LA

VIEILLE CIVILISATION SCANDINAVE

RÉCENS TRAVAUX DES ARCHÉOLOGUES DU NORD SUR LES INVASIONS DES NORMANDS.

Il en est des nations déchues comme des vieilles familles nobles tombées dans la médiocrité et l'oubli ; elles s'efforcent de se consoler de leur abaissement en recueillant les souvenirs de leur ancienne splendeur. Les peuples qui ont perdu le rang élevé qu'ils occupaient jadis dans le monde s'attachent à tous les témoignages propres à démontrer l'importance qu'ils avaient autrefois, et, faute de dominer dans le présent, ils se reportent sans cesse au temps où la domination leur appartenait. C'est aujourd'hui un peu l'histoire de la Grèce, de Rome, de Venise ; c'est surtout celle des nations scandinaves, envers lesquelles la fortune s'est montrée de notre temps si injuste. Après avoir joué un rôle considérable en Europe, la race scandinave s'est vue refoulée dans son berceau, elle a perdu presque toutes ses anciennes conquêtes, et si elle se distingue encore par sa culture intellectuelle et l'avancement de sa civilisation économique, elle n'est plus qu'une fraction minime de la population européenne ; elle a eu ses gloires et ses grandes œuvres qui se sont mêlées à celles de bien des nations. Mais, tandis que plusieurs des peuples que les Scandinaves avaient d'abord subjugués se sont élevés au premier rang, le Danemark, la Norvège, la Suède

se trouvent à cette heure réduits à la condition politique la plus humble. Il est donc naturel que l'archéologie soit populaire en ces pays, car c'est elle qui peut fournir les preuves du rôle important qu'ils ont joué; c'est elle qui grossit incessamment pour la race scandinave ces titres de noblesse qu'elle oppose au dédain de nations récemment parvenues. La civilisation septentrionale remonte haut dans le passé; la race scandinave avait déjà une littérature alors que les deux peuples qui l'étreignent aujourd'hui, les Prussiens et les Russes, étaient encore plongés dans la barbarie; ils avaient atteint un développement matériel supérieur à celui que des nations germaniques et slaves qui les avoisinent atteignaient à peine deux ou trois siècles plus tard. Ils exerçaient sur les mers un empire que nulle nation n'était en mesure de leur disputer, et jusque dans des contrées lointaines leur nom était connu et redouté.

Il y a dans ce passé de la race scandinave une ample moisson à faire pour les antiquaires et les érudits, et ceux qu'elle devait le plus tenter n'ont pas manqué de s'assurer tous les produits de la récolte. En Danemark, en Norvège, en Suède, les études historiques appliquées à tout ce qui touche au passé national ont pris un puissant essor et sont aujourd'hui très florissantes. La société des antiquaires du Nord, établie à Copenhague, s'est surtout signalée par ses travaux, qui reçurent de la coopération du feu roi de Danemark, Frédéric VII, une impulsion vigoureuse. L'ensemble du mouvement archéologique dans les trois royaumes scandinaves a singulièrement étendu notre connaissance de l'histoire des contrées septentrionales. Dans le principe, on n'avait guère étudié que les monumens littéraires, les Eddas, les Sagas, auxquels on associa bientôt le déchiffrement des inscriptions runiques; on s'est ensuite occupé des vieilles lois, des vieilles superstitions et des vieux usages sur lesquels des rapprochemens avec les contrées germaniques ont jeté un nouveau jour. C'est plus récemment que l'attention s'est sérieusement portée sur les antiquités figurées et architectoniques, sur tout cet ensemble d'objets qui révèlent les premiers essais de l'art et de l'industrie. L'archéologie scandinave est venue vivifier les textes historiques et les documens littéraires, auxquels elle a fourni de précieux commentaires. C'est ainsi que la vieille civilisation scandinave a été exhumée du sol qui en conservait les débris. Un passé nous a été rendu qui semblait irrévocablement effacé, et les antiquaires du Nord se sont acquis par là une belle place dans l'érudition; ils ont maintenu pour leur pays dans l'ordre des connaissances historiques une influence qui compense quelque peu celle qu'il a perdue dans l'ordre politique. C'est en Scandinavie qu'est née cette archéologie nouvelle que l'on a appelée préhistorique et qui supplée

au silence de l'histoire par la sagacité avec laquelle elle recueille et elle interroge les plus chétifs, les plus grossiers objets portant la marque du travail de l'homme et que les fouilles ont fait découvrir. L'archéologie préhistorique est devenue une méthode spéciale d'investigations dont on a un peu abusé sans doute, où l'on a parfois compromis la science, mais qui a cependant rendu à l'histoire des services signalés. L'archéologie scandinave est sur un terrain plus sûr quand elle s'occupe de monumens et d'antiquités remontant seulement au commencement du moyen âge. C'est l'époque de la grande puissance des Scandinaves, de leur domination sur la Baltique, de leurs expéditions sur le littoral de la France, des Pays-Bas, de leurs colonisations dans les Iles britanniques et en des régions plus lointaines. Ils portaient devant eux la terreur et traînaient après eux la dévastation. Les historiens nous avaient parlé de cette ancienne puissance des Scandinaves, mais ils ne nous avaient pas fait connaître suffisamment l'état social de cette nation d'où sortaient des corsaires si redoutés. Entre les érudits qui ont le plus contribué par leurs travaux à éclairer cette question, je dois citer au premier rang M. J.-J.-A. Worsaae; il s'est fait un nom par ses belles recherches sur les monumens scandinaves et sur les trois âges de pierre, de bronze et de fer au nord de l'Europe. C'est surtout des résultats neufs et originaux auxquels il a été conduit, et qu'ont confirmés les travaux d'autres antiquaires, que je veux donner ici une idée. Si ces découvertes intéressent spécialement ses compatriotes, elles sont aussi de nature à piquer notre curiosité, car nous, hommes de l'Europe occidentale, en jetant les yeux sur notre généalogie nationale, nous rencontrons précisément quelques-uns des chefs dont M. Worsaae et ses émules ont retrouvé les véritables traits et reproduit la figure, sinon d'après nature, au moins d'après une empreinte prise sur le vif.

I.

La plus ancienne mention de la Scandinavie et des îles qui s'y rattachent que nous fournisse l'antiquité, nous fait remonter un peu au-delà du commencement de notre ère. Ce qu'avaient pu savoir de cette contrée les Phéniciens et les Carthaginois ne nous a point été transmis, et les premières informations qui s'y rapportent furent recueillies par les Romains dans leurs guerres en Germanie. Elles sont trop incomplètes pour nous donner une idée suffisante de l'état social dans lequel se trouvaient, il y a dix-huit siècles, les populations établies dans la Suède méridionale, la Norvège et le Danemark. Les Romains, au temps des premiers Césars, n'avaient pas d'ailleurs dépassé le littoral méridional de la Baltique,

où même peu d'entre eux s'étaient aventurés, et, étrangers aux idiomes qu'on y parlait, ils n'avaient pu en tirer que des renseignemens vagues et confus sur la région sise plus au nord. Ils savaient seulement que c'était de la presqu'île ou chersonèse que nous appelons aujourd'hui le Jutland, qu'étaient sortis ces terribles Cimbres qui envahirent la Gaule, dont l'apparition inopinée inspira l'effroi à l'Italie et que Marius écrasa au moment où ils allaient y pénétrer. Les Romains avaient appris qu'au voisinage de la Chersonèse cimbrique existaient de grandes îles qu'ils ont désignées par le nom de *Scandia,* appliqué plus spécialement à la plus étendue ou plutôt à la partie méridionale de la Suède, qu'ils supposaient environnée de tous côtés par les eaux. Tacite, dans son livre *sur les Mœurs des Germains*, parle des nations qu'on rencontrait dans ces parages, et ce qu'il en dit prouve que l'on gardait de son temps le souvenir de quelques-uns des changemens qui s'étaient opérés dans la distribution des diverses populations du nord de l'Europe. Les Cimbres n'étaient plus qu'une peuplade sans importance et dont le nom seul était resté grand, *parva nunc civitas sed gloria ingens,* dit l'historien latin. En revanche, les Suions, qui habitaient au nord et à l'est des Cimbres, sans doute dans la partie méridionale de la Suède, et confinaient aux Sithons, tribu plus septentrionale, s'étaient rendus redoutables par leurs armes sur terre et sur mer, et ce qu'en rapporte Tacite donne à croire qu'ils avaient déjà atteint un certain degré de civilisation. Loin de vivre, comme plusieurs des tribus de la Germanie, dans la malpropreté et le dénûment, ils prisaient fort les richesses. Ils avaient de nombreuses embarcations qui sillonnaient la mer Baltique et la mer du Nord. Au IIe siècle de notre ère, le géographe Ptolémée nous apporte quelques indications de plus sur les contrées septentrionales de l'Europe et sur les populations qu'on y rencontrait, sans nous apprendre cependant rien de particulier touchant l'île de *Scandia,* appelée ensuite *Scandinovia,* et d'où est dérivé le nom de la race qui s'y était établie, les Scandinaves, reconnaissables à leur langue pour une des branches sorties de la puissante souche indo-germanique. Les Romains n'osèrent point s'avancer au-delà de la Baltique, car ils n'avaient point tenté de soumettre les tribus qui occupaient le Mecklembourg et la Poméranie actuelle, les Vindes ou Venèdes, et celles qui s'étendaient plus à l'ouest des bouches de la Trave à celles de l'Elbe et du Weser, les Saxons. Tandis que les Vindes étaient surtout une nation continentale, les Saxons formaient une population maritime. Comme les Suions dont parle Tacite, ils avaient de nombreux navires, et leurs incursions ne tardèrent pas à être aussi redoutées dans les parages septentrionaux que l'avaient été dans la Méditerranée celles des pirates ciliciens.

A la fin du IIIe siècle de notre ère, les Saxons étaient déjà la terreur des provinces maritimes de la Gaule, que protégeait imparfaitement l'autorité romaine. A l'exemple de la plupart des tribus germaniques qui se coalisaient sans cesse les unes avec les autres pour tenter des coups de main et envahir de nouveaux territoires, les Saxons s'unissaient volontiers à leurs voisins du Jutland, du Slesvig et de la Frise, à savoir aux Angles, aux Jutes, aux Frisons, familiarisés comme eux avec la navigation, et leurs flottilles armées en course opéraient des débarquemens sur le littoral mal défendu de l'empire romain. Leurs embarcations légères, conduites comme celles des Suions à l'aviron et à la gaffe, étaient pourvues d'une double proue qui leur permettait d'aborder par l'avant et par l'arrière et de pénétrer aisément dans les estuaires où ces pirates formaient souvent des établissemens permanens destinés à leur servir de refuge et de place de ravitaillement. Ils remontaient les fleuves pour faire à l'intérieur de véritables razzias. Le butin enlevé, ils sautaient dans leurs barques et se hâtaient de gagner les asiles de la côte, d'où ils reprenaient la pleine mer pour rentrer avec leurs prises dans leur patrie. Ces Saxons et leurs congénères, livrés à cette vie de corsaires, étaient devenus des marins consommés. « Les tempêtes, écrit l'évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, qui nous trace au Ve siècle un curieux tableau de ces hommes redoutés, loin de les épouvanter, stimulent leur audace; faits à la fureur de la mer, ils conservent au milieu des flots et des écueils la confiance que leur a donnée l'habileté avec laquelle ils se tirent des périls de l'Océan. »

Quand les populations qui menaient ce genre de vie se furent emparées de diverses provinces situées à l'intérieur de la Germanie et d'une partie de la Grande-Bretagne, et qu'en possession d'un sol fertile, elles eurent pris des habitudes plus sédentaires, elles furent remplacées sur les mers par d'autres venues de la Scandinavie et qui héritèrent de leurs habitudes de déprédation, de leur façon d'agir à l'égard des pays qu'ils infestaient. Du Danemark, de la Norvège, de la Suède méridionale partirent de nouveaux corsaires qui infligèrent aux descendans de ceux qui leur avaient ouvert la voie ces mêmes dévastations et ces mêmes débarquemens inopinés dont étaient coutumiers leurs ancêtres.

Ces nouveaux coureurs des mers étaient simplement désignés par ceux qu'ils venaient sans cesse surprendre au milieu de leurs tranquilles occupations sous le nom de *Nordmands* ou *Normands*, c'est-à-dire d'hommes du Nord, qu'ils se donnaient à eux-mêmes. Les premiers succès de leurs expéditions de pirates ne tardèrent pas à les rendre plus redoutables encore que ne l'avaient été leurs prédécesseurs, les Saxons, et ils poussèrent beaucoup plus loin

leurs incursions. Les Pays-Bas, la France, la Grande-Bretagne se trouvèrent ainsi, du VIIIe au Xe siècle, constamment inquiétés par les irruptions des Danois et des Norvégiens. En même temps que la chute de la domination romaine avait affaibli les ressorts militaires de l'Europe occidentale et fait surtout disparaître les flottes qu'entretenait l'empire pour défendre l'île d'Albion et le littoral de la Gaule, les Danois et les Norvégiens, autrement dits les Normands, s'étaient constitués en petits états puissans qui tiraient leurs principales ressources de leurs expéditions maritimes et rapportaient chez eux, morceau par morceau, des richesses arrachées à la société romaine écroulée. Les chroniques et les documens de l'époque carolingienne font fréquemment mention des ravages des Normands; ils sont tout remplis de lamentations sur les maux que ces pirates faisaient endurer aux populations exposées à leurs incursions. Ils pillaient les églises, ils saccageaient les monastères, ils incendiaient ce qu'ils ne pouvaient emporter, et quand ils ne se livraient pas à ces fureurs, ils rançonnaient au moins les habitans, pris à l'improviste, et qui n'osaient pas les attaquer sur les rivières dont ils avaient remonté le cours. Les moines s'enfuyaient avec les reliques de leurs églises et ce qu'ils avaient de plus précieux. Les femmes, les enfans se sauvaient au loin ou allaient se cacher dans les forêts, et plusieurs des cantons qui furent périodiquement en butte aux irruptions des Normands se dépeuplèrent et devinrent un véritable désert. Les Normands n'arrivèrent d'abord que par embarcations isolées qu'ils laissaient sur la côte pour pousser des reconnaissances à l'intérieur et rançonner çà et là les villages. Plus tard apparurent de véritables flottes qui portaient des armées de débarquement destinées à attaquer les villes et à s'emparer de différens points. Dans ces flottilles se trouvaient un grand nombre de bâtimens légers et d'un faible tirant d'eau, avec lesquels les Normands pouvaient remonter assez loin les fleuves et leurs affluens. Ils pénétrèrent ainsi plusieurs fois jusqu'au cœur de la France, envahirent la Touraine, le Poitou, le Berri. La région qu'arrose la Seine fut surtout le point de mire de leurs attaques, l'embouchure de ce fleuve se prêtant particulièrement à leur débarquement, et, à trois reprises différentes, ils s'avancèrent jusque sous les murs de Paris, qui ne put leur opposer une infranchissable barrière. Ils poussèrent dès lors plus avant et s'avancèrent par la Marne dans le diocèse de Reims, après que déjà Meaux et Melun, momentanément tombées entre leurs mains, avaient été pillés et saccagés. Les incursions des Normands devinrent de la sorte un véritable fléau qui sévit périodiquement dans notre pays durant deux siècles. On en peut lire l'histoire détaillée dans le livre d'un consciencieux érudit auquel la littérature savante et instructive est rede-

vable de nombreuses publications, Depping, auteur d'une *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, que couronna, il y a plus de cinquante ans, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et qui a été fort amélioré dans une seconde édition.

Les invasions des Normands remplissent les annales du règne de Charles le Chauve et de ses successeurs immédiats. C'était à cette époque la grande préoccupation des populations de la Gaule, désormais francisée, et rien n'était plus propre à assurer à un capitaine de l'importance et de la popularité que d'avoir repoussé avec succès en diverses rencontres les terribles corsaires. C'est ainsi que s'illustra Robert le Fort, ce comte d'Anjou, qui tint maintes fois tête aux pirates normands arrivés par la Loire, une des grandes artères fluviales, à l'embouchure desquelles ils s'étaient solidement établis. Robert le Fort se fit de la sorte le libérateur de son pays et il inspira pour sa famille une reconnaissance qui valut le trône à sa descendance. En revanche, ceux qui en présence des envahisseurs poussèrent la prudence jusqu'à la pusillanimité ont attaché à leur mémoire une note d'infamie. Quand pour la seconde fois, — c'était à la fin de l'année 885, — les Normands vinrent assiéger Paris, qui se défendit héroïquement, Charles le Gros, en proie à la plus extrême frayeur, ne songea qu'à capituler et livra la Bourgogne aux fureurs des hommes du Nord. Cette conduite de l'empereur lui valut le mépris de ses sujets, qui le déposèrent. Les Francs élurent à sa place un nouveau chef, et ce chef, c'était le fils de Robert le Fort, qui marcha résolûment contre les Normands et sauva Paris d'une seconde attaque. Tout le monde sait comment, après une invasion de la Neustrie, Rollon, le chef le plus redouté des Normands, obtint en 911, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, sous la suzeraineté du roi de France, la possession de cette province, qui prit le nom de ses nouveaux maîtres. L'établissement des Normands en Neustrie empêcha les invasions de se continuer. Devenus habitans du littoral de la Manche, les Franco-Normands eurent intérêt à mettre un terme aux ravages de leurs frères du Nord, et, subissant la bienfaisante influence du christianisme et du contact avec une société encore imprégnée de la tradition romaine, ils marchèrent rapidement dans les voies de la civilisation. Loin de n'avoir été que de maladroits et tardifs imitateurs des mœurs latines, les Normands de la Neustrie se placèrent promptement à la tête de la société dans laquelle ils étaient entrés, et le génie français porta bientôt dans cette province quelques uns de ses meilleurs fruits. C'est là un fait qui peut paraître étrange quand on ne voit dans les Normands qu'un ramassis de pirates débarquant sur nos côtes pour porter partout le feu et la flamme et dépouiller sans merci ceux qu'ils rencontraient, ainsi que nous les dépeignent les

chroniqueurs. Comment une infusion d'un sang aussi barbare aurait-elle inoculé aux Gallo-Francs des bords de la Seine et de la Vire ce germe de progrès intellectuel et matériel qui leva si spontanément? N'est-ce pas là un motif de se demander si, malgré les ravages qu'ils ont exercés, ces hommes du Nord qui envahissaient périodiquement nos côtes étaient aussi barbares, aussi constamment farouches qu'on l'a induit du témoignage des Occidentaux, s'il ne faut pas chercher en eux autre chose que des écumeurs de mer menant sur leurs embarcations cette même existence de brigands que menaient, au dire des Romains, dans leurs expéditions à travers le continent, les Cimbres vaincus par Marius? Assurément les Normands établis en Neustrie ont été redevables de bien des choses à la société latine, déjà en possession de certains arts et de certains raffinemens inconnus dans leur patrie, mais ils ont apporté en retour des institutions et des habitudes qui sont loin d'être le fait de barbares et qui, loin de ravaler la population, l'ont au contraire élevée à un niveau supérieur.

L'occupation d'une partie du sol anglais par les Danois peut fournir matière à des observations du même genre et une étude attentive poursuivie sur les documens nous donne une plus haute idée de l'état des Scandinaves au temps des expéditions normandes que celle qu'on acceptait généralement. En Angleterre, pas plus qu'en Normandie, les Normands, malgré leurs incursions déprédatrices, ne sauraient être assimilés à des barbares dont l'existence se serait fort rapprochée de celle de ces sauvages faisant une guerre sans merci à tout ce qui est progrès et civilisation. Il appartenait à l'érudition scandinave de rétablir les faits et de rendre aux anciens Normands leur physionomie véritable. Les imprécations que ces coureurs des mers avaient attirées sur leur tête en Occident salissaient quelque peu le blason des trois royaumes que Marguerite de Valdemar unit pour un temps, à Calmar, en une puissante monarchie et d'où sont sortis tant de guerriers illustres et d'esprits éminens. L'on comprend donc qu'un sentiment patriotique ait stimulé les recherches des antiquaires du Nord et les ait poussés à réunir tout ce qui était de nature à réhabiliter les Normands. Les documens recueillis dans les Sagas autant que les objets de toute sorte extraits des anciennes sépultures, découverts dans le sol et déposés dans les musées, leur ont fourni des preuves nombreuses qu'il y a eu au commencement du moyen âge une véritable civilisation scandinave, qu'au IXe et au Xe siècle, alors que le christianisme n'avait point encore plié la race vigoureuse des Normands à ses préceptes et à des usages d'origine latine, ces peuples habitans du Danemark, de la Norvège, de la Suède s'étaient fait, par leurs propres forces et leur propre industrie, un état social qui ne le cédait guère en

développement et en éclat à celui des populations chrétiennes de l'Occident. Ces *Vikings*, ces rois de la mer, où l'on n'a voulu voir pendant si longtemps que d'intraitables et avides pirates, d'incorrigibles *Seeräuber*, comme disent les Allemands, nous apparaissent désormais comme une puissante population maritime qui faisait au loin le commerce et la guerre, sans doute avec la barbarie que la guerre avait de leur temps, mais qui le disputaient sur bien des points sous le rapport moral, intellectuel et matériel aux Francs de l'empire des Carolingiens et aux Anglo-Saxons de l'heptarchie. Dès 1852, M. Worsaae publiait, sur l'histoire de la domination danoise et norvégienne dans les Iles britanniques, un livre fort savant rempli des faits les plus neufs et où était établie la part considérable que cette domination a prise à la civilisation des Anglo-Saxons. Il y revendiqua pour ses compatriotes qui imposèrent sous Suénon et Canut le Grand leur joug à l'Angleterre un rôle prépondérant que les historiens anglais leur avaient refusé, et ce qu'il nous a appris de la puissance danoise au commencement du XI[e] siècle nous préparait déjà à cette plus complète réhabilitation des Vikings qu'il a poursuivie depuis sur le sol même de la Scandinavie. Le mouvement d'études archéologiques que l'on doit à l'impulsion de la société des antiquaires du Nord a doté la science d'une foule de travaux qui permettent de reconstruire aujourd'hui sur bien des points cette vieille civilisation que l'établissement du christianisme avait fait beaucoup trop oublier. Comme je l'ai déjà dit, les Scandinaves ont produit une littérature originale avant même que les populations germaniques eussent appris à cultiver la poésie; ils ont eu une mythologie riche en traditions et en images de mille sortes, où l'érudition va maintenant chercher les preuves de l'antique parenté existant entre les races de l'Europe et celles de la Perse et de l'Inde.

II.

N'ayant pour patrie qu'une contrée froide et quasi stérile, tout entourée par les mers, les Scandinaves étaient obligés d'aller chercher au loin sur l'océan ce qui leur manquait sur le sol natal. Ils étaient prédestinés ainsi par la nature à devenir d'habiles marins et à faire le commerce lointain. De là le développement précoce que prit chez eux la navigation. Tous les grands peuples de l'antiquité ont été guerriers; la guerre fut une des premières formes de la lutte pour l'existence, et les progrès de l'art de la faire ont marché de pair avec ceux de la civilisation. C'était donc à la guerre maritime que les Scandinaves devaient d'abord appliquer leur génie; c'était dans des expéditions sur les mers qu'ils devaient déployer

les fortes qualités dont était dotée leur race. Voilà pourquoi les Vikings ont dû apparaître dans le principe à l'Europe occidentale comme des corsaires, pourquoi celle-ci n'a vu en eux qu'une nation d'écumeurs de mers. Les anciennes populations de la Grèce ne se représentaient pas autrement les Phéniciens et les Tyrrhéniens, et presque aucun habitant des contrées méridionales n'allant par lui-même, du VIIIe au XIe siècle, visiter les parages glacés et lointains d'où sortaient ces essaims de corsaires, la société chrétienne devait se les figurer comme un pays de barbares; le paganisme auquel les indigènes demeuraient attachés ne faisait qu'ajouter à l'horreur qu'ils inspiraient par leurs dévastations sur nos côtes. Mais si les Normands n'avaient réellement été que des barbares, comment auraient-ils eu presque toujours l'avantage sur les populations de l'Occident, héritières de la science militaire romaine? Ils n'auraient pu être en possession que d'armes assez grossières, et leurs embarcations se seraient réduites à de simples pirogues auxquelles ils se seraient confiés avec la hardiesse qui est le propre des populations insulaires et côtières et que signalaient chez les Polynésiens les premiers explorateurs de la Mer du Sud. Tout tend à prouver au contraire qu'ils avaient fait de notables progrès dans la construction navale, que leurs bâtimens n'étaient pas de simples barques, telles qu'en peuvent construire des sauvages, qu'ils s'étaient créé une marine régulière, qu'ils armèrent des flottes puissantes, que ce que les Occidentaux ont pris pour des ramas de corsaires étaient de véritables armées navales composées de la partie la plus brave et la plus jeune de la population et que commandaient même parfois les princes et les rois. En effet, outre les bateaux destinés à remonter les fleuves, ils avaient de grands navires manœuvrés par de nombreux rameurs et pourvus d'équipages exercés et considérables; ils donnaient à ces bâtimens de haut bord, à raison de leur structure allongée, les noms de dragons (*Drageskibe*), de serpens ailés (*Lindorme*), de serpens (*Snekkar*), et les Sagas nous parlent souvent des exploits de ceux qui se lançaient sur les mers montés dans ces maisons flottantes. Le roi norvégien Olaf Trygvesön, dans le fameux combat de mer de Svöldr, livré non loin de Greifswald, en l'an 1000, commandait un bâtiment appelé *Ormen hin Lange*, c'est-à-dire le long serpent, qui était pourvu de trente-quatre rangs de rameurs. Sous les rois danois, à la même époque, il est parlé quelquefois de navires plus grands encore. On n'a rencontré jusqu'à présent, il est vrai, ni dans les lacs ni dans les tourbières du Nord aucun débris pouvant se rapporter à d'aussi larges navires, mais des restes d'embarcations de fortes dimensions ont été trouvés sur divers points. D'ailleurs, si nous manquons de preuves matérielles pour établir l'existence de vaisseaux de haut bord chez les Scandinaves des rives

de la Baltique et du Cattégat, nous pouvons constater l'usage de pareils vaisseaux chez leurs frères de la Neustrie. Les Normands qui devaient envahir l'Angleterre nous ont laissé de leurs vaisseaux des images autres que ces grossières représentations de navires qui sont en Scandinavie associées à d'antiques inscriptions runiques. Nous observons sur la célèbre tapisserie de Bayeux, dite tapisserie de la reine Mathilde, des spécimens de ces gros bâtimens que montaient les hommes du Nord et dont il est question dans les Sagas. On y voit des vaisseaux gréés de larges voiles, habilement mâtés, et dont la manœuvre paraît être faite avec adresse et avec ensemble. On est donc fondé à attribuer aux Vikings des forces navales considérables pour le temps et une habileté spéciale dans la construction des navires. L'art de sculpter le bois et sans doute aussi de le peindre s'exerçait dans la décoration de leurs bâtimens, dont la double proue affectait la forme de têtes d'oiseaux, de poissons ou de reptiles. Les chroniqueurs nous dépeignent les vaisseaux des Vikings comme ornés de figures brillantes et relevés sur leurs bords de dorures d'un grand éclat; ils nous rapportent que les voiles des vaisseaux que montaient les chefs étaient brodées de soie à l'instar des étendards de guerre des Danois, qui avaient un corbeau pour emblème. Il est vrai que ce luxe qu'apportaient les Scandinaves dans la construction et le gréement de leurs navires n'implique pas nécessairement un luxe correspondant dans les usages de la vie. Ils auraient pu réserver à ces seuls bâtimens, qui étaient leur orgueil et leur force, les créations d'un art naissant, car on sait que certaines populations de la Polynésie avaient atteint dans la confection de leurs pirogues à une véritable élégance, qu'ils les rehaussaient d'images et de décorations en relief. A l'époque de la conquête des Gaules par Jules César, les peuples de l'Armorique, qui demeurèrent pendant longtemps dans un état assez barbare, savaient pourtant construire de solides vaisseaux. L'une de ces nations, les Vénètes, possédait de puissans bâtimens pourvus d'agrès en fer et dont les bordages étaient fort habilement assemblés. L'architecture navale chez les Vikings ne suffirait donc pas à nous convaincre qu'ils se trouvaient au IXe et au Xe siècle dans un état de civilisation assez avancée, mais les vêtemens qu'ils portaient, le luxe qu'affectaient leurs chefs sont un autre indice du développement qu'avaient pris alors chez les Scandinaves la fabrication des objets de parure et en général les industries qui se rapportent aux besoins de la vie.

On a plusieurs fois rencontré en Danemark et en Norvège, dans des sépultures remontant à une époque antérieure à l'établissement du christianisme, de fines étoffes de soie brochées d'or. Dans un tumulus existant à Mammen en Jutland, et qui date de la fin des temps païens, tumulus dont M. Worsaae nous a fait connaître les

richesses dans une intéressante notice, s'est trouvé, entre autres choses, un manteau de laine qui portait la trace de la bordure de fourrure dont il était relevé et que décorait un chapelet de têtes humaines figurées sur le fond de l'étoffe. Avec ce manteau, avaient été déposés une ceinture en soie brochée d'or d'un excellent tissu, deux bracelets également de soie et d'or. On a de plus recueilli dans la même sépulture des fragmens d'étoffe de soie et des paillettes d'or qui paraissent provenir d'un vêtement. Serait-ce là le produit de quelque pillage fait par les Vikings dans leurs expéditions sur le territoire de l'empire d'Occident? C'est ce qu'on ne saurait supposer, car on a pu constater que les objets enfouis dans le tumulus de Mammen sont bien l'œuvre de l'industrie des Scandinaves, qui se procuraient par le commerce les matières premières, telles que la soie, qui leur manquaient.

Le commerce a certainement occupé une assez grande place dans l'existence des Vikings et l'on semble avoir mis trop exclusivement sur le compte de leurs expéditions de pirates les richesses dont ils étaient en possession. Il est constant que les populations de la Scandinavie ont entretenu dès une époque assez reculée d'actives relations commerciales avec l'Orient, d'où elles rapportaient nombre d'objets destinés à leur usage. On a découvert en Norvège et dans certaines îles de la Baltique, notamment dans celle de Bornholm, d'OEland et de Gottland, des amas de monnaies frappées par les princes abbassides de Bagdad et de la dynastie sassanide du Khorassan et du Sedjestan. Les plus anciennes d'entre elles remontent au milieu du VIIIe siècle. La présence de ces monnaies orientales suffit à prouver qu'un commerce assez actif existait dès le Xe siècle entre la région de la Baltique et l'Asie. Le caractère manifestement oriental qu'offrent des fibules ou agrafes d'argent, des anneaux généralement brisés et d'autres objets de parure qu'on rencontre associés aux monnaies ici rappelées confirment cette induction. C'est de l'Orient que les Scandinaves tiraient surtout l'argent destiné à être travaillé et dont l'emploi finit par prévaloir sur celui de l'or. D'autre part, la découverte de monnaies byzantines dans les pays scandinaves fournit la preuve que, dès le Ve et le VIe siècle de notre ère des relations commerciales existaient entre l'empire d'Orient et les pays que baigne la Baltique, relations qui, interrompues pendant quelques centaines d'années, reprirent une nouvelle activité au Xe et au XIe siècle. C'est certainement d'Orient, par exemple, ainsi que nous le disent les Sagas, que furent apportées les premières soieries brodées d'or dont aimaient à se parer les chefs vikings. Le trafic avec l'Orient prit un notable développement en certaines places du littoral de la Baltique, entre lesquelles il faut citer : Hedeby en Slesvig, où se réunirent jusqu'au XIIe siècle les

bâtimens à la destination de la Russie ; Bornholm, que sa situation avancée à l'est prédestinait à devenir un entrepôt des marchandises apportées d'Asie; Birka et Sigtun sur le lac Mælar. Nous n'avons pas, il est vrai, des témoignages du même genre pour établir que les Scandinaves aient fait un trafic aussi étendu avec les contrées occidentales. Si l'on a recueilli en Scandinavie un grand nombre de monnaies anglo-saxonnes qui attestent, au temps de l'heptarchie, un trafic actif entre ces contrées et les Iles Britanniques, on n'y a, en revanche, rencontré que fort peu de monnaies mérovingiennes et carolingiennes, mais l'abondance des monnaies anglo-saxonnes suffit au moins à prouver que ce n'était pas toujours en corsaires que les Danois et les Norvégiens débarquaient sur les côtes d'Albion et de Calédonie, et différens témoignages empruntés aux documens septentrionaux démontrent que la race des Vikings poussait son commerce jusqu'aux îles Færoer, en Irlande, et sur tout le littoral méridional de la mer du Nord. Sans doute les pirates normands durent rançonner parfois les marchands des autres nations, mais en maintes circonstances ils les protégèrent. Les Sagas louent tel héros scandinave pour avoir laissé passer en paix les voyageurs que le trafic conduisait près d'eux. A la fin du IXe siècle, Eric, fils de Harald aux beaux cheveux, roi de Norvège, avait reçu le surnom de *Marchand*, parce qu'il entretenait des navires qui allaient au loin chercher des denrées. Les Scandinaves échangeaient les maigres produits de leur sol et les produits plus abondans de leurs pêches contre les articles qui leur faisaient défaut et que leurs besoins croissans leur rendaient de plus en plus indispensables. Le célèbre roi danois Canut le Grand conclut avec diverses nations des traités de commerce, et tout donne à supposer que ces Normands, qui infestaient nos côtes, trafiquaient là où ils ne pillaient pas : les deux façons d'agir marchant malheureusement, à cette époque, comme dans l'antiquité, souvent de conserve. Le commerce fait par les Scandinaves prit une telle extension que les Danois et les Norvégiens poussèrent leur navigation jusque dans de lointains et périlleux parages, alors d'un accès d'autant plus difficile que la boussole était inconnue. De proche en proche, ils s'avancèrent à l'orient et à l'occident de la Baltique, sans s'effrayer des difficultés de toute nature que l'ignorance de l'hydrographie devait leur opposer presque à chaque pas. D'un côté, ils hantaient les côtes de la Livonie et de l'Esthonie, le golfe de Finlande, que l'on voit visiter par le Norvégien Wulfstan, au temps du roi saxon Alfred le Grand; de l'autre, ils poussèrent graduellement des Færoer et des Shetland aux Orcades, aux Hébrides et sur les côtes de l'Islande dès une époque assez reculée, car un savant géographe, M. Vivien de Saint-

Martin, a montré par un passage de Pline que, dès le Ier siècle de notre ère, les Norvégiens durent fréquenter cette île, la Thulé du Massaliote Pythéas. L'Islande reçut des bâtimens scandinaves, et les hommes de cette nation y installèrent une colonie en 878. Peu de temps après, ils s'avancèrent jusqu'au Groënland. Un Scandinave, Eric le Rouge, y fonda, en 986, un premier établissement d'où sont sorties diverses autres colonies qui s'échelonnèrent des deux côtés de cette vaste terre où l'antique présence des Normands a été attestée de nos jours par la découverte d'inscriptions runiques et de restes d'anciennes habitations. Une vingtaine d'années plus tard, le fils d'Éric et quelques-uns de ses compagnons, dans une course vers le sud-ouest, arrivaient en vue des côtes du Labrador, contournaient l'île de Terre-Neuve, et descendaient jusqu'aux rives d'un fleuve qui paraît avoir été l'Hudson, dont le cours est placé par le 40e degré de latitude. Ils donnèrent à cette terre lointaine, où ils avaient rencontré la vigne sauvage, le nom de *Vinland*, c'est-à-dire la terre à vin. La notion de ces contrées, si prodigieusement éloignées pour le temps, ne tarda pas à pénétrer en Europe, et on la trouve déjà consignée dans la Chronique ecclésiastique d'Adam de Brême, composée au XIe siècle.

Un grand développement commercial ne saurait se produire sans amener un progrès marqué dans les besoins et les mœurs. Le commerce et la guerre, voilà quels ont été dans le passé les plus puissans agens de la civilisation. Si la guerre a ouvert à bien des pays la voie du progrès que leur apportait l'ennemi, le trafic avec des nations étrangères n'a pas eu un effet moins bienfaisant. Le commerce ne put donc manquer d'introduire graduellement chez les Scandinaves des habitudes et des procédés d'industrie qui élevèrent le niveau social. On ne doit pas dès lors s'étonner de rencontrer, en fouillant les sépultures des IXe et Xe siècles, une foule d'objets, bijoux, ornemens, vêtemens, armes, ustensiles, qui dénotent une existence déjà quelque peu élégante et raffinée et où s'observe un style particulier aux contrées scandinaves. Ce n'est pas à dire que cet art ait été une création spontanée des peuples du Danemark, de la Norvège et de la Suède méridionale. Il est certain que ce fut sous l'influence de modèles apportés des pays latins et byzantins qu'il prit naissance. Dans d'antiques tombeaux de la Séelande, de la Fionie et de quelques îles voisines renfermant des squelettes assez bien conservés, on a découvert divers objets d'origine manifestement romaine, provenance attestée par la présence d'inscriptions latines. A l'époque que les antiquaires du Nord ont appelée le premier âge du fer et même à celle qui constitue la fin de l'âge du bronze, le commerce apportait déjà dans les contrées riveraines de

la Baltique des articles de fabrication occidentale ou méridionale qui ont dû servir de modèles aux ouvriers scandinaves. C'est ce qu'a établi un savant antiquaire, M. C. Engelhardt, dans un intéressant mémoire sur l'*Influence de l'industrie et de la civilisation classiques sur celles du Nord dans l'antiquité*, publié à Copenhague il y a cinq ans. A côté de ces objets de provenance incontestablement romaine se voient souvent dans les mêmes sépultures d'autres objets où l'on reconnaît l'imitation des premiers, mais qui n'en affectent pas moins un style distinct, point de départ du style caractéristique de l'ancien âge du fer répondant à la période gothico-romaine. Les plus anciens produits de ce nouvel art septentrional ne sont encore que de grossières et maladroites imitations des types exotiques; par exemple, les pendeloques d'or ou bractéates, qu'ont fréquemment fournies les vieilles sépultures du Danemark, sont des imitations manifestes des monnaies des derniers empereurs romains. Les caractères runiques eux-mêmes, qui constituèrent une écriture propre aux Scandinaves et qui furent le véhicule de leur littérature nationale, n'apparaissent d'abord que dans des inscriptions qui sont d'incorrectes et barbares reproductions, quelquefois inintelligibles, des caractères latins; mais ces lettres runiques se transforment peu à peu et finissent par revêtir une physionomie vraiment originale.

Tout de source étrangère qu'il soit, l'art de l'époque des Vikings n'en a donc pas moins droit à recevoir l'épithète de scandinave. Au reste, on sait qu'il y a eu bien peu d'arts vraiment autochtones, et de ce que les arts des Grecs, des Étrusques, des Romains ont eu pour point de départ des modèles apportés d'autres pays, on ne peut certes pas leur refuser l'originalité. Les peuples barbares qui tirèrent leur civilisation de Rome et de Byzance se sont créé un art qui n'en constitue pas moins leur propriété, quoiqu'on y discerne aisément l'influence des modèles qu'ils avaient reçus. Il suffit donc de constater dans les antiquités scandinaves l'empreinte d'un génie plastique particulier, l'intervention d'un goût propre, prédominant dans le dessin, l'ornementation, les formes, pour se convaincre que les Normands et leurs frères des bords de la Baltique ne se bornaient pas à se parer des objets qu'ils enlevaient dans les contrées où ils dirigeaient leurs expéditions. Ils se fabriquaient notamment des joyaux en or et en argent qui étaient d'une grande recherche et que décoraient des figures de dragons, de serpens. Ceux qui n'étaient pas assez riches pour se procurer d'aussi magnifiques bijoux portaient du bronze ou du laiton, assez souvent relevés par des dorures; les fibules ou agrafes usuelles dénotent déjà une grande élégance. — On a signalé des fibules cupelliformes,

c'est-à-dire en forme de coupe ou de navette renversée, qui sont particulières à l'époque des Vikings. Telle de ces agrafes est en argent niellé et plaquée d'or. Chez beaucoup on observe l'ornementation favorite des Scandinaves, les serpens et les dragons en relief élégamment entrelacés; elles sont généralement d'une époque plus ancienne que celles où l'ornementation se complique et s'accroît en élégance et chez lesquelles la face antérieure, unie ou dorée, offre parfois sur une plaque travaillée à jour des figures d'hommes ou d'animaux. Ces fibules sont à leur revers pourvues d'un ardillon en fer qui permettait de les attacher aux vêtemens, qu'ils retenaient sur la poitrine ou sur l'épaule. On les a rencontrées si fréquemment dans des sépultures avec des épées, des boucliers et d'autres armes qu'on ne saurait douter qu'elles n'aient été à l'usage des guerriers. Mais il en est d'autres que portaient les femmes et qui ont souvent leurs motifs particuliers d'ornementation. Beaucoup sont en forme de trèfle. On a découvert à l'île de Bornholm de magnifiques fibules d'argent uni ou d'argent doré à côté d'autres en bronze et qui se reconnaissent comme ayant été également à l'usage des femmes. Plusieurs nous offrent l'image de colombes ou de corbeaux. Ces bijoux semblent dater d'une époque qui remonte jusqu'au milieu ou à la fin du VIIIe siècle. Mais plus anciennement, durant cette période que les antiquaires du Nord appellent le moyen âge du fer et qui s'étend entre l'an 500 et l'an 700 de notre ère, les Scandinaves déployaient déjà dans leur parure une extrême richesse, car des trésors datant de cette époque ont fourni des colliers, des bracelets, des pendans d'oreilles en or, associés à des médailles frappées par les empereurs d'Orient et d'Occident. On a également rencontré dans des tombeaux, dont quelques-uns remontent aussi haut, une multitude de grains de verre de diverses couleurs, de pierre, de terre dure, de mosaïques, de cristal de roche, d'ambre, ou même de bronze, qui servaient à composer de somptueux colliers à plusieurs rangs et dont les femmes n'étaient peut-être pas les seules à s'embellir. On sait en effet que plus on remonte le cours des âges, plus on voit le sexe fort disputer à l'autre le goût de la parure, et chez nombre de tribus sauvages on observe un fait analogue à celui que nous présentent certaines classes d'oiseaux où tout l'éclat du plumage est réservé au mâle. Les Scandinaves de l'époque des Vikings portaient, comme les Gaulois, des anneaux et des bracelets d'or. C'étaient de tels bracelets que, suivant la tradition, on suspendait dans les bois de la Normandie, sous le gouvernement de Rollon, sans que personne osât se les approprier, tant le chef norvégien, devenu duc du pays, y avait fait régner le respect de la propriété. On peut voir au musée des antiquités septen-

trionales de Copenhague un bel et grand anneau de ce métal dans le chaton duquel est sertie une perle de verre bleu; elle présente le nom du propriétaire, Thorgeir, écrit en caractères runiques. Ces bracelets d'or étaient si fort recherchés que les chefs en distribuaient aux hommes qu'ils voulaient récompenser ou honorer. Rien de plus naturel qu'avec un tel goût pour la parure, les anciens Normands tinssent à avoir des armes de luxe, aussi artistement exécutées que les bijoux dont ils chargeaient leur corps; et en effet les armes qui nous sont restées de l'époque des Vikings affectent cette même richesse, ce même style original qu'accusent les bijoux trouvés dans les sépultures. Les vieilles chroniques vantent les haches des Danois, et les spécimens que nous en connaissons justifient leurs éloges. Dans la sépulture de Mammen, en Jutland, mentionnée plus haut, s'est rencontrée une de ces belles haches à côté d'une autre en acier et d'une exécution plus simple. Toute la surface de cette arme est ornée d'incrustations d'argent, et le trou destiné à l'emmancher présente un ruban incrusté d'or. Les épées des anciens Normands, qui ont une forme spéciale et dont la soie est terminée par un large bouton échancré ne le cèdent point en richesse aux haches; garde, pommeau, fourreau, ceinturon, tout est incrusté d'or, d'argent, et relevé de niellures. Des fragmens de ces magnifiques épées ont été recueillis dans les diverses contrées du Nord. Une garde d'épée en argent presque massif fut découverte, il y a quelques années, près de Slotsbjergby, non loin de Slagelse, en Séelande. Les anciens Normands se transmettaient ces belles armes comme des héritages de famille; chacune avait son nom à elle, comme c'était le cas pour les épées des paladins de Charlemagne, et les ouvriers qui les avaient forgées jouissaient d'une grande considération. Outre ces glaives, on trouve dans les antiques sépultures du Danemark et de la Norvège des lances, des ombons de boucliers, d'un travail non moins délicat et portant des incrustations d'or et d'argent. Les boucliers étaient ordinairement en bois bordé de fer, recouverts de cuir, et peints ou dorés. Les armures de tête rappellent assez celles qui étaient adoptées vers la même époque en Occident. En Norvège et en Suède, on a trouvé des restes de casques et de cottes de mailles. En Danemark, il était plus habituel de se défendre la tête avec un capuchon en mailles de fer rivées comme les cottes, et cet usage remontait haut, au moins au IVe ou au Ve siècle de notre ère, puisque l'on retire des tourbières de pareilles armures de tête. Aguerris contre toutes les sortes de dangers, en possession de belles et solides armes, les Scandinaves, et notamment les Danois, n'avaient pas seulement acquis une supériorité sur les mers; ils savaient combattre à terre et leurs

corps de débarquement n'étaient guère moins redoutables que leurs attaques par eau. Ils embarquaient sur leurs navires des chevaux que montaient les chefs ou qui étaient destinés à de petits détachemens de cavalerie, à l'aide desquels ils faisaient des incursions à l'intérieur. Dans les nombreuses descentes des Normands en France, on les voit souvent réquisitionner des chevaux, en imposer un certain chiffre aux pays envahis comme contribution de guerre. La richesse du harnachement que les Scandinaves d'alors affectaient pour leur monture est une nouvelle preuve du développement qu'avaient pris chez eux les différens genres de luxe. Comme l'usage voulait que les chefs se fissent enterrer avec le cheval sur lequel, d'après leurs croyances, ils devaient monter dans la resplendissante *Valhalla*, on a fréquemment retrouvé dans les anciennes sépultures des restes de harnais qui peuvent nous faire juger du goût que les hommes du Nord déployaient dans ce genre de fabrication. Ces équipemens, d'une richesse remarquable, apparaissent dès la première période de l'âge du fer, et dans l'âge suivant règne encore le même luxe, seulement le style de l'ornementation fut un peu différent. Les harnais étaient garnis de bronze doré ou même d'argent et d'or. Dans la Norvège méridionale, on a découvert, il y a quelques années, un éperon en or pur qui ne pesait pas moins de 313 grammes et qui présente le mode d'ornementation particulier à l'époque des Vikings; sa surface extérieure est décorée d'entrelacs, de dragons et de serpens. Les mors, les étriers et les autres parties du harnachement offraient une égale richesse, et cette richesse, les Scandinaves la portaient aussi dans l'attelage de leurs chars et de leurs chariots. On a signalé dans les anciens tumulus du Danemark et exhumé du sol des colliers disposés par couples, ce qui indique que les chars étaient traînés par des chevaux attelés de front, ainsi que des mancelles doubles exécutées d'une façon non moins somptueuse. Les attelles étaient souvent plaquées d'or, incrustées d'argent et de niellures, et le style de tous ces ornemens de harnais prouve suffisamment que c'étaient des produits de l'industrie nationale et non des importations de l'étranger.

Un fait achève de démontrer cette origine indigène. Aux environs de Viborg en Jutland, on a trouvé, à côté de deux attelles qui n'étaient pas entièrement achevées, un grand nombre de minces appliques dorées faites au repoussé dans le même style, et près de là a été recueillie l'estampille dont l'ouvrier se servait pour imprimer les entrelacs sur les appliques. Des ornemens caractéristiques d'une forme analogue à ceux que portaient les attelles ont été découverts parmi les restes d'un ancien atelier de forgeron, près de Thjele en Jutland. Plusieurs des appliques dorées dont il vient

d'être question et où sont figurées des têtes d'hommes fantastiques et des entrelacs, provenaient d'une boîte à serrure dont la platine était finement travaillée. La serrurerie avait déjà, en effet, acquis à cette époque chez les Scandinaves une assez grande perfection; la preuve en est dans les anciennes clés qu'on a rencontrées çà et là; elles sont élégamment découpées, de façon à figurer des dragons, des serpens et d'autres animaux. Cette perfection relative de la serrurerie implique une élégance correspondante dans l'ameublement, dans la construction des maisons, maisons qui étaient alors encore toutes en bois, et c'est ce que confirment les traditions. Les Sagas nous parlent de grandes salles décorées d'images artistement sculptées et qui représentaient des scènes empruntées à la religion de ces peuples. Les ustensiles découverts dans les fouilles déposent également de l'élégance du mobilier et de la vaisselle des Scandinaves. On a rencontré, par exemple, à Feicœ, près de l'île de Laaland, un gobelet d'argent qui contenait quatre petites coupes hémisphériques également d'argent. La surface extérieure de ce gobelet est ornée d'entrelacs dorés, encadrant un champ disposé en deux zones au milieu duquel sont des incrustations de nielle figurant des oiseaux, un arbre, un animal qui se mord la queue et divers autres motifs d'ornemens. A la base du gobelet, sur la bande étroite qui l'entoure, se trouve, de plus, représenté un arbre. Des gobelets analogues et d'une ornementation presque aussi recherchée ont été rencontrés dans d'autres sépultures, ce qui nous fournit la preuve d'un grand luxe de vaisselle chez les personnages importans. Les sépultures elles-mêmes sont la meilleure preuve de la vie somptueuse des riches Danois de l'époque des Vikings. Si les simples particuliers se faisaient enterrer dans des bateaux ou déposer en terre revêtus de leurs armes habituelles, les plus opulens étaient portés au tombeau avec un mobilier funéraire d'une extrême richesse. Il a été question tout à l'heure des chevaux qu'on enterrait avec les chefs; or, quelquefois ce n'était point un seul coursier, mais plusieurs qu'on donnait au mort pour lui servir de montures dans l'autre monde; c'est ce que prouve la présence de trois chevaux observée dans quelques tumulus de la Norvège; et avec ces chevaux immolés aux funérailles, on enterrait le char qu'ils étaient supposés devoir traîner dans le paradis d'Odin. Une des plus célèbres Sagas, l'*Ynglinga-Saga,* nous dit que le corps de Harald Hildetand fut, après la bataille de Brâvalla, placé sur le char de ce prince et transporté au tumulus qui devait recevoir ses restes. Au moment des funérailles, le cheval de bataille de Harald fut tué, afin, dit la Saga, que ce chef pût à son gré se rendre en char ou à cheval à la Valhalla, où il devait faire son entrée et être

reçu par les héros qui l'y avaient précédé. Les obsèques des princes étaient une des occasions où se déployait le plus le luxe des Scandinaves, qui demeurèrent longtemps fidèles à leurs vieux rites païens. Au tumulus de Sollested en Fionie, on a découvert les restes d'un très gros cierge qui paraît avoir fait partie du luminaire allumé quand eut lieu l'inhumation. De ce même tertre de Sollested, ainsi que de celui de Mollemosegaard, on a retiré des seaux en bois et des vases en bronze vraisemblablement destinés à recevoir les alimens préparés pour le mort ou les débris du sacrifice et du festin funéraire. Au tumulus de Mammen, dont il a déjà été parlé, deux seaux en bois étaient associés à un chaudron en bronze et à un gros cierge qui surmontait le cercueil en chêne dans lequel avait été déposé le mort, enveloppé d'un linceul d'étoffe brodée de soie, la tête posée sur un coussin rempli de duvet. Au tumulus de la reine Thyra, à Jellinge, en Jutland, on a trouvé pareillement une torche en cire et un coussin rempli de duvet dans la large chambre sépulcrale construite en madriers de chêne et recouverte de solives du même bois, qui constituait le caveau de cette princesse. Tout le mobilier funéraire de la sépulture de Jellinge, l'une des plus remarquables qui aient été signalées en Danemark, atteste le luxe des funérailles chez les Scandinaves. L'intérieur du tombeau était divisé en deux chambres, l'une où reposait la reine, l'autre destinée au roi Gorm, son époux. On a recueilli dans ces deux caveaux divers objets en bois peint découpé, en argent, en bronze doré, tous d'un style dénotant l'époque païenne, à l'exception d'une croix plaquée d'or et de quelques figures cruciformes, indices des premières conquêtes que le christianisme faisait, dès le xᵉ siècle, en Danemark.

Les monumens qui surmontaient les tumulus renfermant les personnages de distinction, sans annoncer une architecture bien développée, prouvent cependant que les Scandinaves n'étaient point, en fait de construction, fort inférieurs aux Romains de la décadence; ces monumens consistent habituellement en grandes stèles ou pierres debout portant quelquefois des inscriptions runiques en l'honneur du défunt. A la première période de l'âge de fer, ces épitaphes n'affectent pas, sous le rapport de l'exécution et de la rédaction, un caractère aussi indigène qu'à l'époque suivante. La langue en est archaïque: elle décèle une influence du dehors. Mais au temps des Vikings, les mots, comme la configuration des lettres, ne présentent plus ce caractère, et ils offrent un type purement scandinave. Nous avons là une preuve de l'essor que tendait à prendre l'idiome des populations du Nord. C'est en Danemark et dans les cantons où s'étaient établis les Danois que ce mouvement

littéraire s'est d'abord fait sentir. Les scaldes composèrent des chants, des poèmes sous l'inspiration du grand dieu de leur race, Thor, assimilé par les Latins à Jupiter. Des runes soigneusement gravées sur le roc, sur des pierres de granit ou de calcaire, associées à des dessins représentant des têtes d'hommes, d'animaux, des êtres fantastiques, des entrelacs, des dragons et des serpens, décoraient les monumens funéraires destinés à consacrer la mémoire des héros dont ces bardes du Nord célébraient les exploits. J'ai parlé plus haut du tombeau de la reine Thyra et du roi Gorm. Entre les deux tumulus s'élèvent deux monumens runiques des plus intéressans, car ils nous fournissent comme deux pages des annales de la Scandinavie. Sur le plus petit se lit l'éloge du prince qui l'avait fait élever en l'honneur de ses ancêtres, le roi Harald Blaatand, qui réunit sous une même domination le Danemark et la Norvège, où il introduisit le christianisme. Cette pierre marque une époque nouvelle dans l'histoire des peuples scandinaves et annonce la chute de la société païenne, dont l'art et les vieilles habitudes y demeurent encore empreints, car à côté de l'inscription en l'honneur du roi se retrouvent ces entrelacs de dragons et de serpens, si chers aux artistes normands. Mais la foi nouvelle perce au travers de cette décoration toute païenne. Au milieu des entrelacs que forment par leurs nœuds les reptiles fantastiques, se reconnaît l'image du Christ, debout, la tête ceinte de l'auréole. Le système favori de décoration du vieil art scandinave persista longtemps après la disparition des croyances religieuses qui l'avaient fait naître. Ce style, qui apparaît chez les Scandinaves dans les bijoux en métal, vers le commencement du VIe siècle de notre ère, que caractérisent l'abondance des lignes courbes, des entrelacs, des tresses, des reliefs proéminens, l'emploi comme sujets de décoration de figures humaines, de têtes de quadrupèdes, d'images d'oiseaux, de serpens contournés, de plantes et de fleurs, s'est continué pendant tout le moyen âge chrétien, et M. Vedel, auquel on doit un savant travail sur les antiquités de l'île de Bornholm, nous apprend qu'on rencontre encore pareil mode de décoration dans des ornemens en bois sculpté, fabriqués aujourd'hui dans certaines vallées de la Suède et de la Norvège. Toutefois, l'influence d'un goût nouveau modifia quelque peu ce système d'ornementation, et là où il persista, il n'affecte pas absolument le même type qu'il présentait à l'origine. Il en fut, au reste, de la décoration comme des idées religieuses qui l'avaient suggérée. Les vieilles croyances scandinaves vécurent sous forme de superstitions à côté des croyances chrétiennes qui les avaient dépossédées. On a recueilli en Norvège, en Suède et en Danemark, comme on l'a fait pour la

plupart des provinces de l'Allemagne, les vieilles traditions, les vieux contes populaires et l'on y reconnaît tout l'héritage du paganisme scandinave. Il semble que les contrées germaniques aient témoigné plus d'attachement encore que les contrées latines pour leurs vieilles superstitions païennes. Aussi la mythologie populaire est-elle en ces pays beaucoup plus curieuse et plus originale qu'elle ne l'est chez nous. Elle a fourni à l'illustre Jacques Grimm une partie des élémens du savant ouvrage qu'il a composé sur la mythologie allemande, *Deutsche Mythologie*, après avoir publié avec son frère Guillaume les plus curieuses traditions populaires de sa patrie (*Sagen und Mährchen*). Encore aujourd'hui, malgré l'influence du protestantisme, il règne chez les Allemands, même chez ceux qui ont une instruction distinguée, un fond de superstition datant du moyen âge et qui a complètement disparu chez nous. Avec de telles dispositions en quelque sorte natives, les Vikings ne pouvaient manquer de lutter énergiquement contre l'introduction de l'Évangile qui portait à leur société un coup mortel et que leur patriotisme devait détester. C'est cette haine qui poussa surtout les Normands dans leurs expéditions sur le continent à saccager les églises, à profaner les reliques, à massacrer les moines et les prêtres, à violer même les tombeaux et, selon M. Worsaae, on a conclu à tort de ces actes de violence que les populations du Nord étaient alors des barbares. Il a peut-être raison, car les haines religieuses ramènent facilement à la barbarie; elles réveillent au fond du cœur humain la férocité que trop souvent la civilisation a plutôt endormie que déracinée. Mais le savant danois n'a-t-il pas été trop loin dans la réhabilitation de ses ancêtres? Qu'y aurait-il d'étonnant que la vie menée par les Vikings, toujours en lutte avec les dangers d'une mer furieuse ou tourmentée, ait entretenu chez eux des habitudes sauvages dont on retrouve tant de vestiges au moyen âge chez les populations du nord de l'Europe? On dirait que l'âpreté du climat tendait à maintenir dans les mœurs une brutalité dont les populations méridionales se dépouillèrent rapidement, grâce à l'influence d'une vie plus douce. Les habitudes, on le sait, se sont policées en Angleterre, en Écosse et en Allemagne beaucoup plus tard que chez nous; et cette grossièreté, cette barbarie primitives, ce goût du sang répandu, d'orgies de boissons et d'exercices brutaux que rappellent les Sagas, que trahissent même quelques motifs de décorations préférés par les artistes du Nord, notamment les guirlandes de têtes humaines, les Anglo-Saxons et les Slaves en ont offert un tableau tout aussi repoussant. Mais, loin d'avoir été constamment inférieurs à ces deux grandes races qui devaient se répandre si fort au loin, l'une à l'orient l'autre à l'occident, et

constituer deux des plus grandes nations des temps modernes, les Scandinaves ont été à beaucoup d'égards leurs maîtres et leurs civilisateurs.

III.

L'histoire de l'occupation danoise dans les Iles britanniques, étudiée par M. Worsaae, nous montre que les Danois avaient si peu ramené la barbarie dans ces îles, qu'ils ont, au contraire, contribué à en développer la civilisation. Certes, ce n'étaient point des barbares ces Danois dont Alfred le Grand recherchait le concours, qui se faisaient une place dans le haut clergé et la vieille aristocratie de l'Angleterre. Leurs établissemens avaient précédé la conquête qu'ils devaient faire de ce pays, et peu à peu, grâce à leur supériorité, ils y avaient étendu leurs colonies et leur influence, déjà grande au temps du roi anglo-saxon Edgar. La famille royale qui régnait sur le sol d'Albion contracta plus d'une fois des alliances avec le sang danois. La population de l'Angleterre ne témoigna en bien des cantons aucune aversion pour les Danois, et c'est ainsi que le grand Canut put régner simultanément sur la terre des Scandinaves et sur celle des Anglo-Saxons, où il laissa un nom vénéré pour la justice et la sagesse avec laquelle il avait gouverné. Il arriva que les deux peuples commencèrent à se confondre, et le mélange serait devenu sans doute plus intime, si les fils de Canut avaient hérité des talens et du génie administratif de leur père. Mais les vieilles querelles, les divisions intestines se réveillèrent, et l'introduction du christianisme en Scandinavie, au lieu d'infuser aux Vikings une force nouvelle, ne fit qu'affaiblir leur énergie. Les Danois établis en Angleterre ne trouvèrent plus chez leurs frères de la Baltique l'appui sur lequel ils auraient dû compter. L'union se brisa, mais l'Angleterre n'en conserva pas moins sa population danoise qui, tout en se mêlant aux Anglo-Saxons, garda cependant quelque peu son caractère propre et en a laissé même à divers égards l'empreinte sur le génie anglais. Les Danois avaient fini par constituer une fraction considérable, sinon la partie tout à fait prépondérante de la population d'un certain nombre de grandes villes du nord de l'Angleterre. Divers cantons de cette île étaient habités par des hommes d'origine danoise ayant conservé leurs lois et leurs habitudes nationales. Le souvenir de la domination qu'ils avaient exercée leur faisait difficilement supporter l'autorité de princes qui n'appartenaient pas à leur race, et le pouvoir des rois anglo-saxons en fut singulièrement affaibli. Aussi semble-t-il que la conquête normande ait trouvé un puissant auxiliaire dans cet

élément danois demeuré en Angleterre. Les Danois d'Albion acceptèrent plus volontiers l'autorité de chefs qui s'enorgueillissaient de leur origine scandinave que celle de ces princes anglo-saxons qui n'étaient pour eux que des ennemis. M. Worsaae s'est attaché, dans le livre que j'ai mentionné plus haut, à montrer tout ce qui reste de traces de la présence des Scandinaves dans les Iles britanniques. Tandis qu'au nord et à l'est de l'Angleterre, les Danois avaient formé de nombreux établissemens, en Écosse, c'étaient les Norvégiens, souvent confondus avec eux, qui étaient venus coloniser. C'est à leur invasion qu'est dû surtout le refoulement dans les Highlands de la population indigène d'origine celtique; ils ont préparé de la sorte l'envahissement de la basse Écosse par la race anglo-saxonne. En Irlande, où ils avaient fondé maints établissemens, les Scandinaves ont eu une action analogue, car ils apportèrent un élément plus capable de s'assimiler aux Anglo-Saxons conquérans de l'île que les vieux Celtes de la verte Erin, d'un caractère si opposé à celui des races de souche germanique.

En général, ce qui frappe chez les Scandinaves au moyen âge, c'est le génie de domination dont ils font preuve. Car, il faut le remarquer, ces Normands, qui poursuivaient en tant de contrées leurs expéditions, et réussissaient souvent à s'y établir d'une manière permanente et solide, ne constituaient qu'une population peu nombreuse. Les trois royaumes que réunit Marguerite de Valdemar ne pouvaient nourrir au VIIIe, au IXe siècle, un chiffre d'habitans supérieur à celui qu'ils renferment aujourd'hui. Les ressources faisaient trop défaut dans ces pays septentrionaux, où la nature est fort pauvre pour permettre un accroissement notable de population.

Ces Vikings, qui s'élançaient au loin sur leurs navires, ne formaient après tout que de bien petites troupes, comparées à celles qu'auraient pu mettre sous les armes les pays qu'ils envahissaient. Les équipages qui débarquaient sur les côtes ne comprenaient vraisemblablement que quelques centaines de marins, et les plus larges flottes ne devaient guère comporter un effectif de plus d'un ou de deux milliers d'hommes. Mais les Normands suppléaient par l'habileté de leur conduite à l'infériorité de leurs forces. D'ordinaire, ils débarquaient dans de petites îles situées près de l'embouchure des fleuves, ou bien ils se rendaient promptement maîtres de certains promontoires qui formaient de petites péninsules. Ils se hâtaient de s'y fortifier, et si ces citadelles naturelles leur manquaient, ils profitaient des dispositions du terrain, de la direction de certains cours d'eau pour élever une barrière solide et difficile à franchir entre le canton où ils venaient s'établir et le reste du continent.

C'est ainsi que les Danois en avaient agi dans leur propre pays pour se mettre à couvert des attaques de leurs voisins du sud. Dans le Jutland, on connaît encore, sous le nom de *danevirk*, le grand fossé qu'ils avaient creusé pour séparer cette presqu'île de la région sise au sud et qui s'étendait en longeant l'Eider d'un côté au golfe que la Baltique forme à Eckenfoerd, de l'autre à la mer du Nord. Un seul passage était ménagé sur cette longue ligne défensive pour les voitures et les voyageurs.

Les Saxons, dont les Normands continuèrent les habitudes, semblent en avoir agi ainsi. On sait en effet qu'ils s'étaient aussi emparés de quelques points de notre littoral. L'étude des noms de lieux a permis à un éminent géographe, M. Auguste Longnon, de dresser la carte de l'occupation des différens peuples barbares sur notre sol, à la chute de l'empire romain, et lui a fait reconnaître la présence à cette époque, dans le Boulenois ou pays de Boulogne, d'une colonie saxonne, analogue à celle que les textes de l'époque franque nous montrent avoir existé dans le Bessin ou pays de Bayeux (1). C'est aux Saxons et aux Normands que remonte une fortification qui rappelle le danevirk et qu'on rencontre à l'ouest de ce dernier pays. Elle était formée d'un rempart dont on a retrouvé çà et là les pierres et d'un fossé dont on suit la trace près du promontoire de la Hague, dans le département de la Manche. Ce vieux retranchement est connu sous le nom de *Hague-Dike*. Il isolait le promontoire et formait, près la baie d'Omonville, une péninsule artificielle qui devint pour les envahisseurs une sorte de place d'armes. L'île de Noirmoutier servit aussi aux Normands de point de débarquement et de quartier-général pour leurs incursions dans la région qu'arrose la Loire. Sur le promontoire qui se détache au nord-est du canton que les Celtes de la Calédonie appelaient *Catuibh*, promontoire auquel on imposa pour ce motif le nom de *Kataness*, ce qui signifie le *nez de Catuibh* et d'où est dérivé le nom du comté de Caithness, les

(1) Il subsiste en effet dans cette région un certain nombre de noms de lieux d'origine germanique qu'il n'est point possible de faire remonter à des tribus saxonnes différentes de celles qui, au ve et vi^e siècle, envahirent l'Angleterre; tels sont, par exemple, les noms d'*Alincthun, Baincthun, Colincthun, Ferlincthun, Godincthun, Verlincthun, Wadenthun*, etc., dont on retrouve en Angleterre les homonymes à une légère différence d'orthographe près. La rareté des chartes de l'époque franque se rapportant au Boulenois ne permet sans doute pas de prouver l'antiquité de ces divers vocables, mais il est à noter que plusieurs apparaissent déjà dans des chartes du IXe siècle. C'est selon toute vraisemblance aussi à une colonie saxonne qu'on doit attribuer l'origine du nom de Verton, porté par un village du département du Pas-de-Calais, voisin de Montreuil-sur-Mer, et mentionné dès le VIIIe siècle. Divers indices tendent à faire croire que le Vimeu (pays de Saint-Valery-sur-Somme) et le pays de Caux avaient aussi reçu des colonies saxonnes.

Norvégiens s'étaient de bonne heure assuré une place d'armes tout à fait du même genre. Ils s'y rendaient soit des Shetland et des Orcades, soit directement de la Norvège, sans se laisser arrêter par ces courans furieux et toujours bouillonnans qu'offrent le Röst entre les deux archipels et un peu plus au sud le Pentland Firth, que redoutent encore aujourd'hui des bâtimens autrement solides que ne pouvaient l'être les embarcations des Normands. C'est de cette presqu'île de Kataness que les Scandinaves s'avancèrent dans l'Écosse occidentale et jusqu'en Irlande, dont ils se rendirent en partie maîtres. Le nom de *Sutherland*, qu'a conservé l'un des comtés les plus septentrionaux de l'Écosse, est une dénomination toute d'origine norvégienne, car cette région des Highlands était pour les envahisseurs venus du nord un *pays du sud* (*Sudrland*), comme le mot l'indique. M. Worsaae a relevé dans cette partie de l'Écosse une multitude d'appellations géographiques qui sont empruntées à l'idiome norvégien. Des traces nombreuses se trouvent pareillement dans l'île de Man, qui fut longtemps au pouvoir de ces mêmes conquérans. Dans la Frise occidentale, les Normands s'étaient également assuré un territoire où leurs débarquemens s'opéraient sans obstacle et d'où, au temps de Louis le Débonnaire, ils poussaient en remontant le Rhin leurs irruptions jusque dans la région qu'arrosent la Meuse et la Moselle. Le système adopté par les Anglo-Saxons pour soumettre l'Irlande était à peu près celui qu'avaient suivi avant eux les Danois dont les établissemens furent une première brèche à l'indépendance de la verte Erin. Les Anglais s'assurèrent du canton qui environne Dublin et dont les Danois avaient jadis fait un de leurs quartiers-généraux (1). Ils l'environnèrent d'une puissante palissade qui lui valut le nom de *Pale* par lequel il fut longtemps désigné. Ce retranchement ne cessa de mettre les conquérans à l'abri des attaques des indigènes jusqu'au temps d'Henri VIII, qui parvint enfin à abattre l'autonomie des comtés de l'intérieur de l'île. Un semblable mode de conquêtes, qui prenait son point d'appui sur une occupation d'abord fort limitée (2), était tout à fait dans le génie d'un peuple de marchands. Les envahisseurs procédaient lentement, ils ne visaient pas à des conquêtes rapides, à des exploits de nature à frapper les imaginations. Assurés d'un point sur le rivage, ils entraient en relations de commerce avec les indigènes ; ils étendaient graduellement leurs approvisionnemens et leur emmagasinage, et agrandissaient à la longue le

(1) Dublin, autrefois Dyvelin, Waterford, Limerick, étaient au IXe siècle les capitales des petits états norvégiens.

(2) Le nom de *Pale* fut étendu dans l'usage à tout le territoire occupé par les Anglais, à savoir une partie du Leinster et du Munster.

rayon de leur colonie, en consolidant le point fortifié qui en était le centre. Telle paraît avoir été, dès une haute antiquité, la façon d'agir des Phéniciens. Ce peuple de marchands allait fonder des factoreries dans des îles voisines du littoral de la Méditerranée, sur des promontoires de l'Afrique et de l'Espagne, qui devenaient autant de centres d'une conquête dirigée à l'intérieur. Ils choisirent pour ces premiers établissemens des points naturellement fortifiés dont ils augmentaient les défenses; ces points leur fournissaient des endroits faciles de débarquement et un entrepôt pour les marchandises qu'ils offraient comme objets d'échange aux indigènes et pour le butin dont ils s'emparaient sur les tribus dont ils avaient à repousser l'hostilité.

Ainsi prit naissance l'antique colonie de Gadès; telle a été aussi l'origine de Carthage; les Grecs, lors de leurs premiers établissemens en Sicile et en Italie, paraissent avoir procédé de la même manière. Cumes, juché comme un nid d'aigle sur un petit promontoire, leur fournit sur la côte occidentale de l'Ausonie un premier repaire presque imprenable, et la tradition disait que Diomède et ses compagnons s'étaient établis pour dominer le littoral de l'Adriatique dans les petites îles Tremiti. De nos jours, nous voyons à Gibraltar une occupation de la même nature protéger le commerce régulier ou interlope des Anglais dans la péninsule et continuer la politique coloniale qu'avaient, il y a plus de deux mille cinq cents ans, inaugurée dans les mêmes parages leurs devanciers les Phéniciens. Il importe d'insister sur ce fait qui prouve que chez les anciens Normands le génie du commerce, d'un commerce, il est vrai, qui sentait plus les habitudes du forban que la bonne foi d'honnêtes trafiquans, s'associa à l'esprit d'aventures. Tous deux se développèrent de conserve en diverses contrées. Dans les Iles britanniques, par exemple, ainsi que je l'ai noté plus haut, les marchands danois ouvrirent la voie aux conquérans. Il semble que les choses se soient ainsi passées à l'est de l'Europe, en Russie, et que des associations de marchands scandinaves, de véritables hanses normandes, aient apporté dans le nord de ce vaste empire, au pays de Novgorod et de Pskof, le premier foyer de la civilisation. Les Varègues, comme on appelait ces colons scandinaves, trafiquaient déjà depuis longtemps avec les tribus finnoises et les populations slaves de la Russie, quand ils fondèrent dans cette contrée des établissemens permanens. Ces marchands normands qui, du golfe de Finlande, s'avancèrent jusqu'aux sources du Volga et de la Duna, se constituaient en associations auxquelles s'attacha en certains lieux le nom de *Rosslagen* et qui furent le noyau de petits états dont l'influence a été très marquée sur la civilisation moscovite.

Là encore, on constate le génie de domination des Scandinaves qui, venus en petit nombre, s'imposent comme maîtres et recrutent pour se défendre contre la population du pays des indigènes qu'ils retiennent à leur service et dont ils réussissent à se faire obéir. Ce fut, comme on sait, la façon dont procédèrent les Carthaginois, qui soumirent avec des armées mercenaires un territoire étendu en Afrique et en Espagne. Les Anglais n'ont pas agi autrement dans l'Inde, où ils ont déployé le même génie de domination qui est un des traits caractéristiques de leur race. Les Varègues de la Russie prirent à leur solde un grand nombre de Slaves et de transfuges des pays finnois, et la présence parmi eux de ces auxiliaires indigènes est la raison pour laquelle on a parfois contesté aux Varègues leur origine scandinave. D'autre part, on ne saurait expliquer les expéditions victorieuses des Normands en France au VIIIe et au IXe siècle, sans admettre qu'ils recoururent aussi à l'assistance des hommes du pays. Une poignée de braves, quelque déterminés qu'ils eussent été, n'auraient pu suffire pour envahir des cantons fort éloignés de la mer et se rendre maîtres de cités importantes. Des témoignages contemporains autorisent à supposer que les Normands s'attachèrent bon nombre d'habitans qu'attirait l'appât du butin et qui grossirent l'armée dévastatrice. Plus les Normands pénétrèrent dans l'intérieur de l'Europe occidentale, plus ils durent recourir à la complicité de ces transfuges. Mais ce ne fut pas toujours à la tête d'armées ainsi raccolées qu'ils poussèrent au sud leurs invasions ; leur audace fit plus d'une fois toute leur force, et là où il ne s'agissait que de razzias sur la côte, l'équipage de leur flotte suffisait pour les effectuer. Ils avaient entendu vanter les richesses et la magnificence de cette Rome dont le nom, dès l'antiquité, parvint jusqu'aux extrémités du monde barbare. Si l'on en croit une tradition qu'on trouve consignée chez les historiens du Nord, un des chefs vikings le plus renommés, Hasting, mit à la voile avec cent bateaux et s'avança jusque sur les côtes méridionales de l'Espagne et au littoral de la Mauritanie, où aucun Normand ne s'était montré avant lui. Ainsi entré dans la Méditerranée, il ravagea les îles Baléares, puis se dirigea avec sa flotte vers la côte d'Italie, ne sachant guère qu'imparfaitement sa route et allant quelque peu à la découverte. Il atterrit près d'un port qu'il crut être Rome, à l'aspect des murs élevés flanqués de tours qui environnaient la ville. En réalité, Hasting et ses compagnons n'étaient arrivés qu'à l'embouchure de la Magra, au havre de Luna. Leur débarquement inopiné surprit les habitans pendant qu'ils célébraient dans l'église la fête de Noël. Mais Hasting, toujours au dire de la même tradition, fit avertir l'évêque et le comte qu'il venait simplement dans ce port réparer les avaries de ses navires, et afin d'enlever toute défiance à la

population, il manifesta l'intention d'embrasser la religion de ce Christ dont on célébrait alors la fête. L'évêque et le comte furent dupes de la ruse et s'empressèrent de fournir aux Normands les vivres et les objets dont ils avaient besoin. Hasting se fit baptiser, puis il feignit une maladie grave. Le camp que les Normands débarqués avaient établi près de Luna ne tarda pas à retentir des cris de désespoir que leur arrachait la mort imminente de leur chef, et Hasting, qui semblait au moment d'expirer, témoigna l'intention de léguer à l'église du lieu le riche butin qu'il traînait avec lui, à condition de recevoir la sépulture dans un cloître de Luna. Enfin les lamentations et les hurlemens des Normands annoncèrent l'événement prévu, et la troupe des aventuriers suivit les prétendus restes de son chef quand on les transporta à l'église de la ville où devaient avoir lieu les funérailles; mais au moment où Hasting allait être déposé dans la tombe, voilà qu'il se ranime et se dresse dans son cercueil; il saisit une épée placée dans le cercueil et s'élance sur l'évêque qui officiait. C'était un signal convenu parmi les Normands, et, tirant de dessous leurs vêtemens les armes qu'ils tenaient cachées, ils massacrèrent tout ce qui était dans l'église et firent irruption dans la ville, qu'ils pillèrent, puis coururent à leurs embarcations chargés de leur butin et emmenant les plus belles femmes et les jeunes hommes capables de combattre ou de ramer. Ce beau coup fait, la flottille appareilla et reprit la route du nord.

Si le récit n'est qu'un pur roman, il nous a du moins gardé le souvenir des premières expéditions que les Normands tentèrent dans la Méditerranée, et la perfidie ici prêtée à Hasting et à ses gens est la preuve de l'impression que produisaient sur les populations les stratagèmes auxquels recouraient les hardis aventuriers.

Bien des faits authentiques prouvent que la ruse rapportée dans ce récit n'avait rien que de conforme à l'esprit des Normands. Guillaume le Conquérant ne se montra pas plus loyal que Hasting, et les premiers colons anglais, en certaines contrées lointaines, ont usé à l'égard des indigènes d'une pareille mauvaise foi. Si l'épisode de Luna est controuvé, on sait au moins par les annales de Saint-Bertin, que confirment d'autres témoignages quasi contemporains, qu'en 859 une troupe de Normands eut la hardiesse de passer le détroit de Cadix et de s'avancer dans la Méditerranée jusqu'aux bouches du Rhône. Ils ravagèrent là quelques villes et quelques monastères et occupèrent la Camargue, île fort appropriée à l'établissement de ces refuges dont j'ai parlé plus haut. L'année suivante, les Normands remontèrent le fleuve jusqu'à Valence; ils dévastèrent Nîmes et Arles, puis revinrent chargés de butin à leur

camp de la Camargue, pour diriger de là une incursion sur les côtes de l'Italie, où ils ravagèrent et pillèrent Pise et d'autres villes. Voilà comment les Normands apprirent le chemin de la Méditerranée, et ils s'en souvenaient quand, près de deux siècles plus tard, les descendans de quelques-uns de ces chefs scandinaves auxquels la faiblesse des Francs avait concédé des terres en Neustrie vinrent en certains cantons de l'Italie chercher l'emploi de leur bravoure et satisfaire leurs désirs de faire fortune. C'étaient les Varègues du sud, les Varangiens, comme on les appelait, et dont les bandes servaient depuis près d'un demi-siècle les empereurs de Byzance, toujours en quête de mercenaires pour grossir leurs armées. Ces Varangiens de l'empire d'Orient se confondaient souvent pour les Grecs avec les Slaves, auxquels, comme on l'a vu tout à l'heure, les Varègues de Novgorod s'étaient mêlés. Ils fournirent à Constantinople, pendant vingt-cinq ans, au commencement du xe siècle, un corps auxiliaire qui s'était acquis un grand renom dans l'armée grecque. Les chroniqueurs byzantins vantent fort le courage et l'esprit militaire de ces Varangiens, autrement dits de ces Normands qui gardaient leur vieille armure nationale, en Russie comme à Constantinople, en Neustrie comme en Italie, et dont la taille élevée étonnait les Arabes, qui les comparaient à des palmiers. Vêtus de la cotte de mailles, coiffés du casque pointu qui se voit sur la tapisserie de Bayeux, ils combattaient à pied la lance au poing, avec cette solidité, ce sang-froid qu'on admira encore dans ce siècle chez les highlanders de l'armée britannique, c'est-à-dire précisément chez des soldats recrutés dans une partie de l'Écosse toute pénétrée de sang scandinave. Aussi quand, en l'année 1030, Michel IV le Paphlagonien se décida à entreprendre une expédition contre la Sicile pour l'arracher à la domination musulmane et réunit des forces considérables, s'empressa-t-il de tirer de l'Asie où ils combattaient pour lui, ces mercenaires varangiens qui promettaient d'être les meilleurs soldats du corps d'expédition. Il les envoya dans la Pouille, puis en Sicile (1). Son habile général, George Maniak, qui s'était signalé dans le gouvernement des villes de l'Euphrate, par la prise d'Edesse et la guerre contre les Sarrasins d'Asie, fit appel au concours d'un des chefs de ces bandes scandinaves, Girgir, que la Saga donne pour inséparable compagnon au prince norvégien Harald. Ce n'était pas en Orient seulement que se rencontraient ces mercenaires. Tandis que les Varangiens étaient arrivés par les contrées slaves à Constantinople, d'autres Normands

(1) Un savant russe, M. V. Vasilievsky, a publié, sur les Varègues de Constantinople, un intéressant mémoire où il a réuni tout ce qu'on sait de leur histoire.

sortis de la Neustrie s'étaient rendus en Italie, où ils avaient réussi à acquérir près des petits princes du pays du crédit et de l'importance. L'un d'eux, Gaimar, prince de Salerne, les avait particulièrement bien accueillis. Peut-être commençait-il à en avoir assez et il leur conseilla d'accepter les offres que leur fit Maniak de servir avec lui contre les Sarrasins de Sicile, moyennant un gros salaire. Parmi eux se trouvaient deux des plus jeunes fils d'un seigneur normand du Cotentin, Tancrède de Hauteville, et qui, en leur qualité de cadets d'une famille nombreuse, — elle comptait douze garçons, — étaient allés chercher au loin fortune. C'étaient le fameux Robert Guiscard et son frère Roger, que devaient rejoindre par la suite leurs trois aînés, Guillaume Bras-de-Fer, Drogon et Humfroy. Ces deux Normands étaient à la tête de trois cents de leurs compatriotes. Toute cette troupe unie à un certain nombre de Lombards passa au service des Grecs, et telle a été, comme on sait, l'origine de la domination normande dans la Pouille et en Sicile. Cet événement, qui occupe une grande place dans l'histoire du XIe siècle, est une des preuves les plus frappantes du génie dominateur de la vieille race scandinave. A force d'adresse, de persévérance et de sang-froid, les Normands réussissaient à imposer leur autorité à ceux auxquels ils n'avaient d'abord demandé qu'un salaire ou qu'un asile.

L'esprit de domination et l'instinct colonisateur persistèrent longtemps chez eux après qu'ils eurent perdu par leur entière conversion au christianisme et leur contact répété avec les nations méridionales ce qu'il y avait de plus original et de plus vigoureux dans leur ancienne organisation. Peu à peu les peuples sur lesquels elle avait pris pendant un temps un si puissant ascendant refoulèrent dans son berceau primitif cette race des rois de la mer. Si, en maintes contrées visitées par les Vikings, les traces de leur présence subsistent dans les traits physiques et moraux des habitans, dans les noms de lieux, dans divers usages et jusque dans la forme de certains engins ou ustensiles, dans l'idiome local et dans plusieurs institutions, l'influence politique et sociale des nations scandinaves sur l'Europe n'en a pas moins complètement disparu. C'est que la grandeur et la puissance de certains peuples ont été étroitement liées aux conditions au milieu desquelles cette grandeur et cette puissance avaient pris naissance. Quand le progrès de la civilisation a amené l'affaiblissement ou la ruine d'un ordre particulier d'institutions et de croyances et l'abandon des mœurs correspondantes, les peuples chez lesquels elles avaient acquis leur plus haut degré de force et d'éclat tombent rapidement, et ce progrès de la civilisation ne devient pour eux qu'une cause d'infériorité et de

décadence. Les choses se sont ainsi passées dans l'antiquité pour les Égyptiens. La civilisation grecque, au lieu de donner un élan et une vigueur nouvelle aux peuples sur lesquels avaient régné les Pharaons, a préparé leur abaissement, et la conquête arabe consomma leur ruine. La civilisation chrétienne des nations latines a exercé une influence aussi fatale sur la société arabe, dont l'apogée, comme celui des Vikings, répond au moment où elle luttait avec le plus d'énergie contre l'introduction du christianisme. De nos jours, ne voyons-nous pas les Turcs, dont la puissance mit en péril toute l'Europe méridionale, qui surent opposer aux armées chrétiennes des armées à bien des égards mieux organisées, qui courbèrent sous leur joug les descendans de ces Grecs auxquels ils semblaient quelques siècles auparavant si inférieurs par l'intelligence et par les mœurs, perdre province par province leur empire d'Europe et s'apprêter à rentrer dans la contrée qui fut le berceau de leur race? On dirait que la civilisation chrétienne n'a été pour les Ottomans qu'un principe de mort qui a gangrené peu à peu leur organisation vigoureuse et toute militaire. Mais bien longtemps après que ce peuple turc aura été refoulé en Asie, il subsistera en Europe des vestiges de sa présence qui fourniront la preuve que l'état par lui fondé avait eu sa prospérité et son éclat. Ce qui arrivera pour le Turc s'est passé pour les Vikings. Quand l'invasion des mœurs et des croyances chrétiennes se fut étendue à toute la Scandinavie, la vieille civilisation de ces rois des mers s'ensevelit, pour ainsi dire, avec ceux qui la représentaient, et les esprits curieux l'exhument aujourd'hui et retrouvent partout les traces d'une puissance et d'une société dont les modernes avaient quelque peu méconnu le caractère. Les érudits qui se sont occupés de l'histoire des religions ont montré que, lorsqu'un culte fait place à un autre culte, généralement apporté du dehors, les prêtres de la religion nouvelle représentent comme des démons et de mauvais génies les divinités qu'ils ont renversées et anathématisent comme sorciers et magiciens ceux qui persistent à les honorer. Il en est un peu de même pour les vieilles civilisations que viennent remplacer des civilisations plus jeunes et plus souples. Ceux qui y avaient appartenu sont dépeints par les propagateurs des formes sociales nouvelles comme des méchans, des gens grossiers et ignorans, et on leur refuse souvent les justes éloges auxquels donnaient droit les progrès qu'ils avaient déjà accomplis.

ALFRED MAURY.

LA

MORALE CONTEMPORAINE

II[1].

LE POSITIVISME FRANÇAIS ET LA MORALE INDÉPENDANTE.

I. E. Littré, *la Science au point de vue philosophique.* — II. H. Taine, *les Philosophes classiques en France.* — *L'Intelligence.* — III. E. Vacherot, *Essais de philosophie critique.* — *La Métaphysique et la Science.*

La morale de l'évolution ne procède pas seulement de l'école utilitaire anglaise ; elle se rattache non moins intimement à l'école positiviste française, dont elle reproduit l'esprit et les tendances. Ne s'étonner de rien, ne s'indigner de rien, tout comprendre ; puis, quand on a compris, mettre à profit l'intelligence des lois pour gouverner les phénomènes, se prémunir contre le retour des actes nuisibles comme on se prémunit contre le feu et l'eau, assurer au contraire le retour des actions utiles comme on prépare celui des moissons qui nourriront l'humanité ; réaliser d'abord les principes pour obtenir les conséquences, et, si les effets ne répondent pas à l'attente, ne pas accuser les effets eux-mêmes, — choses ou hommes, — mais s'en prendre aux causes et les modifier ; rejeter ainsi le *bien* immuable des philosophes, se contenter du vrai, comme les

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

savans, et se persuader que le grand *mal* est l'erreur ou l'ignorance; atteindre l'utile à l'aide du vrai et en profiter, jouir en même temps du beau dans l'ordre des mœurs comme dans l'ordre des formes visibles; se détourner de la laideur et se mettre à l'abri de la brutalité ou de la férocité, sans haine comme sans colère; se redire que chaque être est ce qu'il peut être, que le tigre est, selon les expressions d'un positiviste français, « un estomac qui a besoin de beaucoup de chair, » l'ivrogne « un estomac qui a besoin d'alcool, » le criminel « un cerveau qui s'injecte de sang ; » en face de tout, garder le calme de la science positive, qui constate les phénomènes sans les injurier, qui les classe sans les condamner, qui ne connaît point en mathématiques « de nombres fastes ou néfastes, » en astronomie d'astres amis ou d'astres ennemis, en météorologie de cieux clémens ou de cieux irrités; enfin puiser sa force pratique dans ce calme même de la pensée qui n'est pas de l'indifférence, et se rappeler que, si le savant observe, compare, expérimente, ce n'est pas seulement pour *savoir*, mais pour *pouvoir*, — telle est l'attitude que, selon les positivistes français comme selon les partisans anglais de l'évolution, l'homme doit garder en face de la nature et en face de l'humanité même s'il veut connaître et mettre à profit la réalité au lieu de poursuivre les fantômes d'une métaphysique abstraite ou d'une mysticité aveugle. Il n'y a plus pour la science moderne et pour la morale elle-même d'autre absolu que cette Nécessité, maîtresse de l'univers, dont parle Platon dans le mythe de *la République :* souveraine inflexible des volontés comme des sphères, elle tourne éternellement au sein de l'espace son fuseau immense, dont les cercles sont les orbites des astres et dont les clous d'or sont les étoiles. De nos jours, elle n'a fait qu'ajouter à tous ses noms un nom nouveau : elle s'appelle Évolution.

I.

Selon le positivisme français comme selon le positivisme anglais, la morale n'est autre chose que la science des moyens propres à transformer fatalement l'égoïsme en altruisme pour le plus grand bonheur de la société et de l'individu même. L'école anglaise, qui ne partage pas la défiance du positivisme français à l'égard de la psychologie, s'est attachée surtout à montrer l'évolution psychologique de nos sentimens, d'abord égoïstes, puis altruistes, sous l'influence du milieu social, des lois sociales, de l'éducation sociale (1). L'école française, s'attachant de préférence à la physiologie, montre

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

avec une précision supérieure les origines mêmes de l'altruisme dans notre organisation physique. M. Littré est ici le vrai prédécesseur de M. Spencer. Selon notre illustre savant, les sentimens égoïstes et altruistes, d'où dérive toute la morale, ne sont que la transformation des deux tendances essentielles à tout être vivant. Pour trouver les origines organiques des phénomènes moraux, dit-il avec profondeur, « il faut aller jusqu'à la trame de la substance vivante, en tant qu'elle s'entretient par la nutrition et se perpétue par la génération... Cette substance vivante a des besoins; s'ils ne sont pas satisfaits, elle périt soit comme individu, soit comme espèce (1). » Quels sont donc les besoins primitifs et irréductibles de la substance vivante? Il y en a deux. Il faut d'abord que la substance vivante se conserve, et pour cela qu'elle se renouvelle en empruntant au dehors des élémens nutritifs. Ce premier besoin est l'origine de l'égoïsme; qu'est-ce en effet que l'amour de soi, sinon l'instinct de la conservation, qui n'est lui-même en dernière analyse que l'instinct de la nutrition? Compliquez cet instinct, et vous aurez l'amour-propre, l'intérêt personnel, la recherche des moyens de conserver la santé et la vie, le désir de la puissance, le désir de la possession, toutes les formes de l'amour de soi. Mais la substance vivante ne doit pas seulement subsister comme individu; il faut encore qu'elle subsiste « comme espèce. » Ce qui lui assure cette durée, cette extension dans l'espace et dans le temps, c'est un nouvel instinct non moins inhérent que l'autre à notre organisme. « La nécessité d'aimer est imposée fondamentalement par l'union des sexes pour que la substance vivante subsiste comme espèce... A mesure que l'enfant se développe, son organisation, tant viscérale que cérébrale, disposée conformément à la sexualité, le prépare peu à peu à la vie altruiste. » Celle-ci n'est qu'une vie d'expansion due, en dernière analyse, au besoin d'engendrer. Comme Schopenhauer, M. Littré tend à voir dans tous les amours des métamorphoses plus ou moins méconnaissables de l'instinct sexuel (2).

Reste à savoir comment ces besoins de nutrition et de génération, tout physiologiques à l'origine, se transforment en besoins

(1) Voyez la *Revue de philosophie positive*, janvier 1870.

(2) « L'instinct sexuel, dit un disciple de M. Littré, retentit jusque dans les affections de la famille... On a remarqué la prédilection fréquente de la mère pour le fils, du père pour la fille. (Voyez *le Père Goriot* de Balzac.) L'affection fraternelle croise volontiers les sexes et se montre ordinairement plus vive, parfois violente, du frère à la sœur ou de la sœur au frère. L'amitié entre les adolescens offre tous les traits de l'amour : *His amor unus erat*, dit Virgile en parlant de Nisus et d'Euryale... Cette tendresse de l'amitié était fréquente chez les anciens. Le vice même qui la dégrada témoigne de sa nature profonde. » (Lucien Arréat, *Revue de philosophie positive*, mars-avril 1879.)

moraux. M. Littré dit à ce sujet : « Le procédé qui produit les phénomènes moraux est analogue à celui qui produit les phénomènes intellectuels : des deux parts il y a un apport sur lequel le cerveau travaille. Cet apport est l'œuvre des faits externes pour les phénomènes intellectuels ou *idées*; il est l'œuvre des sensations internes pour les phénomènes moraux ou *sentimens*. Dans les deux cas, le cerveau est organe élaborateur, non créateur. » Il est aisé de comprendre en effet que l'égoïsme se diversifie, s'étend, s'élève, à mesure que se diversifie et se complique la substance vivante elle-même; comme cette substance, dans le cerveau, arrive à penser et à vouloir, le besoin de nutrition finit par entraîner le besoin d'exercer les facultés intellectuelles ou morales et d'alimenter leurs organes. De même, le besoin d'engendrer et de produire, de donner à autrui, peut, par une série d'évolutions, devenir sociabilité, patriotisme, philanthropie universelle. La lutte qui s'établit entre les deux ordres de besoins et de sentimens constitue la vie morale. Pourquoi l'altruisme, dans cette lutte, doit-il finir par l'emporter de plus en plus au sein de l'humanité? La biologie nous fournit elle-même la réponse. En effet, elle considère comme inférieur ce qui est plus simple ou primordial, — telles sont les fonctions de nutrition, — comme supérieur ce qui est plus compliqué et plus développé, — telles sont les fonctions de reproduction; l'altruisme répond donc à un degré supérieur de l'évolution humaine. Aussi ira-t-il dominant de plus en plus : « La notion de l'humanité, se dégageant, resserre l'égoïsme et dilate l'altruisme. » Le terme auquel tend l'histoire est l'universelle fraternité, qui n'est pourtant encore que le développement de la tendance essentielle à toute substance vivante : se conserver et s'accroître comme individu et comme espèce. Sous sa forme consciente, l'altruisme devient la sympathie, la bienveillance, la bienfaisance; mais il se ramène toujours à l'instinct de développement et de génération qui est essentiel aux êtres vivans. « Quand la sympathie, a-t-on dit, est capable de nous porter au sacrifice, quand elle se montre vive et ardente comme en quelques belles âmes, c'est qu'il y entre un effluve de ce sentiment puissant qui est l'amour... L'idée sociale la plus large où il pénètre a été nommée *fraternité* (1). »

Outre les sentimens égoïstes et altruistes, l'école positiviste reconnaît d'ordinaire une troisième classe, « celle des sentimens désintéressés, s'appliquant à de pures idées, et qui sont l'amour du vrai, du beau et du juste (2). » Ce passage de l'animalité à une

(1) Lucien Arréat, *ibid.*
(2) *Ibid.*

existence supérieure et vraiment humaine ne paraît pas possible sans l'action originale de l'élément intellectuel. De là la théorie curieuse par laquelle M. Littré couronne sa morale et où il s'oppose à l'utilitarisme anglais : « Il y a, objecte-t-il à l'école anglaise, des utilités de bien public qui ne sont ni justes ni injustes; comment alors distinguera-t-on celles qui ont le caractère de la justice, puisque être utile au bien public appartient à d'autres choses qu'aux choses justes (1)? Le juste est de l'ordre intellectuel, de la nature du vrai, et il est aussi distinct de l'utile que le vrai l'est lui-même. » On sait quel est, selon le savant philosophe, le fondement dernier de la justice. D'après l'histoire, l'idée primordiale du juste n'est autre que celle de compensation, de dédommagement, d'indemnité, conséquemment d'égalité à établir ou à rétablir entre les personnes. D'après l'analyse psychologique, cette idée elle-même se ramène à la notion d'identité; ce qui a donné naissance à la justice, c'est ce fait « que nous reconnaissons instinctivement la ressemblance ou la différence de deux objets. A égale A ou A diffère de B, tel est le dernier terme auquel tous nos raisonnemens aboutissent comme futur point de départ. Cette intuition est irréductible; on ne peut pas la dissoudre, l'analyser en d'autres élémens; c'est une des bases de notre système psychique ou logique. » On pourrait traduire l'idée de M. Littré en disant que l'identité, l'égalité est une sorte de catégorie de la pensée qui, devenant une catégorie de l'action, prend le nom de juste. Ce n'est pas sans raison qu'on a toujours représenté la justice avec une balance à la main. « Au fond, la justice a le même principe que la science; seulement celle-ci est restée dans le domaine objectif, tandis que l'autre est entrée dans le domaine des actes moraux. Quand nous obéissons à la justice, nous obéissons à des convictions très semblables à celles que nous impose la vue d'une vérité. Des deux côtés, l'assentiment est commandé : ici il s'appelle démonstration, là il s'appelle devoir. » Le devoir est donc, pour M. Littré, une inclination intellectuelle; par elle, aux inclinations sensibles de l'égoïsme ou de l'altruisme s'ajoute ce caractère impératif qui est le propre de la vérité logique. Ainsi s'achève la morale positiviste : partie de la physiologie, elle aboutit à la logique; la nécessité physique de la nutrition et de la génération est au commencement, la nécessité rationnelle de la démonstration est à la fin. L'histoire confirme ces

(1) Un utilitaire pourrait répondre et avec raison, qu'il y a deux sortes d'utilités sociales : 1° les conditions générales sans lesquelles la société ne peut pas subsister et qu'on ne peut enfreindre sans la mettre en péril; leur ensemble répond à la justice proprement dite; 2° certaines conditions particulières sans lesquelles la société pourrait subsister, mais dont la réalisation est un surplus de bien-être physique ou moral; c'est l'utilité proprement dite.

vues : « De même qu'au sein de la période industrielle avait apparu la période morale, de même au sein de la période morale apparaît la période intellectuelle ; celle-ci, en comparaison des deux autres, n'a qu'un passé fort court, mais en revanche un immense avenir lui est ouvert ; la science, — car c'est d'elle qu'il s'agit, — renouvelle d'une main le domaine industriel, de l'autre porte la lumière dans le domaine moral. Telle est la constitution de l'esprit humain que le vrai en est le point culminant ; le vrai, qui ensuite sert à tout (1). » Le témoignage de l'histoire, à son tour, est corroboré par la physiologie cérébrale. Celle-ci, en effet, établit non-seulement que les facultés égoïstes et les facultés altruistes ont un même siège dans le cerveau, mais encore que les facultés intellectuelles résident dans le même lieu anatomique que ces deux groupes. Il en résulte que le développement même de l'égoïsme bien entendu, en perfectionnant le cerveau, perfectionne le siège des facultés altruistes, qui à leur tour entraînent le perfectionnement des facultés intellectuelles. Inversement, les vérités de l'ordre intellectuel, grâce à la connexion anatomique des cellules cérébrales, influent toujours sur les facultés affectives, soit que les cellules intellectuelles et les cellules affectives soient simplement voisines dans le cerveau, soit que les mêmes cellules deviennent intellectuelles ou affectives selon leur mode de vibration. Ainsi se produit un cercle perpétuel d'actions et de réactions entre l'intellectuel et le moral (2).

De cette théorie à la fois naturaliste et intellectualiste on peut rapprocher celle d'un philosophe qui, sans appartenir au positivisme considéré comme école, en est cependant voisin par les tendances de son esprit, M. Taine. Quoique ce dernier n'ait fait que donner sur la morale quelques brefs aperçus, il nous semble qu'on peut construire sa théorie de la façon suivante. Pour lui comme pour M. Littré, tout se ramène à des faits et à des nécessités. La vertu et le vice sont « des produits naturels comme le sucre et le vitriol ; » la morale montre comment ces produits sont engendrés, soit par la nature, soit par les hommes ; par cela même qu'elle nous enseigne les lois de leur composition, elle nous met à même de les produire ou de les modifier à volonté avec l'intérêt social pour but. Qu'est-ce donc qu'un *bien ?* Comment se classent et se produisent les différens *biens ?* Pour le savoir, consultons l'expérience et la logique. La nutrition est dans une plante un fait principal, dominateur, dont beaucoup d'autres ne sont que la préparation ou la suite. On peut donc dire que la plante *tend* à se nourrir, que la nutrition est pour elle une *fin*, un *bien*. « Généralisez ; le groupe

(1) *La Science au point de vue philosophique*, p. 491.
(2) *Ibid.*, p. 340.

de faits principaux qui constitue un être est le bien de cet être. Voilà la définition du bien (1). » Maintenant considérons l'homme. Être intelligent et, pourrait-on dire, animal logicien, l'homme est capable de concevoir le bien en général, de juger ce qui est bon pour tous, non pas seulement pour lui. Or les jugemens engendrent des sentimens qui leur répondent, et les sentimens engendrent des actions. Les sentimens moraux ont donc leur cause dans certaines manières de juger, dans un « point de vue » de l'esprit : « la conscience n'est qu'une manière de regarder. » Ce qui la caractérise, c'est la généralité de son point de vue, c'est, pour ainsi dire, l'étendue de son horizon. « Regardez un bien en général et, par exemple, prononcez ce jugement universel que la mort est un mal : » voilà le point de vue de la conscience. — M. Littré ajouterait que, pour prononcer ce jugement, il faut reconnaître l'identité d'un homme avec un autre, du mal de la mort chez l'un avec le mal de la mort chez l'autre. C'est ainsi qu'on arrive à formuler la maxime générale. Qu'un homme agisse sous la domination de cette formule, il agira selon la conscience ou, si vous aimez mieux, selon la raison. « Si cette maxime, dit M. Taine, vous jette à l'eau pour sauver un homme, vous êtes vertueux. »

Maintenant, comment classons-nous les biens à différens degrés, de manière à en former une échelle ? En considérant leur généralité. Par la même raison et de la même manière, nous classons les jugemens des hommes sur le bien et les sentimens qui y correspondent. « Ces sentimens, étant produits par les jugemens, ont les propriétés des jugemens producteurs. Or le jugement universel surpasse en *grandeur* le jugement particulier ; donc le sentiment et le motif produits par le jugement universel surpasseront en grandeur le sentiment et le motif produits par le jugement particulier. Donc le sentiment et le motif vertueux surpasseront en grandeur le sentiment et le motif intéressés ou affectueux. C'est ce que l'expérience confirme, puisque nous jugeons le motif vertueux supérieur en dignité et en beauté, impératif, sacré. A ce titre, nous appelons ses impulsions des prescriptions ou devoirs. » L'évolution morale dans l'individu et la société consiste probablement, pour M. Taine comme pour M. Littré, dans la prédominance croissante des sentimens altruistes sur les sentimens égoïstes et des jugemens généraux, universels, désintéressés, sur les jugemens particuliers, individuels, intéressés.

C'est du positivisme que procède en partie l'école de la « morale indépendante, » qui, quoique formée de philosophes d'ordre secon-

(1) *Les Philosophes français au XIXe siècle*, p. 277.

daire, n'en a pas moins eu son importance et son influence pratique. Mais, en même temps, cette école très mélangée se rattache au criticisme kantien et à Proudhon, qui d'ailleurs a dit lui-même : « Mes maîtres sont Auguste Comte et Kant. » On se rappelle comment un journal fut fondé par MM. Frédéric Morin, Massol, M[me] C. Coignet, etc., pour soutenir la thèse de la morale indépendante; comment le père Hyacinthe, dans ses conférences à Notre-Dame, entreprit de réfuter cette thèse, tout en paraissant lui-même parfois lui fournir des armes; comment il eut pour auditeur et pour approbateur Victor Cousin, aux yeux duquel l'indépendance de la morale était une hérésie philosophique non moins qu'une hérésie religieuse (1). Depuis, les opinions sont encore très partagées sur cette importante question. Pour les positivistes anglais et français, nous le savons, la morale se constitue et s'achève en dehors non-seulement de toute religion et de toute théodicée, mais encore de toute métaphysique. Pour la plupart des spiritualistes, comme MM. Ravaisson, Franck, Janet, Jules Simon, Caro, elle est indépendante de la théologie révélée, mais intimement liée à la théologie naturelle et à la métaphysique (2). Pour M. Vacherot, — un vrai partisan de la morale indépendante en dehors de toute école, — la science des mœurs doit se détacher de la métaphysique même et ne reposer que sur la psychologie (3). Pour Schopenhauer, pour M. de Hartmann, pour les néo-criticistes français, c'est au contraire sur la cosmologie et la métaphysique que la science des mœurs se fonde; en revanche, elle est absolument indépendante, dans ses conclusions comme dans ses principes, de toute théologie naturelle ou révélée. A voir toutes ces divergences d'opinions, on peut conjecturer qu'en résumé ni les positivistes, ni les demi-positivistes, ni leurs adversaires de toute nuance n'ont assez examiné un problème dont la solution est encore si ardemment controversée (4). Une morale

(1) Ce furent les expressions dont nous l'entendîmes se servir dans l'un des rares entretiens que nous avons eus jadis avec lui. Cette question le passionnait. Comme nous lui annoncions une étude sur l'indépendance de la morale : « Il faut écraser la morale indépendante, s'écria-t-il en se levant soudain, écrivez contre elle, sinon non. » Malgré ce conseil, nous écrivîmes pour, avec d'importantes restrictions qu'on verra plus loin, et une partie de notre travail d'alors s'est retrouvée plus tard dans notre livre sur *la Liberté et le Déterminisme.*

(2) M. Caro a consacré un de ses cours de la Sorbonne à la réfutation de la *morale indépendante;* une partie de ce cours, qui fut très suivi, se retrouve dans les *Problèmes de morale sociale.*

(3) Voir, dans les *Essais de philosophie critique,* le chapitre sur la *Morale psychologique*, p. 269.

(4) Cette divergence se retrouve jusque dans les discussions relatives au programme des études de philosophie. Le 24 mai avait placé, dans ce programme, la théodicée avant la morale, en donnant pour raison qu'il n'y a pas de morale possible sans l'idée de Dieu. L'ordre inverse vient d'être rétabli dans les programmes nouveaux par le Conseil supérieur de l'instruction publique.

qui serait vraiment positive, non-seulement sans élémens théologiques, mais même sans élémens métaphysiques, serait-elle complète et suffisante? verra-t-on arriver dans l'ordre moral comme dans l'ordre scientifique cet âge rêvé par le positivisme où, grâce à la succession des trois états de la pensée humaine, la science pure aura remplacé tout à la fois les mythes des théologiens et les entités des métaphysiciens? — Tel est aujourd'hui l'état de la question. Nous l'aborderons directement dans des études ultérieures, où nous examinerons jusqu'à quel point la morale positiviste est suffisante pour la conduite humaine; aujourd'hui nous nous bornons à rechercher la part de vérité et les erreurs de détail qu'elle renferme sous les diverses formes que les écoles françaises lui ont données.

II.

Si l'on compare les bases scientifiques de la morale dans le positivisme français et dans l'évolutionnisme anglais, les Anglais sembleront supérieurs sur plusieurs points et inférieurs sur d'autres. D'abord, en ce qui concerne la nature et les origines physiologiques de l'altruisme, M. Littré nous paraît trop porté à renfermer le besoin général de génération, — nous dirions plus volontiers de production physique ou intellectuelle, — dans l'idée un peu étroite de *sexualité*. Sous cette forme, la théorie de M. Littré se soutiendrait difficilement. L'enfant aime sa mère, aime ses camarades, avant le développement en lui de la sexualité; en général, la sympathie de l'être animé pour les êtres de son espèce ne paraît pas dépendre de la sexualité et précède même l'instinct sexuel. Bien plus, chez tous les animaux la possession sexuelle réciproque, ne pouvant s'étendre qu'à un très petit nombre d'individus, entraîne un esprit de jalousie et d'exclusion : l'affection mutuelle du mâle et de la femelle ne souffre point de partage; c'est ce qui fait de la famille une société fermée, une sorte d'égoïsme à deux. Aussi a-t-on remarqué que l'instinct social est, chez les animaux, en opposition avec l'instinct domestique : ce n'est pas par l'amour mutuel des sexes que la sociabilité des peuplades se fonde, c'est par l'affection réciproque des frères, des jeunes animaux. Ceux-ci forment entre eux une société qui ne repose sur aucun lien de sexe ni de filiation et qui n'a point la reproduction pour but; dès lors, les affections qui en dérivent peuvent s'étendre sans obstacle à un plus grand nombre d'individus et former la transition entre les affections domestiques et les affections sociales (1). La sexualité est

(1) Voir M. Espinas, *des Sociétés animales*.

donc souvent un principe de concentration au lieu d'être un principe d'expansion. Ce n'est pas sans raison qu'on a appelé l'amour de l'humanité du nom de *fraternité*. Aussi M. Littré est-il finalement obligé d'étendre ce terme de sexualité au-delà des limites ordinaires : il nous dit qu'il faut entendre par là « toutes les dispositions qui, pour faire durer l'espèce, déterminent l'ensemble d'impulsions aboutissant à l'amour, à la famille, puis, avec un caractère de généralité croissante, à la patrie et à l'humanité. » A vrai dire, comme la génération n'est pas nécessairement sexuée et que la distinction même des sexes n'est point originelle dans la nature ni dans la « substance vivante » proprement dite, mieux eût valu s'en tenir à cette proposition plus générale que l'égoïsme est la force de concentration due au besoin de se nourrir et l'altruisme la force d'expansion due au besoin d'engendrer. En effet, il y a dans l'être vivant un premier mouvement de concentration, de gravitation sur soi, par lequel il s'assimile les choses extérieures dont il a besoin; ramener les autres choses à soi, voilà l'égoïsme, et voilà aussi la nutrition. M. Littré aurait pu donner comme exemple l'égoïsme instinctif et exclusif de l'enfant, qui, étant un être imparfait et incomplet, un être pour ainsi dire encore vide, a besoin tout d'abord de se nourrir, de se compléter, de se remplir, et qui pour cela tire tout à soi comme la plante aspirant le suc de la terre. Mais le besoin de nutrition n'est pas le seul : il faut, selon l'expression de M. Littré, que la substance vivante subsiste non-seulement comme individu, mais encore comme espèce. Nous ajouterons, avec Darwin (dont M. Littré rejette d'ailleurs la théorie transformiste au rang des hypothèses indémontrées), que l'existence même de l'individu présuppose celle de son espèce, ou du moins d'autres individus analogues à lui, puisque, sans son espèce, sans les individus analogues qui lui ont donné naissance, il n'existerait pas. Aussi l'hérédité et la sélection, dont M. Littré ne pourra refuser d'admettre ici l'influence, ont-elles nécessairement implanté dans l'individu certaines fonctions et certains besoins relatifs à l'espèce : des individus dépourvus de ces fonctions ou de ces besoins auraient disparu sans se reproduire, sans laisser d'espèce après eux. Un être qui a été engendré a donc par cela seul un besoin et une capacité d'engendrer à son tour, capacité plus ou moins développée ou rudimentaire. Demandons-nous maintenant en quoi consiste la génération même dans ce qu'elle a de plus essentiel, d'après la science contemporaine. C'est simplement la reproduction d'une cellule par une autre, une sorte de prolongement et de répétition. — L'être, pourrait-on dire avec l'auteur de *la Morale d'Épicure* (1),

(1) Voir M. Guyau, *la Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines.*

une fois nourri et développé, a un excédent, une sorte de trop-plein ; la cellule une fois achevée se prolonge et se répète elle-même : en continuant de se nourrir, elle se trouve nourrir aussi une cellule similaire. De là un mouvement du dedans vers le dehors, et pour ainsi dire une expansion centrifuge qui s'oppose au mouvement primitif du dehors vers le dedans, à la concentration sur soi. Aristote disait : « Tout être parvenu à son entier développement engendre, » et les platoniciens considéraient la génération comme une sorte de surabondance, d'excès de richesse, nous dirions aujourd'hui d'excès de nutrition. — Ces considérations nous semblent propres à rectifier et à compléter la théorie de M. Littré, qui voit dans le besoin de génération l'origine physiologique de l'altruisme, comme dans le besoin de nutrition l'origine de l'égoïsme (1).

Des idées analogues à celles de M. Littré, quoique non identiques, se retrouvent dans l'ouvrage de M. Spencer sur la morale, dont nous avons récemment rendu compte. M. Spencer, lui aussi, admet une sorte d'*altruisme physique et inconscient*, duquel procède par évolution l'altruisme moral et conscient. « Toute action en effet, consciente ou non, qui implique une dépense de la vie individuelle pour accroître la vie chez les autres individus, est évidemment altruiste en un sens, sinon dans le sens usuel. » Les êtres les plus simples de la nature se multiplient habituellement par fission spontanée. Généralement les infusoires ou autres protozoaires brisent leur corps en petites parties dont chacune est le germe d'un autre animal, « si bien que le parent est entièrement sacrifié pour former sa progéniture. » Voilà l'altruisme à son premier degré. Chez d'autres animaux, les parens abandonnent une partie de leur substance pour former celle de leurs petits, et parfois ils meurent dès qu'ils ont engendré. Les sacrifices consciens sont au fond identiques aux sacrifices inconsciens : du haut en bas de l'échelle, réduisez-les à leurs termes les plus élémentaires, vous y trouverez la même nature essentielle : « A la fin comme au commencement, l'altruisme implique une perte de la substance corporelle. » Lorsqu'une partie du

(1) Mais, dira-t-on, « cela est bien grossier. » — A cette objection superficielle M. Littré répond avec raison : — « Bien grossier? Je rencontre cette expression en un passage de Bossuet, dans cet écrit sur *la Comédie* où il s'est montré si violemment hostile à tous les instincts modernes : — Ces passions, dit-il, qu'on veut appeler délicates, et dont le fond est si grossier. — Mais, théologien imprévoyant des objections, de qui, si votre théologie est vraie, tenons-nous ce fond grossier que vous nous reprochez? Et qui, car il faut bien que j'anthropomorphise pour vous répondre, qui a imaginé de nous obliger aux conditions de la nutrition et de la sexualité? Laissons ces dires, qui jadis ont été l'aliment d'une autre civilisation et qui sont désormais sans vertu réelle et progressive. Grossier ou non, c'est d'un fond simple que tout part pour croître en complexité et en raffinement. » (*La Science au point de vue philosophique*, p. 347.)

corps des parens s'en détache sous forme de gemmule, d'œuf ou de fœtus, le sacrifice matériel est évident; lorsque la mère fournit le lait qui fait croître l'enfant, on ne peut mettre en doute qu'il y a là aussi un sacrifice matériel. « Mais, quoique le sacrifice matériel ne soit pas manifeste lorsque les bienfaits dont profitent les enfans ou d'autres êtres consistent dans un emploi de notre activité en leur faveur, cependant, comme on ne peut accomplir aucun effort sans une dépense équivalente du tissu, et comme la perte corporelle est proportionnée à la dépense qui a lieu, sans remboursement de la chair consumée, il s'ensuit que les efforts pour rendre service représentent une perte de substance corporelle. » Ainsi M. Spencer voit dans la génération et dans les autres formes de l'altruisme une dépense de vie, plutôt qu'un surplus de vie et un prolongement de l'être. Ces deux points de vue n'ont d'ailleurs rien d'incompatible : en les réunissant, nous croyons qu'on obtient une explication complète et vraiment positive de l'altruisme dans ses origines physiologiques.

Si le positivisme français a bien mis en lumière une des principales racines de l'altruisme dans l'organisation même de l'être vivant, il nous semble inférieur à l'école anglaise dans la question suivante : — Quels sont les rapports de l'égoïsme et de l'altruisme ? Le second est-il une force entièrement distincte du premier, ou en est-il sorti par voie d'évolution ? — L'école positiviste nous laisse en présence des deux tendances primordiales de l'être sans paraître tenir beaucoup à chercher l'unité sous cette dualité. On sait d'ailleurs que le positivisme se défie de l'unité et des procédés de synthèse par lesquels on l'obtient ; il n'aime pas qu'on veuille ramener un ordre de choses à un autre, surtout un ordre supérieur à l'inférieur : c'est même dans cette réduction du supérieur à l'inférieur qu'il fait consister essentiellement le matérialisme, suspect à ses yeux comme le spiritualisme. Aussi, tout en parlant d'*évolution*, il est peu favorable aux idées de *transformisme*, et conséquemment au darwinisme. S'en tiendra-t-il donc en morale à ces deux faits bruts : — l'homme a des tendances égoïstes et l'homme a des tendances altruistes, — sans se demander si la psychologie (à laquelle d'ailleurs il ne croit guère), ou la biologie (en laquelle il a pleine confiance) ne peut pas montrer dans l'altruisme une transformation de l'égoïsme ? Une telle méthode est sans doute prudente et conforme à l'esprit circonspect des savans ; mais, en morale, il faut bien prendre un parti à ce sujet et se former une opinion sur l'origine première de l'altruisme. En effet, Auguste Comte va jusqu'à nous demander un dévoûment entier à autrui, une complète abnégation, un « amour » de l'humanité capable d'étouffer tout égoïsme et de s'élever au sacrifice. « Quand

même, dit-il, la terre devrait être bientôt bouleversée par un choc céleste, vivre pour autrui, subordonner la personnalité à la sociabilité, ne cesserait pas de constituer jusqu'au bout le bien et le devoir suprêmes (1). » Mais, avant de sacrifier ainsi l'égoïsme à l'altruisme, il serait bon de savoir si le second n'est pas une simple forme du premier ou le premier une forme inférieure et bornée du second, ou encore si ce sont là deux tendances irréductibles, comme l'attraction et la répulsion paraissent l'être à certains physiciens. M. Littré nous semble peu explicite sur ce point, tandis que l'école anglaise s'efforce de montrer dans l'altruisme un simple dérivé et un élargissement de l'égoïsme primitif : elle rétablit ainsi la continuité dans la science.

Si l'égoïsme et l'altruisme sont l'un et l'autre, ainsi que semblent plutôt le croire les positivistes, deux ressorts primitifs de la machine humaine, comment choisir entre ces deux mobiles ? — M. Littré invoque ici la nature et la raison. La nature, dit-il, fait triompher peu à peu l'altruisme sur l'égoïsme; donc le premier est *supérieur* au second et doit être préféré. — Supérieur en quel sens? demanderons-nous. Ce ne peut être au point de vue d'une moralité ou d'une perfection intrinsèque qui n'existe pas pour les positivistes. Ce n'est pas non plus une question de plaisir ou d'intérêt, car les positivistes n'admettent pas l'utilité comme critérium moral. Dès lors, c'est simplement une question de complexité dans le mécanisme vital et de succession dans le temps. L'altruisme est *ultérieur* et *plus complexe*, voilà tout ce qu'on peut dire. Est-ce assez pour persuader à l'homme de suivre la tendance vers autrui plutôt que la tendance vers soi?

A défaut de la nature, M. Littré invoque la raison, l'intelligence, dont l'intuition fondamentale est celle de l'identité et de l'égalité. Il rapproche, comme nous l'avons vu, l'assentiment de la science et l'assentiment du devoir: des deux côtés il voit une vérité qui s'impose, qui *commande*, là toute spéculative et ici toute pratique. Sa morale ressemble à celle qui fait reposer le bien sur le vrai, sur la logique ou les mathématiques, sur l'ordre ou sur les nombres. La justice est pour lui de nature intellectuelle : échange ou compensation, nous la mesurons à une égalité que nous établissons entre les choses ou entre les personnes, et qui se ramène à l'axiome mathématique A = A.

Mais d'abord, pourra-t-on objecter à M. Littré, l'égalité n'existe pas en fait entre les personnes; vous voilà donc obligé de dire non plus: « Un homme égale un homme, » mais : « L'égalité n'existant pas, il faut qu'elle existe; l'égalité n'étant qu'une idée, il faut

(1) Vol. Ier, p. 507.

qu'elle devienne une réalité. » Or, pourquoi, au point de vue purement mathématique, l'égalité serait-elle préférable à l'inégalité ? A = A n'a pas plus de valeur mathématique que A < A ou A > A. Là où l'inégalité existe en fait, elle est la réalisation d'une idée mathématique au même titre que l'égalité; et là où l'égalité n'existe pas, il n'y a aucune raison mathématique pour la rétablir. Les mathématiques constatent, mais ne réparent pas. Le mot de *compensation*, sur lequel s'appuie M. Littré dans sa théorie de la justice, offre sans doute une apparence mathématique, mais ce n'est qu'une apparence. Quand elle est moralement nécessaire, la compensation s'établit sans doute selon les mathématiques; mais ce ne sont pas les mathématiques qui la rendent nécessaire. En fait, les nombres régissent partout le monde, la douleur comme le plaisir, et vous n'avez rien à désirer au-delà sous le rapport mathématique. Vous êtes donc obligé de faire appel à une idée supérieure, et tout au moins de résoudre les mathématiques en *logique*. D'ailleurs, l'axiome A = A n'est que l'axiome logique d'identité, dont la forme négative est l'axiome de contradiction. Dirons-nous donc que la moralité consiste à éviter la contradiction dans sa pensée, à conserver d'un bout à l'autre l'identité logique de sa pensée ? C'est en effet à des raisons de ce genre que Hobbes et Spinoza ont recours pour nous engager à respecter les contrats. — Vous désirez vivre en société, nous dit Hobbes; logiquement, vous devez désirer les moyens d'arriver à ce but; or le contrat est un de ces moyens, donc vous devez le respecter. — Celui qui viole un contrat, nous dit à son tour Spinoza, est en contradiction avec soi-même : il désire et ne désire pas à la fois vivre en société. — Je réponds que la contradiction invoquée par Hobbes et Spinoza n'est qu'apparente : elle recouvre un accord réel et une réelle identité de l'égoïsme avec lui-même. Mon intérêt étant ma loi, je ne contracte qu'en vue de mon plus grand intérêt; le jour où le contrat ne me satisfait pas, je le romps. La société, dans le système égoïste, n'est pas pour moi un but, elle est un moyen. L'apparente contradiction se résout donc en une identité fondamentale, encore plus complète que celle sur laquelle M. Littré veut faire reposer la justice : moi = moi, et moi avant tout. Ainsi raisonnait Bonaparte, opposant aux reproches de sa femme ce qu'il appelait lui-même « son éternel *moi*, en dehors et au-dessus de l'humanité (1). »

En généralisant la doctrine de M. Littré sur l'analogie entre la démonstration et la justice, entre l'assentiment au vrai et l'assentiment au juste, on aboutirait à dire que c'est l'absurde qui constitue le mal et le logique qui constitue le bien. Nous n'objec-

(1) Voir les *Mémoires* de Mme de Rémusat.

terons pas à cette théorie ce que Jouffroy objectait à Wollaston : « Si je donne de l'arsenic à quelqu'un pour l'empoisonner, je respecte les lois qui président aux propriétés de l'arsenic, je respecte les vérités chimiques; mon action est logique, pourquoi donc serait-elle mauvaise? » Car M. Littré pourrait répondre à cette naïve objection de Jouffroy : — Le *bien* ne consiste pas à respecter les vérités *chimiques* qui régissent les propriétés des poisons, mais les vérités *morales* ou sociologiques qui régissent les relations des hommes entre eux et rendent l'empoisonnement incompatible avec la vie en société; aucun fait réel n'est absurde au point de vue de la logique en général, ni des mathématiques, ni de la mécanique, ni de la physique, car alors il ne saurait exister; mais une action peut être contraire à la logique des relations humaines, et c'est à ce point de vue qu'elle est tout ensemble absurde et injuste. Jouffroy a donc tort de ne pas distinguer les vérités morales et sociales d'avec les autres vérités. — Rien n'est plus certain, mais la théorie de M. Littré, comme celle de Wollaston, n'en roule pas moins encore dans un cercle vicieux. En effet, il reste toujours à savoir pourquoi l'empoisonnement, par exemple, est contraire à la suprême fin morale ou sociale, ce qui suppose qu'on a déterminé cette fin. Est-elle donc le plaisir et l'intérêt particulier, ou l'intérêt général? est-elle un bien supérieur à toute considération de plaisir ou d'intérêt? Voilà ce que M. Littré ne nous paraît pas expliquer suffisamment. Tout en rejetant la moralité intrinsèque des métaphysiciens et des moralistes de l'ancienne école, il rejette aussi l'utilitarisme de l'école anglaise; dès lors, tout critérium lui est enlevé : ne pouvant mesurer les actions ni au *bien moral* des spiritualistes, ni au *plaisir* et à l'*intérêt* des naturalistes, il se contente de les mesurer à une prétendue vérité logique, à une prétendue intuition d'égalité ou d'identité. Il reste ainsi à moitié chemin, sans s'apercevoir que le vrai est une pure abstraction, une pure relation, qui ne se comprend que par les choses entre lesquelles on l'établit. La question véritable est de savoir si le dernier terme est ici le plaisir ou s'il est le bien obligatoire, mais à coup sûr il n'est pas « l'identité logique. »

Il nous semble qu'un abus de logique analogue se retrouve chez M. Taine, et ici encore les psychologues de l'Angleterre pourraient nous accuser, nous Français, d'être trop purement logiciens. M. Taine dit que la moralité est une simple question d'étendue dans les jugemens et les sentimens, ou, comme disent les logiciens classiques, *d'extension.* Si je prononce ce jugement général : La mort est un mal pour tout homme, et que, sous l'influence d'un sentiment pour ainsi dire coétendu au jugement, je me jette à l'eau pour sauver un homme, mon action elle-même aura, selon M. Taine,

la « grandeur » de la proposition générale et du sentiment général : elle sera vertueuse. — Je doute qu'un pareil raisonnement fasse jamais franchir à quelqu'un le parapet d'un pont pour sauver un homme qui se noie. D'abord on peut le rétorquer : — la mort est un mal pour tout homme, donc elle est un mal pour moi, donc je ne m'y exposerai pas. — La maxime a ici la même étendue, la même « grandeur » que dans l'autre cas; la conclusion, d'après M. Taine, devra donc avoir la même valeur. Ainsi, de cette maxime générale, comme de toute maxime vague, on peut tirer deux conséquences particulières qui s'opposent entre elles. A ne considérer que la grandeur mathématique ou l'extension logique, l'égoïsme a tout autant d'extension et d'universalité que le désintéressement; il en a même davantage, car l'amour du moi est universel. Pourquoi donc ce sentiment ne paraît-il pas aussi *grand* que l'autre? Évidemment, on joue ici sur le mot grandeur, qui peut avoir un sens purement mathématique et logique, ou un sens esthétique et moral. « Le jugement universel, dit M. Taine, surpasse en *grandeur* le jugement particulier... donc le sentiment et le motif vertueux surpasseront en grandeur le sentiment et le motif intéressé ou affectueux; c'est ce que l'expérience confirme, puisque nous jugeons le motif vertueux supérieur en dignité et en beauté, impératif, sacré. » On voit les métamorphoses que la prestidigitation intellectuelle fait ici subir à l'idée de grandeur, qui, de purement logique, devient esthétique et morale. Tout ce formalisme de jugemens universels et particuliers, qui n'est pas sans analogie avec le formalisme de Kant, laisse en dehors les vrais ressorts de l'action; l'homme se sacrifie pour une idée, oui sans doute, mais non pour une idée purement logique, comme l'extension ou la compréhension des termes d'un jugement. Ce qu'il faudrait expliquer scientifiquement, c'est cet élément nouveau de *beauté*, de *dignité*, de « prescription morale, » de « devoir. » Il faudrait réduire par l'analyse ces idées à leurs élémens, qui sont ou des plaisirs, ou des sentimens esthétiques (lesquels sont encore des plaisirs), ou des volitions, ou tout cela à la fois. Nous regrettons que M. Littré et M. Taine n'aient pas fait cette analyse, et nous espérons que l'auteur de *l'Intelligence* la fera un jour dans son livre sur *la Volonté*.

Si les deux philosophes français sont inférieurs sur ce point aux psychologues de l'Angleterre, en revanche ils nous paraissent supérieurs en ce qu'ils ont mieux compris la nécessité de mettre en relief, dans les sentimens et les actes moraux, l'élément intellectuel. Leur doctrine, à moitié intellectualiste, nous semble une utile transition entre le naturalisme et l'idéalisme, qui sont sans doute en morale les deux moitiés de la vérité. L'école anglaise, nous

l'avons déjà remarqué (1), s'occupe trop des sensations et de leurs causes extérieures, c'est-à-dire du milieu physique ou social; elle ne s'occupe pas assez des idées et de cette sorte de milieu intérieur qu'on nomme l'intelligence. Les positivistes se rapprochent davantage du point de vue idéaliste. Oui, leur dirons-nous, il est vrai que la morale ressemble à la science et qu'elle n'est peut-être qu'une science d'un genre particulier, ou, si l'on veut, une croyance, une hypothèse à défaut de science. Pour nous, nous pensons qu'on ne saurait trop insister sur l'action de la science et des idées qui tendent à se réaliser elles-mêmes : le principal mérite de M. Littré et de M. Taine nous semble être d'avoir entrevu que la moralité est après tout une certaine idée qui s'actualise, un certain jugement qui passe dans les actes; mais il reste toujours à savoir quelle est la vraie nature de cette idée, quelle est la vraie portée et le véritable objet de ce jugement. Ne s'y agit-il que de mathématiques, de logique, de physique? N'y a-t-il point là une part à faire à la métaphysique? Voilà, selon nous, la question fondamentale. Le positivisme en a préparé, mais non encore fourni la solution. Il prétend bien, nous l'avons vu, que la morale est indépendante de toute métaphysique comme de toute théologie, mais son analyse des notions morales est trop insuffisante pour démontrer réellement cette indépendance. Il n'a pas su faire lui-même jusqu'au bout, fût-ce à titre de simple hypothèse, la construction d'une science des mœurs absolument dégagée de tout élément métaphysique, afin de voir jusqu'à quel point elle peut se soutenir.

L'école de la « morale indépendante, » elle, a eu le mérite d'essayer une construction de ce genre. Il s'agit de savoir si elle n'y a point employé des matériaux dont l'usage lui était interdit, des pierres, des colonnes, des frontons dérobés aux édifices métaphysiques et même théologiques. Examinons le travail de cette école et voyons s'il n'est pas d'un style par trop composite.

III.

Le premier point sur lequel ont insisté les partisans de la morale indépendante, c'est la séparation de la morale et de la théologie, si énergiquement réclamée par Proudhon. Sur ce point, leur argumentation est concluante. Les religions veulent en vain faire descendre la morale du ciel comme les Indiens faisaient descendre du ciel le Gange aux eaux fécondes : la science a montré la source du

(1) Voir la *Revue* du 1er juillet.

Gange sur les montagnes de la terre et la source de la morale sur les sommets de la pensée humaine.

Les théories qui subordonnent la morale à la théologie cherchent la loi de la conscience en dehors de la conscience même. Pour les partisans de cette opinion, toute loi est un lien et tout lien est extérieur à ce qu'il lie : le mot même d'obligation leur semble indiquer cette action du dehors qui enchaîne le dedans, comme dans un état la volonté du législateur lie les volontés des citoyens; l'acte de moralité ne peut avoir pour eux une valeur absolue que s'il emprunte cette valeur à la volonté de l'être absolu (1). — Mais comment les théologiens et les philosophes mystiques, — catholiques ou protestans, — pourront-ils nous donner une idée de cet être absolu et de ses volontés, s'ils restent fidèles à leurs principes? Ils commencent par poser l'absolu comme insondable, incompréhensible : ses voies sont cachées, ses desseins sont des mystères; sa justice, comme dit M. Mansel avec Pascal, n'est pas la nôtre; sa sagesse et sa miséricorde peuvent être incompatibles avec ce que nous appellerions sagesse et miséricorde; « la plus haute moralité humaine que nous puissions concevoir ne lui sert pas de sanction (2). » S'il en est ainsi, répondrons-nous, puisque l'absolu est si bien caché, laissons-le sous ses voiles; nous ne saurions rien connaître de ce qu'il est ni de ce qu'il veut, et nous ne pouvons que lui dire avec le poète :

Garde ta grandeur solitaire,
Ferme à jamais l'immensité!

Cette première position des mystiques est donc intenable. Il faut bien qu'ils arrivent à dire que l'absolu se révèle de quelque manière. A défaut de la science, ils invoquent alors la foi. Hamilton et ses disciples nous déclarent que, si nous ne pouvons rien *connaître* des

(1) « Selon les théologiens, dit Bergier dans son *Dictionnaire de théologie*, la *loi* est la volonté de Dieu intimée aux créatures intelligentes, par laquelle il leur impose une obligation, c'est-à-dire les met dans la nécessité de faire ou d'éviter telle action, sinon d'être punies. Ainsi, selon cette définition, sans la notion d'un Dieu et d'une providence, il n'y a point de loi et d'obligation morale proprement dite. C'est par analogie que nous appelons lois les volontés des hommes qui ont l'autorité de nous récompenser ou de nous punir; mais, si cette autorité ne venait pas de Dieu, elle serait nulle et illégitime. La raison, ou la faculté de raisonner, peut nous indiquer ce qu'il nous est avantageux de faire ou d'éviter, mais ne nous impose aucune nécessité de faire ce qu'elle nous dicte; elle peut nous intimer la loi, mais elle n'a point par elle-même force de loi. Si Dieu ne nous avait point ordonné de la suivre, nous pourrions y résister sans être coupables. Le flambeau qui nous guide et la loi qui nous oblige ne sont pas la même chose. » Cette opinion, soutenue déjà par Puffendorf, a été reprise de nos jours, sous une forme plus philosophique, par M. Émile Beaussire dans son très intéressant travail sur *le Fondement de l'obligation morale* (1853).

(2) Mansel, *Limits of religious thought*, p. 28.

attributs de Dieu, nous avons cependant le devoir de *croire* qu'il a tels et tels attributs. Mais cette nouvelle thèse est aussi insoutenable que la précédente. On peut en effet répondre, avec M. Spencer : — Le devoir n'exige de nous ni l'affirmation ni la négation de ce que nous ne savons pas. Notre devoir veut que nous nous soumettions avec humilité aux limites de notre intelligence et que nous ne nous révoltions pas contre elles. — Admettons cependant que l'absolu ait quelque détermination, quelque attribut auquel on puisse *croire* et qui fonde pour l'homme l'obligation d'obéir à ses lois; quel sera cet attribut? Il en est un que les théologiens et les métaphysiciens ne manquent jamais de lui accorder : la puissance; alors même qu'ils prétendent ne lui rien attribuer, c'est au fond la puissance qu'ils lui attribuent ; *absolu* est pour eux synonyme de puissance première et infinie. Ainsi, les mêmes philosophes ou théosophes qui prétendent que prêter à Dieu une bonté et une justice du genre des nôtres serait l'humaniser, n'hésitent jamais à lui prêter l'omnipotence ou la volonté absolue, comme s'il n'y avait plus là aucun anthropomorphisme! C'est qu'ils ont toujours besoin de la puissance divine pour fonder notre obligation d'obéir à Dieu, tandis que la bonté et la justice divines sont inconciliables avec les dogmes qu'ils enseignent. Au reste, cette nouvelle conception de l'absolu ne leur permet pas plus que les précédentes de fonder une morale : ils ne voient pas qu'une volonté toute-puissante est un principe matériel de crainte, non un principe moral d'obligation; tout en accusant autrui de matérialisme, ils cachent le matérialisme sous leur mysticité. Une puissance absolue peut être physique, elle peut être la matière éternelle, elle peut être le Dieu-Nature de Spinoza; rien ne prouve que ce soit un absolu *moral*. Comment donc savoir qu'il existe un Dieu moral, un Dieu bon, un vrai Dieu? Et s'il existe, comment savoir qu'il a telle ou telle volonté? Deux réponses sont possibles : ou c'est la conscience morale qui pose l'existence, les attributs et les volontés de Dieu, et alors le cercle vicieux est immédiat; ou c'est une révélation extérieure, et le cercle, pour être reculé, n'en est pas moins inévitable. Comment, en effet, savoir qu'une révélation a eu lieu? — Historiquement, dites-vous. — Soit. Comment reconnaître alors qu'elle a été divine, et non par exemple diabolique? Car le démon aussi, selon les théologiens, a fait des miracles et il en fera de nouveaux à la venue de l'Antéchrist. Vous voilà donc obligés d'invoquer la *moralité* de la révélation pour en prouver la *divinité*. Ce n'est pas tout; comment savoir, sans apporter encore des raisons morales, que cette révélation, même en la supposant divine, est de la part de Dieu une vérité et non un mensonge? Peut-être s'est-il servi de nous comme d'instrumens pour une œuvre

dans laquelle nous ne serons plus rien un jour. Vous vous récriez : — Dieu est véridique! — Mais comment le savez-vous ou le croyez-vous, sinon parce que la véracité est une qualité morale et même d'une « *moralité humaine?* » Vous voilà donc forcés de faire dépendre, vous aussi, la théologie de la morale, non plus la morale de la théologie, et de reconnaître que vous étiez dupes tout à l'heure d'une illusion intellectuelle. Cette illusion est celle de tous les théologiens : leur raison est comme une lumière qui, apercevant sa sphère de rayonnement sans apercevoir le centre qui est elle-même, croirait recevoir du dehors les rayons qu'elle y envoie. Pascal lui-même, après avoir prétendu que Dieu est absolument au-dessus de notre justice, finit par lui imposer, au nom de cette justice, certains « devoirs » auxquels il ne peut se soustraire. — Il y a des choses impossibles, s'écrie-t-il, « par le *devoir* de Dieu (1). » Le devoir de Dieu! Par quel moyen, demande avec raison M. Littré, Pascal pouvait-il connaître « les devoirs de l'être suprême (2)? »

Non-seulement, peut-on dire aux théologiens, l'existence, les attributs et les devoirs de Dieu vous échappent, mais vous ne pouvez pas davantage déterminer les devoirs de l'homme : chacun d'eux vous ramène dans le même cercle vicieux. D'abord, quand vous dites que la morale est fondée sur l'obéissance à la volonté absolue, comment savez-vous que c'est pour l'homme un devoir, une obligation *morale* d'obéir à Dieu? De plus, comment passer de ce devoir général aux devoirs particuliers? comment distinguer ce qui est conforme et ce qui est contraire à la volonté divine? Si vous voulez pour cela recourir à la révélation, comment en interpréter le vrai sens sans faire appel à la conscience? Vous ressemblez à un homme qui s'obstinerait à lire un poème dans une traduction, — et dans une traduction mêlée de contre-sens ou d'interpolations de toutes sortes, — quoique possédant le poème dans la langue originale, qui serait précisément sa propre langue. Il ne pourrait vérifier la traduction que sur le texte, et cependant il nierait le texte. Mais passons sur toutes ces pétitions de principe et supposons que vous puissiez déterminer ce qui est bon ou mauvais; pourrez-vous du moins, avec la volonté absolue extérieurement révélée, produire une véritable obligation? Non, on vous répétera qu'une volonté, en tant que telle, n'oblige pas : elle ne peut que menacer ou contraindre. Au reste, la volonté absolue, malgré le nom que vous lui donnez, n'est pas vraiment pour nous une volonté *absolue,* puisque nous pouvons vouloir le contraire de ce qu'elle

(1) *Pensées*, XXIII, 11. Édit. Havet.
(2) *La Science au point de vue philosophique,* page 326.

veut, et même, à vous en croire, le vouloir éternellement. La révolte est donc toujours possible; voilà Dieu tenu en échec et, au fond, toujours vaincu : le Satan de Milton peut défier Dieu à bon droit. L'obéissance même, quand elle existe, ne produit pas en nous la moralité et n'est pas plus morale en soi que la révolte, car elle est l'obéissance à une loi qui nous demeure étrangère : nous ne sommes pas nous-mêmes bons. — Ainsi, quoi que vous fassiez, vous aboutissez toujours à dire : Dieu ne commande pas en tant que volonté pure, mais en tant que sagesse et bonté, et il nous commande précisément ce que nous nous commandons à nous-mêmes; dès lors, à quoi sert de le faire intervenir?

Concluons que c'est la religion qui, dans ses croyances et dans ses prescriptions, relève de la morale, non la morale de la religion. En son essence, la religion n'est qu'une morale symbolique, projetée par l'homme dans l'infini. L'homme s'imagine que sa moralité est contenue et englobée dans sa religion, comme dans un empire sans bornes dont elle subirait les lois; en réalité, c'est la moralité humaine qui contient et enveloppe la religion. On pourrait comparer cette illusion intellectuelle à l'illusion sensible que nous prêtent les théories d'un psychologue moderne de l'Allemagne : à l'en croire, le monde extérieur et sans bornes que la vision aperçoit n'est nullement avec notre cerveau dans le rapport du contenant au contenu, de la grandeur à la petitesse; c'est notre tête, au contraire, qui est immense et qui contient en elle toutes les relations des étoiles aux étoiles, des mondes aux mondes, ces infiniment petits perdus dans l'infiniment grand; nous nous croyions avec Pascal engloutis dans l'immensité du cosmos; c'est au contraire le cosmos qui est contenu dans l'immensité de notre pensée. Ce paradoxe, pour les rapports de la morale et de la religion, devient une vérité : le ciel que nous plaçons au-dessus de nous est en nous, dans notre conscience, et Dieu est notre idéal intérieur que nous imposons à l'univers.

IV.

A vrai dire, l'indépendance de la morale par rapport à la religion est un point sur lequel sont d'accord presque tous les philosophes dignes de ce nom, positivistes, criticistes, spiritualistes, matérialistes; mais ce qui est encore un objet de controverses, ce sont les rapports de la morale avec la métaphysique. Les partisans de la morale indépendante s'accordent avec les positivistes pour chercher une science des mœurs en dehors de toute opinion métaphysique sur la nature de l'homme et sur le principe ou la fin de l'univers; mais ils prétendent en même temps conserver les idées

de devoir et de liberté, que les positivistes rejettent. C'est cette position moyenne entre l'ancienne morale et la nouvelle qu'il importe d'examiner.

Pour procéder méthodiquement, considérons d'abord le rapport des autres sciences avec la métaphysique. On peut et on doit reconnaître avec les positivistes, avec les partisans de la morale indépendante, avec M. Vacherot, que la théorie et la pratique des sciences, par exemple de la géométrie, ne changent pas selon les doctrines métaphysiques du savant. Les définitions, les axiomes, les démonstrations de la géométrie expriment certaines relations dans l'étendue et n'enveloppent aucune affirmation sur la nature absolue de l'étendue. Que nous soyons dans l'espace comme dans un milieu extérieur et indépendant de nous, ou au contraire que l'espace soit en nous, que le monde entier, selon la théorie dont nous parlions tout à l'heure, soit contenu dans notre tête, devenue ainsi une réelle immensité où se perd l'immensité des choses, ces opinions ne changent rien ni aux relations visibles des objets dans l'espace apparent, ni à leurs relations possibles dans l'espace idéal. Le rapport du myriamètre au mètre sera toujours pour nous le rapport de dix mille à un dans tous les espaces, quelle que soit leur nature absolue, sur laquelle le géomètre en tant que géomètre n'a pas à se prononcer. De même pour la pratique de la géométrie, par exemple pour l'arpentage. Certains géomètres de l'Allemagne contemporaine, grands amateurs de paradoxes, ont supposé un espace réel à deux dimensions et un espace apparent à trois. Si cette hypothèse était réalisée, nous vivrions sur un plan au lieu de vivre dans un solide; nous aurions de la longueur et de la largeur sans aucune épaisseur, comme les figures d'un tableau : l'arpenteur qui croit se mouvoir en avant serait donc dans l'illusion, comme un personnage de tableau qui, se voyant avancer la jambe, s'imaginerait qu'il sort réellement de son cadre. D'autres géomètres ont fait, comme on le sait encore, la géométrie de l'espace à quatre, cinq, six dimensions, et même celle de l'espace qui aurait un nombre indéfini de dimensions. Voilà des espaces pour tous les goûts, et les métaphysiciens n'ont que l'embarras du choix. Mais l'arpenteur est-il obligé de choisir et d'affirmer l'un ou l'autre de ces espaces? Nullement. Qu'il sorte ou ne sorte pas du plan où il se meut ou croit se mouvoir, les relations entre les pieux qu'il plante ou croit planter en terre seront toujours les mêmes au point de vue purement géométrique. Il agit au milieu des relations; son art s'exerce sur des relations; il vit pour ainsi dire de relations et n'a pas besoin de prendre un parti pour ou contre l'absolu. L'absolu n'entre point dans les données du problème; il n'est pas en cause : s'il règne, il ne gouverne pas.

Voilà pour ce qui concerne l'objet pensé en géométrie; passons

maintenant au sujet pensant. Le géomètre a-t-il à se prononcer sur la nature absolue de l'activité intellectuelle et volontaire qu'il met en œuvre soit pour penser la géométrie, soit pour agir selon les règles de la géométrie? La pratique de l'arpentage changera-t-elle selon qu'on se représentera notre volonté comme essentiellement libre ou comme nécessitée? — Il est possible que cette question du libre arbitre se pose quand il s'agira de savoir si l'arpenteur a ou n'a pas accompli tel travail qu'il avait promis de faire : c'est alors une question d'honneur et d'obligation, non plus une question de géométrie, et il peut être important sur ce point de savoir si le géomètre est libre ou ne l'est pas. Mais, une fois qu'il a décidé de faire un travail géométrique, son activité, en tant qu'appliquée à ce travail, tombe sous les lois de la géométrie : libre ou non, il ne pourra mesurer un terrain rectangulaire qu'à la condition de connaître la base et la hauteur du rectangle; il ne pourra déterminer l'altitude d'une montagne qu'au moyen d'un triangle dont il connaîtra les principaux élémens. Ici donc la nature absolue de notre activité primitive n'a rien à voir : il s'agit, pour ainsi dire, d'une activité seconde, déterminée, s'exerçant sur des rapports qu'elle ne peut changer et subissant par là même la nécessité des lois mathématiques.

Outre la question de l'essence et de la cause, la métaphysique se demande quelle est la fin dernière et absolue non-seulement de notre activité, mais même de l'univers. Évidemment, la théorie et la pratique de la géométrie ne sont point suspendues à la question du but final que le géomètre poursuit. Que ce but soit un intérêt matériel, ou le plaisir de la science, ou l'accomplissement d'une obligation; que d'autre part le but de la société tout entière, et même de l'univers entier, soit la vie la plus heureuse ici-bas ou le développement d'une vie supérieure, qu'importe au géomètre en tant que géomètre? Son but prochain et immédiat, c'est simplement de déterminer par la pensée et de réaliser par le mouvement les vraies relations géométriques qui existent entre les choses. La géométrie, théorique ou appliquée, enseigne à connaître ou à réaliser ces relations, quel que soit le but ultérieur qu'on se propose. Elle ne décide donc rien sur la fin absolue et se borne à une sorte de finalité relative; elle n'est pas comme un archer qui ne viserait rien moins que l'infini et voudrait imprimer à sa flèche un mouvement sans fin : elle vise un but rapproché sur lequel elle veut que sa flèche, sans aller plus loin, s'arrête.

En définitive, dans l'ordre de la connaissance et de la pratique, la géométrie est complète, en tant que science particulière, indépendamment des croyances métaphysiques et de leur application.

C'est ici le cas d'appliquer, dans le domaine scientifique, la grande règle politique qu'on nomme la séparation des pouvoirs : ce qui est de la compétence du métaphysicien n'est point de la compétence du géomètre, pas plus que le pouvoir législatif ne peut être confondu avec le pouvoir judiciaire. Il en est de même de toutes les autres sciences proprement dites, mécanique, physique, physiologie, etc. Le positivisme, en séparant leur domaine de celui de la métaphysique, se montre donc en parfaite conformité avec l'esprit moderne.

Maintenant, la morale elle-même est-elle une science semblable aux autres, et n'a-t-elle avec la métaphysique, comme les sciences positives, qu'une liaison indirecte et lointaine, — liaison qu'on pourrait négliger dans la théorie morale et dans la pratique morale, de manière à constituer une science des mœurs toute positive et étrangère aux spéculations sur l'univers?

Ce qui contribue à augmenter ici le désaccord des opinions, c'est que la morale contient réellement deux parties distinctes, dont la première à coup sûr n'est qu'une étude de relations particulières, analogues aux relations qui font l'objet des autres sciences. La morale, en effet, est faite pour des hommes. Notre activité morale s'exerce donc nécessairement dans un milieu matériel. L'action de ce milieu se traduit en nous par la passion, et nos passions sont multiples, particulières, soumises à des lois déterminées, qui sont elles-mêmes des relations déterminées de simultanéité ou de succession. En un mot, nous voulons réaliser un certain idéal dans une diversité de facultés liées entre elles par des relations nécessaires. Ces relations sont l'objet de la psychologie, et la psychologie proprement dite, dégagée des questions métaphysiques, est ou peut devenir une science positive comme la physiologie. De là un certain nombre de questions dérivées, qui ne sont que l'application de la morale à la psychologie et qui offrent un caractère purement scientifique. Par exemple, la tempérance étant admise comme un bien à poursuivre, les moyens de l'atteindre formeront l'objet d'une théorie scientifique, sur laquelle on pourra s'accorder quand même on différerait sur la métaphysique. Celui qui veut devenir tempérant doit prendre telles et telles habitudes, lutter contre telles et telles tendances, résister à ses passions par tels et tels moyens, et ainsi de suite. C'est qu'il s'agit ici d'une fin particulière à atteindre par des moyens particuliers, et comme toute série de moyens, considérée en sens inverse, est une série d'effets, on peut dire encore qu'il s'agit ici d'un effet particulier à produire par des causes particulières. Aussi les préceptes pour acquérir la tempérance sont-ils subordonnés à une hypothèse et offrent-ils un caractère conditionnel. *Si* vous voulez être tempérans, tels et tels moyens sont nécessaires. Mais je puis,

comme dirait Kant, m'affranchir des moyens en rejetant la fin et en répondant que je ne veux point acquérir la tempérance. Vous serez alors obligé de remonter plus haut et de me faire voir que la tempérance est une condition d'un bien supérieur. Par exemple, *si* vous voulez la santé, la tempérance est nécessaire. Mais la santé elle-même est un bien relatif et provisoire; je pourrai donc encore m'affranchir de l'obligation de le poursuivre, à moins que vous ne le rattachiez à un bien supérieur, et ainsi de suite.

Voilà le moraliste entraîné dans un mouvement qui paraît sans fin. Un géomètre, un physicien, un psychologue pourrait légitimement se refuser à remonter ainsi de principe en principe. Le géomètre dirait : Je *suppose* que vous voulez évaluer la superficie d'un triangle, et je vous en donne le moyen; quant à savoir si vous pouvez vous dispenser ou non d'évaluer cette superficie, ce n'est pas mon affaire. — De même le psychologue dira : Si vous voulez être tempérant, je vous en donne les moyens : ne pas vous habituer aux plaisirs de la table ou aux autres plaisirs, ne pas y songer trop souvent, etc. Quant à savoir si vous pouvez vous dispenser ou non de la tempérance, ce n'est pas mon affaire. — Mais le moraliste est obligé de remonter jusqu'au bout la série des conséquences et des principes; car son affaire est de déterminer comment, en définitive, il est bon d'agir : oui ou non, est-il bon d'être tempérant? Il n'y a pas là de condition et d'hypothèse préliminaire, ou, s'il y en a une, il faut la franchir et chercher un principe qui soit enfin à l'abri de ce qu'on pourrait appeler, en style parlementaire, la question préalable. Le mouvement où le moraliste se trouve ainsi entraîné exige donc quelque chose de définitif; c'est le cas de dire avec Aristote qu'un repos est nécessaire et qu'il faut s'arrêter en présence de quelque but capable de satisfaire pleinement la pensée et la volonté.

Sur cette nécessité, tous les moralistes sont d'accord, mais ils différeront sur la nature du point fixe auquel toute la morale doit en quelque sorte venir se suspendre. En effet, on peut se le représenter de deux manières principales, selon qu'on rattache la morale à un *devoir* ou à un simple *fait.* La première solution est au fond celle des partisans de la morale indépendante et de M. Vacherot, tout comme des spiritualistes; la seconde est celle des positivistes. C'est de la première que nous devons actuellement nous occuper.

L'hypothèse du devoir proprement dit, depuis longtemps familière à l'humanité, a reçu de Kant son expression la plus rigoureuse. Les partisans de la morale indépendante ont emprunté à Kant, comme l'avait fait Proudhon lui-même, leur formule du devoir : *inviolabilité de la liberté humaine, dignité et respect de la personne humaine;* mais ils soutiennent, à l'encontre de Kant,

que l'inviolabilité, le devoir et le droit sont eux-mêmes de simples faits de conscience psychologiques, qui n'ont rien de métaphysique. Analysons donc l'idée du *devoir*, non pour décider si elle est le vrai fondement de la morale, mais uniquement pour savoir si, en l'admettant ou en la rejetant, on admet ou on rejette une idée métaphysique.

Le devoir, tel que l'entendent les partisans mêmes de la morale indépendante, et en particulier M. Vacherot, renferme en premier lieu l'idée d'une fin à atteindre, en second lieu celle d'une activité capable de l'atteindre, et de plus il exprime un certain rapport original entre cette fin et cette activité. Tout d'abord, les partisans de la morale indépendante nous concéderont, puisqu'ils admettent un devoir, que la fin à laquelle il nous commande d'atteindre ne saurait avoir une valeur relative, car nous retomberions alors dans l'inconvénient signalé tout à l'heure. Quand une chose n'a qu'une valeur relative, on n'est tenu de la faire qu'autant qu'on veut atteindre une fin supérieure pour laquelle elle sert de moyen, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'on rencontre, soit un fait auquel on s'arrête, soit une fin idéale ayant une valeur absolue. C'est seulement cette fin, s'il y en a une, qu'on peut imposer sans condition et sans restriction : — Tu dois vouloir telle fin non pour une autre, mais pour elle-même. — L'idée de devoir, vraie ou fausse, suppose donc l'idée d'une fin absolue. Dès lors, un premier élément métaphysique ne s'introduit-il pas dans la morale ainsi entendue? C'est *l'absolu* que nous imposent, à tort ou à raison, M. Vacherot, M[me] C. Coignet, M. Morin et autres partisans du devoir, et cependant ils croient avoir éliminé de la morale toute notion métaphysique. Kant n'était-il pas plus conséquent avec lui-même quand il appelait le devoir un impératif catégorique, c'est-à-dire un commandement sans condition, un commandement absolu, et qu'il fondait sa morale, bonne ou mauvaise, sur une « métaphysique des mœurs? » Cette fin inconditionnelle que suppose le devoir, beaucoup de spiritualistes, à la suite de Platon, de Malebranche, de Leibniz, l'appellent aussi, soit la *perfection*, soit le bien *infini*. Et en effet, disent-ils, si une chose n'est pas parfaite, au moins en son genre, on peut et on doit lui préférer ce qui est plus parfait; on peut donc se soustraire à l'obligation de la première en vue de la seconde. M. Vacherot dira-t-il que cette idée de perfection n'a rien de métaphysique? De même, ce qui n'est pas infini, incomparable, inestimable, ne saurait avoir une valeur inconditionnelle, pas plus que la grandeur de la terre, qui devient petitesse par rapport au soleil et immensité par rapport au grain de sable, n'est une grandeur absolue. Dira-t-on encore que l'idée d'infini n'a rien de métaphysique?

« Mais le devoir n'est pour nous qu'un *fait de conscience,* » objectent les partisans de la morale indépendante et, avec eux, M. Vacherot. — Le devoir, répondrons-nous, pour qui le reconnaît, est évidemment plus qu'un fait; il est une *nécessité*, et une nécessité absolue : ce qui *doit* être ne dépasse-t-il pas ce qui *est?* L'homme conçoit le devoir, voilà qui est un *fait*, mais, de ce que je conçois Dieu, on ne déduit pas que Dieu soit lui-même un fait; de ce que je conçois un hippocentaure, on ne conclut pas que l'hippocentaure soit un fait. L'école de la morale indépendante ne passe donc du fait de la conception au fait conçu qu'en abusant de l'ambiguïté des termes.

M. Vacherot, à la suite de Jouffroy, fait un effort digne d'attention pour déduire de la nature humaine, observée par la psychologie, la fin humaine, puis de cette fin le devoir, sans recourir à la métaphysique. « Il suffit, dit l'éminent philosophe, de bien poser le problème pour en obtenir une solution facile, juste et pratique. Qu'est-ce que le bien pour un être quelconque? L'accomplissement de sa fin. Qu'est-ce que la fin d'un être? Le simple développement de sa nature. Nature, fin, bien d'un être donné, trois questions qui s'enchaînent logiquement, de manière que le bien se définit par la fin, la fin par la nature. Appliquez cette méthode à l'homme et à la morale : une fois la nature humaine connue par l'observation et l'analyse, vous en déduirez la fin, le bien, la loi de l'homme par conséquent; car la notion du bien entraîne forcément l'idée d'obligation, de devoir et de loi pour la volonté. Tout revient donc à connaître l'homme (1). » — Ainsi posé, le problème ne nous paraît « facile » qu'à la condition de ramener la nature, la fin et le bien à une tautologie ; mais, si on prend les mots de fin et de bien au sens vraiment moral, le problème nous semble insoluble sans l'intervention de la métaphysique. En effet, qu'entend-on d'abord lorsqu'on dit que la nature d'un être est sa fin? Veut-on dire simplement qu'en fait un être tend à être ce qu'il est, désire être ce qu'il est, c'est-à-dire, au fond, s'aime lui-même ou aime sa nature? Cela revient à reconnaître que l'accomplissement des fonctions naturelles a pour effet, pour terminaison naturelle le plaisir, qu'un homme éprouve du plaisir à être un homme, un lion à être un lion, une gazelle à être une gazelle. Mais alors, dire que la nature d'un être est sa fin, c'est dire au fond que sa nature est sa nature, que l'homme tend à être homme et jouit d'être homme, sans quoi il ne serait pas homme, mais autre chose. La résultante du parallélogramme des forces est, si l'on veut, une fin en ce sens, un terme, par cela même qu'elle est l'expression et l'effet de la nature des forces composantes. Dans tout cela, rien de métaphysique assu-

(1) *Essais de philosophie critique*, page 319.

rément, mais aussi, quoi de moral? On peut fonder là-dessus une science des mœurs à l'anglaise ou à la façon des positivistes français, non une morale de bien absolu et de devoir telle que l'entend M. Vacherot. Faut-il donc donner au mot de fin un autre sens que celui de terme naturel, d'achèvement naturel de l'évolution? Faut-il entendre une fin imposée à l'homme par son créateur, une « destinée » à accomplir, un but poursuivi par la nature? Alors on sort de la science positive, on invoque le principe des causes finales, on fait un bond dans la métaphysique; en prétendant passer par simple analyse de la nature à la fin, on introduit subrepticement un terme nouveau, celui-là même qui était en question, et on tourne dans un cercle vicieux.

Entre la *fin* et le *bien*, même tautologie ou même solution de continuité qu'entre la *nature* et la *fin*, selon qu'on donne aux termes un sens purement psychologique ou un sens vraiment moral. Quand vous dites que la fin d'un être est son bien, entendez-vous simplement le bien naturel et psychologique? Alors ce bien ne sera autre chose que le plaisir ou le bonheur. L'homme, encore une fois, jouit d'être homme, est heureux d'être homme, parce que ses fonctions tendent naturellement à faire de lui un homme, non un cheval ou un éléphant. Dès lors, dire que la fin d'un être est son bien, c'est dire que le plaisir naturel de cet être est son plaisir, que sa nature est sa nature, ce qui ne nous avance guère. Mais, si vous soutenez que la fin psychologique d'un être est en même temps un bien *moral*, un *devoir* pour cet être, une loi qui s'impose absolument à lui, vous introduisez de nouveau un élément métaphysique, un bien métaphysique sans lequel il n'y aurait pas de bien moral proprement dit. Dès lors, vous ne pourrez plus dire, sans abuser des termes, que le bien d'un être est sa fin, et que sa fin est sa nature : il faudra prendre ce mot même de nature dans un sens métaphysique et entendre par là sa *vraie* nature, sa nature idéale, sa nature telle qu'elle *doit* être, c'est-à-dire une nature qui n'est pas naturellement la sienne propre, puisque vous avez toutes les peines du monde à la lui faire prendre, en un mot une nature morale qui n'est pas sa nature psychologique, son caractère personnel. Ce pourra être, si vous voulez, la nature de l'homme en général, non la nature particulière de l'individu en question; mais alors de quel droit imposerez-vous à un individu de ressembler au genre? En quoi le genre est-il plus moral que l'individu, si vous n'invoquez pas à l'appui de cette thèse soit l'utilité sociale, soit un idéal de moralité métaphysique? « — Être libre, reste libre, — a dit une certaine école de moralistes pour laquelle nous avons la plus grande sympathie. » L'école de la morale indépendante, que veut ici désigner M. Vacherot, avait en effet proposé cette formule; par malheur, la formule

n'a aucun sens ou a un sens métaphysique. Si on entend par liberté le libre arbitre de certains psychologues, il est inutile de dire à l'homme : « Reste libre, » puisque, selon ces psychologues, il ne dépend pas de l'homme d'avoir ou de ne point avoir le libre arbitre, dont l'usage seul est à la disposition de sa volonté. On veut donc parler d'une certaine liberté métaphysique, d'un certain état de perfection et d'indépendance essentielle; mais alors il faut dire : « Être qui n'es pas encore vraiment libre, *deviens* libre. » M. Vacherot a beau perfectionner sa formule, il la laisse exposée aux mêmes objections : « Être que Dieu a fait *homme*, dit-il, reste homme. Ce mot, bien expliqué par la psychologie, dit tout. » C'est sans doute par métaphore que M. Vacherot parle ici de Dieu, car, s'il fallait prendre les mots au pied de la lettre, ce serait l'introduction dans la psychologie d'une *finalité* établie par *Dieu :* deux postulats métaphysiques à la fois. Quant à « rester homme » au sens psychologique, c'est là un précepte aussi inutile que si on disait : « Triangle, reste un triangle. » Le point délicat, ce serait de dire par exemple : « Triangle scalène, deviens équilatéral; » il faudrait alors justifier le conseil par des raisons de beauté ou d'utilité et montrer en outre qu'il est praticable. Au fond, ce n'est pas de rester homme que l'on veut nous conseiller, c'est de devenir homme en un certain sens supérieur, homme plus raisonnable, plus libre, plus sensible, en un mot plus parfait. Mais sur quoi fonder cette loi : « Tends à la perfection de ton espèce, » sinon sur des raisons d'*utilité* individuelle ou collective, qui seules pourraient fonder une morale positive et que M. Vacherot trouve insuffisantes, ou sur un *devoir à priori,* qui ne peut fonder qu'une morale métaphysique?

M. Vacherot déguise son appel à la métaphysique sous le nom de « synthèse psychologique. » Il reproche à Jouffroy, — et avec beaucoup de raison, — de s'en être tenu dans la psychologie à la simple analyse de nos facultés. « Développe toutes les facultés de ta nature, » disait Jouffroy. M. Vacherot répond excellemment : « Tous ces besoins, tous ces instincts, toutes ces facultés réclament à la fois. Tel besoin presse, tel instinct pousse; l'appétit commande pendant que la raison parle, que la passion crie, que la sensibilité pleure ou s'épanouit. Voilà donc une formule anarchique dont il serait impossible de tirer une véritable règle d'action. Donc à la première formule il faut substituer celle-ci : Développer toutes les facultés de notre nature en subordonnant toujours celles qui ne sont que les moyens et les organes à celles dont la réunion constitue la fin propre de l'homme... Notre nature est complexe, et dans cette complexité il y a lieu de distinguer des faits d'ordre *supérieur* et des faits d'ordre *inférieur*. » De là, nécessité d'une « coordination, » d'une « synthèse psychologique. » Oui, mais reste à savoir

si M. Vacherot a le droit de la changer en une synthèse *morale*. Sur quoi se fondera-t-il pour déclarer que certaines facultés sont *supérieures* et certaines autres *inférieures?* — Sur ce que les unes, dit-il, sont une fin et les autres des moyens. — Nous voilà revenus aux considérations de finalité, qui, si elles restent purement « psychologiques, » n'auront aucune conséquence en morale et ne pourront engendrer des *devoirs :* pourquoi, en effet, serais-je *obligé*, moi, à préférer ce qui *en général* est une fin, si, dans telle ou telle circonstance particulière, avec la nature et le caractère que j'ai, l'ordre habituel des fins et des moyens se trouve pour moi renversé? Ma nature individuelle peut être, par exemple, beaucoup plus portée aux plaisirs de la chair qu'aux plaisirs de l'esprit, surtout si j'ai un cerveau fort étroit et incapable de grandes jouissances intellectuelles ou esthétiques; vous aurez beau alors me dire qu'en général la chair est un moyen pour l'esprit, le peu d'esprit que j'ai me semble au contraire un moyen pour mon gros appétit. Votre « synthèse psychologique » est celle de la généralité des hommes, mais elle peut ne pas s'appliquer à mon individualité : s'il y a en moi, outre l'homme, le lion et l'hydre dont parle Platon, et si même l'hydre domine, pourquoi ne prendrais-je pas pour précepte d'agir conformément à ma nature et à ma fin personnelle? « Reste à la fois homme, lion et surtout hydre, puisque c'est là que tu excelles. » Vous êtes donc toujours obligé, de raison en raison, d'en appeler pour me convaincre à l'impératif catégorique de Kant, qui est la plus métaphysique des idées, car vous voulez fonder une morale de devoir et non pas seulement de fait. Au reste, M. Vacherot finit lui-même par laisser entrevoir le caractère métaphysique de sa « synthèse psychologique, » lorsqu'il la ramène à la distinction du « sensible » et de « l'intelligible, » de « l'esprit » et de la « chair. » Il y a, dit-il avec Aristote, « un ensemble de faits qui constitue la vie *spirituelle* proprement dite et caractérise l'homme; c'est ce qui fait la nature propre ou l'*essence*, par conséquent la fin ou la loi de l'humanité. Tout le reste, c'est-à-dire l'ensemble des facultés, des instincts, des appétits, des penchans de la vie animale, ne doit être considéré que comme des moyens, des instrumens au service de la *véritable nature humaine*. Le rapport tant cherché, en métaphysique et en morale, du corps et de l'âme, est le rapport de l'organe à la fonction, du moyen à la fin. Toute la science de la nature, de la destinée, de la loi de l'homme est dans ces deux mots (1). » — Prenez ces termes d'essence, de nature, de destinée, de bien, d'esprit et de chair, au sens positif et expérimental, vous aboutissez logiquement à la mo-

(1) P. 320.

rale positiviste anglaise ou française; prenez-les en un autre sens, vous voguez de nouveau en pleine métaphysique. Nous pouvons donc conclure, relativement au principe du bien et du devoir, que la morale indépendante, présentée par ses partisans comme purement psychologique, repose sur cette longue série de postulats : nature et essence métaphysique des êtres, finalité métaphysique, bien métaphysique, devoir et loi métaphysiques, distinction métaphysique du spirituel et du matériel, enfin conception métaphysique d'un ordre et d'un plan imposés à l'univers et à l'homme par un dieu quelconque, panthéistique ou spiritualiste.

Ce n'est cependant pas encore tout, et nous allons dégager un autre postulat d'importance capitale. Pour que la fin absolue, le devoir, nous soit proposé sans condition et absolument, comme le proposent les partisans de la morale indépendante, il faut qu'on nous attribue le pouvoir absolu de l'atteindre. S'il n'en était pas ainsi, le précepte moral prendrait cette forme toute conditionnelle : « Tu dois vouloir la fin absolue, *si tu le peux.* » Pour supprimer cette condition restrictive, on est obligé de supposer en nous un pouvoir qui, par rapport au devoir, sinon sous les autres rapports, est lui-même sans condition. Un devoir inconditionnel implique un pouvoir inconditionnel de l'accomplir; sinon c'est un devoir pour un autre que pour moi, c'est un devoir suspendu en l'air et qui ne me regarde pas parce que je ne puis l'atteindre. Or un pouvoir absolu de vouloir ce qui a une valeur absolue, c'est, au sens de Kant, la liberté. Mon activité peut être soumise à des conditions et à des nécessités de toutes sortes, elle peut s'exercer dans un milieu dont elle subit la loi; mais encore faut-il que, dans son rapport au devoir, s'il y a un devoir, elle soit libre, ne le fût-elle sous aucun autre rapport. En un mot, pour que le devoir soit absolu en face de la liberté, il faut que la liberté elle-même soit absolue en face du devoir. Ainsi entendue dans le sens que lui donne l'école kantienne, la liberté morale apparaît évidemment comme une liberté métaphysique. Les partisans de la morale indépendante croient encore, avec le spiritualisme antérieur à Kant, que la liberté est une sorte de phénomène saisi par l'expérience, comme le mouvement d'un corps qui tombe ou comme la sensation d'un coup; c'est là réduire la liberté à quelque chose de purement relatif et, par cela même, c'est la détruire. Nous n'accorderons donc pas à M. Vacherot que la liberté soit un « fait de conscience. » L'idée même de la liberté est une idée métaphysique, et ce qui le prouve indirectement, c'est l'éternelle controverse à laquelle son objet donne lieu : les uns l'affirment, les autres le nient, ce qui ne se produirait pas s'il s'agissait d'un fait positif et empirique, comme la douleur, ou d'une relation positive et empirique, comme la chaleur du feu et la souffrance

de la brûlure. Pour se déclarer libre, il ne suffit pas d'apercevoir pour ainsi dire la surface de soi-même, comme une aiguille qui se verrait mouvoir sur un cadran sans voir au-dessous le dernier ressort qui la pousse. On n'est pas libre à moitié, provisoirement et sous condition. Si, à tort ou à raison, nous nous croyons libres, cette croyance touche au fond de nous-mêmes et à l'essence de notre être, non aux apparences et aux phénomènes. Il s'agit de savoir quelle sorte de *cause* nous sommes, cause absolue ou cause relative; ou plutôt il s'agit de savoir si nous sommes une vraie cause et non simplement un ensemble d'effets : or l'étude des causes, comme celle des fins, rentre dans la métaphysique. Donc, dans ses deux principes essentiels, dans ses principes propres, — la fin absolue et la liberté, — la morale du devoir coïncide avec la métaphysique.

Cette liaison n'est pas moins frappante quand on passe des premiers principes aux dernières conséquences de la morale du devoir. La moralité, telle que la comprennent les partisans du devoir et M. Vacherot lui-même, tout en étant supérieure par sa nature aux relations du monde physique, doit cependant agir dans ce monde et s'y exprimer par des actions conformes. Dès lors, une question est inévitable : la moralité, la justice, qu'on nous présente comme obligatoires, sont-elles réalisables en ce monde? Jusqu'à quel point le sont-elles? La volonté du bien trouvera-t-elle dans la nature un obstacle insurmontable ou un concours? Notre moralité, que nous prenons pour quelque chose d'absolu, est-elle un phénomène momentanément utile à l'univers, une simple apparence destinée à s'engloutir avec nous dans l'océan toujours mobile des êtres, qui ne naissent que pour périr et ne s'élèvent que pour retomber? En un mot, le « règne des fins, » auquel Kant, Proudhon et M. Vacherot nous imposent le devoir de travailler, est-il réalisable et sera-t-il un jour réalisé? M. Vacherot est allé jusqu'à dire : « Que l'univers se développe ou non selon un plan conçu par la pensée divine; qu'il marche ou non vers un but fixé par la main divine, *qu'importe à la morale?* Que le monde soit l'œuvre d'un Dieu bon ou d'un mauvais génie, qu'il soit gouverné par une providence ou livré à la fatalité, l'homme n'en a pas moins sa nature propre, sa fin, sa loi, son droit et son devoir, tous points qu'il appartient à la psychologie et à la morale seules de fixer (1). » Cette indifférence du travailleur à l'égard du succès de son labeur peut-elle se soutenir? Est-il indifférent, quand on vous commande de vous dévouer à une œuvre, de croire ou de ne pas croire qu'elle est chimérique? Si la morale du devoir ne suppose pas la certitude absolue du règne de la justice,

(1) Vacherot, *Essais de philosophie critique*, p. 320.

elle suppose du moins la croyance à la possibilité de ce règne. Et sur quelles raisons les partisans du devoir fonderont-ils cette croyance, sinon sur des raisons tirées de notre nature, de notre destinée après la mort, des lois générales qui régissent l'humanité et le monde, enfin du principe absolu dont tout le reste dépend? Si tout est « livré à la fatalité, » que devient la liberté, dont M. Vacherot lui-même nous déclare doués, que devient mon *devoir?* Comment me flatter de surgir au-dessus des flots qui m'emportent et de faire surgir avec moi tous les autres êtres? Non, par ses conséquences finales, comme par ses principes premiers, la morale du devoir touche à l'absolu. Le géomètre et le physicien n'ont pas besoin de savoir quelle sera la destinée finale des êtres pour savoir que, jusqu'à nouvel ordre, la surface du triangle est égale à la moitié de sa hauteur multipliée par sa base et que le volume des gaz varie en raison inverse des pressions. Nous n'avons besoin, dans la pratique des sciences positives, que d'un succès relatif, et pourvu que ce succès dure autant que nous, il devient légitime de dire avec Louis XV : « Après nous le déluge. » Mais, si cette manière de parler est admissible dans l'ordre des intérêts purement physiques, elle devient monstrueuse quand il s'agit de l'intérêt suprême et absolu, de l'intérêt moral, de la justice. Aussi Kant et ses partisans ne veulent pas seulement une justice et une moralité qui durent autant que leur corps; ils veulent une justice éternelle et une moralité éternelle, dans laquelle ils puissent eux-mêmes jouir de leur éternité. Qu'ils réussissent à établir leur thèse, c'est une autre question, mais à coup sûr, résolue affirmativement ou négativement, la thèse est toujours métaphysique.

Concluons que, dans la théorie comme dans l'application, tout moraliste qui admet le *devoir* proprement dit et la *liberté* comme réelle, pose des principes métaphysiques et des conséquences métaphysiques. La métaphysique peut sans doute ne pas être imposée d'avance à la morale du devoir, et en ce sens la morale du devoir est indépendante; mais cette morale, en se constituant, n'en constitue pas moins une métaphysique des mœurs. Nous ne pouvons savoir de science positive ce qui concerne l'absolu de notre être, de notre destinée et de notre principe. La science n'est donc pas tout dans la morale du devoir : il y a un problème que l'expérience positive et le raisonnement pur ne peuvent entièrement résoudre; et ce problème, qui n'est pas seulement intellectuel, c'est le problème du devoir même. Une alternative se pose en nous, un dilemme devant lequel la science se tait: c'est l'énigme qu'il faut deviner au risque d'être dévoré; cette divination, cette réponse qui se traduit par un choix entre le désintéressement et l'égoïsme, entre le pré-

sent et l'avenir, c'est le point où la morale du devoir et la métaphysique ont leur commune origine.

Il reste sans doute à savoir, — et c'est une question que nous aurons un jour à examiner, — si on ne peut pas, si on ne doit pas essayer de construire la science des mœurs sans faire appel à ce principe impératif et dogmatique invoqué par Kant, par les spiritualistes et aussi par l'école de la morale indépendante, sous le nom de devoir. Peut-être existe-t-il un idéal supérieur à la fois à celui des positivistes et à celui des spiritualistes. En tout cas, on ne saurait demeurer dans la position intermédiaire et instable qu'ont prise les partisans de la morale indépendante. Ces derniers sont au fond ou des positivistes inconséquens ou des kantiens inconséquens; dans tous les cas, ce sont des métaphysiciens sans le savoir. Vainement déclarent-ils emprunter aux positivistes leur méthode. Celle-ci consiste, selon la définition de Claude Bernard, dans l'entière abstinence de certaines questions relatives à l'origine, à l'essence et à la fin des choses : c'est une sorte de jeûne métaphysique. L'homme voudrait savoir ce qu'est en soi le *bien*, auquel on lui ordonne de sacrifier tout le reste, le *mal*, auquel on lui prescrit de préférer la douleur et la mort même; le positivisme lui défend, quelque forte que soit la tentation, de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal. Les partisans de la morale indépendante acceptent d'abord cette défense, mais, voyant sur le sol des fruits détachés, ils les ramassent, en enlèvent l'écorce, les prétendent indépendans de l'arbre lui-même, et s'en nourrissent. Loi morale, obligation, liberté morale, inviolabilité, respect absolu de la personne, droit et devoir proprement dits, — autant de fruits défendus pour un positiviste conséquent : si on veut continuer de s'en nourrir, au moins faut-il reconnaître franchement d'où ils viennent; si on veut, au contraire, — chose bien difficile, sinon impossible, — priver l'esprit de toute nourriture métaphysique, il faut les rejeter avec la même franchise. Le seul mérite des partisans de la morale indépendante, c'est d'avoir contribué à tourner l'attention du public vers ces graves problèmes et aussi d'avoir achevé de mettre hors de doute l'indépendance de la morale à l'égard de toute théologie; mais ils n'ont nullement démontré son indépendance à l'égard des croyances métaphysiques.

ALFRED FOUILLÉE.

LE

VOILE SOULEVÉ

I.

Ma fin approche. J'ai été sujet, dans ces derniers temps, à des attaques plus violentes de la maladie qui me torture, et selon le cours naturel des choses, s'il faut croire mon médecin, j'ai lieu d'espérer que ma vie ne se prolongera pas au-delà de quelques mois. A moins que je ne sois affligé au physique, comme je le suis au moral, d'une organisation exceptionnelle, je ne subirai plus bien longtemps l'odieux fardeau de l'existence. S'il devait en être autrement, si je devais vivre jusqu'à l'âge où désirent arriver presque tous les hommes, je pourrais alors juger quel supplice est le pire d'être le jouet d'une attente illusoire ou la victime d'une prévision certaine, car je prévois l'heure exacte de ma mort et toutes les moindres circonstances qui entoureront mes derniers momens.

Dans un mois d'ici, jour pour jour, le 20 septembre 1850, à dix heures du soir, je serai assis dans ce même fauteuil, au milieu de ce même cabinet de travail, attendant la mort qui doit me délivrer de ce funeste don de seconde vue, la mort qui viendra me trouver averti et à bout d'espoir. Je serai, comme à présent, occupé à suivre du regard une flamme bleue qui brillera dans l'âtre; tout à coup une contraction horrible me déchirera la poitrine. J'aurai juste le temps de saisir le cordon de la sonnette et de le tirer violemment avant que la suffocation se produise.

Personne ne répondra à mon appel. Je sais pourquoi : mes deux domestiques sont amoureux l'un de l'autre; ils se seront querellés ce jour-là; depuis deux heures ma gouvernante sera sortie en affectant de grands transports de colère, dans l'espoir que le crédule

Perry s'imaginera qu'elle a été se noyer. Perry, inquiet tout de bon à la fin, se sera précipité sur ses traces. Quant à la petite aide de cuisine, elle dormira dans quelque coin ; jamais elle ne répond à un coup de sonnette; un coup de sonnette ne suffit pas pour l'éveiller.

La sensation d'étouffement augmente; ma lampe déjà languissante s'éteint avec un affreux crépitement. Je fais un suprême effort, j'atteins la sonnette une fois de plus. Je veux vivre... et aucun secours ne vient! Moi qui avais soif de l'inconnu! Cette soif est déjà passée. Mon Dieu! laissez-moi en ce monde connu, quitte à ce qu'il me torture encore; je ne demande rien que la vie!

Angoisse atroce! j'étouffe, et pendant ce temps la terre, les champs, le ruisseau qui murmure sur son lit de cailloux derrière le petit bois, la fraîche senteur qui suit l'orage, le premier rayon du jour frappant mes carreaux, la douce chaleur du feu après les morsures de la bise, tout m'est sensible et présent; — la nuit va-t-elle donc se faire à jamais là-dessus ?

La nuit, — la nuit, — plus de souffrances, rien que la nuit! je traverse des ténèbres sans fin, mes idées s'obscurcissent, mais toujours je me sens emporté en avant...

. . . .

Avant que ce moment arrive, je veux employer les dernières heures de force dont je dispose encore à raconter l'étrange histoire de mes expériences ici-bas. Jamais je n'ai entièrement ouvert mon cœur à aucun être humain, car jamais rien ne m'a autorisé beaucoup à compter sur la sympathie de mes semblables. Néanmoins, tous tant que nous sommes, nous avons chance de récolter après notre mort un peu de tendresse, un peu de compassion, un peu de charité. Ce n'est que pour les vivans qu'on est sans pitié. Aux vivans seuls est refusée l'indulgence des hommes, comme aux campagnes la pluie quand souffle le vent d'est âpre et desséchant.

Aussi longtemps que le cœur bat, broyez-le, l'occasion est bonne! aussi longtemps que les yeux peuvent exprimer une prière timide, opposez-leur des regards glacés ; aussi longtemps que l'oreille, cette délicate initiatrice au sanctuaire intime de l'âme, est apte encore à percevoir des accens de douceur et de bonté, accordez-lui tout au plus quelques phrases banales de froide politesse, quelques complimens railleurs ou bien des paroles de pure indifférence; aussi longtemps que le cerveau conservera la faculté de discerner l'injustice de la bienveillance, hâtez-vous de le froisser par mille jugemens inconsidérés, par des réflexions saugrenues, par de faux rapports.

Oui, hâtez-vous, car le cœur reposera bientôt — *ubi sæva indignatio ulterius cor lacerare nequit* (1); les yeux auront perdu

(1) Inscription sur la tombe de Swift.

le pouvoir de supplier, les oreilles seront devenues sourdes à tout bruit humain, le cerveau n'aura plus de besoins et ne se donnera plus de tâche. Alors vous trouverez à placer vos discours généreux; alors vous pourrez vous attendrir sur l'effort sans issue et sans récompense; alors vous pourrez honorer l'œuvre conduite à bonne fin; alors vous excuserez les erreurs et consentirez même à les oublier.

Voilà une bien vulgaire amplification d'écolier! Pourquoi est-ce que je m'y attarde? Elle n'a pas grand rapport avec ma situation, car je ne laisse rien derrière moi qui doive marquer mon passage parmi les hommes, je n'ai aucun proche qui se prépare à venir verser une larme sur ma tombe en réparation du mal qu'il m'aura fait de mon vivant. Seulement l'histoire de ma vie provoquera peut-être en ma faveur, parmi les étrangers, un peu de cette sympathie que j'aurais espérée en vain, je crois, de la part de mes amis, avant ma mort.

Considérée à distance, mon enfance me semble, grâce aux traverses qui l'ont suivie, plus heureuse qu'elle ne l'a été réellement. Dans ce temps-là, le voile qui dérobe l'avenir était impénétrable pour moi autant que pour les autres; comme tous ceux de mon âge, je jouissais du moment présent et je nourrissais une confiance infinie dans le lendemain; et puis j'avais une mère! Aujourd'hui encore, après tant d'années douloureuses, je crois sentir les caresses qu'elle me prodiguait quand elle me tenait sur ses genoux, ses bras noués autour de mon petit corps frêle, sa joue appuyée contre la mienne. Un mal d'yeux me priva momentanément de la vue, et tout ce temps-là, du matin au soir, je ne quittai pas ce giron protecteur. Mais l'affection incomparable de ma mère devait me manquer bientôt, et si enfant que je fusse, il sembla qu'il se produisait un grand froid autour de ma vie. Je continuais comme autrefois à monter mon petit poney blanc sous l'escorte d'un groom qui, comme autrefois, marchait à mes côtés; mais je ne voyais plus ces yeux, pleins d'une tendre sollicitude, surveiller mon départ; je ne trouvais plus, au retour, ces deux bras ouverts pour m'embrasser. Peut-être ai-je été plus sensible à la privation de l'amour maternel que ne l'eussent été la plupart des enfans de sept ou huit ans pourvus, à défaut de ce bien suprême, des autres joies de l'existence, car j'étais certainement d'une nature très impressionnable.

Je me rappelle encore l'émotion à la fois craintive et délicieuse que me causaient le piaffement des chevaux sous les voûtes sonores de l'écurie, et l'écho des ordres répétés tout haut par les palefreniers, et le tumultueux aboiement de nos chiens répondant au fracas de la voiture de mon père, quand elle s'engageait sous la porte

de la cour d'honneur, et les vibrations du gong qui annonçait chaque repas. Le pas cadencé des soldats que j'entendais quelquefois, — car l'habitation de mon père était voisine d'une ville de garnison, — me faisait frissonner jusqu'aux sanglots, et pourtant la troupe n'était pas plus tôt passée que je soupirais après son retour.

Mon père me regardait sans doute comme un enfant bizarre et ne me témoignait aucune prédilection, bien qu'il accomplît ponctuellement tout ce qui constituait à ses yeux les devoirs d'un père; mais il avait déjà dépassé l'âge mûr, et je n'étais pas son fils unique. A quarante-cinq ans, il avait épousé ma mère, sa seconde femme.

Figurez-vous un homme très ferme, très cassant, extraordinairement méthodique, un banquier par excellence, mais un banquier greffé sur un grand propriétaire rural, aspirant à exercer beaucoup d'autorité dans sa province ; un de ces hommes toujours semblables à eux-mêmes, qui ne se ressentent ni de la température, ni d'aucune influence extérieure, et ne connaissent ni la gaîté, ni la tristesse. Je le craignais horriblement et paraissais plus timide, plus nerveux en sa présence, qu'en toute autre occasion; voilà pourquoi peut-être il résolut de me donner une éducation différente de celle de mon frère aîné, un grand garçon déjà, qui était au collège d'Eton. Ce frère, futur héritier de toutes ses prérogatives, devait nécessairement passer par Eton et Oxford, afin de s'y créer de grandes relations. Mon père était loin de considérer la connaissance des auteurs grecs et latins comme un bagage inutile pour atteindre à une haute situation aristocratique, bien qu'il tînt au fond en médiocre estime « ces génies momifiés. » Il avait lu des traductions anglaises d'Eschyle et d'Horace, ce qui lui avait permis de se former une opinion personnelle. A ces considérations négatives s'en joignaient d'autres d'une nature tout à fait positive, résultant de certaines affaires de mines auxquelles il s'était récemment trouvé mêlé, en sorte qu'une éducation scientifique lui semblait faite tout exprès pour un cadet. Il était clair toutefois qu'un naturel de sensitive comme le mien ne pouvait pas s'accommoder du rude régime des écoles publiques. M. Letherall l'avait péremptoirement déclaré. Ce M. Letherall était un volumineux personnage, orné de lunettes, qui, enveloppant un jour ma petite tête de ses larges mains, l'avait palpée en tous sens d'un air inquisitorial et méfiant; ses énormes pouces appuyés sur chacune de mes tempes, il m'avait ensuite repoussé à quelque distance pour mieux fixer sur moi le regard étincelant de ses yeux doublés de verre. Le résultat de cet examen ne lui avait sans doute pas paru satisfaisant, car ses sourcils s'étaient sévèrement contractés, et il avait dit à mon père en ramenant ses pouces sur mes sourcils :

— Voici ce qui lui manque, monsieur, et voilà ce qu'il a de

trop... voilà! ajouta-t-il en frappant du doigt de chaque côté le sommet de ma tête. Il faut étouffer cela et développer ceci.

Je tremblais de tous mes membres sous le coup de l'idée vague qu'il y avait en moi tant de choses répréhensibles et par suite aussi de l'émotion que me causait ma première haine, — la haine de ce gros personnage à lunettes qui tournait ma tête en tous sens comme un acheteur en train de critiquer la marchandise et d'en rabaisser le prix.

J'ignore quelle part revient à M. Letherall dans le système que l'on m'appliqua, mais évidemment des leçons particulières, l'étude des sciences, de l'histoire naturelle et des langues vivantes étaient ce qu'il fallait pour remédier aux défectuosités de mon organisation. Je n'avais point le goût de la mécanique, il était donc urgent que je m'en occupasse d'une façon toute spéciale; ma mémoire était réfractaire aux classifications, on la bourra donc systématiquement de zoologie et de botanique; j'avais soif de m'instruire des faits humains, d'apprendre tout ce qui exalte le cœur et l'imagination, par conséquent je ne devais entendre parler que de puissances mécaniques, de corps élémentaires, d'électricité, de magnétisme. Un enfant mieux doué eût certainement profité de l'excellent enseignement de mes professeurs et de tout leur appareil scientifique; il aurait trouvé sans doute aux phénomènes de la physique l'intérêt fascinateur que leur attribuaient ces messieurs, tous les jeudis, devant moi. Fait comme je l'étais au contraire, mon ignorance persistante ne pouvait se comparer qu'à celle du plus piteux élève de lettres qui fut jamais renvoyé d'une classe de latin. Je lisais en cachette Plutarque, Shakspeare et *Don Quichotte*, faisant ainsi provision de pensées errantes qui m'absorbaient tout entier, tandis que mon maître s'évertuait à me démontrer qu'un homme de progrès se distingue d'un sot par le fait qu'il connaît la raison qui pousse l'eau à descendre des montagnes. Pour ma part, je n'éprouvais aucune envie d'être cet homme de progrès. L'eau courante réjouissait mes yeux, voilà tout, et j'aurais passé des heures à l'entendre babiller sur un lit de cailloux ou à la voir couler parmi les roseaux verts qu'elle baignait de sa fraîcheur; mais le pourquoi de sa course m'était fort indifférent; je ne doutais pas que ce qui me paraissait si charmant n'eût d'excellentes raisons d'être.

Inutile d'insister sur cette partie de mon existence. J'en ai dit assez pour indiquer que mon organisation, sensible à l'excès et hostile à toutes les choses pratiques, devait végéter dans un milieu diamétralement opposé à ses aptitudes, incapable par conséquent de la développer avec bonheur et succès.

Vers l'âge de seize ans, je fus envoyé à Genève pour y compléter

mon éducation, et ce changement de lieux me ravit; lorsqu'en descendant la pente du Jura, j'aperçus les Alpes éclairées par le soleil couchant, je crus voir s'ouvrir devant moi le paradis. Les trois années que je passai en Suisse ne furent qu'une extase perpétuelle, une sorte d'ivresse délicieuse que me versa la présence de la nature parée de toutes ses entraînantes séductions. Vous conclurez peut-être qu'accessible de si bonne heure à ce genre d'émotions, je devais renfermer le germe d'un poète; hélas! mon lot n'était pas si heureux! Un poète chante ce qu'il éprouve et il croit à l'oreille attentive, à l'âme sympathique qui tôt ou tard accueillera ses chants; mais avoir la sensibilité du poète sans posséder son génie, — cette sensibilité qui ne parvient à se traduire qu'en larmes silencieuses versées sur le gazon de la rive, à l'heure où le soleil de midi étincelle sur les eaux, ou en frissons intérieurs lorsque éclate le bruit discordant d'une parole brutale, lorsque tombe sur vous le regard glacial d'un œil malveillant, — c'est une souffrance qui produit pour l'âme une fatale solitude au milieu même de la société de ce qu'on nomme nos semblables.

L'heure pendant laquelle je sentais le moins cet état d'isolement était celle que je passais vers le soir dans mon canot, au large sur le lac; il me semblait alors que le ciel et les sommets étincelans des montagnes et la vaste nappe bleue si transparente m'entouraient d'un amour tel que je n'en avais pas connu depuis la mort de ma mère. Comme Jean-Jacques, j'avais coutume de m'étendre dans une barque et de la laisser flotter au hasard, tandis que mes regards suivaient le voyage de la lumière d'une cime à l'autre, comme si le chariot flamboyant du prophète eût passé au-dessus d'elles, tout en retournant à son ardent foyer. Puis, quand la blanche silhouette des monts avait pris peu à peu la tristesse de la mort, il me fallait regagner le rivage, car j'étais sous l'incessante surveillance d'un mentor qui ne me permettait pas de rester dehors à heure indue. De semblables dispositions n'étaient pas de nature à favoriser des rapports d'amitié entre moi et les nombreux jeunes gens attirés en grand nombre à Genève par les écoles. Parmi eux pourtant, je rencontrai un ami, et, chose singulière, c'était un garçon dont la tournure d'esprit était absolument opposée à la mienne. Je l'appellerai Charles Meunier, — son vrai nom, un nom anglais, car il était d'origine britannique, étant depuis devenu célèbre. Orphelin, il vivait misérablement à cette époque, afin de mener jusqu'au bout les études médicales vers lesquelles le poussait une vocation particulière. N'était-ce pas étrange qu'une âme distraite, flottante, ombrageuse, incapable d'investigation et tout entière contemplative comme l'était la mienne, se fût sentie attirée par un caractère dont le trait saillant était la passion de la science? A vrai dire, le

lien qui nous unissait n'était pas un lien intellectuel; il émanait d'une force qui heureusement peut enchaîner l'un à l'autre l'esprit le plus borné ou le plus rêveur à l'esprit le plus brillant ou le plus pratique : la communauté des sentimens.

Charles était pauvre, il était tourné en ridicule par les gamins de Genève et incapable de faire figure dans un salon. Je le vis isolé comme moi-même, bien que pour une cause différente, et, poussé par une sorte d'attendrissement, je lui fis de timides avances. C'est assez dire que notre intimité devint aussi étroite que le comportait la différence de nos habitudes respectives. Aux rares journées de congé de Charles, nous gravissions ensemble le Salève, ou bien nous prenions le bateau de Vevey, et j'écoutais chemin faisant, à travers mes rêves, les monologues dans lesquels mon camarade se plaisait à développer ses hardis projets d'expériences et de découvertes; tout cela se confondait dans ma pensée avec des impressions vagues d'eau azurée, de nuages fugitifs, de soupirs d'oiseaux mélodieux et de lointains chatoiemens de neige.

Charles s'apercevait bien de ces demi-absences; pourtant il aimait à causer avec moi de cette façon. N'entretenons-nous pas, au besoin, de nos espérances et de nos desseins jusqu'aux animaux qui nous aiment?

J'ai fait mention de cette unique amitié à cause de la scène étrange, terrible qu'elle provoqua plus tard dans ma vie, et que j'aurai à raconter.

Mon heureuse existence à Genève fut interrompue par une grave maladie dont il ne m'est resté que le souvenir confus, souvenir de souffrances sourdes entrecoupées d'évanouissemens et à travers lesquelles je percevais la présence fréquente de mon père auprès du lit où je gisais.

Vint ensuite la convalescence, temps de langueur et de monotonie dont la mémoire de plus en plus nette correspond au retour de mes forces qui me permettait des promenades en voiture d'une longueur graduée. Certain jour qui se détache entre ceux que je me rappelle le mieux, mon père vint s'asseoir à côté de moi et me parla en ces termes :

— Quand tu seras suffisamment rétabli pour supporter le déplacement, nous retournerons à la maison. Le voyage t'amusera et te fera du bien, car nous passerons par le Tyrol et l'Autriche, ce qui te fera voir du nouveau. Nos voisins les Filmore sont arrivés; Alfred nous rejoindra à Bâle, et tous ensemble, nous irons à Vienne, puis à Prague...

Avant qu'il eût achevé sa phrase, on vint appeler mon père, qui me laissa sur ce nom de Prague avec le sentiment étrange qu'un

phénomène subit et inconnu se produisait en moi. Un merveilleux spectacle m'apparaissait en effet. Je me trouvais au milieu d'une ville littéralement inondée de soleil, un soleil d'été, mais qui semblait appartenir aux étés d'un âge lointain et s'être trouvé depuis des siècles arrêté dans sa course sans que les rosées de la nuit ou la fraîcheur des pluies l'eussent atténué jamais; il éclairait la grandeur poudreuse et vermoulue pour ainsi dire d'un peuple voué à ne plus vivre que dans le passé, comme les souverains en retrait d'emploi sous leurs royales guenilles dorées. La ville avait un aspect si aride que la large rivière elle-même me faisait l'effet d'une nappe de métal; les statues noircies, drapées dans des costumes d'un autre temps et portant en tête la couronne des saints, les vieilles statues sous le regard atone desquelles je passais en suivant un pont interminable, me semblaient être les véritables habitans de ce lieu, tandis que les passans modernes, vulgaires et affairés, ressemblaient à une nuée de visiteurs éphémères destinés à disparaître le jour même. — Ce sont les pareils de ces êtres rébarbatifs, me disais-je en contemplant les rigides figures de pierre, qui ont peuplé de leur progéniture délabrée les demeures battues par le temps qui s'entassent sur cette hauteur escarpée, là, devant moi; ce sont eux qui font leur cour aux splendeurs croulantes du palais dont les lignes d'une monotone longueur couronnent le sommet; ce sont eux qui se livrent, dans la lourde atmosphère des églises, à une adoration routinière que n'inspire ni la crainte ni l'espérance, tout cela parce qu'ils sont condamnés par le sort à être toujours vieux, à ne jamais mourir, à vivre inutiles dans la rigidité impitoyable de l'habitude, de même qu'ils vivent dans l'éternelle clarté de midi, sans connaître ni le repos de la nuit, ni le renouveau que chaque matin apporte.

Un cliquetis métallique étourdissant résonna soudain dans tout mon être, qui en fut comme secoué; la conscience me revint aussitôt de ce qui se passait autour de moi : un des engins qui composaient la garniture du foyer était tombé lourdement, à l'instant même où Pierre, le domestique, entrait, ma potion à la main.

Mon cœur battait à se rompre, et je priai qu'on laissât le médicament à ma portée; je le prendrais tout à l'heure.

Aussitôt que je me retrouvai seul, je me demandai si je n'avais pas dormi : était-ce un rêve, cette vision merveilleuse de netteté, précise dans ses moindres détails jusqu'à retracer l'espèce d'arc-en-ciel projeté sur le pavé par la lumière d'une lampe en verre de couleur à forme d'étoile? Était-ce un rêve qui m'avait montré cette étrange cité dont mon imagination aurait été incapable de concevoir la moindre idée? Jamais je n'avais rencontré sur mon chemin

une vue de Prague ; ce nom n'éveillait en mon esprit qu'une simple notion géographique, à laquelle s'associaient quelques vagues réminiscences de grandeur impériale et de guerres de religion.

Le sommeil ne me procurait pas ordinairement de pareilles hallucinations; jusqu'alors au contraire la stupide incohérence de mes songes n'avait fait place qu'à d'effroyables cauchemars. Du reste, je ne pouvais admettre que j'eusse dormi, car j'avais conservé le sentiment de la manière progressive dont la vision s'était produite. Imaginez un paysage, par exemple, qui devient de plus en plus net à mesure que le soleil soulève le voile du brouillard matinal. D'ailleurs j'avais conscience qu'au moment même où commençait le phénomène, Pierre était venu annoncer à mon père que M. Filmore l'attendait, sur quoi mon père était parti en toute hâte. Non, ce ne pouvait être un rêve : était-ce, — à cette idée toute mon âme frémissait d'enthousiasme, — était-ce le poète qui se révélait en moi par la subite transformation en puissance créatrice de ce qui n'avait été jusque-là que sensibilité malsaine? — Certes ce dut être ainsi qu'Homère contempla les plaines de Troie, que Dante entrevit le séjour des damnés, et que Milton fut témoin de la fuite du tentateur. La maladie que je venais de traverser avait-elle donc apporté un heureux changement dans ma constitution, imprimé une tension plus énergique à mes nerfs, fait disparaître quelque fâcheuse obstruction de mon organisme? J'avais souvent vu mentionner de pareils effets dans les ouvrages de fiction tout au moins, et même des biographies authentiques m'avaient initié à l'influence décisive que peuvent exercer certaines maladies sur les facultés mentales. Novalis n'avait-il pas senti l'inspiration augmenter d'intensité chez lui à mesure que la consomption faisait plus de progrès?

Quand mon esprit eut bien caressé cette délicieuse chimère, l'idée me vint que je pourrais peut-être la transformer en certitude par un acte de ma volonté. La vision s'était manifestée à l'occasion du projet exprimé par mon père de visiter Prague. Je n'admettais pas un instant que ce que j'avais vu en imagination fût la reproduction véritable de cette ville; je croyais, j'espérais plutôt, que c'était un tableau de fantaisie créé par mon génie émancipé au moyen de matériaux tenus en réserve dans ma paresseuse mémoire. Qu'est-ce qui m'empêchait de reporter mon imagination sur un autre lieu? — Venise par exemple? Venise lui était bien plus familière que Prague. Peut-être le même phénomène se reproduirait-il? — Et je concentrai mes pensées sur Venise, stimulant ma verve au moyen de toutes les réminiscences poétiques qui me venaient une à une, m'efforçant de m'y sentir présent comme je m'étais senti présent à Prague.

Ce fut en vain. Je ne réussis qu'à colorer plus ou moins chaude-

ment certaines gravures d'après le Canaletto qui étaient suspendues dans ma chambre, en Angleterre : les images apparaissaient indécises à mon esprit en quête d'effets plus satisfaisans ; pour apercevoir un contour, une ombre, il fallait me livrer à un travail évident de composition. Il y avait effort, effort très prosaïque, nulle inspiration comme celle qui m'avait enveloppé passif et ravi une demi-heure auparavant. Je me sentais découragé ; cependant je me consolai en songeant que l'inspiration passe pour être capricieuse.

Plusieurs jours de suite, je vécus dans un état de surexcitation et d'attente, guettant le retour de cette faculté fraîche éclose. Je promenais mes pensées à travers le champ varié de mes connaissances, espérant qu'elles finiraient par rencontrer un objet capable de réveiller mon génie assoupi. Mais non, tout fut en pure perte ; cette lueur étrange qui m'avait éclairé soudain, trompant mon attente inquiète, refusa de se produire de nouveau.

Chaque jour mon père sortait avec moi en voiture et m'accompagnait dans une promenade à pied, de plus en plus longue à mesure que revenaient mes forces. Un soir, en me quittant, il avait promis de venir me prendre le lendemain à midi, pour aller choisir une boîte à musique et quelques autres objets, acquisitions obligées de tout Anglais riche qui visite Genève. Mon père était le plus exact des hommes et des banquiers, au point que j'éprouvais toujours, quand nous avions pris rendez-vous, une sorte d'appréhension nerveuse de n'être pas prêt à temps ; mais cette fois, à ma grande surprise, la pendule marquait midi et un quart qu'il n'avait pas encore paru. J'éprouvais toute l'impatience d'un convalescent qui n'a rien à faire et qui vient de prendre un tonique, en prévision de l'exercice immédiat destiné à en utiliser l'action stimulante.

Incapable de demeurer en repos afin de ménager mes forces, je marchais de long en large, les yeux distraitement fixés sur le courant du Rhône, au point où il quitte le lac et ses flots bleus, mais uniquement préoccupé en somme des causes possibles qui pouvaient retenir mon père.

Tout à coup, il me sembla qu'il était dans la chambre et qu'il n'y était pas seul : deux personnes s'y trouvaient avec lui. Détail singulier ! je n'avais entendu aucun bruit de pas, je n'avais point vu la porte s'ouvrir, pourtant je voyais mon père et à sa droite Mme Filmore, notre voisine, que je n'avais pas rencontrée depuis cinq ans. C'était une insignifiante personne entre deux âges, vêtue de soie et de cachemire, tandis que l'autre, celle qui se tenait à la gauche de mon père, me parut n'avoir que vingt ans : grande, mince, souple de taille, elle avait une luxuriante chevelure blonde disposée en nattes et en torsades d'un volume presque disproportionné avec la

tête qu'elle couronnait, une tête fine, aux traits délicats, aux lèvres minces. L'expression de ce visage pourtant n'était pas celle qu'on s'attend à rencontrer chez une jeune fille; le profil était acéré, les yeux, d'un gris pâle, tout à la fois pénétrans et railleurs, me procuraient, en se fixant sur moi avec une curiosité à demi souriante, l'impression pénible qui nous vient d'une rafale de vent glacé. La robe d'un vert éteint et la guirlande de verdure qui encadrait cette chevelure d'un blond argenté évoquèrent les signes caractéristiques des nixes des eaux, dans ma mémoire farcie de poésies lyriques allemandes : de fait, cette créature pâle, au regard fatal, et couronnée d'herbes aquatiques, ressemblait assez à la fille païenne de quelque vieux fleuve sortie des joncs du froid ruisseau au cours duquel le destin l'a préposée.

— Eh bien, Latimer, tu as trouvé le temps long? prononça mon père.

Comme le dernier mot frappait mon oreille, le groupe entier s'évanouit, laissant l'espace vide entre moi et un paravent chinois à grands ramages qui était placé devant la porte. Glacé, tout tremblant, je me traînai avec peine jusqu'au canapé sur lequel je me laissai choir. Ma puissance nouvelle s'était encore une fois manifestée... Mais était-ce bien une puissance ? — N'était-ce pas plutôt peut-être une maladie, une espèce de délire intermittent, ayant pour effet de développer chez moi à certains momens une dangereuse activité cérébrale et par suite de produire un épuisement plus complet de mes facultés? Aux heures de calme et de raison, j'en étais à douter de la réalité de tout ce qui frappait ma vue : cet état d'incertitude tenait du vertige. Je me suspendis convulsivement au cordon de la sonnette, comme ferait une personne qui se débat contre le cauchemar, et le tirai deux fois. Pierre accourut aussitôt.

— Monsieur ne se trouve pas bien? demanda-t-il effrayé.

— Je suis las d'attendre, répondis-je en accentuant chaque mot à la façon d'un homme pris de vin qui ne veut pas laisser paraître son ivresse. Je crains qu'il ne soit arrivé quelque accident à mon père; il est habituellement si exact. Allez vite, je vous prie, jusqu'à l'hôtel des Bergues, et voyez s'il est là.

— J'y vais, monsieur, dit Pierre en se retirant.

Cette petite scène de la vie réelle me fit du bien par sa trivialité même. Je me sentais réveillé. Afin de me remettre complètement, je passai dans ma chambre à coucher, attenante au salon, et j'ouvris une caisse d'eau de Cologne, puis ayant pris une des fioles qu'elle contenait, je m'appliquai à la déboucher posément, après quoi je frottai mes mains et mon front de la vivifiante liqueur dont je respirais l'odeur avec d'autant plus de délices que cette jouissance m'arrivait grâce à une succession d'actes volontaires, dont

mon esprit saisissait l'enchaînement et non par suite d'une opération inconsciente tenant de la folie. Déjà je commençais à sentir l'horreur de la situation infligée à l'individu dont la nature s'écarte des conditions communes à l'espèce humaine.

Je rentrai au salon en aspirant encore avec satisfaction le parfum de mon eau de Cologne, mais je ne le retrouvai plus vide comme je l'avais laissé. Mon père se trouvait auprès du paravent chinois, ayant Mme Filmore à sa droite, et à sa gauche... la svelte et blonde jeune fille au visage effilé, dont le regard perçant se fixa sur moi avec une expression de curiosité à demi souriante.

— Eh bien! Latimer, tu as trouvé le temps long? prononça mon père.

Je n'entendis plus rien, je ne sentis plus rien, jusqu'au moment où je repris connaissance, couché à plat sur le canapé; à mes côtés se tenaient Pierre et mon père; quand je fus complètement revenu à moi, celui-ci quitta la chambre, où il rentra presque aussitôt en disant :

— J'ai été porter de tes nouvelles à ces dames, qui en attendaient dans la pièce voisine. Nous remettrons notre expédition d'emplettes à un autre jour.

Puis il ajouta :

— Cette jeune personne est Berthe Grant, la nièce orpheline de Mme Filmore. Filmore l'a adoptée, elle demeure avec eux, de sorte que tu l'auras pour voisine quand nous serons de retour à la maison, peut-être même pour proche parente, car, si je ne me trompe, une certaine inclination commence à naître entre elle et Alfred, et ce mariage m'agréerait d'autant plus que Filmore entend la traiter, sous tous les rapports, comme si elle était sa fille. Je n'avais pas songé que tu ignorais son existence.

Mon père ne fit pas autrement allusion à l'évanouissement qui m'avait saisi dès l'apparition de cette jeune fille, et pour rien au monde je n'aurais voulu lui en confier la raison; il m'eût profondément répugné de livrer à qui que ce fût une particularité qui aurait pu sembler effrayante ou pitoyable. Mon père surtout, s'il en eût été instruit, aurait mis à jamais en doute l'équilibre de mes facultés mentales.

II.

Peu après le dernier de ces incidens, le lendemain même, je crois, la lucidité anormale dont j'étais affecté se manifesta en moi par une série de phénomènes que la vie languissante et retirée à laquelle j'étais condamné depuis ma maladie avait empêché de se produire jusqu'alors. Je veux parler de l'espèce de révélation, qui

se faisait à mon esprit, du for intérieur des personnes avec qui je me trouvais en contact; les pensées les plus fugitives, les plus frivoles, les moindres impressions d'un indifférent, de Mme Filmore par exemple, s'imposaient à moi avec une importunité comparable à celle d'un instrument de musique dont on joue faux, ou d'un insecte emprisonné qui bourdonne et se débat. Cette désagréable puissance de divination était intermittente toutefois, et je jouissais de certains momens de repos où l'âme de mes compagnons se voilait de nouveau à mes yeux. J'éprouvais alors un soulagement pareil à celui que des nerfs fatigués trouvent dans un profond silence. J'aurais pu prendre les manifestations de cette double vue pour le résultat d'une activité maladive de mon imagination, si un mot impossible à prévoir, un acte improbable dans les conditions ordinaires, ne fût venu, à tout moment, me fournir la preuve de la communication établie entre mon âme et celle d'autrui. De simplement ennuyeuse, lorsqu'elle se donnait carrière sur des indifférens, cette faculté divinatoire devenait la source de chagrins intenses quand elle m'ouvrait le cœur de mes proches, quand le tissu des prévenances gracieuses, des propos aimables, des phrases bien tournées, qui voilait leur vrai caractère, était percé à jour comme une toile d'araignée par la lunette magique au travers de laquelle m'apparaissaient toute la légèreté, tout l'égoïsme, toutes les puérilités, toute la bassesse, tous les expédiens et toutes les ruses que dissimulent les paroles et les actions des hommes, de même qu'une délicate végétation cache le tas de fumier qu'elle recouvre.

A Bâle, nous fûmes rejoints par mon frère Alfred, beau garçon de vingt-six ans, plein de confiance en lui-même, qui formait le plus parfait contraste avec ma personnalité fragile, nerveuse, impuissante. Je passais, si je ne me trompe, pour avoir une sorte de beauté moitié féminine, moitié fantastique, car souvent les peintres de portraits, qui envahissent Genève à la façon des mauvaises herbes, m'avaient demandé de poser, — j'avais même servi de modèle pour une figure de ménestrel mourant. Quoi qu'il en fût, je détestais souverainement mon physique, et il n'aurait fallu rien moins que la pensée qu'il était une conséquence fatale du génie pour me réconcilier avec lui. Mais ce court espoir s'était déjà évanoui chez moi, et je ne voyais plus maintenant sur mon visage d'autre empreinte que celle d'une organisation morbide, prédestinée à la souffrance passive, et trop faible pour fournir le sublime élan qu'exige une œuvre poétique. Alfred, dont j'avais été constamment séparé, et qui, dans la nouveauté de sa situation et de son apparence actuelle, me faisait l'effet d'un étranger, s'appliquait à me témoigner l'amitié la plus fraternelle. Il possédait la bonté superficielle des

gens heureux, sûrs d'eux-mêmes, qui ne redoutent aucune rivalité, à qui tout, en un mot, a toujours réussi. Je ne suis pas certain, pour ma part, que j'eusse été totalement exempt d'envie à son égard, quand bien même nos désirs ne se seraient pas contrariés, quand bien même mon état de santé n'aurait pas été incompatible avec la confiance; il y aurait toujours eu antipathie entre nos deux natures. Dans les conditions où nous nous trouvions, il me devint odieux. Entrait-il dans la chambre où je me trouvais, ou, plus encore, commençait-il à parler, j'éprouvais quelque chose d'analogue à cette impression que produit un grincement de métal qui nous agace les dents. Ma sensibilité maladive était, par rapport à lui, surexcitée plus qu'au sujet de toute autre personne. Elle s'exaspérait en présence des airs protecteurs qu'il affectait, de la suffisance qui lui faisait croire que Berthe Grant était éprise de lui et de la pitié dédaigneuse dont j'étais l'objet de sa part. Notez que je discernais ces sentimens divers non pas par la vague intuition habituelle aux esprits jaloux et soupçonneux, qui interprètent une parole ou un geste, mais au moyen de cette lucidité surnaturelle qui me montrait à nu leurs plus secrètes complications.

Nous étions rivaux sans qu'il s'en doutât.

Je n'ai rien dit encore de la situation où je me trouvais à l'égard de Berthe Grant, situation toute particulière qui résultait de ce que, seule parmi tous les êtres humains qui m'entouraient, elle échappait à ma funeste puissance de divination. Avec elle, je restais dans un état heureux d'incertitude; je pouvais scruter l'expression de sa physionomie et l'interpréter à mon gré; je pouvais lui demander son opinion sur ceci ou cela, avec l'intérêt sincère de la parfaite ignorance; je pouvais attendre un mot ou un sourire d'elle, avec l'émotion de la joie ou de la crainte; elle exerçait sur moi la fascination de l'inconnu. Ce fut, je le répète, la cause de l'irrésistible séduction à laquelle je devais succomber, car, du reste, aucun caractère de femme ne pouvait avoir moins d'affinités avec celui d'un garçon timide et romanesque. Elle était rusée, moqueuse, positive et sceptique avant l'âge; en présence des scènes les plus émouvantes, elle conservait son sang-froid et son impassibilité; toujours prête à disséquer impitoyablement mes poèmes favoris, elle professait un dédain spécial à l'adresse des lyriques allemands, qui avaient mes prédilections à cette époque. Je serais incapable aujourd'hui encore de définir le sentiment qu'elle m'inspirait : il n'avait rien de commun avec l'admiration encore enfantine qui est ordinaire chez les adolescens, car tout en elle, jusqu'à la couleur de ses cheveux, était précisément l'opposé du type idéal de femme qui représentait la beauté dans mon cœur. Berthe manquait surtout de cet enthousiasme pour les choses nobles et grandes qui, au

temps même où elle me dominait le plus, m'a toujours paru être l'indispensable condition d'une nature élevée. Mais il n'existe pas, hélas! de tyrannie comparable à celle qu'exerce un esprit égoïste et maître de soi sur un tempérament impressionnable à l'excès, possédé d'un besoin maladif de bienveillance et d'appui. Les esprits les plus indépendans ne peuvent se défendre d'estimer au-dessus de toute autre l'opinion d'un homme habituellement silencieux et considèrent comme un triomphe d'obtenir le suffrage de tel critique réputé sévère et mordant; comment, dès lors, s'étonnerait-on qu'un jeune homme enthousiaste et sans aucune confiance en lui-même se fût trouvé à la merci d'une physionomie fermée de femme énigmatique et railleuse qui s'enveloppait de triples voiles comme si elle eût été la divinité même dont il dépendait, la divinité impénétrable aux intentions douteuses de laquelle était suspendue sa destinée? D'ailleurs l'enthousiaste n'admet jamais chez les autres l'absence totale des émotions qui font palpiter son cœur; qu'elles soient faibles ou latentes, c'est possible, mais elles existent et peuvent s'éveiller; son illusion parfois le domine jusqu'à lui faire voir dans l'absence de toute manifestation extérieure la preuve d'une intensité de sentiment particulière. L'erreur était chez moi, je l'ai dit, d'autant plus facile que Berthe conservait seule entre tous ceux de mon entourage le prestige qui fait naître et entretient de pareilles méprises. Il y avait bien sans doute encore dans mon cas une autre sorte de fascination. Je veux parler de ce subtil attrait physique qui semble prendre plaisir à dérouter nos aspirations psychologiques, conduisant par exemple un peintre de sylphides à s'éprendre de quelque bonne et brave femme lourdement bâtie et colorée.

La conduite de Berthe à mon égard était calculée d'ailleurs pour encourager mes illusions, pour surexciter ma passion juvénile, pour m'enchaîner de plus en plus chaque jour. Quand je regarde en arrière, éclairé maintenant par les douloureuses clartés de l'expérience, j'arrive à conclure que la vanité de cette jeune fille et son besoin impérieux de domination avaient été flattés d'abord par le fait d'un évanouissement qu'elle ne pouvait attribuer qu'à une seule cause : l'impression que sa personne avait produite sur moi.

La femme la plus froide aime assez se savoir l'objet d'une violente passion, et Berthe, pour qui le roman était lettre morte, possédait en revanche un esprit d'intrigue qui devait lui faire trouver fort piquant de voir le frère du mari de son choix mourir d'amour et de jalousie pour elle. Qu'elle eût le projet d'épouser mon frère, je ne l'admettais pas dans ce temps-là, car malgré les hommages dont il l'entourait et l'approbation que notre père donnait à ses projets de mariage, il n'y avait pas encore d'engage-

ment, aucune demande formelle n'avait été faite, et Berthe, tout en coquetant avec Alfred et en acceptant ses petits soins de façon à ne lui laisser aucun doute sur le cas qu'elle en faisait, me permettait de croire souvent, par un regard jeté à la dérobée, par une phrase insidieuse, par mille petites manœuvres féminines très significatives, bien qu'on ne pût les tourner contre elle, qu'il était au fond l'objet de sa risée, qu'elle le considérait comme un fat et aurait plaisir à le désappointer. Quant à moi, elle me cajolait ouvertement en présence de mon frère, comme si elle eût affecté de me croire trop jeune et trop maladif pour que cela pût tirer à conséquence. Telle était du reste l'opinion d'Alfred sur mon compte. Je suis néanmoins persuadé qu'elle jouissait secrètement des tempêtes soulevées en moi par sa façon caressante de passer la main sur les boucles de mes cheveux, tout en me taquinant au sujet de mes rêveries et de mes citations poétiques. Les gentillesses de ce genre m'étaient toujours prodiguées devant témoins; aussitôt que nous nous trouvions seuls, au contraire, elle affectait à mon égard une subite retenue, mais sans jamais manquer l'occasion d'aviver par des mots qui semblaient lui échapper mon espoir timide et absurde. Et pourquoi, en somme, si elle me préférait, n'aurait-elle pas suivi son inclination? Je n'étais pas un aussi brillant parti que mon frère, soit, mais enfin j'avais de la fortune, je comptais un an à peine de moins qu'elle, et, de son côté, elle était une riche héritière en âge, ou à peu près, de disposer librement de sa personne.

Ces fluctuations d'espérance et de crainte faisaient pour moi de la présence de Berthe un tourment délicieux qui se renouvelait chaque jour. Un acte délibéré qu'elle accomplit hardiment acheva de me tourner la tête. Nous nous trouvions à Vienne, le jour anniversaire de sa vingtième année. Sachant combien elle aimait la parure, chacun de nous choisit dans quelqu'une des magnifiques boutiques de joaillerie de ce Paris teutonique un bijou en guise de cadeau de fête. Le mien fut naturellement le plus modeste. J'achetai une bague d'opale, — l'opale est ma pierre favorite parce qu'elle semble rougir et pâlir tour à tour comme si elle avait une âme. Je le dis à Berthe en la lui offrant, et j'ajoutai qu'elle était l'emblème de la nature même du poète, changeant avec les mobiles clartés du ciel et des yeux de la femme. Le soir, elle se montra dans une élégante toilette, parée de tous les présens qu'elle avait reçus, le mien excepté. Mon regard se fixa anxieux sur ses doigts. Je n'y vis point d'opale, et l'occasion ne se présenta pas de lui en faire la remarque ce soir-là; mais le lendemain, après déjeuner, l'ayant trouvée dans l'embrasure d'une fenêtre, j'en profitai pour me plaindre.

— Vous avez dédaigné ma pauvre opale, lui dis-je. J'aurais dû

me souvenir de votre mépris pour les âmes de poètes et vous offrir du corail, des turquoises ou quelque autre pierre opaque, toujours la même.

— Vraiment, je la dédaigne?.. répondit Berthe tirant de son sein une petite chaîne d'or très fine, qu'elle portait habituellement au cou et à l'extrémité de laquelle ma bague était suspendue. Cela me gêne un peu, je l'avoue, poursuivit-elle avec son sourire équivoque, de la porter ainsi cachée, mais puisque votre tempérament poétique vous fait préférer que je lui donne une place plus apparente, je cesserai d'endurer ce petit malaise.

Souriant toujours, elle retira l'anneau de sa chaîne et le glissa rapidement à son doigt, tandis que le sang empourprait mon visage et que l'émotion m'empêchait d'articuler un mot pour la supplier de conserver à mon souvenir la place qu'elle lui avait d'abord donnée.

Ceci me rendit fou tout à fait, et les jours qui suivirent, je m'enfermai seul dans ma chambre toutes les fois que Berthe était absente, afin de pouvoir m'enivrer de nouveau en évoquant cette scène et tout ce qu'elle impliquait...

Je dois ajouter que, pendant ces mois qui me semblèrent avoir la durée d'une longue vie, tant étaient nouvelles et intenses les joies et les douleurs que je subissais, le privilège maladif qui me permettait de pénétrer dans la conscience d'autrui continua de me tourmenter; tantôt c'était mon père, tantôt mon frère, tantôt Mme Filmore ou son mari, ou même notre courrier allemand, dont les pensées intimes venaient m'assaillir à la façon d'un tintement d'oreilles dont je ne pouvais me débarrasser, bien qu'il laissât à mes propres impulsions, à mes propres idées, la faculté de suivre leur cours. Figurez-vous quelque chose comme une surexcitation du sens de l'ouïe qui m'aurait permis de saisir un bruit dans ce qui pour les autres était le silence. L'ennui et les dégoûts résultant de cette intrusion involontaire dans les secrets des autres étaient atténués seulement par l'ignorance où j'étais de l'âme de Berthe, et par ma passion sans cesse grandissante pour elle, passion singulièrement stimulée, sinon entièrement produite par cette ignorance même. Elle était mon oasis de mystère dans le désert aride et violemment éclairé où je traînais mes pas.

Jamais je n'avais trahi mon infirmité par un acte ou une parole que l'on n'eût pu attendre d'une personne placée dans les conditions ordinaires. Une seule fois, sous l'empire d'un ressentiment amer contre mon frère, je m'étais laissé aller à le devancer dans une phrase que je le savais sur le point de prononcer, — quelque trait d'esprit soigneusement préparé d'avance. Il affectait parfois une légère hésitation de langage, et ce jour-là, quand il s'arrêta au second mot, l'impatience aiguisée chez moi par la jalousie me fit

achever précipitamment à sa place, ce qu'il avait voulu dire, absolument comme s'il se fût agi d'une leçon que nous eussions l'un et l'autre apprise de routine. Il rougit et parut stupéfait autant que contrarié. Quant à moi, je n'eus pas plus tôt parlé que je redoutai l'effet qu'allait produire cette anticipation de sa pensée, qui certainement n'était pas de celles que leur banalité permet de deviner sans peine. Je craignis d'avoir trahi l'être exceptionnel que j'étais, et que l'on ne me considérât désormais comme une sorte d'énergumène tranquille que chacun, Berthe plus encore que personne, se mettrait à fuir avec horreur. Mais, comme à l'ordinaire, je voyais avec un verre grossissant l'impression que pouvaient produire mes faits et gestes sur mon entourage, car personne ne parut avoir remarqué mon interruption autrement que comme un manque de politesse excusable chez un être faible, atteint de maladie nerveuse.

Tandis que cette connaissance surajoutée de tous les secrets actuels fonctionnait chez moi presque sans interruption, je n'avais plus aucune prévision de l'avenir, semblable à celle qui avait accompagné ma première rencontre avec Berthe, et il me tardait de pouvoir constater si l'apparition soudaine de la ville de Prague avait été ou non un phénomène de la même nature. Peu de jours après l'incident de la bague d'opale, nous allâmes comme il nous arrivait fréquemment de le faire, visiter le palais Lichtenberg. Je ne peux jamais regarder un grand nombre de tableaux de suite; la peinture, pour peu qu'elle ait de puissance, m'impressionne si fortement qu'il suffit d'un ou deux ouvrages pour épuiser toute ma faculté de contemplation. — Ce matin-là, j'avais observé attentivement le portrait du Giorgione qui représente cette femme aux yeux cruels que l'on dit être Lucrèce Borgia. J'étais resté longtemps seul devant lui, fasciné par la terrible réalité de cette figure astucieuse et implacable, jusqu'à sentir un étrange malaise, comme si j'eusse respiré quelque parfum empoisonné dont les effets commençaient à se produire dans mon être. Peut-être malgré cela n'eussé-je pas bougé, si mes compagnons ne fussent venus me rejoindre dans cette salle, en manifestant l'intention de se rendre à la galerie du Belvédère pour décider d'un pari engagé entre M. Filmore et mon frère à propos d'un portrait quelconque. Je les suivis tout rêveur, presque inconscient de ce qui se passait autour de moi, jusqu'à ce qu'ils furent montés à la galerie, me laissant seul en bas, car j'avais déclaré mon intention de ne plus regarder de peintures ce jour-là.

Je me rendis alors sur la grande terrasse où l'on devait me retrouver, le débat une fois vidé, pour aller parcourir les jardins. D'abord je me reposai là, entrevoyant dans le vague la belle ordonnance des jardins et au loin la ville, les collines verdoyantes, puis pour

éviter le voisinage du factionnaire, je changeai de place et descendis les larges degrés de pierre avec l'intention de m'asseoir à quelque distance sous les ombrages. Mais au moment où je posais le pied sur le sable de l'allée, je sentis un bras se glisser sous le mien, une main mignonne presser légèrement mon poignet, et j'éprouvai aussitôt une sorte d'engourdissement, d'ivresse sourde qui semblait être la continuation de ce que j'avais subi sous le regard de Lucrèce Borgia; puis les jardins, le ciel d'été, le sentiment que le bras de Berthe était enlacé au mien, tout disparut, et il me sembla être plongé soudain dans une nuit profonde au sein de laquelle brilla peu à peu une faible lueur, la lueur d'un petit feu de foyer; je me vis assis dans le fauteuil de cuir de mon père, au fond de la bibliothèque, chez nous. Je reconnaissais les chenets figurant des chiens, la cheminée avec son manteau de marbre noir, orné au milieu d'un médaillon de marbre blanc qui représentait la mort de Cléopâtre. Un désespoir intense et profond m'oppressait; la lumière devint plus vive, c'était Berthe qui entrait, un flambeau à la main, — Berthe, ma femme, fixant sur moi son regard cruel. Elle portait une parure d'émeraudes, et des feuillages verts tranchaient sur la blancheur de la robe de bal; je distinguais nettement chacune de ses odieuses pensées : — Fou ! idiot! aie donc le courage de te tuer en ce cas!

C'était vraiment l'enfer! Je plongeais jusqu'au fond de son âme impitoyable; j'en discernais la froide frivolité, je me sentais enveloppé de sa haine comme d'une atmosphère que j'étais condamné à respirer. Elle s'avança tenant toujours le flambeau et se pencha sur moi avec un sourire amer et dédaigneux. Je distinguai l'agrafe de son corsage, un serpent à écailles d'émeraude et aux yeux de diamant. Un frisson parcourut mon corps. Cette femme sans cœur et dans les pensées basses et féroces de laquelle je lisais comme en un livre ouvert, m'inspirait un mépris indicible, mais je me sentais sans ressources devant elle, il me semblait qu'elle tordît dans sa main mon cœur déchiré, avec la volonté de ne le lâcher qu'après en avoir pressuré la dernière goutte de sang. Elle était ma femme, et nous nous haïssions l'un l'autre. Peu à peu, l'âtre, la bibliothèque, la lueur du flambeau, disparurent ou plutôt se fondirent ensemble dans un arrière-plan lumineux, le serpent vert aux yeux de diamant restant comme une image sombre tracée sur ma rétine. J'eus le sentiment que mes paupières frémissaient, et le grand jour fit irruption autour de moi : je revoyais les jardins, j'entendais des voix vivantes; j'étais assis sur les degrés de la terrasse du Belvédère au milieu de mes amis.

Le désordre d'esprit dans lequel m'avait plongé une vision aussi effroyable me rendit malade pendant plusieurs jours et retarda

notre départ de Vienne. Je frissonnais d'horreur au souvenir de cette scène qui me revenait constamment; ses moindres détails avaient laissé dans ma mémoire une trace profonde comparable à l'empreinte d'un fer chaud; et pourtant telle est l'inconséquence du cœur humain, quand un désir exclusif le domine, que j'éprouvais une joie farouche, la joie qu'on pourrait avoir de braver l'enfer, en songeant que Berthe serait un jour à moi, car l'accomplissement de ma première vision à son sujet ne me permettait guère de considérer la seconde comme une hallucination qui ne devait pas avoir de suite. La seule chose qui eût pu ébranler ma terrible conviction, c'eût été la découverte que ma prescience de l'aspect général de Prague était erronée. Or Prague devait être notre prochaine étape.

En attendant, il suffisait que je fusse auprès de Berthe pour retomber sous le joug comme auparavant. J'avais beau lire dans le cœur de Berthe devenue femme, devenue *ma* femme, la jeune fille était toujours pour moi impénétrable autant que fascinatrice. Je tremblais de la tête aux pieds à son contact, sa vue seule m'ensorcelait, je brûlais d'être assuré de son amour. La crainte du poison peut-elle lutter contre la soif? Qui plus est, ma jalousie contre mon frère subsistait encore, ses airs de supériorité m'irritaient autant que par le passé, car mon orgueil, ma sensibilité maladive étaient toujours les mêmes, et souffraient du moindre froissement comme l'œil souffre au contact du corps étranger le plus imperceptible. L'avenir, bien qu'une épouvantable vision me l'eût pour ainsi dire rendu palpable, n'avait cependant que la force d'une idée, aux prises avec une émotion actuelle et toute-puissante, mon amour et ma jalousie.

C'est une vieille histoire que celle de l'homme qui se vend au tentateur en signant le pacte de son sang, parce que l'effet de ce pacte est encore lointain, et qui trempe ses lèvres dans la coupe convoitée avec un élan dont l'ardeur n'est diminuée en rien par la présence de l'ombre sinistre attachée depuis lors pour jamais à ses pas. Après tant de siècles de perfectionnemens et d'inventions, on n'a point découvert de chemin plus court ni plus sûr qu'autrefois vers la sagesse; l'âme doit suivre encore, pour traverser le désert de la vie, le même sentier semé d'épines qu'elle a toujours suivi; comme autrefois, il faut y marcher seul, les pieds ensanglantés, le sanglot aux lèvres, appelant un secours qui ne vient pas.

Mon esprit travaillait sans cesse pour trouver le moyen de devenir le rival heureux d'Alfred, car j'étais encore trop timide dans l'espérance où je restais des sentimens actuels de Berthe pour m'aventurer à faire auprès d'elle aucune démarche décisive. Il me semblait que le courage de provoquer un aveu de sa part me serait

donné si la réalité devait corroborer ma vision de Prague, et que d'horreur pourtant dans cette certitude !

Derrière cette frêle jeune fille, au regard et à la voix de laquelle j'étais suspendu, se dressait sans cesse l'autre Berthe aux formes plus pleines, au regard plus dur, à la bouche plus rigide, dont je voyais à nu l'âme égoïste et glacée, qui se montrait à moi, en dépit de ma volonté, non plus avec la séduction de l'inconnu, mais avec la brutalité du fait que l'on a mesuré.

Êtes-vous incapable de m'accorder votre sympathie, vous qui lisez ceci? Êtes-vous incapable de vous rendre compte de la double conscience que je sentais en moi comme deux courans parallèles qui jamais ne mêlent leur cours ni ne se confondent en une nuance commune? Cependant vous devez savoir quelque chose de la torture intérieure qu'impose un pressentiment en lutte avec la passion. Eh bien! mes visions n'étaient que des pressentimens intenses jusqu'à l'horreur. Vous avez fait l'épreuve de l'impuissance de l'abstraction contre la violence de l'entraînement? Or mes visions, passées à l'état de souvenirs, n'étaient plus que des idées abstraites, de pâles fantômes qui me hantaient en vain alors que ma main était emprisonnée dans une étreinte vivante que j'adorais.

Plus tard, j'ai songé avec de cuisans regrets que, si ma double vue s'était portée plus loin, ou du moins sur des objets différens, si au lieu de cette effroyable vision qui empoisonnait mon amour sans le détruire, ou même à côté d'elle, j'avais pu entrevoir l'instant de ma dernière rencontre avec mon frère, mes sentimens à l'égard de ce dernier en auraient été adoucis, mon orgueil et ma haine auraient alors fait place à la pitié, et le récit de ces secrètes et coupables émotions se trouverait abrégé d'autant. Mais c'est là une de ces vaines pensées dont les hommes aiment à se leurrer. Nous nous efforçons de croire que notre égoïsme aurait pu être aisément vaincu et que l'insuffisance des lumières a seule fait tort en nous à la générosité, a seule empêché la cruelle indifférence dont on nous accuse de se fondre en tendresse envers nos semblables. Notre bonté de cœur et notre abnégation nous semblent prouvées quand l'égoïsme n'a plus à se donner carrière; quand le triomphe que nous avons fait de vils efforts pour remporter, quoiqu'il dût être la perte d'un autre, est arrivé brusquement comme par surprise et que nous reculons d'effroi devant lui, parce que c'est la main glacée de la mort qui nous l'apporte.

Notre entrée à Prague eut lieu la nuit, et je m'en réjouis, car c'était reculer de quelques heures le moment décisif que d'être dans cette ville sans la voir. Nous ne devions pas y faire un long séjour, notre projet étant de pousser rapidement jusqu'à Dresde; il fut donc convenu que, le lendemain matin, nous sortirions en

voiture pour avoir une idée générale de la ville et visiter en même temps les principales curiosités, avant que la chaleur devînt intolérable, car cette saison d'août était singulièrement sèche et brûlante. Mais il arriva que les dames s'attardèrent à leur toilette, de sorte que la matinée était déjà très avancée lorsque nous montâmes en voiture, ce qui contraria visiblement mon père. Moi, je calculai avec un soulagement réel, comme nous pénétrions dans le quartier juif où l'on visite la vieille synagogue, qu'avant d'en avoir fini avec cette partie close et resserrée de la ville, nous nous sentirions trop fatigués pour pouvoir pousser l'excursion plus loin, de sorte qu'il faudrait rentrer sans avoir vu d'autres rues que celles par lesquelles nous avions déjà passé. C'eût été encore un jour de gagné, un répit, seule forme d'espérance que pût connaître un esprit troublé comme le mien! Mais sous les noirs arceaux de cette antique synagogue qu'éclairaient faiblement les sept cierges du chandelier sacré, tandis que notre cicérone israélite faisait descendre jusqu'à lui le Livre de la loi et nous en lisait un passage dans la langue du texte original, je sentis tout à coup avec terreur que cet étrange bâtiment aux lumières tremblotantes, ce témoin survivant et décrépit du moyen âge judaïque avait fait partie de ma vision. Les vieux saints poudreux du christianisme avec leurs ogives plus hautes, éclairées par des cierges plus volumineux, n'avaient-ils pas besoin du dédain consolateur qu'ils doivent puiser dans le spectacle d'une caducité plus complète encore que la leur?

Comme je m'y attendais, les moins jeunes d'entre nous exprimèrent, au sortir du quartier juif, l'intention de regagner l'hôtel. Mais alors, bien loin de me réjouir de cette résolution comme je l'avais fait d'avance, je me sentis poussé par une force irrésistible à marcher une fois pour toutes jusqu'au pont, afin de mettre un terme à l'incertitude que mon unique but auparavant était de prolonger. Je signifiai à mes compagnons, avec une résolution insolite, ma volonté de mettre pied à terre et de me promener seul pendant qu'ils s'en retourneraient. Mon père, qui voyait là un simple caprice, fit observer que la promenade, par une pareille chaleur, ne me ferait que du mal; cependant, comme je persistais, il me dit, non sans humeur, que j'étais libre d'agir à ma guise, pourvu que Schmidt, notre courrier, m'accompagnât.

Nous nous mîmes aussitôt en route, Schmidt et moi. Je n'eus pas plus tôt dépassé la voûte de la vieille porte monumentale qui conduisait au pont, qu'un violent tremblement me saisit; sous ce soleil de midi, j'eus froid; pourtant j'avançais toujours, je cherchais quelque chose, je voulais retrouver un infime détail de ma vision dont le souvenir m'était resté particulièrement présent. — Il était

là!.. Devant moi, sur le pavé, s'allongeait une traînée de lumière multicolore projetée par une lampe en forme d'étoile!

III.

Avant la fin de l'automne, alors que les feuilles brunies couvraient encore les hêtres de notre parc, mon frère et Berthe furent fiancés l'un à l'autre; il était entendu que leur mariage aurait lieu dès les premiers jours du printemps suivant. En dépit de la certitude qui me pénétrait, depuis ma dernière expérience sur le pont de Prague, que Berthe m'appartiendrait tôt ou tard, ma timidité constitutionnelle, pour ainsi dire, et la méfiance de moi-même, avaient continué à me paralyser. Les paroles d'aveu qu'il m'était parfois arrivé de préparer d'avance expiraient toujours sur mes lèvres.

Le même combat que par le passé se livrait entre mon désir passionné d'être assuré de l'amour de Berthe et la crainte éperdue qu'un dédaigneux refus ne tombât de sa bouche. Que m'importait une certitude éloignée? C'était de joies immédiates que j'étais affamé, c'était l'inquiétude présente qui glaçait le sang dans mes veines.

Les jours s'écoulaient donc; j'avais été témoin des fiançailles de Berthe, et j'avais assisté aux discussions relatives à son mariage comme sous l'empire d'un cauchemar, lorsqu'on sait que ce n'est là qu'un rêve et que le rêve se dissipera, mais que, cependant, on perd la respiration sous les doigts de fer qui vous étranglent.

Je voyais Berthe très souvent, et elle gardait avec moi les mêmes façons de badinage condescendant qui n'inspiraient à mon frère aucune jalousie. Le temps que je ne passais pas auprès d'elle, je le dépensais en promenades sans but, en longues chevauchées, tant qu'il faisait jour, puis, le soir venu, je m'enfermais avec mes livres, mais sans les ouvrir, car les livres avaient perdu le pouvoir de fixer mon attention. Ma sensibilité s'était exaltée jusqu'à ce degré où nos propres émotions prennent la forme d'un drame poignant, qui s'impose impérieusement et nous fait sangloter bien moins sous le poids réel de nos souffrances que devant le tableau que nous nous en faisons. Je m'apitoyais sur mon misérable sort, le sort d'un être merveilleusement organisé pour la douleur, et presque entièrement dépourvu, en revanche, des fibres qui correspondent au plaisir, d'un être que l'idée du malheur à venir privait du bonheur présent et chez qui la certitude des joies ultérieures n'était pas suffisante à calmer le supplice des aspirations ou des inquiétudes actuelles. Je traversais en silence cette période des souffrances du poète, qui, lui du moins, trouve dans la puissance

d'exprimer ce qu'il sent, des délices égales à son angoisse, et s'inspire de son désespoir.

On me laissait entièrement libre de mener cette vie de dormeur éveillé. Mon père s'était dit, je le savais: — Latimer ne sera jamais bon à rien faire en ce monde; qu'il gaspille donc son temps tant qu'il lui plaira, puisque sa fortune le lui permet. Je ne me troublerai pas l'esprit à lui chercher une carrière.

Par une matinée très douce du commencement de novembre, je me trouvais sous le portique de la maison, occupé à caresser notre vieux César, un terre-neuve que les années avaient rendu paresseux, presque aveugle, et qui seul, entre les chiens, faisait attention à moi, — car les chiens eux-mêmes me fuyaient, réservant leurs caresses aux heureux de la maison. J'étais donc là quand le palefrenier amena le cheval que devait monter mon frère pour aller à la chasse; mon frère lui-même ne tarda pas à paraître, frais, épanoui, ses larges épaules effacées, content de lui, en un mot, et convaincu du mérite qu'il avait à ne pas nous faire sentir avec arrogance le poids de ses avantages.

— Latimer, mon vieux, me dit-il d'un ton de bienveillante compassion, tu as bien tort de ne pas essayer, par-ci par-là, un temps de galop à la suite d'une meute. Il n'y a rien de tel pour chasser les humeurs noires.

— Les humeurs noires! pensai-je tout bas avec amertume, tandis qu'il s'éloignait; c'est avec des mots de cette sorte que les natures étroites et vulgaires comme la tienne croient qualifier ce qu'elles sont aussi incapables de comprendre que pourrait l'être ton cheval. Et pourtant tous les biens d'ici-bas sont réservés aux gens tels que toi: la médiocrité agréable, l'égoïsme bien portant, la suffisance enjouée, voilà la clé du bonheur!

J'eus cependant, l'espace d'une seconde, la pensée que chez moi l'égoïsme pouvait bien être plus développé encore que chez lui, un égoïsme maussade, par exemple, au lieu d'être, comme le sien, celui qui porte à jouir quiconque en est doué. Mais aussitôt ma connaissance désespérée de l'âme insouciante d'Alfred, de l'ignorance où il était des doutes, des craintes, des désirs toujours déçus, des exquises tortures de la sensibilité, qui formaient le tissu même de ma vie, ce que cette connaissance m'avait fait et me faisait encore souffrir surtout, sembla m'absoudre de mes mauvais sentimens à l'égard de mon frère. Il n'avait besoin, lui, ni de pitié, ni d'affection, étant aussi incapable d'apprécier l'une ou l'autre que peut l'être le rocher de sentir les caresses de la brume délicate et blanche qui l'effleure. Aucun mal ne pouvait l'atteindre, lui, et si par la suite il n'épousait pas Berthe, c'est qu'il aurait trouvé un lot meilleur à son point de vue.

La résidence de M. Filmore était à un demi-mille tout au plus de la nôtre; chaque fois que mon frère prenait un chemin différent de celui qui conduisait par là, je m'y rendais dans l'espoir de rencontrer Berthe. Je fis ce jour-là comme à l'ordinaire. Par un hasard trop rare, la jeune fille était seule, nous nous promenâmes ensemble assez loin dans le parc, ce qui arrivait rarement aussi, car à pied elle ne dépassait guère la limite des allées sablées et râtissées.

Quelle sylphide charmante elle me représentait sous ce soleil oblique de novembre, qui ruisselait blondissant sur ses blonds cheveux! Elle marchait avec toute sorte de taquineries à mon adresse; ce gracieux persiflage lui était familier, je l'écoutais moitié ravi, moitié morose, double état qui était en résumé l'effet produit sur moi par la personnalité mystérieuse de Berthe. Cette fois peut-être, la mélancolie dominait, car je n'avais pas encore secoué l'accès de haine jalouse produit par l'adieu compatissant de mon frère. Tout à coup, je l'interrompis et la fis tressaillir en l'interpellant d'un ton presque farouche :

— Comment se fait-il que vous puissiez aimer Alfred?

Elle me regarda un instant avec surprise; mais bientôt le léger sourire qui lui était particulier reparut sur ses lèvres, et elle répondit avec ironie :

— Qu'est-ce qui vous fait supposer que je l'aime?

— Pouvez-vous me le demander?..

— Quoi! vous avez décidé dans votre sagesse qu'il faut aimer l'homme que l'on épouse? Ce serait la chose la plus fâcheuse du monde. Je lui ferais des scènes, je serais jalouse, notre ménage aurait des allures de bien mauvais goût! Un peu de dédain tranquille et indulgent contribue dans une forte mesure à la correction élégante de la vie.

— Berthe, vous ne pensez pas ce que vous dites. Pourquoi prendre plaisir à essayer de me tromper par ces théories cyniques que vous inventez méchamment?

— Je n'aurai jamais besoin de rien inventer pour vous tromper, mon petit Tasso. (C'était le nom railleur qu'elle avait coutume de me donner.) Le moyen le plus commode de tromper un poète, c'est de lui dire la vérité.

Elle expérimentait dans le moment même, avec une singulière audace, la valeur de son procédé, et, l'espace d'une seconde, l'ombre de la Berthe de ma vision, de celle qui n'avait pas de secret pour moi, passa entre mon bras et le bras de cette radieuse jeune fille, de cette sylphide folâtre dont les sentimens gardaient toute la fascination du mystère. Je dus frissonner ou trahir de quelque autre

façon une impression d'horreur, car elle s'écria aussitôt en me saisissant le poignet pour me regarder droit dans les yeux :

— Tasso, commenceriez-vous donc vraiment à comprendre quelle fille sans cœur je suis? Mais en ce cas vous êtes bien moins poète que je ne le supposais; vous voilà capable, ma foi! de croire la vérité sur mon compte.

Le fantôme passa et s'évanouit entre nous, laissant la place libre à la charmante enfant dont les doigts légers étreignaient mon bras, et dont le visage mutin s'était rapproché du mien tandis qu'elle trahissait ainsi, je le croyais du moins, un intérêt plus vif qu'elle n'eût voulu l'avouer à l'égard de mes propres sentimens. Sa présence vivante et tangible reprit possession de mes sens et de mon imagination. Tel un chant de sirène couvert momentanément par les vagues en courroux, se dégage de ce fracas et recommence. Ce fut pour moi un instant aussi délicieux que pourrait l'être, pour un homme qui a rêvé qu'il était vieux, le réveil aux sensations de la jeunesse. J'oubliai tout ce qui n'était pas ma passion et m'écriai, pris de vertige :

— Berthe, dites, m'aimerez-vous d'abord, quand nous serons mariés? Si vous m'aimiez, ne fût-ce que bien peu de jours, cela me suffirait...

Le coup d'œil stupéfait qu'elle jeta sur moi, en lâchant brusquement ma main et en reculant d'un pas, me fit sentir ce que mon indiscrétion avait d'étrange, de criminel même.

— Pardon! lui dis-je précipitamment, aussitôt que je pus recouvrer la voix. Je ne savais pas ce que je disais.

— Ah! l'accès de folie du Tasse l'a repris, à ce qu'il paraît, répliqua-t-elle tranquillement, car elle s'était remise bien plus vite que moi. Qu'il retourne chez lui et se rafraîchisse la tête. Moi, je rentre, car voilà le soleil qui se couche.

Je la quittai plein d'indignation contre moi-même. J'avais laissé échapper des paroles qui, si elle y réfléchissait, pouvaient faire naître en elle le soupçon de la situation d'esprit anormale dans laquelle je me trouvais; et ce soupçon était la chose du monde que je redoutais le plus. En outre, j'étais honteux de l'apparente vilenie que j'avais commise en parlant d'amour à la fiancée de mon frère. Je fis lentement la route jusque chez nous et pénétrai dans le parc par une petite porte au lieu de passer par l'entrée principale.

Comme j'approchais de la maison, je vis un homme à cheval s'élancer de la cour des écuries et disparaître à travers le parc. Un accident était-il arrivé? — Non, c'était sans doute une commission pressée de mon père qui exigeait tant de célérité. Je hâtai le pas néanmoins, sans savoir précisément pourquoi, et j'eus bientôt atteint la maison.

Je ne m'étendrai pas sur la scène qui m'y attendait. Mon frère était tombé de cheval et avait été tué sur le coup.

Je montai à la chambre où il gisait : j'y trouvai mon père dans un morne désespoir, assis à côté du cadavre. J'avais évité mon père plus que tout autre, depuis notre retour, car l'antipathie radicale qui existait entre nos deux caractères me rendait particulièrement douloureuses les investigations involontaires dans les replis de son âme. Toutefois, tandis que j'allais à lui, que je me tenais silencieux et triste à son côté, je sentis qu'entre nous une communion venait de s'établir qui n'avait jamais existé auparavant. Mon père avait été un homme à succès entre tous dans le monde des affaires; jamais il n'avait connu ni les peines du cœur, ni les maladies. La plus sérieuse affliction qu'il eût éprouvée avait été la perte de sa première femme; il n'en avait pas moins épousé ma mère peu de temps après, et mes souvenirs d'enfant attentif et observateur me le rappelaient tout à fait le même qu'auparavant dès la semaine qui suivit son second veuvage. Cette fois-ci enfin le chagrin était venu, — un chagrin de vieillard qui voit réduits à néant son orgueil et ses espérances, et qui souffre d'autant plus que ces espérances et cet orgueil sont plus mesquins, plus terre à terre. Son fils, qui allait bientôt se marier aurait été porté probablement aux prochaines élections; l'existence de ce fils était le meilleur prétexte qu'il pût alléguer pour acheter chaque année de nouvelles terres afin d'arrondir son bien. Quelle triste chose d'avoir à continuer de vivre en faisant de jour en jour les mêmes choses, sans savoir dorénavant pourquoi on les fait! Peut-être les désappointemens plus tragiques de la jeunesse et de la passion sont-ils moins dignes de pitié que cet écroulement des calculs mondains d'un vieillard.

La désolation dans laquelle je voyais mon père provoqua chez moi un immense attendrissement qui fut le début d'une affection nouvelle, d'une affection qui grandit et se fortifia en dépit des réflexions amères que lui inspirait ma présence. Sans ma profonde compassion pour lui, le premier sentiment de cette nature que j'eusse ressenti, j'aurais été vivement blessé, pendant les premiers mois qui suivirent la mort d'Alfred, de l'espèce de déconvenue que faisait éprouver à mon père la pensée de reporter sur ma tête l'héritage destiné à son fils aîné et d'être réduit du même coup à m'accorder quelque importance. Ce fut presque malgré lui qu'il commença de s'intéresser à moi. Tout enfant négligé à qui la mort d'un autre a donné par accident la première place comprendra ce que je veux dire.

Peu à peu néanmoins, ma déférence insolite à ses désirs, la patience

et le dévoûment que je témoignais en toutes circonstances le touchèrent, et il se complut dans des efforts qui tendaient tous à me mettre en mesure d'occuper la place de mon frère, autant que le permettait mon insuffisance. Je le vis arriver petit à petit à caresser le projet de mon mariage avec Berthe et prendre même un parti auquel il n'eût jamais songé pour mon aîné : celui de vivre en commun avec son fils et sa bru. La tendresse que j'éprouvais maintenant pour mon père fit de ce temps-là le meilleur que j'eusse connu depuis mon enfance. Notez que je conservais encore tout entière la délicieuse illusion de mon amour pour Berthe, avec le désir ardent d'être aimé d'elle.

Depuis la mort d'Alfred, ses manières étaient devenues plus réservées avec moi : elle me tenait à distance jusqu'à un certain point; de mon côté, je subissais une double contrainte, celle que m'imposait la délicatesse, un respect naturel pour la mémoire de mon frère, et celle du souci qui me restait quant à l'impression qu'avaient pu produire mes paroles brutales dans l'esprit de la jeune fille. Mais l'espèce de barrière que cette réserve mutuelle élevait entre nous ne faisait que me placer plus complètement sous son empire ; qu'importe que le sanctuaire soit vide si le voile qui le ferme est assez épais? Notre âme a un tel besoin d'inconnu et d'incertitude pour pouvoir garder ce doute, cet espoir et cette faculté de l'effort qui sont les élémens mêmes de son existence, que si l'avenir tout entier, à dater du lendemain, nous était révélé, le genre humain sans exception ne s'intéresserait plus qu'aux heures qui le séparent encore de cet avenir, l'incertitude de l'unique journée qui nous reste aurait seule le don de faire battre notre cœur; nous nous précipiterions à la bourse pour ne pas perdre notre dernière possibilité de spéculation, de réussite ou de désappointement; nous verrions en ces vingt-quatres heures ouvertes encore à la prophétie une armée d'oracles en politique prédire telle ou telle crise. Imaginez l'état dans lequel se trouverait l'esprit humain si toutes les questions étaient résolues, à l'exception d'une seule qui, jusqu'à la fin du jour, se prêterait à toutes les hypothèses et à tous les débats? L'art et la philosophie, la littérature et la science s'attacheraient en grappe comme des abeilles à cette question unique, recélant encore le miel de l'inconnu, et leur empressement redoublerait d'autant plus que la durée de cette jouissance serait limitée au prochain coucher du soleil. Nos impulsions, nos activités spirituelles ne peuvent pas plus s'accommoder de la perspective d'une annulation prochaine que le cœur ne peut consentir à ne plus battre et nos muscles à cesser de fonctionner.

Eh bien! Berthe, la blonde et aérienne créature dont les pensées,

les émotions actuelles étaient pour moi une énigme reposante au milieu de la transparence fastidieuse des autres esprits de mon entourage, m'absorbait à la façon de cet inconnu d'un jour, de cette hypothèse qui doit rester problématique jusqu'au coucher du soleil; toutes les forces contraintes et réprimées de ma nature se précipitaient dans cet étroit canal, leur débouché unique.

Et elle réussit à me faire croire qu'elle m'aimait. Sans jamais se départir de ce ton de plaisanterie et de supériorité souriante dont j'ai parlé, elle fit pénétrer en moi la délicieuse conviction que je lui étais nécessaire, qu'elle n'était contente qu'à la condition que je fusse auprès d'elle, me pliant à tous les caprices de sa tyrannie folâtre. Il en coûte si peu à une femme pour nous duper ainsi! Un mot retenu à demi, un silence inattendu ou même un petit accès de pétulance dirigé contre nous suffit à nous enivrer pour longtemps comme le hachich. Tout un ensemble de signes imperceptibles m'avait persuadé que, sans bien s'en rendre compte, elle m'avait toujours préféré à mon frère et que l'orgueil d'être choisie par un homme qui faisait brillante figure dans le monde avait dû l'éblouir jusqu'à la tromper, — ignorante et indécise, comme le sont les jeunes filles, — sur ses véritables sentimens. Elle raillait elle-même d'une façon piquante sa propre vanité, son ambition. Sans doute, je voyais clair sur un point : je me disais que j'avais hérité de tous les avantages qui faisaient de mon frère un si beau parti, sauf les avantages personnels. Mais à quoi bon cette clairvoyance? Nos plus douces illusions sont, pour la plupart, des illusions volontaires comparables à ces brillans effets de couleur que nous savons être le résultat d'un peu de clinquant, de chiffons et de verre cassé.

Notre mariage eut lieu dix-huit mois après la mort d'Alfred, par une froide et lumineuse matinée d'avril, où le soleil s'entremêlait à la grêle. Berthe, dans sa robe de soie blanche aux ornemens de feuillage pâle qui s'harmonisaient avec les pâles reflets de sa chevelure et de son teint, me représentait l'esprit même de ce matin printanier.

Mon père se montrait plus heureux qu'il n'avait jamais cru pouvoir l'être encore; ce mariage, il en était convaincu, devait avoir une heureuse influence sur mon caractère et achever de me rendre assez pratique, assez semblable à tout le monde pour la place que je devais tenir dans la société parmi les gens sérieux. C'est qu'il avait une haute opinion du tact et de la finesse de Berthe et ne doutait pas qu'elle me dominât de manière à faire de moi ce qu'elle voudrait. Je n'avais que vingt-un ans, et j'étais follement épris. Pauvre père! il conserva cet espoir un peu plus d'une année après

notre mariage et ne l'avait pas encore entièrement perdu quand la paralysie vint le préserver d'une suprême déception.

IV.

J'abrégerai la fin de mon histoire sans m'attarder, comme je l'ai fait jusqu'ici, à analyser mes expériences intimes. Quand les gens se connaissent bien, une fois pour toutes, il leur suffit de raconter ce qui leur arrive du dehors; leurs émotions et leurs sentimens se laissent d'ailleurs deviner.

D'abord, notre vie fut des plus mondaines; au retour de l'indispensable voyage de noces, nous fîmes une tournée de visites, nous donnâmes de superbes dîners, tout le voisinage était ébloui de la recrudescence d'éclat introduit dans notre train de vie, mon père ayant réservé pour l'époque du mariage de son fils cet étalage d'une fortune considérablement accrue. Cela procurait à nos invités l'occasion de constater quelle piteuse figure je faisais comme héritier d'un si grand bien et comme mari d'une si ravissante femme. La fatigue nerveuse qu'impliquait une pareille existence, les faussetés et les platitudes dont j'étais doublement témoin par suite de la seconde vue qui, chez moi, venait se joindre à la compréhension commune, m'auraient rendu fou, n'eût été cette sorte d'endurcissement dans l'indifférence pour tout ce qui touche aux questions générales et cette ivresse concentrée sur un seul objet qui accompagne les transports d'une première passion.

Deux nouveaux mariés amplement pourvus de tout ce que peut donner l'opulence, étourdis du matin au soir par le tourbillon du monde et qui remplissent les rares instans de solitude qui leur sont donnés par de rapides et furtives expansions amoureuses, sont préparés à la vie commune de tout l'avenir, comme peut l'être le novice pour le cloître, — en expérimentant tout le contraire.

Pendant ces mois d'existence agitée, le for intérieur de Berthe demeura pour moi impénétrable; je continuais à ne lire ses pensées qu'à travers le langage de ses lèvres et son attitude extérieure. Je partageais encore avec le commun des hommes l'avantage d'ignorer si ce que je disais, si ce que je faisais, avait le don de lui plaire, d'attendre d'elle avec émotion un mot affectueux, de prêter un sens délicieusement exagéré à la signification de son sourire.

Je me rendais compte pourtant qu'un certain changement s'opérait dans ses manières à mon égard : il allait quelquefois jusqu'à se manifester par des accès de froideur hautaine qui me glaçaient et me fouettaient au vif comme avait fait cette grêle entrecoupée de riant soleil le jour de notre mariage. D'autres fois, il n'était per-

ceptible que par le soin qu'elle mettait à éviter une promenade ou un dîner en tête-à-tête dont j'avais longtemps caressé l'idée. Ce changement était pour moi un sujet de peine profonde, mon cœur se brisait en songeant que déjà ma courte journée de bonheur touchait à sa fin. Je restais pourtant l'esclave de Berthe, anxieux de ne rien perdre des dernières lueurs d'une félicité qui aurait bientôt disparu pour toujours, espérant même encore quelque dernier rayon, dont la nuit, que je sentais prochaine, aurait doublé le prix. Je me rappelle, hélas! comment pourrais-je l'oublier jamais? le moment où cette dépendance et cet espoir me quittèrent à la fois, où ce chagrin que me causait la croissante froideur de Berthe devint presque une joie lorsque je m'y reportais pour le regretter. Tel un paralytique peut regretter les dernières souffrances qui ont précédé l'inertie absolue de ses membres.

Ce fut immédiatement après la triste issue de la maladie de mon père, pendant laquelle il va sans dire que nous avions vécu éloignés du monde et réduits à nous-mêmes,.. ce fut le propre soir de la mort de mon père... Le voile qui jusqu'alors avait dérobé à ma vue l'âme de Berthe, ce voile auquel je devais de trouver auprès d'elle seule l'intérêt du doute, de l'attente et du mystère, ce voile béni se déchira! Peut-être était-ce depuis le commencement de ma passion pour elle la première fois que cette passion se trouvait complètement neutralisée par la présence d'un sentiment absorbant d'une autre nature.

J'avais veillé mon père à son lit de mort, j'avais été témoin du dernier regard si éloquent qu'il avait jeté, en le quittant, sur l'héritage gaspillé de la vie, j'avais recueilli la dernière impression de tendresse, si faible qu'elle fût, que lui avait procurée l'étreinte de ma main. Combien tout autre amour s'oublie dans cette inexprimable communion de l'agonie! Quand nous venons d'affronter la présence de la mort, toutes nos relations avec les vivans s'effacent aux premières minutes devant le sentiment d'un lien plus fort avec le tombeau, devant la suprême manifestation de notre commune destinée.

Je subissais cette disposition d'esprit quand je rejoignis Berthe dans son petit salon. Elle était assise, tournant le dos à la porte et à demi renversée sur un canapé. Les riches torsades de son abondante chevelure pâle, enroulées au-dessus d'un cou élégant et mince, apparaissaient au-dessus du dossier. Je me souviens qu'en refermant la porte derrière moi, un frisson me saisit, oui, le sentiment d'être seul et détesté, — très vague sans doute, mais fort néanmoins comme un pressentiment. Je sais quelle figure j'avais en ce moment, car je me vis reflété dans la pensée de Berthe quand

elle leva sur moi ses yeux gris incisifs et me regarda fixement. Pour elle, j'étais un misérable halluciné, hanté en plein jour par des fantômes, tremblant sous une brise si faible qu'elle n'eût pas suffi à remuer les feuilles, sans goût pour les objets ordinaires du désir humain, capable seulement de bayer à la lune.

Nous étions face à face, et nous nous jugions réciproquement. Le terrible moment de l'illumination complète était arrivé pour moi. Je vis que les ténèbres antérieures ne m'avaient rien caché que le vide; à dater de cette soirée, pendant les années déplorables qui suivirent, je fis le tour de cette âme étroite, je m'assurai qu'il n'y avait que des artifices mesquins où j'avais cru que se réfugiaient mille délicatesses exquises et un esprit brillant en guerre aimable, avec une sensibilité latente; je vis que les vanités fugitives de la jeune fille étaient devenues chez la femme coquetterie systématique, égoïsme invétéré; je vis que la répulsion et l'antipathie se transformaient en une haine féroce, cherchant l'occasion de torturer pour le seul plaisir d'assouvir sa vengeance, car Berthe avait à se venger; elle aussi, à sa manière, avait connu l'amertume de la désillusion. Elle s'était figuré que mon aveugle passion pour elle ferait du pauvre poète qu'elle croyait voir en moi son esclave, qu'en toutes choses sa volonté serait ma loi. Avec la puérilité d'une nature négative, pour ainsi dire, et sans imagination, elle prenait les délicatesses, la sensibilité pour autant de faiblesses. Et comptant rencontrer les faiblesses en question qui eussent assuré son empire, elle s'était trouvée en présence de forces indomptables! Nos situations respectives étaient donc renversées. Avant le mariage, elle m'avait subjugué parce qu'elle restait pour moi une énigme; c'était moi-même qui avais créé de toutes pièces la personnalité inconnue devant laquelle je tremblais comme si elle eût réellement existé. Maintenant que je pénétrais ses secrets motifs, que je suivais les misérables calculs qui précédaient toutes ses paroles comme tous ses actes, elle se trouvait réduite à l'impuissance, puisque je ne pouvais être impressionné par aucun ressort qu'elle fût en mesure de faire mouvoir: il ne lui restait plus qu'un pouvoir, — celui de m'inspirer la plus invincible répulsion. Les appétits mondains, les vanités, tous les mobiles susceptibles de stimuler son étroit cerveau, me laissaient de glace, et les influences sous lesquelles j'aurais pu palpiter, elle ne les concevait même pas.

Vraiment cette femme était à plaindre d'avoir un pareil mari; c'était d'ailleurs l'opinion générale. Une personne brillante et pleine de grâce comme Berthe, qui savait sourire aux allans et venans, qui faisait figure au bal, qui possédait cet art de la repartie vive et facile, suffisant pour assurer à toute jolie femme une réputation

d'esprit, devait accaparer les sympathies au détriment d'un mari maladif, absorbé, taciturne, que bien des gens qualifiaient déjà de cerveau fêlé. Nos serviteurs même n'hésitaient pas à tourner vers elle leur respect et leur attachement. Ils la plaignaient; non pas qu'il y eût jamais de querelles visibles entre nous, notre antipathie réciproque se dérobait dans le silence, — mais si madame sortait beaucoup et semblait fuir la société de monsieur, n'était-ce pas bien naturel? Monsieur était si extraordinaire!

J'avais beau me montrer toujours juste, bienveillant envers les inférieurs, je n'excitais en eux qu'une pitié mêlée de crainte et presque de dédain, car cette catégorie de gens n'est guère déterminée, dans son appréciation d'autrui, par des considérations générales ni même par sa propre expérience; ils jugent des personnes comme des pièces de monnaie, estimant au plus haut degré celles qui ont cours.

A la fin, j'intervenais si peu dans les faits et gestes de Berthe qu'il semble prodigieux vraiment que sa haine ait continué à grandir comme elle le fit. Sans doute je m'étais quelquefois trahi involontairement, de façon à lui permettre de soupçonner ma puissance anormale de pénétration; lorsqu'elle eut acquis la preuve qu'accidentellement, tout au moins, j'avais une connaissance singulièrement nette de ses pensées et de ses intentions, elle commença d'éprouver une terreur qui alternait de temps à autre avec le dépit. Jour et nuit, elle songeait au moyen de secouer un cauchemar qui l'obsédait, de rompre le lien odieux qui l'attachait à un être qu'elle méprisait à la fois comme un imbécile et redoutait comme un inquisiteur. Longtemps elle espéra que la vie misérable que je menais me pousserait définitivement au suicide. Mais le suicide ne pouvait me tenter. J'étais trop maîtrisé par la conviction d'être le jouet de forces inconnues pour croire à la puissance de me délivrer moi-même. Je subissais donc passivement ma destinée. Le seul désir ardent de ma vie étant épuisé, aucun entraînement ne venait plus l'emporter sur ma clairvoyance. Pour cette raison, je ne m'arrêtai jamais à la pensée d'une séparation qui eût rendu notre désaccord public.

Pourquoi aurais-je cherché à me frayer une voie nouvelle quand je ne souffrais en somme que des conséquences d'un acte qui était le résultat de ma volonté la plus intense? Obtenir une séparation, c'eût été logique de la part d'un homme qui avait encore des désirs à satisfaire; or je n'avais point de désirs. Nous continuâmes à vivre ensemble, Berthe et moi, à l'écart l'un de l'autre de plus en plus. Il est facile aux riches de vivre séparés dans le mariage.

Cette existence que j'ai esquissée en quelques lignes dura des

années. Tant de misère, un développement si lent et si épouvantable de haine et d'infamie peuvent-ils bien se condenser en simples phrases! Et c'est par ce procédé sommaire que les hommes prétendent juger de la vie les uns des autres! Ils résument l'expérience de leurs semblables et prononcent un arrêt en bonne prose, tout disposés d'ailleurs à s'accorder un brevet de sagesse et de vertu pour avoir triomphé des tentations qu'ils sont censés définir.

Sept années de détresse sans nom! Celui-là en parle à son aise qui n'en a pas compté les minutes par autant de désappointemens amers, de mortelles agitations d'esprit, de douloureux battemens de cœur, de luttes atroces autant que vaines, d'accès de remords et de désespoir. Nous apprenons des mots la consonance, non pas la signification; cette science-là, il faut la payer du plus pur de notre sang, et c'est dans les fibres palpitantes de notre être qu'elle s'imprime.

Mais hâtons-nous de finir. Il convient d'être bref aussi bien avec ceux qui comprennent à demi-mot qu'avec ceux qui ne comprendront jamais.

Quelques années après la mort de mon père, je me trouvais, un soir de janvier, dans ma bibliothèque qu'éclairaient seulement les lueurs indécises du feu à demi éteint. J'étais assis dans le fauteuil de cuir dont se servait autrefois mon père. Toup à coup Berthe parut dans l'encadrement de la porte et s'avança vers moi, un flambeau à la main. Je savais quelle robe elle portait, une robe de bal blanche avec des émeraudes scintillantes à la clarté de la bougie, qui éclairait aussi la Cléopâtre, incrustée en médaillon au milieu du manteaû de la cheminée. Pourquoi venait-elle chez moi avant de sortir? Depuis bien des mois elle n'avait pas franchi le seuil de la bibliothèque, qui était mon lieu de refuge habituel. Pourquoi s'arrêtait-elle devant moi, ce flambeau à la main, avec ce cruel regard de mépris et ce serpent qui étincelait sur sa poitrine comme un démon familier? D'abord je pensai que la réalisation de ma vision de Vienne allait marquer une effroyable crise; je ne vis rien dans l'esprit de Berthe cependant, rien que le dédain qu'y produisait l'attitude morne, accablée que je gardais devant elle : — Fou! idiot! aie donc le courage de te tuer, en ce cas!

Voilà ce qu'elle pensait. Ses idées néanmoins revinrent enfin à l'objet de sa visite, et elle parla tout haut. L'insignifiance apparente de cet objet forma même un contraste presque ridicule avec mes terribles prévisions.

— J'ai dû m'assurer des services d'une nouvelle femme de chambre. Fletcher se marie; elle m'a priée de vous demander, pour son futur, l'auberge et la ferme de Moltau. Je désire que vous

consentiez, il me faut votre promesse dès ce soir, puisque Fletcher s'en va demain ; il me la faut même tout de suite, car je suis pressée.

— Très bien ; vous pouvez lui dire que c'est une affaire entendue, répondis-je d'un air indifférent. — Et Berthe sortit au plus vite de la bibliothèque.

Il me répugnait toujours d'affronter un nouveau visage, plus particulièrement encore quand il s'agissait d'une personne dont le for intérieur avait chance d'imposer à ma malheureuse faculté d'investigation le spectacle de laides trivialités. Mais j'éprouvai une répugnance toute spéciale pour cette nouvelle femme de chambre, sans doute parce que son arrivée m'avait été annoncée dans un moment que je ne pouvais m'empêcher de croire funeste. J'étais pénétré d'une inquiétude vague de la trouver mêlée au drame sinistre de ma vie, de la voir se révéler à moi, dans quelque vision à venir, comme un génie malfaisant. Quand enfin la rencontre avec Mme Archer, comme on l'appelait, devint inévitable, la crainte indéterminée que j'avais ressentie fit place à un dégoût très net. C'était une grande femme brune et sèche, à qui de grands yeux noirs et d'assez beaux traits permettaient de rehausser par un grain d'effrontée coquetterie ce que sa nature avait de brutal et de grossier. Il n'en fallait pas davantage pour me la faire éviter, indépendamment du dédain avec lequel elle toisait un homme de mon espèce. Je la voyais fort rarement ; toutefois je pus m'apercevoir qu'elle faisait de rapides progrès dans les bonnes grâces de sa maîtresse.

Huit ou neuf mois plus tard, je reconnaissais qu'un sentiment mêlé de crainte et de dépendance avait surgi dans l'esprit de Berthe à l'égard de sa camériste et que ce sentiment se rattachait à certaines scènes confuses dont le cabinet de toilette de ma femme était le théâtre, par exemple au dépôt nocturne de je ne savais quel objet dans les tiroirs d'un meuble de ce cabinet de toilette. Mes entrevues avec ma femme étaient devenues si courtes et avaient lieu si rarement sans témoins que je n'eus pas l'occasion de déchiffrer autrement ces images dans son esprit. Je restai donc indécis; parfois nos souvenirs arrivent à se contracter, à se déformer en traversant le tourbillon de la pensée jusqu'à ne pas ressembler à la réalité extérieure beaucoup plus que la structure des caractères d'un alphabet oriental ne ressemble aux objets dont ils sont censés reproduire l'image. En outre, depuis un an et plus, ma condition mentale s'était modifiée d'une façon qui allait s'accentuant sans cesse. La faculté que j'avais eue de pénétrer dans l'esprit d'autrui s'obscurcissait et devenait sujette à des intermittences; les idées qui se pressaient dans mon double entendement commençaient à

dépendre moins de mon contact avec les personnes. De fait, tout ce qui était personnel en moi s'éteignait peu à peu, en sorte que je sentais mourir l'organe à travers lequel les agitations et les projets des autres avaient pu m'affecter. La contre-partie du soulagement que j'éprouvais de ce côté-là était un développement nouveau de ce qui me semblait être, — et je ne me trompais pas, — la divination des choses extérieures.

On eût dit que plus les rapports se ralentissaient entre moi et les hommes en général, plus ce que nous appelons le monde inanimé devenait de mon domaine. A mesure que je m'écartais de la société, à mesure que le caractère aigu des souffrances de la passion agonisante se transformait chez moi en abattement, comme il arrive pour toute douleur chronique et habituelle, les visions du genre de celle que j'avais eue de Prague se multipliaient aussi vives que fréquentes. Je voyais des cités sans nombre, des déserts de sable, des ruines gigantesques, des ciels nocturnes brillamment constellés, des défilés de montagnes, des coins de verdure tachetés de cette lumière de l'après-midi qui filtre à travers les branches; je vivais au milieu de toutes ces scènes, et dans toutes une présence occulte semblait, sous ces diverses et puissantes formes, peser sur moi, — la présence de quelque chose d'inconnu et d'implacable; car la continuité de ma souffrance avait annihilé en mon âme toute foi religieuse. Pour qui est absolument misérable, pour qui ne peut ni aimer ni être aimé, il n'y a plus de religion possible, il ne reste qu'une croyance, la croyance aux démons. Et par delà les visions que je viens de dire revenait toujours le spectacle de ma mort avec les angoisses de la suffocation, tous les détails de la dernière lutte où la vie finit par s'échapper.

Les choses en étaient là vers la fin de la septième année. J'étais entièrement quitte de ma connaissance anormale des phénomènes de la conscience d'autrui, mais je vivais en revanche continuellement face à face avec la solitude de mon propre avenir. Berthe se rendait compte qu'un grand changement s'était produit en moi. A ma profonde surprise, elle me recherchait depuis quelque temps; elle avait adopté à mon égard ce langage contenu et pourtant familier qui est en usage entre un mari et une femme, séparés de fait irrévocablement, mais vivant du reste en bons termes. Je me prêtai à ses nouvelles allures avec la soumission de la lassitude et sans m'intéresser assez, je l'avoue, aux motifs qui pouvaient la faire agir ainsi pour chercher à les démêler. Toutefois il ne m'échappait pas que sa physionomie, tout l'ensemble de sa personne exprimait quelque chose de triomphant, quelque chose de trop subtil pour s'exprimer, mais qui donnait l'idée qu'elle

devait vivre dans un état d'attente agitée et d'espérance peut-être...

Mon impression dominante était une sorte de contentement sombre que la vue odieuse de son for intérieur me fût de nouveau épargnée ; c'était au point que je jouissais presque, au moment où elles se produisaient, des distractions, des absences qui parfois me faisaient lui répondre tout de travers, témoignant ainsi que je n'avais aucune idée de ce qu'elle venait de dire. Elle aussi en jouissait pour d'autres raisons. Je me rappelle bien le regard et le sourire dont elle accompagna sa réflexion au sujet d'une bévue de ce genre :

— Vous me paraissiez clairvoyant autrefois, et je prenais pour une jalousie de métier l'aigreur que vous témoigniez à ceux qui de leur côté voyaient clair, comme si vous eussiez voulu garder un monopole ; mais je crois maintenant que vous êtes devenu plus épais d'esprit encore que le commun des mortels.

Je ne répondis rien. L'idée me vint seulement que les velléités de rapprochement qui m'avaient étonné pouvaient avoir eu pour mobile le désir de constater si j'avais décidément le pouvoir de lire dans ses secrets ; mais je ne m'arrêtai pas à cette pensée ; les motifs, les actes de Berthe m'étaient indifférens désormais ; mon intention n'était pas de troubler ses plaisirs, quels que fussent ceux qu'elle pût se proposer. Il n'existait plus dans mon âme, en fait de sentimens, qu'une pitié générale pour tous les êtres affligés du mal de la vie ; or Berthe vivait, et plus d'une menace de malheur rôdait autour d'elle...

A cette époque, un événement se produisit qui m'arracha un peu toutefois à mon inertie accoutumée, me faisant prendre au moment présent un intérêt dont je ne me serais pas cru capable : je veux parler de la visite de mon ancien camarade, Charles Meunier. Il m'écrivit que, pour se reposer de l'effort d'un travail excessif, il comptait faire un voyage en Angleterre et qu'il serait heureux de me rencontrer. Meunier avait alors une célébrité européenne. Je fus d'autant plus touché de trouver dans sa lettre ce vif souvenir du passé, d'une amitié de jeunesse, de la première dette de sympathie en un mot, qui doit, au reste, être inséparable de l'élévation du caractère. Pour ma part, je sentais que sa venue me ferait l'effet de la résurrection momentanée d'une préexistence moins malheureuse.

Il arriva, et, autant que possible, je voulus renouveler la jouissance de nos excursions en tête-à-tête, bien que les montagnes, les glaciers et le grand lac bleu nous manquassent et qu'il fallût nous contenter de modestes coteaux, de simples étangs et de plantations

artificielles. Combien était plus grand encore le changement opéré en nos personnes! Meunier faisait maintenant brillante figure dans le monde, les femmes à la mode affectaient de s'intéresser à ses moindres paroles, les grands seigneurs jaloux de passer pour savoir discerner le mérite se vantaient de le connaître. Quelle différence entre nous deux!.. Il eut la délicatesse de ne rien laisser paraître du pénible saisissement que lui causa, j'en suis sûr, notre première rencontre, non plus que du désir qu'il pouvait éprouver d'être mis au courant de ma situation actuelle et de ce qui l'avait produite; il ne négligea rien, d'ailleurs, pour rendre notre réunion agréable. Berthe fut singulièrement frappée de l'amabilité inattendue d'un homme dont le seul passe-port dans les salons, avait-elle cru, devait être sa renommée de savant; aussi déploya-t-elle, pour lui plaire, tous ses talens, toutes ses coquetteries, et elle réussit en apparence à conquérir son admiration.

L'effet de la présence de Charles Meunier sur moi était si puissant, surtout pendant nos pérégrinations, alors qu'il se lançait dans le merveilleux récit de ses expériences professionnelles, que plus d'une fois la conversation ayant tourné sur les singularités psychologiques produites par la maladie, je fus presque amené sur la pente des confidences; il me semblait du moins que, si son séjour se prolongeait, je trouverais peut-être le courage de confier mon secret à cet homme éminent. Sa science ne pouvait-elle pas trouver aussi pour moi quelque remède? N'aurait-il pas tout au moins, en réserve, dans son esprit si large, quelque baume efficace de sympathie, le don de me comprendre? Cette pensée néanmoins n'eut chaque fois que la durée de l'éclair et s'éteignit avant d'avoir pu se transformer en désir bien déterminé. L'horreur qui me restait de mes investigations involontaires dans les âmes me portait instinctivement à envelopper la mienne d'un linceul impénétrable; c'est ainsi qu'il nous arrive d'ébaucher automatiquement le geste qu'à notre avis un autre devrait faire.

Vers la fin de la visite de mon ami survint un événement qui provoqua un certain émoi dans la maison, à cause surtout de l'impression profonde que parut en recevoir Berthe, Berthe la femme forte, qui d'habitude restait inaccessible aux agitations féminines et savait imposer à sa haine même la contrainte du décorum. Cet événement fut la maladie grave et soudaine de la femme de chambre, Mme Archer. J'ai réservé jusqu'à ce moment la mention d'une circonstance qui m'avait frappé, peu de temps avant l'arrivée de Meunier: la mauvaise intelligence qui éclata tout à coup entre ma femme et Archer. Sans doute cette mésintelligence commença pendant certaine visite que Berthe avait faite à une famille amie

dont la résidence était assez éloignée de la nôtre. Archer accompagnait toujours sa maîtresse. Elle était devenue fort insolente, je l'avais entendue répondre d'un ton qui, selon moi, aurait dû entraîner un congé immédiat. Ce congé ne fut pas donné ; tout au contraire, Berthe semblait prendre silencieusement son parti des inconvéniens du caractère violent de cette femme. Mon étonnement fut au comble quand je constatai la sollicitude extrême dont elle l'entoura pendant sa maladie, ne quittant son chevet ni jour ni nuit, et ne permettant à personne de la suppléer dans le métier de garde. Il arriva que notre médecin ordinaire, ayant pris ses vacances, se trouvait absent au début de cette affection, ce qui rendit doublement précieuse la présence de Meunier sous notre toit.

L'intérêt qu'il parut prendre à la maladie était tel que le seul zèle professionnel n'eût pas suffi à l'expliquer. Aussi lui dis-je un jour qu'il était, après une visite à sa patiente, tombé dans une méditation profonde :

— C'est donc un cas bien extraordinaire?

— Point du tout, répondit-il, c'est une péritonite dont l'issue sera fatale très certainement, et qui ne diffère pas beaucoup d'autres cas très nombreux que j'ai déjà eu l'occasion d'observer. Mais je vais vous dire ce que j'ai dans l'esprit. Je voudrais tenter une expérience sur cette femme, si vous m'y autorisez. Cela ne peut lui faire aucun mal; il n'en résultera pour elle aucun accroissement de souffrances, car j'attendrai pour agir que la sensibilité soit entièrement éteinte. Mon intention est d'essayer de la transfusion du sang dans ses artères après que le cœur aura, depuis quelques minutes déjà, cessé de battre; maintes fois j'ai fait cette expérience avec d'étonnans résultats sur des animaux morts de la même maladie; je voudrais maintenant y soumettre un sujet humain. J'ai ici les tubes nécessaires, dans ma boîte de chirurgie, et le surplus de l'appareil serait bien vite préparé. Quant au sang, je prendrais le mien, — je le tirerais de mon propre bras. Cette femme ne passera pas la nuit, j'en suis sûr. A propos, j'aurai besoin de votre concours; impossible de me passer d'un aide et il y aurait peut-être inconvénient à en chercher un parmi vos médecins de province. Cela pourrait donner lieu à quelque version sotte et désagréable de toute l'affaire.

— Avez-vous parlé de votre dessein à ma femme? lui dis-je. Elle paraît très attachée à cette fille, qui avait toute sa confiance.

— Franchement, répondit Meunier, je désire qu'elle ne sache rien de tout cela. Avec les femmes, on se heurte toujours, en pareille matière, à des difficultés insurmontables, sans compter que le

résultat pourra être effrayant. Nous veillerons ensemble vous et moi, afin d'être prêts à la minute voulue. Quand certains symptômes se manifesteront, je vous ferai entrer dans la chambre, d'où nous aurons eu soin auparavant d'éloigner tout le monde, bien entendu.

Inutile de répéter le reste de notre conversation. Meunier entra dans les détails les plus minutieux de l'opération et réussit à vaincre ma répugnance en excitant chez moi une curiosité qui n'était pas exempte pourtant d'appréhension. Nous préparâmes tout ce qu'il fallait, et je fus initié à mon rôle d'aide. Meunier, qui n'avait pas dit positivement à Berthe que Mme Archer dût expirer la nuit même, s'efforça de la décider à aller prendre quelque repos: mais elle résista, soupçonnant bien que la fin était proche et convaincue qu'il voulait seulement ménager ses nerfs. Meunier et moi nous veillâmes donc dans la bibliothèque; il se rendait fréquemment auprès de la malade et me disait chaque fois que les choses suivaient le cours qu'il avait prévu. Une fois il ajouta:
— Vous doutez-vous du motif que peut avoir cette femme pour en vouloir à une maîtresse qui lui marque tant de dévoûment?

— Elles ont eu, je crois, quelques démêlés avant cette maladie. Pourquoi me demandez-vous cela?

— C'est que je constate chez elle depuis cinq ou six heures, — depuis, ce me semble, qu'elle a perdu tout espoir de guérison, — la volonté manifeste de dire quelque chose que la perte croissante de ses forces l'empêche d'articuler; mais le regard qu'elle tourne à chaque instant vers sa maîtresse est horriblement significatif. Dans ce genre de maladie, l'esprit conserve souvent jusqu'au bout une singulière lucidité.

— Je ne suis nullement surpris d'un sentiment malveillant de sa part, répliquai-je. Cette personne m'a toujours inspiré de la méfiance; elle a su, en revanche, s'insinuer dans les bonnes grâces de ma femme.

Meunier retomba dans ses silencieuses méditations et fixa sur le feu un regard absorbé jusqu'au moment où il dut remonter chez la moribonde. Son absence fut plus longue que les précédentes, et quand il reparut, ce fut pour dire tranquillement :

— Venez!

Je le suivis dans la chambre, où déjà planait la mort. Les sombres draperies du grand lit prêtaient, quand j'entrai, un relief énergique au pâle visage de Berthe. Elle eut un tressaillement à ma vue, et son regard irrité interrogea Meunier; mais celui-ci leva la main pour imposer silence, tandis qu'il examinait le visage de l'agonisante et tâtait le pouls. La face était déjà livide, le nez

pincé, une sueur froide perlait au front, et les paupières appesanties couvraient presque entièrement le globe des grands yeux noirs. Une ou deux minutes après, Meunier passa de l'autre côté du lit où se tenait Berthe, et, avec son accent habituel de politesse et de douceur, la pria de confier à nos soins la mourante, qui était incapable désormais d'avoir conscience de sa présence, lui promettant, en outre, que tout ce qui était possible serait fait pour adoucir ses derniers momens. Berthe parut désireuse de le croire et disposée à obéir; cependant elle hésita. Elle contemplait une dernière fois le visage décomposé de Mme Archer, comme pour y lire la confirmation des paroles de Meunier, quand tout à coup les paupières demi-closes se soulevèrent de nouveau, et il sembla que les yeux cherchassent Berthe. Un frisson secoua celle-ci de la tête aux pieds, et elle reprit sa place auprès de l'oreiller, indiquant sans mot dire qu'elle resterait quand même.

Les paupières ne se relevèrent plus. Une fois je regardai ma femme, dont le regard tenace paraissait rivé au visage de la mourante. Elle portait un peignoir richement garni, ses cheveux disparaissaient à demi sous un petit bonnet de dentelle. Dans ce négligé, elle était, comme toujours, souverainement élégante et digne de figurer dans un tableau d'intérieur aristocratique de la vie moderne; néanmoins, je me demandai comment une pareille physionomie avait jamais pu me tromper, comment j'avais pu jamais la prendre pour celle d'une femme née de la femme, avec des souvenirs d'enfance, des facultés pour souffrir, et le besoin d'être aimée. Ses traits, en ce moment, s'aiguisaient d'une façon presque surnaturelle, et son regard était si dur, si avide qu'on l'eût prise pour une de ces immortelles implacables qui firent jadis leurs délices de l'agonie d'une race expirante, d'autant qu'une sorte d'éclair illumina ce cruel visage quand le dernier soupir fut venu nous apprendre que tout était consommé. Quel secret y avait-il donc entre elles deux? Je détournai les yeux avec une atroce appréhension que ma seconde vue ne se réveillât tout à coup pour me forcer de voir ce qu'avait pu produire le contact de ces deux âmes mauvaises.

Il était évident, à la façon dont Berthe avait surveillé les derniers momens de Mme Archer, que cette mort était un sceau inviolable apposé sur le mystère; je remerciai le ciel d'avoir permis qu'il dût demeurer scellé pour moi en effet.

Meunier prononça d'une voix calme :

— C'est fini.

Et il offrit courtoisement, mais résolûment, son bras à Berthe, qui se laissa emmener enfin hors de la chambre.

Par son ordre sans doute, deux femmes de service vinrent remplacer une de leurs compagnes plus jeune qui avait veillé jusque-là. Quand elles entrèrent, Meunier avait eu le temps d'ouvrir l'artère du long cou amaigri qui reposait rigide sur l'oreiller; je leur enjoignis de nous laisser et d'attendre, pour revenir, l'appel de la sonnette :

— Le docteur, leur dis-je, veut faire un essai, la mort ne lui paraît pas certaine.

Pendant les vingt minutes qui suivirent, j'oubliai tout, attentif que j'étais aux moindres détails de l'expérience, qui semblait absorber l'opérateur lui aussi, de telle sorte que ses sens fussent restés fermés, je crois, à tout ce qui ne s'y rapportait pas. J'avais eu d'abord pour tâche d'entretenir une respiration artificielle chez la morte, après que la transfusion eut été accomplie, mais bientôt Meunier me remplaça dans ce travail, et je pus observer à mon aise le merveilleux retour progressif de la vie : la poitrine commençait à se soulever, l'inspiration s'effectuait plus énergiquement, les paupières frémissantes semblaient dénoncer le réveil de l'âme. Le souffle artificiel fut suspendu, et néanmoins la respiration continua; bientôt les lèvres s'agitèrent.

En ce moment, j'entendis tourner le bouton de la porte; Berthe avait appris sans doute que nous avions renvoyé les deux gardes: une inquiétude, facile à lire sur son visage, la ramenait. Elle marcha droit au pied du lit et poussa un cri aussitôt étouffé.

Les yeux de la morte étaient grands ouverts et rencontraient les siens avec une pleine connaissance, celle de la haine. Par un effort soudain, cette main que Berthe avait crue à jamais immobile s'était levée, la désignait, et le masque hagard s'animait, et la voix fiévreuse, entrecoupée, disait distinctement :

— Vous voulez empoisonner votre mari... le poison est là dans le meuble d'ébène à tiroirs... c'est moi qui vous l'ai procuré... vous vous êtes jouée de moi... vous avez menti sur mon compte pour faire de moi un objet de dégoût... parce que vous étiez jalouse... Dis, le regrettes-tu, maintenant?..

Les lèvres continuèrent à murmurer, mais sans articuler de sons compréhensibles, puis le son lui-même s'éteignit, il n'y eut plus rien qu'un mouvement presque imperceptible, la flamme avait jailli une dernière fois et ne s'en éteignait que plus vite. Chez cette malheureuse, toutes les cordes du cœur avaient été tendues sur la vengeance; un souffle de vie était venu les faire vibrer, et puis avait passé pour jamais. Grand Dieu ! est-ce ainsi que nous devons revivre... en retrouvant au réveil notre soif inassouvie, en achevant les imprécations que nous n'avions pu articuler, et tout prêts

à reprendre, au point où nous les avions laissés, nos crimes à demi accomplis?

Berthe se tenait blême au pied du lit, tremblante, éperdue, à bout d'expédiens comme un animal rusé qui voit son repaire enveloppé par les flammes. Meunier lui-même semblait atterré; la vie en ce moment avait cessé d'être pour lui un simple problème scientifique. Pour ma part il n'y avait rien dans cette scène qui ne s'accordât parfaitement avec tout le reste; l'horreur était mon élément, et cette dernière révélation produisait sur moi l'effet d'une souffrance ancienne qui revient au milieu d'un cortège d'incidens nouveaux.

Depuis, Berthe et moi, nous avons vécu éloignés l'un de l'autre, elle toujours dans son milieu et maîtresse de la moitié de notre bien, moi errant à l'étranger, jusqu'au jour où je suis venu me réfugier dans ce nid du Devonshire pour y mourir en paix. Berthe, elle, est bien loin de songer à la mort; le monde la plaint. Qu'avais-je à reprocher en effet à cette charmante femme qui eût rendu heureux tout autre que moi? La scène de la chambre mortuaire n'a eu d'autre témoin que Meunier, et une promesse solennelle a tenu closes les lèvres de celui-ci tant qu'il a vécu.

Une fois ou deux, las d'errer toujours, j'ai voulu me fixer dans un endroit préféré, où mon cœur a volé au-devant de mes semblables, hommes, femmes, enfans, à mesure que leurs visages me devenaient familiers, mais chaque fois j'ai fui terrifié devant le retour de mon ancienne double vue; c'est ainsi que j'ai été amené à vivre absolument seul en face de la présence inconnue que révèle tout en la cachant le rideau mobile des cieux et de la terre. Enfin la maladie s'est appesantie sur moi; elle m'a forcé de planter ici ma tente, elle m'a livré à la merci de mes domestiques. Et puis l'affreuse malédiction de la double vue m'a ressaisi pour ne plus me quitter. Ces gens, je connais leurs étroits calculs, leur peu de respect pour moi, leur pitié déjà lassée à demi. . . . .
. . . .

Nous sommes au 20 septembre 1850. Les caractères de cette date que je viens de tracer me font l'effet de ceux d'une vieille inscription qui me serait dès longtemps familière. Je les ai tant de fois relus sur cette page serrée dans mon pupitre, tant de fois depuis que les péripéties de ma dernière lutte en ce monde m'ont été dévoilées! . . . .
. . . .

George Eliot.

L'ANNEXION DU TONKIN

I. *L'Ouverture du Fleuve-Rouge*, par M. J. Dupuis. — II. *La Province chinoise du Yunnan*, par M. Émile Rocher. — III. *Le Pays d'Annam*, par M. E. Luro. — IV. *Rapport sur la reconnaissance du fleuve du Tonkin*, par M. de Kergaradec. — V. *Histoire de l'intervention française au Tonkin*, par M. F. Romanet du Caillaud. — VI. *Cochinchine française. Excursions et reconnaissances.*

Nous n'éprouvons aucune confusion à reconnaître qu'en 1874, étant encore sous l'influence des événemens de l'année terrible, nous avons ici même félicité le gouvernement de ce que l'assaut donné par une troupe française à la citadelle d'Hannoï, la capitale du Tonkin, ne lui forçait pas la main et ne l'obligeait pas à une occupation selon nous prématurée (1). En ce temps-là, avec la majorité de la nation, nous avions la douleur de croire que notre pays n'avait été jamais moins en mesure d'étendre par les armes les limites de ses colonies, plus sévèrement contraint de se montrer avare du sang de ses fils. Aujourd'hui, nous ne pensons plus ainsi. Autant nous étions partisans d'une sage réserve avec une France affaiblie et un trésor vide, autant avec une France riche et forte nous désirons qu'on se hâte d'aller prendre dans l'extrême Orient la position que nous y devons occuper, venger en même temps le mépris de la foi jurée et l'insulte faite à notre pavillon par un roitelet asiatique. Que ceux qui nous font l'honneur de nous lire soient persuadés qu'en conseillant l'annexion du Tonkin nous sommes loin de vouloir lancer notre pays dans une de ces aventures sentimentales où le désintéressement est si près de la duperie. Ici, rien de

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1874, *le Tonkin et les Relations commerciales.*

chevaleresque et rien de périlleux. S'il nous faut agir, c'est que notre prestige, notre politique, et disons mieux, nos intérêts futurs sont actuellement en jeu en Asie. La sécurité de notre possession en Cochinchine, les besoins du commerce, auquel l'ouverture du Tonkin offrirait d'admirables débouchés, exigent une prompte intervention de la France.

Ce projet d'une nouvelle annexion intéresse d'ailleurs aussi bien notre marine marchande que notre marine militaire. Sans possessions lointaines, — cela ne se voit que trop bien chez nous, — la première se meurt, la seconde reste sans utilité usant sur place et sans profit ses meilleurs officiers et les gros millions qu'elle coûte. Quelle animation magnifique, quelle activité prospère les colonies ne donnent-elles pas aux arsenaux militaires et commerciaux de l'Angleterre! quelle richesse immense n'en découle-t-il pas pour les industries de ce pays, sans compter le légitime orgueil qu'il éprouve à voir son pavillon déployé sur toutes les mers? Pourquoi la Prusse cherche-t-elle en ce moment une terre éloignée où elle puisse envoyer sa flotte naissante? C'est parce qu'en dix ans elle a décuplé sa marine. C'est une force nouvelle qu'elle a acquise, qu'elle veut exercer, et nous aurions tort, là où l'Allemagne grandit, de nous amoindrir. On a dit avec raison que, dans cinquante ans, il n'y aura plus dans l'Indo-Chine un seul état indépendant; à la façon dont agissent les Anglais et les Russes, peut-être faudra-t-il moins de temps, et alors, si de notre côté nous n'avons pas augmenté notre puissance coloniale quand nous le pouvions, il arrivera fatalement un jour où la France ne comptera plus au nombre des puissances maritimes.

Mais ce n'est pas tout; il y a au Tonkin un peuple qui n'attend qu'un signal pour se jeter dans les bras de celui qui le délivrera des Annamites, ses oppresseurs depuis le commencement de ce siècle : dans les nôtres si nous les ouvrons, dans ceux de l'Espagne, de l'Allemagne ou de l'Angleterre, si nous les tenons fermés. La magnifique situation que nous nous sommes faite en Cochinchine, la richesse croissante de cette colonie, nous défendent de nous laisser supplanter dans un pays qui en est voisin et où il ne tient qu'à nous de nousinstaller. La France, nous en avons l'espoir, ne se dérobera donc pas à la mission à laquelle elle semble appelée depuis longtemps; elle ne peut se refuser à reprendre sous d'autres latitudes ce qu'elle a perdu chez elle en territoire et en population.

I.

N'en déplaise aux favorisés du sort et de la fortune, les triomphes trop faciles n'ont généralement pas une longue durée. Le Ton-

kin, conquis en quelques semaines, non par une armée, mais par une poignée de marins et de soldats, revenait à ses maîtres en un laps de temps aussi court. On se souvient peut-être à la suite de quelles circonstances avait eu lieu l'entrée victorieuse d'une troupe française à Hannoï. Un honorable négociant, M. J. Dupuis, chargé de conduire des munitions de guerre au général chinois qui combattait alors dans le Yunnan l'insurrection musulmane, causait aux mandarins de l'Annam, par sa présence sur le Fleuve-Rouge, de vives inquiétudes. Les Annamites, maîtres du Tonkin depuis les premières années de ce siècle seulement, craignaient de voir un Français s'implanter dans le pays et susciter des troubles en usant de son influence sur des peuples disposés à la révolte; la cour de Hué redoutait avec d'autant plus de raison l'ascendant de M. Dupuis que notre compatriote se présentait dans ces parages avec une escorte de soldats impériaux chinois, à la tête d'une flottille marchande, deux bateaux à vapeur, les premiers que l'on y eût vus. On devine déjà par quels obstacles la mission de M. Dupuis fut entravée; plusieurs de ses hommes périrent assassinés, et c'est miracle que ses bateaux n'aient point été incendiés. A cette époque, M. le contre-amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine française, envoya au Tonkin, sous les ordres de M. le lieutenant de vaisseau Francis Garnier, un détachement composé de six officiers et de quatre-vingt-dix hommes. M. Francis Garnier avait pour mission de régler les différends survenus entre M. J. Dupuis et les autorités annamites, puis d'ouvrir aux flottilles marchandes la voie commerciale dont la nature a doté le Tonkin et que ce même M. Dupuis avait découverte (1). En présence des sanglans efforts que faisait l'Angleterre pour trouver un chemin joignant la Chine à la Birmanie, M. le contre-amiral Dupré avait évidemment compris qu'il était de toute nécessité pour nous de nous emparer du Tonkin et, avec le Tonkin, d'un fleuve offrant pour pénétrer dans le

(1) Le 16 mai 1873, l'amiral Dupré écrivait au ministre de la marine :

« Notre établissement dans ce riche pays, limitrophe de la Chine et débouché naturel de ces riches provinces sud-occidentales, est selon moi une question de vie ou de mort pour l'avenir de notre domination dans l'extrême Orient.

« Nous devons y mettre pied soit comme alliés du roi Tu-Duc, pour y rétablir son autorité et l'y faire respecter, soit par une occupation militaire qui ne serait que trop justifiée le jour où la cour de Hué nous aurait donné la preuve de sa mauvaise foi et de sa répugnance à conclure avec nous un arrangement définitif.

« Le Tonkin est ouvert de fait par le succès de l'entreprise Dupuis, dont les bateaux ont remonté la rivière Song-Koï jusqu'aux frontières du Yunnan. Effet immense dans le commerce anglais, allemand, américain; nécessité absolue d'occuper le Tonkin avant la double invasion dont ce pays est menacé par les Européens et par les Chinois et d'assurer à la France cette route unique. — Demande aucun secours, — ferai avec mes propres moyens, — succès assuré. »

Yunnan une route autrement préférable à toutes celles que cherchaient les Anglais (1).

Dès son arrivée devant la capitale du Tonkin, M. Francis Garnier put constater le mauvais vouloir du gouvernement annamite à l'égard de M. Dupuis. Poussé à bout, voyant qu'il n'obtiendrait rien par le raisonnement, l'héroïque officier donna au monde le spectacle d'un pays de cinq à six millions d'habitans conquis en quelques jours par une poignée de braves. Le 10 novembre 1873, il attaquait la citadelle de Hannoï, que défendaient sept ou huit mille hommes. En une heure, la place était rendue. Le 2 décembre, un aspirant, M. Hautefeuille, avec le feu d'une seule pièce de quatre, un quartier-maître et six marins, se faisait livrer une autre citadelle, celle de Ninh-Binh. Le soir du jour où se passa cet étonnant fait d'armes, cinquante indigènes venaient se placer sous les ordres du jeune aspirant; huit jours après, cinq mille Tonkinois les imitaient. De son côté, le sous-lieutenant d'infanterie, M. de Trentinian, enlevait Haï-Dzung pendant que M. le docteur Harmand, qui n'avait pas un seul blessé à soigner, quoique en plein pays de conquête, occupait le delta du Tonkin avec quelques soldats. En trois semaines, la contrée fut soumise, et le Fleuve-Rouge eût été dès ce moment accessible pour tous si, à la suite de la mort tragique de M. Francis Garnier, l'abandon du territoire envahi n'eût été aussi prompt que l'avait été l'occupation.

Par quelle raison l'honorable amiral changea-t-il si brusquement d'avis? Nul ne peut le dire, mais nous croyons, nous, qu'en apprenant la mort de son vaillant lieutenant, M. l'amiral Dupré se souvint, — un peu trop tard, — de la situation précaire où se trouvait alors la France. La cour de Hué eut un soupçon de ce revirement : pour empêcher que notre installation ne devînt définitive, elle fit briller aux yeux du gouverneur de la Cochinchine les clauses d'un traité qui devait donner satisfaction à la France. En échange de ce fameux traité, le roi de l'Annam exigeait l'évacuation immédiate du Tonkin par le corps expéditionnaire que Garnier y avait conduit, et l'internement dans les ports du littoral de la flottille de M. Dupuis. Ce n'est pas tout : nous livrions au roi Tu-Duc cinq bâtimens à vapeur de la force de 500 chevaux, cent canons, mille fusils à tabatière, et nous lui faisions abandon d'une indemnité de plus de 5 millions de francs. Mais, dans tout cela, quelle était notre part? Bien peu de chose : la cour de Hué daignait reconnaître, — comme si nous en avions eu besoin, — la pleine souveraineté de la France sur ses conquêtes en Cochinchine, et elle s'engageait à ouvrir au

(1) Voyez, dans la *Revue* du 28 février 1878, *les Nouveaux Ports ouverts de la Chine*.

commerce le Fleuve-Rouge, depuis la mer jusqu'au Yunnan, comme si M. Dupuis ne l'avait pas parcouru dans toute son étendue sans autorisation. Et c'est tout : pas un mot d'une indemnité à la famille de Francis Garnier, rien d'un dédommagement de la ruine vers laquelle on poussait M. Dupuis, le silence le plus absolu sur le sort réservé aux quelques milliers d'indigènes qui s'étaient enrôlés sous les couleurs françaises à l'appel de nos officiers de marine.

Quel fut le résultat de cette inqualifiable convention? Le désaveu officiel de Francis Garnier, qui n'était plus là pour protester et se défendre; — M. J. Dupuis sacrifié aux rancunes des Annamites, persécuté jusqu'en France, où il réclame en vain justice et réparation, où chacun semble ignorer qu'il a été le premier explorateur d'un fleuve offrant une bien autre utilité que le fameux passage du nord-est ; — la mort de tous les indigènes dévoués aux Français.

Détournons nos regards de ces hontes; mais avant de démontrer que nous avons intérêt à nous annexer le Tonkin, nous prions le lecteur de noter ceci : c'est que les Annamites, si pressés de nous voir partir de chez eux, n'ont jamais exécuté les clauses du traité de 1874; ils déclaraient, il est vrai, que le Fleuve-Rouge était ouvert à la navigation, mais quiconque eût tenté ou tenterait encore aujourd'hui de le remonter jusqu'au Yunnan serait sûr d'y périr. Tout dernièrement encore, un de nos compatriotes, M. Francelli, qui s'était porté à quelques milles d'Hannoï, a été assassiné par des pirates. Le gouvernement annamite a offert 1,000 francs à la famille de la victime. Nous sommes contraint d'ajouter, le rouge au front, que cette somme a été acceptée. Voilà où en est la liberté de navigation sur le Fleuve-Rouge et tel est le tarif d'une vie française dans ces parages.

II.

Ce n'est pas d'hier que la France a compris l'importance du Fleuve-Rouge. Dès le commencement de 1873, une exploration officielle avait été décidée, et c'était M. le lieutenant de vaisseau Louis Delaporte qui devait la diriger. La colonie de Cochinchine avait offert à cet effet 30,000 francs, le ministre de l'instruction publique 20,000, et la Société de géographie de Paris 6,000. Le ministre de la marine s'engageait à fournir le matériel et le personnel. Malheureusement le traité de M. le contre-amiral Dupré coupa court à ces utiles projets d'exploration. A l'aide des documens très précis que nous avons sous les yeux, nous pouvons cependant suivre et même décrire le Fleuve-Rouge de sa source jusqu'à ses diverses embouchures. Cette étude, on le voit, a beaucoup d'importance, car c'est bien en vue de pouvoir nous rendre

un jour les maîtres de ce cours d'eau que nous conseillons au gouvernement français d'activer la prise de possession du Tonkin.

Le Fleuve-Rouge varie moins de direction que de désignation. C'est un Protée prenant à chaque instant sinon une forme nouvelle, du moins un titre nouveau. Sur nos meilleures cartes, — et ce n'est pas beaucoup dire, — on l'appelle parfois Song-koï. C'est ainsi que nous avons dû le désigner dans notre premier travail sur le Tonkin. Les Chinois ont deux mots pour l'indiquer : Ko-ti-kiang et Hong-kiang. Les Annamites lettrés le nomment Nhi-ha-giang; enfin il paraît que le révérend père de Rhodes l'a baptisé Bô-dê, nom étrange, nom introuvable, mais que l'on peut voir sur la carte du Tonkin que ce missionnaire a faite en 1650. D'après M. de Kergaradec, consul de France à Hannoï, l'un des rares Français qui aient, — longtemps après M. Dupuis, — exploré le fleuve Rouge, pas un indigène ne connaît le vocable Song-koï, personne ne l'a prononcé devant lui pendant son voyage. Il est possible que ce soit une corruption de Song-caï, signifiant fleuve « principal. » Ce qui le fait supposer, c'est que ce terme est en usage au-dessous de la ville de Hannoï pour distinguer entre divers cours d'eau le plus considérable.

Quoi qu'il en soit, le Fleuve-Rouge, — et nous ne le désignerons pas autrement, puisque c'est le nom que lui a donné son premier explorateur, — doit prendre sa source dans la province chinoise du Yunnan, ou peut-être encore sort-il de quelque vallée ignorée de l'Himalaya. Si l'endroit précis où il prend naissance n'est pas encore déterminé, M. Luro, inspecteur des affaires indigènes en Cochinchine, nous apprend que la commission d'exploration du Mékong a traversé son cours près de la ville chinoise de Si-ngan-fou, par 23° 30′ de latitude.

Cette province du Yunnan, à l'ouest comme au nord, ne présente qu'une masse imposante de montagnes dont les sommets ont en beaucoup d'endroits gardé leurs belles forêts vierges. Là où la cognée du bûcheron a fait le vide, on cultive l'indigotier et le mûrier : là paissent des moutons, des chèvres, des bœufs, ceux-ci de taille moyenne, comme les ruminans de la Malaisie et des îles Philippines. Les collines sont généralement défrichées avec soin, plantées de sapins et de chênes. Dans les vallées creusées profondément par les torrens, la végétation est luxuriante. C'est une Suisse, mais moins bien cultivée, et où l'on ne paie rien encore pour contempler les sites. C'est ici que l'on rencontre les grands vols d'alouettes, dites alouettes de Mandchourie. Ces oiseaux animent de leurs chants les lieux les plus sauvages. On y voit aussi le coq de bruyère et la perdrix grise, que la présence de l'homme n'effraie

pas. Cela tient à ce que les montagnards sont dépourvus d'armes à feu. Il y a des chevreuils et des léopards.

A côtés de rizières tenues avec le soin que les Chinois apportent à leurs cultures, croissent les meilleurs arbres fruitiers de l'Europe. Il est tel vallon verdoyant où l'on peut rencontrer, réunis dans un même verger, des ananas, des bananiers, des pêchers, des cerisiers, et jusqu'à des châtaigniers et des noyers. Mais ce n'est point par l'abondance de ces produits horticoles que brille la province en question : il faut chercher son importance dans les mines dont elle est abondamment dotée. La nature a répandu dans cette région accidentée, arrosée de grands fleuves dont quelques-uns prennent leur source presque dans le Thibet, des minéraux non moins remarquables par leur variété que par leur valeur. Il n'est pas de contrée au monde qui, sous ce rapport, puisse l'égaler. Le cuivre, l'argent, le fer, l'or, le mercure y abondent. La houille s'y trouve presque partout. A cinq *lis* (1) de Yunnan-Fou, au nord-est de cette capitale, est situé le temple de Tsu-shih. Cet édifice, qui date du XVIIe siècle, est tout en cuivre : pas la moindre parcelle de bois n'est entrée dans sa construction; tuiles, portes, fenêtres, etc., tout est de ce métal. C'est, paraît-il, un témoignage de reconnaissance des mineurs et des artisans de la province au dieu Bouddha.

Avant que cette contrée fût dépeuplée par la guerre civile, elle approvisionnait l'empire chinois de presque tous les métaux qui lui étaient nécessaires. Le pays était couvert alors de petits ateliers qui, malgré des procédés d'exploitation souvent primitifs, n'en fournissaient pas moins une production métallique très considérable. La plupart de ces établissemens ayant été détruits et les ouvriers dispersés par la guerre, cette industrie s'est détournée du Yunnan. Mais, depuis la paix, les mines se repeuplent par suite de l'affluence des immigrans des provinces voisines, dont la population est exubérante. Que le Tonkin devienne un jour français, que des hauts fourneaux s'y élèvent non loin des frontières chinoises, et l'on verra quels résultats admirables l'on obtiendra! Les trésors que les montagnes du Yunnan recèlent, transportés par le Fleuve-Rouge jusqu'au golfe de Tonkin, fourniront certainement avec le riz de la Cochinchine un fret inépuisable aux flottes marchandes qui en réclament.

C'est lorsque le Fleuve-Rouge est descendu jusqu'à la ville chinoise de Mang-hao que sa navigation est possible, et encore pour aller de ce point à Lao-kaï, ville frontière, il se trouve des rapides

(1) *Li*, 500 mètres environ.

presque infranchissables pour des bateaux à vapeur. En arrivant à Lao-kaï, en 1873, M. J. Dupuis, afin d'éviter les ennuis d'un transbordement, fit aller jusqu'à Mang-hao, et cela sans difficulté, une barque chargée de marchandises à Hannoï. Les gens du pays qui trafiquent entre Lao-kaï et Mang-hao se servent d'embarcations dont les chargemens n'excèdent pas 10,000 kilogrammes, ce qui est pour un torrent un assez bon tonnage. Les embarcations sont faites d'un bois rouge très dur qui croît en abondance dans les forêts voisines du fleuve. En raison des défilés et de la hauteur des rives sur certains points, les voiles se déroulent le long des mâts à la façon des oriflammes; à l'avant se trouve un long aviron servant à faire évoluer rapidement le bateau dans les passages difficiles. Parfois le Fleuve-Rouge éprouve dans ces hautes régions des crues subites. Elles sont dues, au dire des habitans, à des pluies torrentielles qui tombent sur les grands plateaux. Lorsqu'elles se produisent, la navigation est forcément interrompue, et les bateliers, habitués à ces brusques changemens, emploient leur temps à garantir leurs embarcations du choc des troncs d'arbres ou autres blocs roulans.

Pendant que M. de Kergaradec se trouvait en mission à Mang-hao, les eaux du fleuve montèrent de 2 mètres. La vitesse du courant était telle qu'elle tenta le voyageur; il y livra sa barque, et la tentative lui réussit, car il ne mit pas tout à fait sept jours pour revenir du Yunnan à la capitale du Tonkin. Il en faut ordinairement de quinze à vingt.

En amont de Mang-hao, le fleuve présente encore quelques endroits navigables, mais à de rares intervalles; les indigènes se servent alors de petites embarcations faites spécialement pour ces courts trajets. En d'autres endroits, le fleuve coule très encaissé entre des rives perpendiculaires qui surplombent; ailleurs, il se précipite si tumultueusement contre des roches qu'il serait imprudent de s'y hasarder; mais, comme nous l'avons dit, le fleuve offre cet inconvénient en amont de Mang-hao seulement.

La bourgade de Mang-hao, bâtie sur la rive gauche, au pied de la montagne Wang-taï-pu, très florissante avant que la guerre civile désolât le Yunnan, compte quinze cents âmes. Il y a aussi quelques habitations sur la rive droite; c'est là que se tient le marché où viennent les tribus sauvages dont le territoire s'étend jusqu'au Laos. Il s'y fait un commerce assez important d'étain et d'opium du Yunnan; ces produits s'échangent contre du sel marin, du tabac et du coton de Fo-kien. Il s'y importe des cotonnades européennes et de la mercerie anglaise. M. de Kergaradec croit que le commerce français trouverait ici le placement de plusieurs de nos articles et principalement de draps rouges et noirs, de conserves

alimentaires à l'huile qui seraient chèrement achetées par les musulmans riches, leur religion leur défendant expressément l'usage de la graisse de porc. Et tout cela serait encore de peu d'importance en comparaison des échanges qui s'établiraient à Mang-hao entre nos produits et ceux des riches mines du Yunnan dès que la navigation du Fleuve-Rouge serait protégée par nous. L'industrie minière, détruite par la longue guerre qui a désolé cette province, reprendra son essor dès que la tranquillité sera rétablie, et la route de Mang-hao au Tonkin débarrassée des bandits qui, sous les noms de Pavillons-Jaunes et de Pavillons-Noirs, la désolent.

III.

Lorsqu'on quitte Mang-hao pour se rendre en bateau à Lao-kaï, on rencontre de nombreux ruisseaux et plusieurs rivières qui grossissent progressivement le Fleuve-Rouge jusqu'à la mer. Le premier village que l'on trouve sur sa route est celui de Yang-ming, où, dit-on, il y a des mines d'or. Plus loin, après avoir franchi divers rapides et constaté la présence de roches de fer pur, s'élève un autre village chinois du nom de Sin-kaï, et un peu plus bas, un endroit appelé Long-Pô; un poste de Braves qui surveille ou du moins est censé surveiller la frontière s'y trouve établi. Long-pô possède des mines importantes de cuivre qui ont été exploitées autrefois avec avantage. Il y a là un étroit passage où le Fleuve-Rouge coule avec fracas entre une rangée de rochers noirs qui laissent à peine entre eux un espace de 30 à 40 mètres. Ces rochers sont des agglomérations de minerais de cuivre. Les riverains du fleuve, de Mang-hao à Lao-kaï, s'appellent Paï-y; il se trouve également d'autres Paï-y indépendans dans les montagnes environnantes; ceux-ci sont des hommes un peu timides, forts et grands de taille. Les Paï-y des rives sont moins robustes. Une des vallées qu'ils habitent porte le nom de Pa-cha-kaï; elle est d'une grande fertilité et entièrement entourée de belles montagnes boisées. La nature semble s'être plu à en faire un des plus frais et des plus charmans sites de cette région. En approchant de Lao-kaï, l'aspect du pays est également très beau en raison de la splendide végétation qui s'étend sur les mamelons et les pics sans nombre qu'on découvre à droite et à gauche du fleuve. C'est ici que commence la région des forêts qui s'étendent sur tout le territoire des peuples indépendans jusqu'au-dessous de Kouen-ce. La flore y est de toute richesse et couvre jusqu'aux sommets les plus élevés; partout ce sont des fourrés impénétrables au milieu desquels se détache la fleur écarlate des hibiscus; mais il n'est possible de s'y frayer un

chemin que la hache à la main. Sur les berges règne un fouillis de broussailles, d'arbustes, dont les branches plongent dans l'eau et rendent l'accès des rives difficile. On retrouve là dans toute sa splendeur la végétation des pays tropicaux. On y voit le bananier, ainsi que le palmier sauvage, qu'enlacent les lianes flexibles dont les Annamites font des cordages et des cordes de halage. La variété des essences est très grande, depuis une qualité de bois rougeâtre qui a son emploi dans l'ébénisterie et dont les Tonkinois font leurs jolies tabletteries, jusqu'au bois jaune ressemblant au buis dont il a la finesse. Le chêne blanc y croît aussi en grandes quantités. « J'ai vu, dit M. Dupuis, des bordages de barque faits d'une seule pièce ayant de 20 à 25 mètres de long. »

Lao-kaï est une petite localité indépendante à la fois de l'empire chinois et du royaume d'Annam. Elle est tombée définitivement au pouvoir de ces trop célèbres Pavillons-Noirs qui assassinèrent, à la fin de l'année 1873, M. Francis Garnier. Ils ont aujourd'hui pour ennemis les Pavillons-Jaunes, leurs anciens alliés, qui, dispersés un peu partout, s'étaient autrefois installés en aval du fleuve, à Tuen-hia. Voici l'histoire de ces Pavillons-Noirs et Jaunes et les curieuses circonstances qui forcèrent les Chinois que l'on désigne ainsi à s'installer au Tonkin.

Vers 1865, les mandarins de la province chinoise de Kouansi, aidés par les troupes impériales de la province de Kouang-tong, se rendirent maîtres de l'insurrection qui, depuis 1849, désolait le Yunnan. C'est du Yunnan que partirent les fameux Taï-pin qui s'établirent à Nankin, où ils restèrent jusqu'à la prise d'assaut et à la ruine de cette malheureuse ville par l'armée impériale. L'un des principaux chefs rebelles put échapper aux mandarins victorieux et pénétra avec trois ou quatre mille hommes jusqu'au Tonkin. Sans s'inquiéter du roi Tu-Duc et de l'armée de cinquante mille hommes que ce roi prétend pouvoir mettre sur pied, Ouâ-tsong, — c'est le nom du chef des rebelles, — parcourut toute la partie nord-est du royaume jusqu'au Fleuve-Rouge, poussant l'impudence jusqu'à venir camper pendant plus d'une année sur la rive gauche de ce fleuve, en face d'Hannoï, la capitale.

Les Annamites, en leur qualité de tributaires de la Chine, demandèrent aussitôt à la cour de Pékin des troupes qui les aidassent à chasser ces hôtes par trop sans gêne, se reconnaissant ainsi trop faibles et trop pusillanimes pour les expulser eux-mêmes. La Chine, qui ne pouvait pardonner aux Taï-pin leur rébellion, ne fit pas la sourde oreille et envoya dix mille Braves qui, commandés par le général chinois Tch'en, vinrent s'établir à Bac-ninh et à Thaï-nguyen, deux places fortes fortes du Tonkin. Sur ces entrefaites,

Oûa-tsong mourut; ses deux lieutenans, Lieou-yûen-fou et Hoang-tsong-in, prirent le commandement des rebelles. Contraints de fuir devant les troupes impériales, ils remontèrent le Fleuve-Rouge jusque chez les sauvages indépendans et s'établirent dans leurs forêts. Bientôt après, les deux chefs allèrent mettre le siège devant Lao-kaï, alors entre les mains, — non des Annamites, comme on pourrait aisément le croire, mais entre celles d'un Cantonnais du nom de Hô-jen-Fau. Il y avait déjà neuf ans que ce dernier s'en était emparé à la barbe des Chinois et des Cochinchinois, aidés par quelques-uns de ses compatriotes en résidence à Mang-Hao.

A la fin de 1868, les deux chefs des rebelles réussirent à enlever d'assaut la ville qu'ils assiégeaient. Lieou-yûen-fou, qui commandait aux Pavillons-Noirs, s'installa dans la cité conquise; Hoang-tsong-in, maître des Pavillons-Jaunes, choisit pour résidence la petite ville de Ho-yan, située au bord de la Rivière-Claire, l'un des affluens du Fleuve-Rouge.

Les Pavillons-Jaunes s'efforcèrent, au moyen de bons procédés, de faire tolérer leur présence par les riverains et les montagnards du voisinage; ils établirent partout des postes pour protéger ces derniers contre les exactions des bandits dont les frontières de l'Empire-Céleste sont particulièrement infestées. Puis, comme ils manifestaient l'intention de rentrer en Chine, si le gouvernement impérial les amnistiait, les troupes annamites et chinoises cessèrent de les inquiéter. La conduite des Pavillons-Noirs fut différente; ils commirent des exactions, enrôlèrent tous les malfaiteurs qui se présentèrent à eux, et se livrèrent à des excursions qui remplirent la contrée de terreur. Dans de telles conditions, une bonne intelligence ne pouvait durer longtemps entre les deux camps voisins. Les revenus des douanes établis sur le Fleuve-Rouge et la Rivière-Claire, devaient dès le principe être partagés entre les deux chefs, mais comme les revenus de Lao-kaï étaient plus considérables que ceux de Hô-Yang, Lieou-yûen-fou voulut tout garder pour lui et ne plus rendre de comptes. La question s'envenima, et son rival Hoang-tsong-in vint l'attaquer dans Lao-kaï; ne pouvant s'en emparer d'assaut, le chef des Pavillons-Jaunes fit établir un camp à Tuen-hia, sur le Fleuve-Rouge, afin de couper aux Pavillons-Noirs leurs communications avec le Tonkin, ce qui était une façon habile d'enlever à ses ennemis toutes leurs ressources.

A la suite d'un coup de main tenté sur le poste de Tuen-hia par les Pavillons-Noirs, trois cents de ceux-ci, se trouvant enveloppés par les Pavillons-Jaunes, se laissèrent aller à la dérive, et, débarquèrent aux avant-postes annamites de Kouen-ce, où, pour vivre, ils enrôlèrent au service du roi Tu-Duc. Les Annamites se

les attachèrent, un peu par crainte, un peu aussi pour les employer à combattre les montagnards qui étaient devenus les alliés des Pavillons-Jaunes. Telle était la situation des deux bandes chinoises lorsque M. J. Dupuis se présenta devant elles, en 1873, pour se rendre au Yunnan. Pas un des Pavillons n'osa l'attaquer ni s'opposer ouvertement à son passage.

Il n'en fut pas de même en 1876, lorsque M. le lieutenant de vaisseau de Kergaradec voulut tenter le voyage d'Hannoï en Chine, voyage dont le but déclaré hautement était la reconnaissance de la voie commerciale ouverte par les traités de 1875. A cette époque, les Pavillons-Noirs, commandés par un Chinois du nom Luu-Vinh-phuoc, tenaient en leur pouvoir, — comme ils le tiennent encore, — Lao-kaï. Lorsque l'officier de marine français fit savoir au chef des Pavillons-Noirs qu'il avait l'autorisation du gouvernement annamite pour parcourir le pays, ce dernier lui fit répondre qu'il ne se considérait nullement comme responsable des attaques qui pourraient être dirigées contre l'expédition, soit par ses soldats, soit par des hordes de gens sans aveu; qu'il était, du reste, interdit aux Européens d'aller aussi loin que Lao-kaï; que, si M. de Kergaradec s'obstinait à passer, il pouvait l'essayer, mais en restant caché sous le toit de sa jonque et en s'abstenant de regarder les rives du fleuve avec des lunettes d'approche et de prendre des dessins. Comme il était interdit à notre compatriote d'employer la force, M. de Kergaradec n'insista malheureusement pas; du reste, il ne pouvait guère oublier qu'il n'avait point affaire à un mandarin chinois ou annamite, mais à un brigand ignorant, farouche, soupçonneux, et qui, depuis vingt ans, vivait de rapines dans les montagnes. Deux mois plus tard, M. de Kergaradec se présentait de nouveau devant la ville de Lao-kaï et, cette fois, il réussissait à la traverser, mais sans pouvoir approcher le farouche chef des Pavillons-Noirs, qui refusa obstinément de se montrer.

Ce qu'il y a d'original dans tout cela, c'est que ces bandits sont à la solde du gouvernement annamite. On pourrait en douter, mais dans l'Indo-Chine personne ne conteste le fait. Ce gouvernement alloue aux gens du Drapeau-Noir, comme à ses propres soldats, une solde de deux ligatures par mois, à laquelle se joint une mesure de riz (1). Solde et rations sont versées entre les mains de chefs qui paient leurs hommes ainsi qu'il suit: chaque soldat marié touche 90 catties ou 9/10 de picul de riz par mois, soit 56 kilogrammes

(1) La ligature cochinchinoise est un chapelet de pièces rondes en zinc très mince, appelées sapèques en Chine, percées d'un trou au milieu et enfilées au nombre de 600. La valeur de la ligature est à peu près de un franc. Quelquefois pour un franc on donne une ligature et une soixantaine de sapèques.

environ. S'il n'est pas marié, il ne touche que 50 catties ou 31 kilogrammes 250. Il a droit, en outre, marié ou non, à une petite ration de graisse de porc et d'huile à brûler en échange de 1,500 sapèques en cuivre; la solde est doublée lorsqu'on est en campagne. Les Pavillons-Noirs reçoivent encore deux habits par an, au commencement de chaque saison. Dans les circonstances où il faut montrer de l'énergie, une distribution d'eau-de-vie de riz est ordonnée; enfin, il leur est fait cadeau d'un peu de pâte d'opium du Yunnan lorsque les impôts prélevés arbitrairement sur les marchandises en transit ont été plus productifs que de coutume. — Ainsi, contrairement au traité que nous avons passé avec le roi Tu-Duc, ce dernier entretient sur le Fleuve-Rouge des bandes chinoises dans l'intention bien avérée de ne point y laisser pénétrer les Européens! Ce fait seul constitue une violation des plus flagrantes de notre traité.

La ville de Lao-kaï, dont le nom signifie en chinois : « Vieux marché, » est appelée par les Annamites Bao-Thang; ils lui donnent aussi parfois le nom de Song-ngan, lequel est le nom d'une rivière, Nansi. Lao-kaï est située sur la frontière de l'empire chinois, au confluent de deux cours d'eau navigables. Par la rivière Nansi, l'on peut s'avancer assez loin dans le département de Kai-hoa, c'est-à-dire jusqu'au point de rencontre de routes diverses qui mènent au Yunnan, au Kouang-si, et dans la province annamite de Tuyen-Kouang. A n'en point douter, Lao-kaï est appelée à un grand développement commercial, mais il faut pour cela qu'un poste européen y remplace les Pavillons-Noirs, chose que nous considérons comme aisée. Aujourd'hui, ce n'est encore qu'une petite localité de trois cents maisons couvertes en paillottes. Elle est protégée par une forteresse carrée en maçonnerie, qui n'est elle-même qu'un mur en moellons de $0^m,40$ d'épaisseur, aux quatre coins duquel sont disposées des tours à plate-forme armées de petites pièces d'artillerie. « On m'a assuré, dit M. de Kergaradec dans la relation officielle de son voyage, que ces pièces, dont on a eu soin d'ailleurs de faire l'exercice le jour où nous étions en vue de la forteresse, ne sont pour la plupart que des pierriers en bronze et qu'il y en avait quinze. Une seule pièce, achetée l'année dernière à Hongkong, paraît être d'un calibre respectable. Les armes européennes dont Luu-Ving-Phuoc dispose ne doivent pas être en grand nombre, s'il est vrai, comme on me l'a dit, qu'il n'a consacré à la dépense de son armement qu'une somme de sept cents piastres (3,500 francs.) Sa force en fusils chinois est plus complète, et on s'accorde à dire que chaque drapeau noir possède au moins une de ces armes. »

Dans l'intérieur de la citadelle, il y a un assez grand nombre

d'habitations couvertes en tuiles par crainte d'incendie. On y peut voir celle du chef des Pavillons-Noirs qui vit là, sans presque jamais en sortir, avec deux cents soldats d'élite ; le reste de ses hommes, au nombre de cinq à six cents, dit-on, habite le village extérieur. Presque tous ont avec eux des femmes annamites, quelques-uns des femmes du Yunnan. A côté de l'enceinte principale, se trouve un blockhaus qui sert de poste de garde.

Le chef des Pavillons-Noirs, Luu-Vinh-Phuoc, ou Lao-Ta-Yen comme on l'appelle encore, est un homme de quarante-cinq ans, petit et malingre. Extrêmement soupçonneux, très difficile à approcher pour d'autres que les familiers les plus intimes, il semble inspirer à tous une terreur profonde. « J'ai vu, ajoute M. de Kergaradec, le fleuve charrier souvent des cadavres de suppliciés, et ces jours-ci encore, il est passé le long de nos jonques un homme et une femme attachés ensemble. » Nous sommes convaincus que trois coups de canon de la plus petite de nos canonnières disperseraient dans toutes les directions ce nid de forbans. Par cet acte, nous ne ferions que rendre au chef des Pavillons-Noirs la monnaie de ses insolences. De quoi pourrait se plaindre Tu-Duc ? Depuis cinquante ans, Lao-kaï n'est plus en son pouvoir. Bien plus, il serait notre obligé, car, la garnison de cette place dispersée, il n'aurait plus à lui payer de solde.

IV.

En quittant Lao-kaï, des îles sablonneuses à base de granit émergent du Fleuve-Rouge. La vallée où il court s'élargit, et au rapide de Thac-Khoai, où les grandes jonques sont obligées de s'alléger lorsqu'elles sont trop pesamment chargées, le sondage le plus faible donne un mètre au plus. Après avoir passé le petit poste de Bao-ha, chef-lieu de district, le fleuve présente une série de rapides éloignés les uns les autres de 3 à 4 milles que l'on franchit sans difficulté. Ici, de hautes montagnes enserrent de tous côtés le cours d'eau, et l'on suit un défilé formé par les deux petites chaînes qui s'écartent ensuite au-dessous de Tuân-Quan et vont aboutir à la mer, l'une, celle du nord, dans la province de Quang-yen, l'autre, celle du sud, dans le Thanh-hoa. C'est comme une immense pomme d'arrosoir au centre de laquelle des alluvions successives ont formé le delta du Tonkin.

Le port de Tuen-hia, qui était, en 1871, le lieu de campement des Pavillons-Jaunes, se trouve placé à 110 *lis*, — 55 kilomètres environ au-dessous de Lao-kaï. Il est aujourd'hui abandonné par eux. Le pays est excessivement sauvage et d'un aspect pitto-

resque. A 10 ou 20 *lis* plus bas, le fleuve s'est frayé un passage au milieu d'un terrain très mouvementé de collines qui servent, pour ainsi dire, de trait d'union aux deux chaînes. Il s'engage au milieu de ce labyrinthe agreste, tout en conservant une direction constante; contournant de nombreux pics, il continue sa marche, se développant en mille sinuosités qui, à chaque instant, le dérobent aux yeux. Il serpente ainsi sur un fond rocheux dans un parcours d'environ 14 lieues, tout le long duquel de hautes collines bordent le fleuve sur chacune de ses rives, puis, les collines s'abaissent de nouveau, et l'on retrouve une vallée semblable à celle que l'on a quittée, ainsi que la série de mamelons qui courent se rattacher à la chaîne des montagnes dont les sommets ne peuvent être aperçus encore.

La faune de cette région est aussi très variée. L'éléphant est commun dans la partie sud-ouest du fleuve; ce pachyderme ne passe jamais sur la rive gauche; il marche par bandes nombreuses ainsi que le buffle, le bœuf sauvage et le rhinocéros. Le tigre royal et d'autres espèces plus petites abondent. On trouve également la panthère, le léopard, l'ours gris, l'ours noir et l'ours à miel, ce dernier toujours en quête des lieux où les abeilles s'assemblent. Comme gros gibier, on a le cerf, l'axis, le sanglier et le chamois. La chevrette musquée et le mouton sauvage se voient dans le haut du fleuve, près du Yunnan. Les singes, dont personne, dans ces solitudes, ne gêne les ébats, jouent par milliers dans les arbres. Enfin le gibier à plume y est tellement abondant, que les chasseurs seraient embarrassés pour choisir; on y trouve le paon, le faisan, la perdrix, le coq de bruyère, la caille, et toutes les variétés de l'échassier. Parmi les palmipèdes figurent l'oie, le canard, la sarcelle et la macreuse.

Les grands arbres sont rares parce qu'on a déjà exploité ceux qui offraient de la valeur comme bois de construction. Mais le bananier sauvage, dont le tronc sert de nourriture à l'éléphant, couvre les collines. C'est en remontant les petits cours d'eau qui grossissent dans ces hautes régions le Fleuve-Rouge, que l'on trouve le *cay-cho*, un bel arbre d'une grande hauteur, n'ayant des branches et des feuilles qu'à son sommet où, comme les pins-parasols d'Italie, elles s'arrondissent en boule.

Les tribus sauvages ont fait le vide depuis 1871 dans les parages que nous venons de décrire; elles se sont retirées dans l'intérieur où la nature les protège contre les bandits qui exploitent cette partie du Fleuve-Rouge. Pour ne laisser aucune trace de leur présence, ces tribus pénètrent dans le fleuve par les ravins qui y débouchent. « Quand parfois, dit M. Dupuis, nous apercevions

quelque sauvage sur le bord de l'eau, nous nous en approchions aussitôt; mais parvenus à l'endroit où nous l'avions vu, l'homme s'était éclipsé comme par enchantement, et nulle part trace de passage. Ce fait ne manquant pas de nous surprendre, nous voulûmes en avoir le cœur net. A force de recherches, nous avisâmes l'entrée d'un ravin masqué par des branches d'arbres, et, nous courbant, nous entrâmes sous une voûte de feuillage. Au bout de 2 à 300 mètres. nous vîmes un petit sentier qui nous conduisit à un village. »

Ce n'est qu'en touchant au premier rapide qui porte le nom de Thac-Caï, que le pays commence à se peupler. En dehors des Annamites qui portent ici le nom de Nguoi-Kinh, ou gens de la capitale, on trouve trois peuplades bien distinctes; la première est celle des Thôs, dont le langage diffère bien peu du laotien ou du siamois de la race mongolique. La seconde est formée par les Mangs, divisés eux-mêmes en quatre tribus parlant quatre dialectes d'une même langue, qui diffère également de l'annamite et du laotien. Enfin la troisième peuplade, celle-là tout à fait indépendante, porte le nom de Meo ou Chats, probablement parce que les hommes qui la composent vivent au plus haut des montagnes d'où ils ne descendent que pour acheter du sel. Ces sauvages, très fiers, n'ont jamais voulu se soumettre aux Pavillons-Noirs. On dit même qu'ils ont essayé une fois d'enlever Lao-kaï, mais qu'ils ont été repoussés avec perte. « Lorsqu'on remonte le fleuve, dit M. de Kergaradec, on aperçoit quelquefois sur le sommet des plus hautes montagnes, dans des endroits que l'on croirait inaccessibles, des espaces dénudés au milieu desquels la longue-vue permet de distinguer quelques cabanes élevées sur pilotis. Ce sont les cultures des Chats, qui, comme les Stiengs de la Cochinchine, se servent du feu pour leurs défrichemens. »

A droite du fleuve se trouve le village de Mouong-Lou, où les tribus que nous venons de citer tiennent leur marché. Les étranges costumes des femmes des sauvages Mangs donnent à ces assemblées un aspect très pittoresque. Nous avons dit que cette peuplade se divisait en quatre tribus; ces tribus portent des noms qui signifient : Mangs des pantalons blancs, Mangs des pantalons noirs, Mangs des fronts marqués et Mangs à cornes. Les trois premières désignations se comprennent assez. Quant à la dernière, elle provient simplement de la forme cornée de leur coiffure; les femmes, paraît-il, avec leur costume brodé en soutaches de couleur, ressemblent aux paysannes de certains cantons du Finistère. Les Mangs, ainsi que d'autres tribus du nom de Thôs, reconnaissent l'autorité de l'Annam, mais ils ne paient qu'irrégulièrement une

faible redevance à titre d'impôt personnel, leurs cultures dans les montagnes échappant à tout contrôle. Cependant, ils obéissent à des chefs héréditaires, auxquels le gouvernement annamite donne l'investiture avec le titre de chef de canton.

Avant d'arriver au dernier rapide, du nom de Thac-thu, l'on doit en passer deux autres peu dangereux. Ensuite, pendant une quinzaine de milles, la route est libre d'obstacle. Le fleuve, dont la largeur ordinaire est de 300 mètres, coule dès ce moment entre deux rangées de collines, derrière lesquelles on voit apparaître au second plan des sommets de 5 à 600 mètres. Ces sommets sont recouverts d'une belle végétation, où le vert clair des bananiers sauvages se mélange à d'autres nuances de même couleur. C'est aussi le pays du bambou; toute la forêt est pleine de cette graminée gigantesque dont les habitations du Tonkin sont formées. Là, comme en Chine, en Océanie, le bambou, — un véritable bienfait pour ces contrées, — remplace le bois et le fer, trop chers aux pauvres gens. On en fait d'immenses radeaux qui descendent incessamment les cours d'eau. Dans les massifs de verdure qui bordent les rives et que l'on croit tout d'abord déserts, on entend le *machete* des bûcherons, frappant sans relâche les grands bambous, ainsi que le bruit de la chute de leurs tiges touffues et élégantes.

Après avoir franchi les rapides, l'on arrive devant un établissement formé par les Chinois, établissement qui porte le nom de Tuân-Quan. Il est bâti sur le versant d'une colline dominant la rive gauche du fleuve; on n'y voit qu'une forte palissade en bambous, percée de quelques ouvertures pour laisser passer un homme; chaque soir ces passages sont bouchés. Dans l'intérieur de l'enceinte se trouve un village d'une centaine de maisons, presque toutes grandes et propres, et qui sont habitées par deux ou trois cents Chinois vivant avec des femmes du pays. Cette population, qui forme ce que nous appelons un établissement, ne paraît pas avoir une grande affection pour les Européens; mais se révolterait-elle qu'il suffirait de la vue d'un képi européen pour la mettre à la raison. Tuân-Quan est la résidence d'un mandarin annamite, lequel a l'air de commander aux Chinois, mais en réalité, c'est lui qui est leur serviteur. Sa principale fonction consiste à réunir parmi les rares habitans du pays les corvées que lui demande le chef des Pavillons-Noirs, et à faire sans doute des rapports aux autorités de la province sur ce qu'il voit autour de lui.

Le pays que l'on parcourt avant d'arriver au *hûyen* (1) de Ha-Hoa, était très habité il y a vingt-cinq ans; on y trouvait une popu-

(1) Arrondissement.

lation nombreuse qui a été anéantie ou dispersée par les bandes chinoises; aujourd'hui que les Pavillons-Jaunes ont disparu et que les Pavillons-Noirs semblent vouloir créer, comme à Tuân-Quan des établissemens fixes, les mandarins annamites s'efforcent de reconstituer les villages en y ramenant les anciens propriétaires du sol; on les exempte d'impôts et on leur distribue même des secours. Jusqu'au *hûyen* de Tan-ba, le pays cesse peu à peu d'être mouvementé; c'est à peine si quelques mamelons viennent encore baigner dans le Fleuve-Rouge leurs bases à roche calcaire. On se trouve ici dans le pays que les missionnaires appelaient « la petite Suisse » au temps de leur persécution, lorsqu'ils voulaient éviter de prononcer devant les indigènes qui les espionnaient les noms annamites de leurs chrétientés.

A partir de la douane de Gia-du, — on prononce, paraît-il, Ya-you, — douane située au sommet du coude très remarquable que le fleuve forme en cet endroit, l'on pénètre dans la partie du Tonkin sur laquelle le roi Tu-Duc peut enfin se flatter d'exercer son autorité, et, en vérité, il n'est pas trop tôt. L'on aborde également ici la région des villages chrétiens; celui de Yen-Tass est le dernier que l'on trouve en remontant vers le Yunnan. La douane de Gia-du ne rend plus ce qu'on lui vit jadis produire. Autrefois, les échanges par la voie du fleuve étaient considérables, et les marchands d'Hannoï faisaient fréquemment partir pour la frontière chinoise des convois de vingt et trente barques. Mais depuis bien des années, c'est-à-dire depuis l'apparition des Pavillons-Jaunes et Noirs, toute activité commerciale a disparu.

Les principales marchandises qui passent à Gia-du pour se diriger vers Lao-kaï, se composent de sel, de coton brut, de coton filé, d'étoffes et de tabac de la province de Fo-Kien; ce dernier très recherché pour la pipe à eau dont on se sert beaucoup au Tonkin. Les marchandises qui viennent du Yunnan se composent d'opium blanc, inférieur en qualité à celui de Chine, de thé en galettes pressées, de bois de construction, de faux gambier, d'autres bois de teinture, de champignons dits oreilles-de-bois, et enfin d'étain.

Il ne faut qu'un jour en remontant, et même moins en descendant, pour se rendre de Gia-du à Hung-hoa. Très resserré, le Fleuve-Rouge s'étend ici sur une largeur de 400 mètres environ.

Hung-hoa n'est qu'une forteresse entièrement cachée par les arbres qui l'entourent; le petit village de ce nom dont on aperçoit du débarcadère une petite tour noire est également à peine visible. Le fort est situé à quelques pas de la plage; c'est une enceinte carrée de 250 mètres de côté et dont une des faces est parallèle au fleuve. Les remparts en terre, très épais, entourés d'un large fossé,

sont revêtus d'une maçonnerie solide, et le glacis est couronné par des chevaux de frise en bambou. Dans l'opinion de M. de Kergaradec, la citadelle de Hung-hoa, bien qu'incapable de résister à une attaque en forme, est peut-être plus facile à défendre contre un coup de main que la grande citadelle d'Hannoï. A l'époque où cet officier s'y trouvait, Hung-hoa était confié à la garde d'un mandarin annamite du nom de Nguyên-huy-Ky. Chose rare parmi les mandarins, celui-ci est un fervent bouddhiste qui observe les principes de sa religion aussi scrupuleusement qu'un bonze siamois ou cambodgien ; il ne mange rien de ce qui a eu vie et il se nourrit exclusivement de légumes. Ce qu'il y a de touchant dans cette abstinence, c'est qu'il a adopté ce genre d'existence à la suite de la mort de l'un de ses enfans qui venait d'obtenir, après un examen public, un grade élevé.

A Trinh-Xa, où se trouve une nouvelle douane, le Fleuve-Rouge est large de 1,500 mètres environ ; il se forme ici de deux cours d'eau : du Fleuve-Rouge proprement dit, que l'on commence à désigner sous le nom de Song-Thâo, et du Song-Bo, auquel les Chinois, selon leur déplorable habitude de baptiser trois ou quatre fois une ville, une rivière ou une contrée, ont encore donné le nom de Hê-ho ou Rivière-Noire, que l'on trouve un peu plus bas. Il se grossit en plus des eaux de la Rivière-Claire ou Song-Cà. De tous ces affluens, la Rivière-Noire semble le plus important. Sa largeur à l'embouchure dépasse 800 mètres; à certaines époques, elle est double de celle du Fleuve-Rouge, dont les eaux laissent où nous nous trouvons un large banc de sable à découvert. La Rivière-Noire, loin de son embouchure, c'est-à-dire à quatre ou cinq jours de marche, voit sa navigation entravée, au dire des indigènes, par des rapides infranchissables. Il y a le long de ces berges un centre de population qui sert de marché à différentes tribus et principalement à celle des Muong-lâ-Koué. Ces Muong seraient très riches et nombreux. Ils forment treize tribus; chacune d'elles a son chef, mais ces treize chefs reconnaissent un chef suprême pour suzerain. Le pays des Muong comprend toute la partie située entre le Fleuve-Rouge et le Mékong, des possessions annamites à la province chinoise de Yunnan. La vallée de la Rivière-Noire forme à peu près le centre de leur domination. Les hommes sont, dit-on, grands, forts et assez bien faits. Leur couleur est celle des différens peuples de ces contrées, un peu bronzée. Au-dessus des Muong-lâ habitent les Muong-lô et les Muong-lou ; les Muong-taï habitent plus bas en descendant la Rivière-Noire. Ces tribus exploitent treize mines d'or d'une grande valeur : ce qui fait croire à la richesse de leurs filons, c'est l'abondance dans la contrée de sables

aurifères. De Tuen-hia, il faut sept jours de marche pour arriver chez ces peuples. On voit dans cette région encore peu connue des éléphans sauvages marchant par groupes de cent et parfois davantage. Il n'est pas rare d'en rencontrer à une journée de Tuen-hia.

La Rivière-Claire prend également sa source dans le Yunnan. On peut la remonter avec de grandes jonques ou de petits bateaux à vapeur jusqu'à Tuyên-Kouang, chef-lieu d'une province secondaire. Pour atteindre ce point en barque, il faut au moins quatre jours, et ensuite quatorze ou quinze jours à de petits bateaux pour atteindre Hô-Yang, où se termine la navigation. Cette dernière partie du cours de la Rivière-Claire est très mauvaise, on y compte plus de cent rapides. Il ne faut que quatre jours par terre pour se rendre de Hô-Yang à Kaï-hoa-fou, dans le Yunnan, c'est-à-dire en Chine. Quant à la branche orientale de la Rivière-Claire, qui vient du Kouang-Si et se jette dans cette rivière au-dessus de Tuyên-Kouang, elle est navigable à partir du confluent pendant quatorze ou quinze jours pour de petites barques; on atteint ensuite la ville chinoise de Tiaô-shing dans le Kouang-Si. La navigation sur cet affluent est très difficile, et les pirogues ne peuvent guère porter plus d'un tonneau comme dans la branche occidentale. Le pays est très montagneux et très boisé; ce n'est qu'en approchant de la Chine que les sommets se dégarnissent de leur haute végétation.

Cette région du nord-est, placée entre le Fleuve-Rouge et le Yunnan, est habitée par diverses tribus qui ont chacune leur chef; en outre, elle reconnaît comme suzerain un petit roi qui a sa résidence dans les montagnes près de la Chine, dans la direction de Hô-Yang. Ce chef prétend descendre des souverains qui jadis gouvernaient le Yunnan avant la conquête du pays par les Chinois, c'est-à-dire au IIIe siècle de notre ère. Il prétend même avoir des droits sur toutes les tribus sauvages et chinoises du Yunnan, du Koueï-tcheou et du Kouang-Si. Beaucoup de chefs l'ont en grand respect et lui font, quand ils le peuvent, des présens à titre d'hommage. Il a autour de lui une cour au milieu de laquelle il trône en se disant le roi légitime de ces contrées. Pour lui, les Chinois lui ont volé son royaume. L'endroit qu'il habite se nomme Shuien-tien. M. Dupuis avait pris beaucoup de notes sur les intéressantes populations de cette région, mais sa maison d'Hannoï ayant été livrée au pillage par suite du séquestre mis sur son expédition par M. le contre-amiral Dupré, ces notes ont été dispersées. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que, dans un avenir prochain, lorsque la France se

sera annexé le Tonkin, les bassins de la Rivière-Claire et de la Rivière-Noire verront peu à peu leur sol se peupler d'émigrans.

V.

Revenons au Fleuve-Rouge, à l'endroit où, comme nous l'avons dit, sa largeur atteint 1,200 à 1,500 mètres par suite de sa jonction avec la Rivière-Noire. Il forme sur ce point un coude encombré de bancs de sable entre lesquels, à chaque nouvelle crue, il se fraie un passage nouveau. Le plus profond de ces passages n'a pas plus de 2 mètres de fond. Les embarcations, en remontant, sont contraintes de chercher un chenal qu'elles trouvent du reste facilement et qu'elles passent en poussant à la perche.

Les jonques tonkinoises qui font ordinairement le trajet d'Hanoï à Lao-kaï, peuvent transporter vingt tonneaux environ; elles ont 20 mètres de long, 3 mètres de large et 1^m,20 de profondeur de cale; elles sont à fond entièrement plat, construites en planches de ce bois de *cay-cho* dont nous avons parlé; leur tirant d'eau en pleine charge ne dépasse pas 0^m,080 ou 0^m,090. Ces dimensions devront être observées pour les bateaux à vapeur que le gouvernement consacrera à l'usage du Fleuve-Rouge. Une solide toiture en bambou tressé, — le *cayan* des Malais, — reposant sur une charpente en bois, couvre le bateau de l'avant à l'arrière, à l'exception d'un espace de 3 mètres laissé libre en avant. Cette toiture, qui garantit la cargaison et sert la nuit d'abri à l'équipage, est en même temps la passerelle sur laquelle se tiennent les bateliers pour pousser la barque le long de la rive au moyen de longues perches en bambou de 5 à 6 mètres munies de pointes en fer. Souvent aussi, partout où il y a un chemin de halage, les jonques sont remorquées à la cordelle ; le pas uniforme des remorqueurs leur donne une vitesse de 3 kilomètres environ à l'heure. L'aviron ne sert qu'à la descente. Quand le vent est favorable, on établit, au moyen d'une mâture qui n'a pas moins de 15 mètres de haut, une immense voile en coton léger, à l'aide de laquelle la barque file trois nœuds par la moindre brise. L'équipage de chaque bateau se compose de douze hommes, en y comprenant le patron et le pilote qui sondent en avant. C'est parmi ces pilotes, qu'on appelle *phât*, qu'on trouve les gens qui connaissent le mieux le fleuve, et on peut choisir parmi eux des Annamites dont les services seront très précieux. Après le patron et le pilote, on trouve encore dans chaque jonque un troisième batelier qui a autorité sur l'équipage; c'est lui qui est chargé de diriger et d'activer à terre

la manœuvre du halage. Les Annamites lui ont donné un nom original et expressif : ils l'appellent *ong-si*, ou monsieur l'excitateur.

Avant de rejoindre le Fleuve-Rouge à Sontay, où nous ne serons plus qu'à une faible distance de la capitale du Tonkin, mentionnons un petit trait de mœurs des bateliers annamites. « Depuis notre départ de Sontay, raconte M. de Kergaradec, je remarquai que mes hommes demandaient continuellement à faire halte sous différens prétextes; leurs raisons ne me paraissant pas bonnes, je les avais engagés à continuer leur route, sans m'expliquer pour quels motifs ils désiraient faire séjour. Mais arrivés au grand marché de Pho-en, après avoir demandé en vain un délai de quarante-huit heures pour acheter des perches, les deux patrons de mes jonques m'avouèrent enfin qu'ils n'osaient avancer davantage avant d'avoir fait à la divinité du fleuve un sacrifice solennel; que déjà les bateliers murmuraient qu'il nous arriverait malheur et qu'ils demandaient à s'arrêter pendant le temps nécessaire pour faire leurs dévotions à la déesse Là. J'y consentis, et je pus m'assurer le soir même que les cérémonies du culte n'avaient rien de pénible : elles consistaient, à ce qu'il m'a semblé, à faire un grand repas avec des cochons et des poules, repas arrosé d'eau-de-vie de riz consacré d'abord avec force prosternations. » Les mandarins ont affirmé à l'explorateur qu'un patron qui refuserait de se conformer à cet usage risquerait de voir ses bateliers déserter. Le nom de la déesse que l'on honore ainsi signifie « feuille » en langue vulgaire; suivant l'usage annamite qui défend, par respect, de prononcer le nom du roi, pas un batelier ne se sert du mot *Là* pour désigner la feuille d'un arbre; il évite de l'employer. Le culte de la divinité en question paraît n'être pratiqué que par la corporation des bateliers du fleuve. Les cultivateurs auxquels on en parle disent qu'ils jugent inutile de lui faire des sacrifices puisqu'ils n'ont aucun besoin d'elle.

Sontay est une ville dotée encore d'une forteresse. Lorsqu'on sait comment sont prises par nos officiers de marine les places fortifiées de l'Annam, cette mention de forteresse n'a rien de bien terrifiant. Du reste, au Tonkin, à part les capitales de province, il n'y a pas de villes au sens européen du mot.

Autour d'un centre administratif, installé dans une forteresse ou dans une simple enceinte, et placé le plus ordinairement sur le bord d'un cours d'eau, s'agglomèrent des communes distinctes en plus ou moins grand nombre, suivant l'importance administrative et surtout commerciale du lieu. Là, pas de rues, pas de maisons à étages, peu d'habitations couvertes en tuiles. La population, très dense, dépassant quelquefois plusieurs milliers d'âmes, habite

des maisons généralement en paille qui ont reçu de nos soldats la dénomination pittoresque et caractéristique de *paillottes*. Cachées le plus souvent au milieu des vergers, entourées de haies de bambou ou d'agaves, elles sont disséminées au hasard et reliées l'une à l'autre par d'étroits et tortueux sentiers. Sur la berge du fleuve ou du canal qui avoisine la citadelle, la vie commerciale devient plus intense, les paillottes et les maisons s'alignent presque, et s'amoncellent au point de se toucher. Ici pas de quai; l'habitation bâtie, partie sur terre, partie sur pilotis, empiète sur le cours du fleuve. Un sentier circule le long des habitations du côté opposé à la berge et aboutit généralement en aval et en amont à une place rectangulaire où se trouve le marché, grand hangar couvert en tuiles ou en paille, dans lequel la population, chaque matin, se presse bruyamment. Il faut un guide indigène pour se reconnaître dans de pareils labyrinthes. La citadelle elle-même, quand il s'agit d'une enceinte méritant ce nom, — à part les portes et quelques pagodes ou édifices administratifs d'architecture bien modeste, — ne frappe nullement l'œil de l'Européen.

Passé Sontay, on arrive sans obstacle à Hannoï ou Kécho, la capitale du Tonkin. Nous avons jusqu'à présent parcouru avec le fleuve principal la région la plus élevée de ce pays, c'est-à-dire celle qui comprend les provinces de Lang-Sh'on, Cao-Bang, Thai-Nguyên, Tuyên-Kouang, Sh'on-Tay et Hung-Hoâ. Nous entrons maintenant dans une plaine basse, semée çà et là de collines et de monticules, formée en majeure partie par des alluvions fluviales et comprenant les provinces de Quang-Yên, Haï-Dzu'ong, Bac-Dinh, Hannoï, Hung-Yên, Nam-Dinh et Ninh-Bindh, provinces conquises sans exception, en 1873, par Francis Garnier et ses lieutenans.

Cette seconde région se distingue de la première par les inondations qui la couvrent chaque année presque en entier; comme celles du Nil, elles fertilisent tout en agrandissant lentement le delta qu'elles arrosent. L'inondation fertilisante du Fleuve-Rouge, nous apprend M. Luro (1), a lieu depuis la fin d'août jusqu'au commencement de février: le retrait des eaux à la période du changement des moussons est suivi de maladies et d'épidémies qui rendent ce moment redoutable à la population. L'opinion de tous ceux qui ont vécu longtemps au Tonkin est contraire à ce que dit ici le regretté M. Luro. Le climat de cette région, en toute saison, est beaucoup plus salubre que celui de la Cochinchine. Nous avons nous-même entendu à Manille des missionnaires espagnols parler de la salubrité de Tonkin avec le plus vif enthousiasme. La température y varie de 25 à 36 degrés pendant la saison des pluies, de mai à

(1) Décédé en 1876, victime du climat de la Cochinchine, où il occupait les fonctions d'inspecteur des affaires indigènes.

novembre, et de 6 degrés au-dessus de zéro jusqu'à 15 ou 20, pendant le reste de l'année. A Saïgon et aux alentours, le thermomètre ne descend à 20 degrés que pendant quelques nuits de l'année. Les voies fluviales et les canaux appelés *arroyos* abondent dans cette fertile contrée, qui se trouve presque au niveau de la mer; la population y est d'une intensité extrême. On y compte de nombreux catholiques gagnés au christianisme par des missionnaires français et espagnols.

Le riz, le maïs, la canne à sucre, qui se cultivent dans les provinces de la plaine, suffisent et au-delà aux besoins de la population. La production agricole serait bien plus grande si le roi Tu-Duc, pour éloigner les navires étrangers des ports de Tonkin, n'empêchait l'exportation des denrées hors du royaume. Les fruits, les légumes de la zone tropicale, les graines oléagineuses, les animaux domestiques, le poisson, qui est très abondant, le sel, qui manque dans la région élevée, mais qui se trouve ici en grande quantité, font vivre à bon marché une population nombreuse. Le coton, la soie, l'ortie de Chine et le ricin sont cultivés également dans les terrains légers.

La ville d'Hannoï, qu'entoure une citadelle, est bâtie en briques; ses rues sont dallées comme presque toutes les rues des villes chinoises. Elle compte de cent vingt à cent trente mille habitans dont dix mille Chinois environ. Dans la citadelle se trouvent le palais des Lê, anciens rois du Tonkin, et les résidences des mandarins. Tout cela tombe presque en ruine, quoique solidement construit en briques à l'origine. Bien que la citadelle ne soit plus la résidence royale, Hannoï est la première ville de l'Annam pour les arts, l'industrie, le commerce, la richesse, la population, le savoir-vivre et les études. C'est de là que viennent les hommes de lettres, les bons ouvriers, les gros commerçans; c'est encore de là que sortent les objets de nécessité, d'art et de luxe. Aussi une grande route relie-t-elle Hannoï à Hué et à tous les chefs-lieux de la province. Elle fut tracée et ouverte par Gia-Long, mais ses successeurs, dans une intention politique bien évidente, ont négligé de l'entretenir.

D'Hannoï à la mer, le Fleuve-Rouge se divise en plusieurs branches dont la plus accessible est celle qui porte le nom de Cua-Loc. Quand le pays sera définitivement ouvert au commerce, la navigation s'effectuera de la mer à Hannoï par le Thaï-Bind et le Cua-Loc. La barre du Thaï-Bind, à marée haute, peut laisser passer des navires de 3^{m},50 à 4 mètres pendant les huit mois des hautes eaux, de mai à décembre. Pendant la saison sèche ou les cinq autres mois, les navires de ce tonnage seront obligés de transborder dans le Cua-Loc, sur des bateaux de rivière à fond plat et calant de 1^{m},80 à 2 mètres, pour remonter jusqu'à Hannoï. La navigation du

Fleuve-Rouge est gênée par de nombreux bancs de sables mouvans qui se déplacent tour à tour chaque année. L'hydrographie complète du delta, faite en ces derniers temps par MM. Bouillet et Héraud, en fera connaître les principales difficultés.

Nous avons créé sur le Cam, autre branche du Fleuve-Rouge, un établissement peu considérable qui porte le nom de Haï-Phong. Ce poste, placé au milieu de marécages, n'est appelé à avoir une réelle importance qu'au point de vue militaire. C'est, en effet, le seul port du Tonkin où les navires de guerre puissent trouver une profondeur suffisante pour pénétrer dans l'intérieur. Il y a dans ce port de Haï-Phong, qui n'a été ouvert au commerce européen qu'à la suite de notre traité avec Tu-Duc, un consul, une douane, des soldats de notre infanterie de marine et une escadrille de canonnières chargée de faire la police des divers bras du Fleuve-Rouge, mais à leurs embouchures seulement.

Dès que notre installation y fut définitive, les Anglais, toujours entreprenans, établirent un service à peu près régulier de bateaux à vapeur entre Haï-Phong et Hong-kong. Il va s'en créer un nouveau de Saïgon à Haï-Phong également. Du 15 septembre 1873 jusqu'au 15 juin 1876, la valeur des marchandises importées s'est élevée à 3 millions de francs. Elles consistent principalement en soieries de Chine, en cotonnades anglaises et médecines diverses. L'exportation est insignifiante, — la sortie du riz étant défendue par le roi Tu-Duc pour empêcher les bâtimens de commerce d'approcher de ses états. Elle s'est cependant élevée, pendant la période que nous avons citée, à 258,000 taëls, soit environ 2 millions de francs. L'étain, le vernis à laques, des huiles à vernir, des cotons égrenés sont les objets qui s'exportent le plus. Que le trafic devienne libre de la mer du Yunnan, que la France s'empare du Tonkin, et ce sera par des centaines de millions que se chiffreront tous les ans les transactions entre les deux pays.

Disons, avant de quitter le Fleuve-Rouge, que sa partie navigable compte environ 414 milles, divisés ainsi par M. Dupuis : de la mer à Hannoï par le Cua-Loc, 110 milles; d'Hannoï à Kouen-ce, poste avancé annamite, 119; de Kouen-ce à Lao-kaï, à travers les forêts, 115; de Lao-kaï à Mang-hao, 70.

VI.

Nous sommes loin de nous faire illusion; ce n'est pas sans avoir hésité beaucoup que le gouvernement français va sans doute se décider à intervenir au Tonkin. Il suffisait du reste que les ministres de la marine qui ont précédé le ministre actuel aient été long-

temps ennemis d'une annexion pour que cette affaire se soit éternisée dans ces sépulcres qu'on appelle les cartons d'une administration publique.

A cette occasion, nous avons entendu évoquer déjà les sinistres souvenirs du Mexique, comme s'il pouvait y avoir la moindre analogie entre les deux entreprises. La France n'a plus, grâce à Dieu, de princes étrangers à caser. On a parlé du mauvais vouloir de la Chine, comme si cet empire avait soufflé mot lorsque nous avons occupé la Cochinchine, pays tributaire. La Chine a laissé les Japonais faire une expédition armée dans l'une de ses plus belles possessions d'outre-mer, Formose, sans y mettre opposition, sans jeter sur l'expédition la flotte qu'elle avait à Foo-chow. Elle s'est encore laissé enlever avec la même docilité et par le même petit peuple tout un archipel, celui des îles Liou-kiou. Et la Russie? Quels immenses territoires au nord et à l'ouest ne lui a-t-elle pas ravis? Peu lui importera donc, qu'on en soit bien persuadé, de nous voir entrer au Tonkin, dans un pays où nous sommes déjà du reste et qui, une fois tout à fait ouvert, deviendra la voie par laquelle s'écouleront vers l'Europe les produits de ses riches provinces de l'est et du sud. Supposer enfin que la Chine aime mieux voir sur sa frontière du Yunnan des Pavillons-Noirs que des Français, des bandits qu'un peuple civilisé, c'est lui faire injure et en faire une à nous-mêmes.

Il a été question de l'Angleterre à ce sujet. On a réveillé le souvenir de son ancienne jalousie, on s'est demandé avec quelque anxiété ce qu'elle dirait si la France s'annexait un nouveau territoire. Nous qui suivons journellement et avec la plus grande attention les agissemens des Anglais dans l'extrême Orient, nous pouvons affirmer que la presse de cette contrée ne demande qu'une chose, c'est que nous ouvrions le Tonkin au commerce comme nous lui avons ouvert la Cochinchine. Elle désire que nous y fassions cesser l'anarchie qui y règne et que nous débarrassions le golfe des brigands qui l'infestent. Qu'a dit l'Angleterre lorsqu'en 1873 le croiseur français *le Bourayne* a fait sa belle campagne contre les pirates chinois de ces régions? Elle a félicité le commandant de ce bateau lorsque, sa mission terminée, il est venu faire relâche à Hong-kong.

Il se publie à Londres et à Hong-kong deux organes importans de l'opinion anglaise, *the London and China Telegraph* et le *China overland Trade Report*. Ces deux publications bimensuelles ont manifesté plusieurs fois leurs regrets et leur étonnement de nous voir hésiter si longtemps à occuper le Tonkin. « Plus la France, ont-ils dit déjà à diverses reprises, tardera à prendre possession de ce pays, et plus sa tâche sera difficile. Qu'elle se hâte ou qu'elle laisse à d'autres cette mission... » Pas un mot trahissant de l'ai-

greur, mais plutôt des paroles d'encouragement et de félicitation. Loin de nous bouder, les Anglais, comme on l'a vu, ont les premiers établi des rapports suivis entre Haï-Phong et Hong-kong, rapports qui atteindront une grande importance dès que de nouveaux comptoirs seront ouverts sur les côtes et dans l'intérieur.

Peu de personnes en France se doutent que les Espagnols bien plus que les Anglais sont nos compétiteurs au Tonkin. C'est donc principalement à l'Espagne que nous avons fait allusion lorsque, au début de cette étude, nous avons parlé des nations européennes qui seraient disposées à prendre la place qui nous est indiquée dans le cas où nous nous refuserions à l'occuper.

En raison de la proximité des îles Philippines, le plus beau des fleurons de la couronne d'Espagne, le Tonkin, depuis bientôt deux cents ans, est la vigne céleste qu'un nombre considérable de missionnaires espagnols viennent cultiver. Ils y ont jeté, avec le temps, de telles racines qu'ils comptent aujourd'hui vingt-quatre vicariats apostoliques répandus dans les provinces les plus riches et les plus populeuses. Comme les missionnaires français, les missionnaires espagnols ont eu là de nombreux martyrs; cependant ils ont plus d'influence sur les Tonkinois que les Français. Cela tient à un esprit de tolérance et à une apathie de caractère chez les Espagnols qui s'allient très bien à la mollesse des indigènes. Nos trop ardens compatriotes inquiètent leurs néophytes.

Les missionnaires espagnols ont songé plus d'une fois à user de leur influence sur les populations catholiques pour les pousser à une révolte contre Tu-Duc, mais ils ont dû reculer devant l'impossibilité où est l'Espagne d'intervenir ou simplement de les aider. Ce serait tout autre chose si le gouvernement de Madrid n'avait pas à compléter, — après trois siècles d'occupation, — l'organisation de son archipel des Philippines. Il y a encore dans l'île de Luçon des tribus sauvages à soumettre, des villages à créer, d'immenses étendues sans routes à ouvrir et à reconnaître. Le croira-t-on? C'est hier seulement, c'est-à-dire après Siam, Saïgon, Hong-kong et Singapore, qu'un fil électrique a uni cette splendide possession au monde civilisé. Dans de telles conditions, il est impossible que l'Espagne éprouve la moindre inquiétude au sujet de notre présence au Tonkin; elle est toujours bien certaine, lorsque nous y serons installés, de se voir traiter, elle et les missionnaires qui s'y trouvent, de la façon la plus courtoise et la plus dévouée. La France ne pourra jamais oublier que sa noble alliée, l'Espagne, lui a prêté largement, pour conquérir la Cochinchine, l'appui de ses brillans officiers et la bravoure de ses soldats tagales.

Il nous faut toutefois faire remarquer qu'au commencement de cette année une ambassade espagnole s'est rendue à Hué, où

elle s'est présentée au roi Tu-Duc. Ce souverain, reconnaissant des hommages que lui rendaient au nom d'un roi d'Espagne les descendans de Fernand Cortez, a bien voulu signer un traité contenant une clause d'une grande importance : elle permet aux Espagnols de recruter des Annamites pour leur colonie de Cuba, où les Chinois commencent à ne plus vouloir aller. A cela nous n'avons rien à dire, et nous félicitons qui de droit du résultat obtenu; mais nous n'en avons pas moins été surpris de voir une nation amie envoyer une pompeuse ambassade à un roi comme Tu-Duc, ennemi de la France, et cela à la veille du jour où nous allons lui enlever une province, celle précisément que nous aidâmes Gia-Long, le prédécesseur de Tu-Duc, à conquérir à la fin du siècle dernier.

Le plus grand argument que l'on oppose à la prise du Tonkin par la France est celui-ci : Nous n'avons pas besoin de colonies nouvelles, puisque nous ne savons pas coloniser celles que nous avons. A part l'Algérie et la Cochinchine, qu'avons-nous donc encore? Hélas! peu de chose, et l'on peut dire que la France coloniale a péri sous Louis XV d'abord et sous Napoléon I[er] ensuite Nous possédons, il est vrai, la Martinique, la Guadeloupe, l'île de la Réunion, la Guyane française, le Sénégal, la Nouvelle-Calédonie et quelques îlots sans importance, soit environ huit cent mille Français. Ces colonies versent annuellement au trésor de la métropole 50 millions, et elles ne nous en coûtent que 18. Elles font un commerce qui s'élève à 240 millions de francs, dont les trois quarts se font avec la mère-patrie. Les fonctionnaires qui y sont envoyés sont payés sur le budget. Certes, ce n'est pas brillant, mais faut-il pour cela abandonner ces patriotiques possessions? Poser la question à des Français, c'est la résoudre. Restent nos deux grandes colonies : l'Algérie et la Cochinchine.

Cette année même, il y a eu précisément un demi-siècle que notre flotte et notre armée, chargées d'infliger au dey d'Alger le châtiment que nous voudrions voir infliger à Tu-Duc, se présentaient devant la plage de Sidi-Ferruch. Notre conquête africaine constitue en définitive l'événement le plus heureux, le plus fécond, le plus plein d'avenir que l'on puisse inscrire à l'actif de la politique française depuis le commencement du XIX[e] siècle. Méconnue dans le principe par des esprits prévenus, l'importance de notre colonie algérienne n'est plus guère contestée aujourd'hui. Pour un total de 2 milliards au maximum qu'elle a coûté à nos budgets depuis 1830, elle a déterminé, au profit de nos ports du Midi, un mouvement commercial qui, chaque année, se chiffre par près de 400 millions de francs, tout en ajoutant au territoire national l'étendue de vingt-cinq départemens en terres de culture. Nos conci-

toyens y possèdent déjà en propriétés urbaines et rurales plus d'un million d'hectares, dont la valeur dépassera bientôt ces 2 milliards, si ce n'est déjà fait. La présence d'un gouverneur civil en Algérie accroîtra ces résultats magnifiques; elle peut surtout prévenir à jamais les insurrections qui périodiquement désolaient autrefois l'Afrique française. Sans doute beaucoup d'Arabes n'ont pas renoncé tout à fait à l'envie de faire parler la poudre. Mais cette envie leur passera si l'on fait entendre en Algérie de hautes paroles de paix, si l'instruction est libéralement donnée à la jeunesse indigène, et nous savons qu'on ne la leur ménage pas.

C'est d'hier seulement, par l'arrivée à Saïgon d'un gouverneur civil, que la Cochinchine française se trouve en voie de devenir une possession importante. Jusqu'ici, gouvernée arbitrairement par des amiraux, elle a tenu éloignée d'elle les émigrans européens, soit parce que ces derniers ne voulaient pas vivre sous un régime militaire, soit parce que des étrangers, — les Chinois principalement, — y étaient mieux accueillis en réalité que nos compatriotes. « En Cochinchine, dit M. Léon Beugnot (1), l'administration regarde les colons français comme ses plus redoutables adversaires; elle leur fait une guerre ruineuse et constante. On protège à outrance les vagabonds chinois, mais on est d'une grande sévérité pour les Français planteurs et commerçans. On donnera les travaux et les fournitures de préférence à des étrangers, puis on rendra des arrêtés pour tromper le ministre de la marine et la France. En résumé, un gouverneur militaire n'est utile ici qu'au point de vue de la sécurité de la colonie; son immixtion dans l'administration intérieure est presque toujours plus nuisible qu'utile. Cela tient au tempérament militaire et à l'inexpérience de l'administration civile. » Ces critiques, peut-être exagérées, n'empêchent pas que la conquête de la Cochinchine n'ait augmenté notre territoire d'une étendue de 56,244 kilomètres carrés et qu'elle ait placé sous notre pavillon une population d'un million huit cent mille individus. Ce n'est pas tout, les revenus des douanes suffisent à payer le nombreux personnel que nous avons en Cochinchine. La situation financière de cette possession est des plus prospères; son revenu annuel s'élève déjà à 20 millions de francs environ, et l'excédent des recettes sur les dépenses dépasse 700,000 francs. Le budget de 1880 a prévu pour l'exécution de travaux neufs une somme de près de 5 millions. Si, pendant dix ans, une somme égale est consacrée aux routes, aux canaux, aux phares, la Cochinchine deviendra une des plus belles colonies d'Asie. Elle fera dire d'elle ce qu'on a dit de

(1) *L'Administration de la Cochinchine française*, par M. Léon Beugnot, secrétaire des affaires indigènes en Cochinchine; Paris, 1879.

la conquête de l'Algérie, qu'elle est une des idées les plus fécondes de notre siècle. En voyant notre gouvernement hésiter à la compléter par la prise de possession du Tonkin, nous sommes à regret obligés de rappeler que c'est grâce à l'heureuse insistance d'un ministre de l'empire, M. le marquis de Chasseloup-Laubat, — qui n'était pas un marin pourtant, — que nous la devons.

On ne réfléchit guère à tout cela quand on va répétant de tous les côtés que le peuple français est le moins apte à la colonisation. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ceux qui le disent avec une conviction que nous croyons très sincère n'ont jamais mis les pieds hors de chez eux ou n'ont jamais étudié à fond une si grave question. Les voyageurs, — heureusement fort rares, — qui, par haine des colonies, céderaient volontiers celles que nous avons encore, n'ont jamais pu nous donner une raison bien sérieuse de leur aversion. Est-ce parce que les colonies n'envoient que des républicains à la métropole ? C'est peut-être cela, mais nous ne pouvons l'affirmer.

A propos de cette question du Tonkin, qui dans quelques jours se posera devant les chambres, nous voudrions qu'une voix autorisée s'élevât contre le préjugé de notre prétendue incapacité de colonisation. Il nous semble facile de prouver que, si nos compatriotes ont été moins habiles que d'autres à se créer une situation hors de France, c'est parce qu'ils n'ont jamais trouvé dans une colonie française l'espace et surtout la liberté si chère aux émigrans. Les États-Unis d'Amérique, où l'on est sûr de rencontrer avec des étendues illimitées à défricher une liberté également sans limites, verront toujours se diriger vers leur *Far-West* ceux qu'une raison quelconque obligera à émigrer. Ce n'est pas tout : il a toujours manqué hors de France à nos compatriotes, comme le disait M. Léon Beugnot, cet accueil, cet appui aimable que nos gouverneurs et beaucoup de nos consuls ont réservé, — en Chine principalement, — aux missionnaires, mais qu'ils ont constamment refusé aux pauvres colons, aux trafiquans, à ces enfans perdus, coureurs d'aventures, que l'Angleterre considère pourtant comme ses meilleurs pionniers à l'étranger.

VII.

Il ne nous reste qu'à chercher dans quelles conditions la conquête du Tonkin peut se faire, et s'il nous faut, pour vaincre les armées de Tu-Duc, un grand déploiement de forces, en supposant toutefois que Tu-Duc montre des velléités de résistance. En avançant qu'il suffit pour cela de deux ou trois régimens d'infanterie et d'une douzaine de canonnières pouvant remonter jusqu'à

Lao-kaï, nous croyons rendre un grand hommage à la bravoure des soldats annamites; encore ne faudrait-il pas trop se rappeler qu'avec cent cinquante hommes que secondaient quelques soldats chinois aux ordres de M. J. Dupuis, Francis Garnier s'est emparé de tout le Bas-Tonkin, de sa capitale, d'une forteresse défendue par sept ou huit mille hommes et deux cents bouches à feu.

On évalue à trente ou quarante mille soldats l'effectif de l'armée régulière du roi Tu-Duc; dans ce chiffre n'est pas comprise la milice provinciale. Selon la loi annamite, le recrutement fournit un soldat sur trois hommes, mais, en temps de paix, il n'en est exigé qu'un sur sept. Si le nombre des inscrits n'est pas un multiple exact de sept, la commune bénéficie de l'excédent, c'est-à-dire que, sur quarante-huit jeunes gens inscrits, la commune n'en doit que six. Les engagés volontaires ne viennent pas en déduction des contingens exigés. Malgré les cadres apparens d'une importante organisation militaire, une bonne partie de l'armée annamite n'existe que sur le papier. Cette armée sert d'ailleurs par bans en temps de paix. Après avoir passé trois mois au service, le soldat revient pendant trois autres mois dans ses foyers pour rentrer de nouveau dans les rangs. Si l'on a appelé trois bans au lieu de deux, le soldat sert alternativement trois mois au lieu de six. La durée du service militaire est de dix ans.

L'armée impériale est placée sous les ordres d'un maréchal; elle est divisée en armée de la garde, dite *vé,* — et milice provinciale, appelée *có*. Chaque régiment, ou plutôt chaque bataillon d'infanterie, se compose de cinq cents hommes chacun. Dix régimens forment une division de cinq mille hommes commandés par un général, *thong ché*, ayant sous ses ordres des brigadiers ou *dê-doc*. A la tête de chaque bataillon est un commandant, *chanh-vê-huy*, vulgairement appelé *quan-vê,* lequel est assisté d'un lieutenant-commandant *pho-quan-vê*. Chaque compagnie de cinquante hommes a pour chef un *caï-dôi* ou *suât-dôi,* ayant sous ses ordres des sous-officiers correspondant à nos sergens et caporaux. La milice nationale appelée *có* est fournie par chaque province; elle est proportionnée au chiffre de la population. Chaque régiment de cette garde nationale est commandé par un officier, — *chanh-quan-có,* — lequel est encore assisté d'un commandant en second, — *pho-quan-có*. Les uns ont la garde de la capitale, les autres font le service des provinces dans lesquelles ils sont recrutés. Les troupes de la marine, — il ne leur manque que des vaisseaux, — comptent, — sur le papier, — trente régimens. Elles paraissent placées sous les ordres d'un amiral et d'un vice-amiral. La cavalerie est nulle; mais, lorsqu'une colonne de dix régimens est en marche, elle est

accompagnée de 160 éléphans et d'un train d'équipage. L'armée entière entretient huit cents éléphans environ, dont cent soixante sont toujours à Hué.

L'armement de l'armée cochinchinoise rappelle les plus mauvais armemens des régimens chinois. On y trouve le fusil à mèche, le fusil à pierre et même le fusil à tabatière, — on sait que mille fusils à tabatière furent donnés par la France au roi Tu-Duc avec cent canons, le 15 mars 1874. Mais, la plupart des soldats annamites n'ont que des piques de 8 pieds armées d'un fer de 6 pouces, des lances de 6 pieds terminées par un fer à demi-lune, des bambous taillés en flûte, des sabres et des boucliers! Quant à l'habillement militaire, il diffère très peu de celui des civils; il est plus sale cependant que celui de ces derniers, car le soldat annamite se couche par terre tout habillé; son uniforme, orné de raccommodages multicolores, se compose d'une tunique serrée au corps par une ceinture d'une nuance tranchante. Les pantalons, très courts, laissent les jambes à découvert. Enfin, la coiffure consiste en un turban surmonté d'une petite calotte un peu pointue. Le soldat est si peu propre qu'on le voit s'entendre très bien avec la vermine qui le dévore.

L'armée annamite régulière, celle des *linh-vê*, se recrute dans la Cochinchine proprement dite, du Binh-Dinh au Nghê-An. Les autres provinces ne fournissent que les *linh-có*, soldats des bataillons provinciaux et qui ne sont pas employés à la garde de la capitale.

Si l'armée annamite n'avait à défendre que l'Annam, peut-être, en se tenant sur la défensive, offrirait-elle quelque résistance; mais en entrant dans le Tonkin pour le protéger contre nos attaques, elle s'y trouvera plus que nous en pays ennemi. La population du Tonkin lui est hostile, et l'élément tonkinois qui se trouve dans ses rangs sera pour le roi Tu-Duc plutôt un danger qu'un secours. Du reste, elle ne peut pénétrer de la province cochinchinoise de Thanh-Hoa dans le Tonkin que par deux défilés extrêmement faciles à défendre. Que l'on confie ces passages à deux compagnies d'infanterie de marine, et la route sera fermée.

Mais qu'attendre du soldat annamite lorsqu'on sait que, s'il est blessé, amputé d'une jambe, on lui donne, à titre de récompense, — et cela une fois pour toutes, — une ligature ou un franc? Aussi, à l'approche du danger, il ne songe qu'à une chose, se mettre à l'abri des projectiles. Nous n'avons donc rien à craindre d'une armée en pleine décadence depuis qu'elle a perdu toute notion des règles imposées par les officiers français qui, à la fin du siècle dernier, relevèrent le trône du prédécesseur de Tu-Duc et l'aidèrent à conquérir le Tonkin. Sauf les régimens de la garde royale, soit huit à

dix mille hommes qui ont conservé le souvenir des traditions, le reste n'est qu'une masse sans valeur, sans cohésion. Nous n'en voulons pour preuve que le récent voyage de M. de Rhins, le commandant du *Scorpion*, qui eut l'occasion d'assister aux exercices militaires de l'armée annamite. « L'armée, comme la marine, est en pleine décadence; il est impossible de prendre au sérieux ces exercices qui ont la prétention pour les soldats de rappeler la charge en douze temps et l'école de peloton. Étant données l'instruction et la valeur de ces troupes, est-il bien important d'en connaître au juste le nombre? » C'est aussi notre avis; il sera partagé par nos lecteurs orsque nous aurons rappelé l'épisode de la prise de la citadelle de Ninh-Binh par un aspirant du *Decrès*, M. Hautefeuille, quelques jours avant la mort de Francis Garnier, en 1873.

Le 5 décembre, à quatre heures du matin, cet officier se présente devant Ninh-Binh avec un *canot* à vapeur armé d'une pièce de *4*, un équipage composé d'un quartier-maître, de six matelots et d'un chauffeur annamite. Les munitions consistaient en six obus, six boîtes à mitraille et deux cent cinquante cartouches environ. Au bruit de la machine à vapeur, les murs de la citadelle s'illuminent. On y remarque un grand mouvement de lanternes multicolores, car le jour n'est pas encore arrivé. M. Hautefeuille tire aussitôt un obus sur les lumières; elles continuent à briller, mais l'ennemi reste silencieux. Le jour arrive; les remparts sont couverts de troupes; des matelots annamites arment des jonques sur la berge avec l'intention évidente de s'élancer à l'abordage du canot français. M. Hautefeuille les prévient et s'avance au-devant d'eux à toute vapeur; malheureusement il échoue. Les Annamites poussent alors des cris de victoire auxquels nos marins répondent par un feu roulant de leurs chassepots. Après quelques minutes d'efforts suprêmes, le canot est remis à flot et présente son avant à l'ennemi. « Feu! » s'écrie M. Hautefeuille, et la mitraille de la petite pièce balaie les remparts. En ce moment, le mécanicien annonce d'un ton piteux que les tuyaux de la chaudière sont crevés. L'embarcation française n'est plus qu'une épave inerte à 200 mètres d'une citadelle fortifiée, en présence d'une garnison de mille sept cents soldats. Le jeune officier, — il n'avait pas vingt ans, — laisse dériver le canot et saute à terre avec cinq matelots et le chauffeur annamite. Ils abordent une première batterie. En un clin d'œil elle est dégarnie de ses servans. Des miliciens sortent en foule des remparts et font mine d'entourer la petite troupe, mais la vue de nos baïonnettes les maintient à distance.

Tout près des fossés, M. Hautefeuille aperçoit un mandarin à barbe blanche abrité par quatre parasols; c'est le gouverneur de

Ninh-Binh. M. Hautefeuille court à lui, et, après quelque pourparlers, le saisit au collet et lui déclare que, si dans un quart d'heure il n'est pas, lui, Hautefeuille, dans la citadelle, ayant en sa présence les mandarins, les troupes à genoux et les armes à terre, il lui brûle la cervelle. Les miliciens accourent au secours de leur chef; les marins les mettent en joue. Les miliciens reculent. Il était sept heures trente minutes du matin. A sept heures quarante-quatre, M. Hautefeuille entrait dans la citadelle, sur laquelle flottait aussitôt le pavillon français. Lorsque l'infortuné gouverneur et ses mandarins furent enfermés dans une salle sous la garde de quatre matelots, M. Hautefeuille, simplement escorté du reste de sa troupe, — un marin et le chauffeur indigène, — inspecta la place. Il fit le tour de la citadelle, examina les remparts, éprouvant quelque pitié à voir les soldats et les miliciens se précipiter à genoux sur son passage. Lorsque, quelques heures après, la capitulation fut signée, quand il fut bien constaté que huit hommes en avaient mis en fuite dix-sept cents, M. Hautefeuille compta ses trophées. Ils consistaient en vingt-six canons en bronze, vingt canons en fonte, des pierriers, un grand nombre de lances, de fusils à pierre, à mèche, des pistolets, des sabres, des parasols, des palanquins, et quatre poudrières largement approvisionnées en poudre et en boulets. Ce récit serait incomplet si nous ne disions que, pour conserver sa conquête, M. Hautefeuille arma fièrement l'ex-citadelle annamite du canon de 4 qui se trouvait à bord du canot désemparé!

On le voit, dans leurs légendes de guerre au Mexique et aux Indes, les Espagnols et les Portugais n'ont rien de plus merveilleux que cette prise de la citadelle de Ninh-Binh par un adolescent. Il ne faut donc pas une armée, ni même deux ou trois régimens pour conquérir le Tonkin, mais quelques braves gens guidés par des héros de la trempe des Garnier et des Hautefeuille.

Nous avons placé sous les yeux des lecteurs les raisons et les avantages qui militent en faveur de l'annexion du Tonkin. Rien ne s'y oppose, tout nous y invite, et nous n'avons pas à craindre de soulever à ce sujet la jalousie et les récriminations des puissances européennes. Ce sera encore la France continuant, il est vrai, sa mission civilisatrice dans le monde, mais la continuant d'une façon réfléchie, pratique, sans s'exposer à verser le sang de nos fils, sans l'appréhension de placer à fonds perdu un argent qui ne lui fait heureusement pas défaut.

EDMOND PLAUCHUT.

MADAME DE LAFAYETTE

D'APRÈS

DES DOCUMENS NOUVEAUX.

Lettere inedite di Madama di Lafayette. A. D. Perrero; Turin, 1880.

Le portrait de la comtesse de Lafayette a été fait bien des fois, et il semblait que l'on n'eût plus à y revenir. On connaissait, ou l'on s'imaginait connaître, jusqu'au moindre trait de l'amie de M. de La Rochefoucauld, de l'auteur de *Zayde* et de *la Princesse de Clèves*. On l'avait étudiée dans ses ouvrages; on avait pénétré dans son intérieur à la suite de Mme de Sévigné; on savait comment elle vivait, pensait, sentait, quelles étaient ses habitudes, quel son train journalier, quel son caractère. Personne n'ignorait, par exemple, qu'elle écrivait fort peu de lettres, n'en ayant ni le goût ni la force. Cela était si universellement admis, que lorsqu'on annonça d'Italie, il y a environ dix-huit mois, la découverte d'une grande correspondance de Mme de Lafayette, la nouvelle fut accueillie en France avec quelque étonnement. La trouvaille avait eu lieu dans les archives d'état de Turin. Celui qui l'avait faite, M. Perrero, fut conduit par le contenu des lettres à rechercher et à grouper un certain nombre de documens se rapportant aux relations de la comtesse avec la cour de Savoie. Il a publié le tout ensemble, et son volume nous ménageait plus d'une surprise.

On serait aujourd'hui mal venu à soutenir que Mme de Lafayette ne prenait point volontiers la plume en dehors de ses travaux littéraires. Ce n'est pas que le nombre des autographes récemment mis au jour soit considérable : vingt-huit en tout, dont plusieurs sont

de simples billets. Mais le peu qu'on nous donne, joint aux pièces officielles reproduites par M. Perrero, suppose tant d'autres paquets détruits ou non encore retrouvés, des correspondances si variées, si étendues, si suivies, si importantes, que force est de convenir qu'on s'était laissé prendre trop facilement aux plaintes de quelques amis plus exigeans ou moins bien traités que les autres. Mme de Lafayette n'était ménagère de son temps et de sa peine que dans les commerces de simple agrément; comme la plupart des personnes qui ont de grandes affaires, elle se réservait pour ces affaires : le reste venait après, s'il restait du loisir et que la tête ne fût pas trop lasse.

La nature des occupations qui l'absorbaient à ce point était d'un genre qui ne s'accorde pas très bien avec l'idée que nous nous faisions d'elle. Elle n'est plus tout à fait la même aujourd'hui qu'avant la publication de M. Perrero. Des traits nouveaux sont mis en lumière; des témoignages anciens, mais qui avaient semblé suspects ou obscurs, sont confirmés ou expliqués. Il y a donc lieu de reprendre son portrait afin de l'amener à une ressemblance plus exacte en le corrigeant sur quelques points. Nous commencerons, avant d'y toucher, par en rappeler le dessin général (1).

I.

La Mme de Lafayette avec laquelle nous sommes familiers est peinte en deux lignes par Du Guet, l'ami de Port-Royal, dans une lettre de direction qu'il lui écrivit quand elle l'eut prié, après la mort de M. de La Rochefoucauld, de prendre la conduite de son âme et de la tourner vers Dieu. « J'ai cru, madame, lui disait-il, que vous deviez employer utilement les premiers momens de la journée, où vous ne cessez de dormir que pour commencer à rêver. *Je sais que ce ne sont point alors des pensées suivies, et que souvent vous n'êtes appliquée qu'à n'en point avoir.* » Du Guet, qui se distinguait du pur Port-Royal, de M. Singlin et de M. de Saint-Cyran, par une nuance de bel esprit, a de ces tours ingénieux et pénétrans pour figurer les états de ses malades spirituels. En recevant dans sa retraite l'appel de Mme de Lafayette, il avait jugé sa pénitente sur ses intentions et sur des dehors qu'elle affectait de très bonne foi, avec la résolution d'être réellement ce qu'elle parais-

(1) M. Perrero a joint à son volume les *fac-simile* de deux des lettres de Mme de Lafayette qu'il publiait. Pour prévenir tout soupçon de confusion, nous avons comparé ces *fac-simile* à celui qui est conservé à la Bibliothèque nationale, où il fait partie de la collection Monmerqué. L'examen des écritures ne paraît laisser subsister aucun doute sur l'authenticité des lettres découvertes dans les archives de Turin.

sait : une femme anéantie. Elle y réussit assez pour donner le change à plusieurs de ses amis, qui l'ont représentée sous les traits qu'elle souhaitait d'avoir, et, par ces amis, à la postérité, qui l'a prise au mot sur l'indolence et l'absence de pensées. Sans doute elle se donna aussi le change à elle-même. Mais ce fut tout. Ses efforts ne la menèrent pas plus loin, et si elle lutta contre un caractère remuant et résistant qui la poussait à s'entremettre et à diriger, nous la verrons jusqu'au bout l'opposé de ce qu'elle voulait devenir. Elle éprouva la vérité d'une autre parole que Du Guet lui adressait dans la même lettre : « Il est difficile de ne pas dépendre de son naturel, et l'on se retrouve sans peine quand on en a beaucoup à se quitter. »

Ce travail sur elle-même en vue d'amoindrir son être et sa vie ne commença point sous le coup du deuil définitif où la laissa la perte de M. de La Rochefoucauld. On aurait compris qu'une affliction aussi incurable la jetât dans des partis singuliers ou extrêmes; c'était le désastre irréparable auquel une femme survit difficilement tout entière, la ruine après laquelle la diminution des sensations est le seul bien enviable. Mais Mme de Lafayette n'avait pas attendu d'être frappée au cœur pour se donner les apparences d'être retirée du monde et d'elle-même, engourdie dans une inactivité dolente. Huit ans avant la catastrophe, Mme de Sévigné écrivait à sa fille (15 avril 1672) : « Mme de Lafayette s'en va demain à une petite maison auprès de Meudon, où elle a déjà été. Elle y passera quinze jours, pour être comme suspendue entre le ciel et la terre : *elle ne veut pas penser,* ni parler, ni répondre, ni écouter. » L'idée est la même et rendue dans les mêmes termes que dans la lettre de Du Guet. Mme de Lafayette ne veut pas penser, — elle s'applique à ne pas avoir de pensées, — c'est l'opinion convenue, le mot d'ordre que répètent docilement les entours de la comtesse. On l'avait surnommée dans sa société *le brouillard*, sobriquet qui lui allait très bien si l'on entend qu'elle aimait à s'envelopper d'un brouillard à travers lequel sa figure apparaissait légèrement effacée, sans les traits nets et vifs que les nouvelles publications ont mis en lumière.

Tous les biographes l'ont montrée suspendue entre le ciel et la terre, selon l'expression de Mme de Sévigné, à peine retenue vers la terre par un corps souffreteux et réduit à rien, n'ayant de force ni de volonté pour aucune sorte d'activité, se réglant en toutes circonstances sur un mot qu'elle aimait à répéter : *C'est assez que d'être.* Couchée sur le lit galonné d'or raillé (après la brouille) par Mme de Maintenon, elle ne peut même supporter la fatigue de dire bonjour et bonsoir, et ferme sa porte à tout ce qui n'est pas de l'intimité étroite. L'amitié de feu Madame, Henriette d'Angleterre, lui

a donné un crédit considérable qu'elle a conservé après la mort de la princesse et dont elle use de la manière convenable à une recluse, en glissant çà et là de sages conseils auxquels son nom assure de l'autorité. Elle s'est mise à l'écart des intrigues dès le temps où Madame vivait; elle a toujours été spectatrice plutôt qu'agissante, même lorsqu'elle tenait le rang de favorite dans la cour galante et tracassière de Saint-Cloud. Sa répugnance à quitter son repos était si forte, qu'on lui reprochait de négliger ses amis pour mieux garder ses aises. De même qu'elle passait pour ne point bouger et pour fuir ce qui occupe l'esprit, elle passait pour ne pas écrire de lettres. Mme de Sévigné l'attaque sans cesse sur ce défaut, le seul qu'elle lui reconnaisse, et Mme de Lafayette lui répond tout net : « Le goût d'écrire... m'est passé pour tout le monde; si j'avais un amant qui voulût de mes lettres tous les matins, je romprais avec lui. »

A cette passion de retraite et de silence, caressée en rêve et démentie par la conduite, à cette indifférence tout imaginaire pour les affaires de cour vient s'ajouter, après les chagrins, une mélancolie très véritable, qui rend Mme de Lafayette vieillie tout à fait touchante. Les instructions de Du Guet avaient suscité un combat dans cette âme alarmée, à la hauteur de tout ce qu'on a pu imaginer pour la tendresse et la fine sensibilité. Ce n'était pas sans motif que l'habile directeur, rompu aux ruses des cœurs en détresse, faisait une allusion transparente à la liaison avec M. de La Rochefoucauld à propos des pénitens qui ne se sont point encore sincèrement convertis, parce que, disait-il, « on est encore assez injuste pour excuser sa faiblesse et pour aimer ce qui en a été la cause. » Il savait fort bien que, sur le chapitre des affections non légitimes, l'idéal chrétien se trouvait en face d'un certain idéal chevaleresque que Mme de Lafayette avait admirablement décrit dans ses romans parce qu'elle en trouvait le modèle en elle-même. L'idéal chrétien exigeait tout d'abord le sacrifice de la passion coupable; il était inadmissible, au point de vue spirituel, que l'amour pour celui qui avait causé la chute subsistât à côté de l'horreur pour la faute; M. de La Rochefoucauld était à l'entrée, tout en travers de la voie du salut; il fallait le chasser de là avant d'oser ouvrir la bouche devant le juge souverain et lui crier miséricorde. Le monde sentait différemment. Il mettait à si haut prix la fidélité inviolable dans les affections, fussent-elles condamnables, qu'il en faisait la rançon de la femme coupable; un peu de persévérance la rachetait, beaucoup de persévérance la glorifiait. Mme de Lafayette n'obéissait pas sans effort à la voix sévère qui lui ordonnait de rapporter *tout*, sans nulle réserve, à Dieu et au salut. Elle résistait avant

de s'abîmer, comme il lui était recommandé, dans une salutaire confusion et de ne plus pouvoir soutenir la vue des années triomphantes où elle aimait et était aimée. La lutte entre Du Guet et le souvenir de M. de La Rochefoucauld jeta sur ses dernières années un air de souffrance et de déchirement continu qui, joint à sa misérable santé, en fait un objet digne de compassion. Qui l'emporta à la fin? Sans rien affirmer et en exprimant sa pensée sous une forme interrogative, Sainte-Beuve voit des raisons de supposer que ce fut Du Guet dans un billet que Mme de Lafayette écrivait un an avant de mourir à Mme de Sévigné. « Je n'ai repos, lui disait-elle, ni nuit ni jour, ni dans le corps ni dans l'esprit; je ne suis plus une personne, ni par l'un ni par l'autre; je péris à vue d'œil; il faut finir quand il plaît à Dieu, et j'y suis soumise... Croyez, ma très chère, que vous êtes la personne du monde que j'ai le plus véritablement aimée. » L'autre affection qu'elle ne nommait plus, demande Sainte-Beuve, qu'elle ne comptait plus, était-elle donc enfin ensevelie, consumée en sacrifice? — Nous croyons que dans ce cas la pénitente aurait eu, à défaut du repos du corps, le repos de l'esprit. Mme de Lafayette repentie cessa d'excuser sa faiblesse, elle ne s'éleva jamais jusqu'à cesser d'aimer ce qui en avait été la cause. La victoire sur son cœur l'aurait rendue plus digne d'admiration; abattue et impuissante, elle est plus touchante.

Le trait de son caractère sur lequel on a le plus appuyé, après le besoin de tranquillité, c'est la franchise. Les termes en usage paraissaient insuffisans pour peindre la sincérité de Mme de Lafayette. M. de La Rochefoucauld inventa pour elle une expression qui est restée. Il dit qu'elle était *vraie*. Du Guet lui rend le témoignage, sur sa réputation, d'être parmi les personnes « les plus déclarées contre le déguisement. » Mme de Maintenon, alors Mme Scarron, racontant à une amie sa présentation à Mme de Montespan, écrit: « Mme de Lafayette aurait été contente du vrai de mes expressions. » Mme de Sévigné déclarait de son côté qu'il fallait « la croire à sa parole. » Cette perfection de véracité est encore aujourd'hui un de ses grands attraits.

Si nous résumons la tradition, nous trouvons donc une créature maladive et nerveuse, presque toujours couchée, n'ayant d'autre occupation, au fond de sa chambre fermée, que de ralentir et d'affaiblir ses sensations afin de vivre le moins possible dans l'espace d'une journée; appliquée à se réduire dans tous les sens, du côté des pensées, des sentimens et du mouvement; droite et franche, raisonnable et bonne, estimable en dépit de tout et parfaitement estimée, un peu trop alanguie seulement au gré de ses amis, qui l'auraient voulue plus allante et plus écrivante. Le portrait que

nous allons essayer d'esquisser différera de l'ancien par plusieurs particularités essentielles; l'aimable comtesse y perdra de l'air mourant qui lui allait si bien.

II.

Sainte-Beuve, auquel rien n'échappe, avait surpris parmi les langueurs qu'il a si joliment décrites des indices d'une disposition plus vive. Il remarque à propos des *Mémoires de la cour de France*, où Mme de Lafayette a montré des qualités de précision et de suite assez rares chez une femme, que l'auteur d'un tel récit était, certes, un esprit capable d'affaires positives. Ailleurs il constate que cette créature vaporeuse et poétique s'entendait aux procès et qu'elle empêcha M. de La Rochefoucauld de perdre le plus beau de ses biens en lui fournissant les moyens de prouver qu'ils étaient substitués. Il va jusqu'à admettre, pour ainsi dire tout bas, dans une note, que sans quitter son fauteuil et en ne faisant que ce qui l'accommodait, Mme de Lafayette, du milieu de son indolence, surveillait très bien de l'œil son crédit. Ses concessions s'arrêtent là, et il rejette le témoignage de Gourville, qui accentue, dans ses *Mémoires*, le côté pratique et entendu. Il est vrai que ce témoignage devait être suspect par la manière dont il est introduit et le ton piqué qui règne dans tout le passage.

On sait qui était Gourville, et qu'après avoir porté la livrée dans la maison de La Rochefoucauld, il devint l'ami des plus qualifiés en hommes et en femmes, admis au jeu du roi, consulté et considéré par les souverains et les ministres. Il avait fondé sa fortune pendant les troubles de la Fronde, qui lui avaient fourni des occasions incomparables de déployer les ressources d'un esprit fertile en expédiens et dégagé des scrupules inutiles ; la conscience de Gourville était discrète et ne l'importunait pas mal à propos. Honnête homme pourtant à sa manière, ayant du cœur, de la fidélité et de la reconnaissance, d'une sincérité, la plume à la main, et d'un naturel qui rendent ses *Mémoires* très agréables. La confiance qu'on accorde à ce qu'il écrit, on la lui a refusée par exception pour la page sur Mme de Lafayette, parce que son jugement sur l'amie de son ancien maître suivait l'exposé de griefs personnels dont il se montrait touché jusqu'au fond de l'âme.

Gourville avait reçu du prince de Condé, en récompense de bons et loyaux services, la jouissance de la capitainerie de Saint-Maur, comprenant une maison et un parc qu'il se proposait d'embellir. Il s'installait et il était dans la première ferveur de la possession et des projets, lorsque Mme de Lafayette eut la fantaisie de venir se promener à Saint-Maur. Le lieu lui plut et elle demanda à Gourville,

qu'elle traitait en ami avec lequel (c'est la faute et le point sensible) pas n'est besoin de se gêner, d'y aller passer quelques jours pour prendre l'air. Ce fut alors proprement, à en croire les *Mémoires*, l'histoire de la lice et de sa compagne. Il n'y avait dans toute cette maison, qui depuis fut si belle, qu'un seul appartement en état; Mme de Lafayette le prit. Il restait à Gourville deux ou trois mauvaises chambres situées dans un bout de bâtiment qu'il comptait abattre. « Elle trouva que j'en avais assez d'une et destina, comme de raison, la plus propre pour M. de La Rochefoucauld, qu'elle souhaitait qui y allât souvent. » Quelle amertume dans ce *comme de raison!* Ensuite Mme de Lafayette visita les greniers, et y ayant découvert une vieille armoire assez curieuse, que Gourville s'était justement promis de faire restaurer, elle pria M. le prince de la lui donner pour son appartement, ce que M. le prince s'empressa de lui accorder. Ses arrangemens terminés, elle se trouva si bien à Saint-Maur, qu'elle annonça l'intention d'en faire sa maison de campagne, invita des amis, bref se conduisit en maîtresse du logis et en personne résolue à ne plus s'en aller. Le pauvre Gourville, qui avait ardemment désiré Saint-Maur pour avoir enfin un chez-soi après avoir passé trente ans de sa vie chez les autres, n'y tenait pas d'impatience et de dépit d'être devenu simple invité dans sa maison. Il confia son chagrin à un ami commun, sans lui recommander le secret, au contraire, et ne réussit qu'à s'attirer une algarade. « Sur ce que je dis à quelqu'un que je trouvais son séjour bien long à Saint-Maur, elle m'en fit des reproches, prétendant que cela ne pouvait qu'être commode pour moi, puisque, quand je voudrais y aller, je serais assuré d'y trouver compagnie. » Cette scène acheva de l'exaspérer. Il courut chez M. le prince et se fit délivrer un traité écrit établissant dans les formes que Saint-Maur était à lui, Gourville, sa vie durant, moyennant certaines clauses auxquelles il s'engageait. Quand il revint avec son papier, Mme de Lafayette « vit bien qu'il n'y avait pas moyen de conserver plus longtemps sa conquête; elle l'abandonna, mais elle ne me l'a jamais pardonné. » Il aurait dû ajouter : Et moi non plus.

C'est immédiatement après ces récriminations, auxquelles le temps n'avait rien ôté de leur aigreur, que Gourville donne son sentiment sur Mme de Lafayette. Il perce dans ces lignes une malice qui les a fait rejeter en bloc, et cependant, en laissant de côté les appréciations pour s'en tenir aux faits, elles contenaient certainement une grande part de vérité. Mme de Lafayette n'était ni vaniteuse ni présomptueuse, mais elle ne croyait pas au-dessous d'elle de surveiller sa fortune. « Jamais femme sans sortir de sa place, disait Mme de Sévigné, n'a fait de si bonnes affaires. » Le grand maniement de choses et de gens que nous allons voir entre ses mains

rend tout à fait vraisemblable qu'elle passât, comme le dit Gourville, deux heures de la matinée « à entretenir commerce avec tous ceux qui pouvaient lui être bons à quelque chose et à faire des reproches à ceux qui ne la voyaient pas aussi souvent qu'elle le désirait, pour les tenir tous sous sa main, pour voir à quel usage elle les pouvait mettre chaque jour. » Un bon ambassadeur, et elle le fut, doit prendre de ces soins et tenir son personnel en haleine.

L'habitude d'être mêlée à ceci et à cela perce déjà, à y regarder de près, dans sa correspondance avec Mme de Sévigné. Elle s'excuse toujours de son silence sur ses grandes occupations, comme sur une chose connue et qui ne souffre point contradiction. « Qu'y a-t-il de si terrible à ces paroles : *Mes journées sont remplies?* Il est vrai que Bayard est ici, et qu'il fait mes affaires; mais quand il a couru tout le jour pour mon service, écrirai-je? Encore faut-il que je lui parle. Quand j'ai couru, moi, et que je reviens, je trouve M. de La Rochefoucauld, que je n'ai point vu de tout le jour : écrirai-je? » Deux mois plus tard, durant les hostilités sourdes avec Gourville, elle dit : « Je suis à Saint-Maur; j'ai quitté *toutes mes affaires.* » A ce ton d'homme occupé se joignent des vivacités de femme accoutumée à diriger. Charles de Sévigné fait campagne; il a besoin d'argent pour son équipage, et on ne lui en donne point. Il s'adresse à Mme de Lafayette, qui sur-le-champ répare l'injustice : « La grande amitié que vous avez pour Mme de Grignan fait qu'il en faut témoigner à son frère, etc. » Un autre jour elle intervient, « du ton d'un arrêt du conseil d'en haut, » pour empêcher Mme de Sévigné de passer l'hiver aux Rochers, de peur que par l'ennui son esprit ne devienne triste et ne baisse. Elle a tout ordonné : « Point de raisonnemens là-dessus, point de paroles, ni de lettres perdues; il faut venir; tout ce que vous m'écrivez, je ne le lirai seulement pas; et en un mot, ma belle, il faut ou venir ou renoncer à mon amitié. » Mme de Sévigné trouva le procédé très aimable et un peu autoritaire; elle répondit sur le ton de la reconnaissance et n'obéit point. « Mon Dieu! s'écriait-elle, la belle proposition, de n'être plus chez moi, d'être dépendante, de n'avoir point d'équipage et de devoir mille écus! » Assurément il n'y a là, dans les deux cas, que le zèle d'une amitié empressée à rendre de bons offices; aussi n'avons-nous point relevé ces traits avec la pensée qu'ils pussent être le moins du monde imputés à blâme à Mme de Lafayette, dont l'influence s'exerça toujours dans de bonnes intentions et presque toujours, avec sa « divine raison, » dans un bon sens. Tout ce qui précède n'a pour but que de dessiner insensiblement le caractère et de ménager la transition entre la pauvre infirme, sédentaire et paresseuse, de la légende, et le brillant agent

diplomatique, adroit, énergique, infatigable, dans l'intimité duquel la publication de M. Perrero va nous faire pénétrer.

III.

Il y a déjà une vingtaine d'années que M. Camille Rousset, dans son *Histoire de Louvois*, avait indiqué les relations de Mme de Lafayette avec Marie de Nemours, veuve de Charles-Emmanuel II et régente de Savoie. On savait par lui qu'elle se chargeait de tenir la duchesse au courant des nouvelles et des on-dit de Versailles et de Paris, qu'elle avait accès auprès de Louvois et qu'elle agissait par le ministre sur le roi. Les divers documens nouvellement imprimés permettent de préciser davantage et d'observer l'ouvrière à l'ouvrage. Affaires d'état ou affaires de cœur, commissions d'objets de toilette ou surveillance de la presse française, l'activité de Mme de Lafayette rayonne dans tous les sens. Elle veille à tout, songe à tout, combine, visite, parle, écrit, envoie des conseils, procure des avis, déjoue des menées; sans cesse sur la brèche et rendant plus de services à elle seule à la duchesse que tous les envoyés, avoués ou secrets, que celle ci entretient en France.

La princesse pour qui elle s'employait ne méritait guère de tels dévouemens. Marie-Jeanne-Baptiste, demoiselle de Nemours, fille de ce duc de Nemours qui fut tué en duel, à Paris, par son beau-frère le duc de Beaufort (1651), et mariée en 1665 à Charles-Emmanuel II, duc de Savoie, était belle et séduisante, mais violente, mais faible, mais glorieuse, fantasque, imprévoyante, impérieuse. On peut trouver dans les mœurs du temps quelque excuse à ses aventures de cœur; on ne lui pardonne pas d'avoir été mauvaise mère, froide et dure avec son fils, Victor-Amédée II. Elle se le faisait amener une fois le jour pour le gourmander, lui tendait d'un air sévère sa royale main à baiser, et le renvoyait. L'enfant sortait en s'essuyant les lèvres avec dégoût et ne voyait plus Madame Royale, — ainsi nommait-on la duchesse mère, — jusqu'à la prochaine mercuriale. Dans l'intervalle il entendait parler d'elle plus qu'il ne l'eût voulu. Elle était devenue régente par la mort de Charles-Emmanuel, en 1675, alors que son fils n'avait que neuf ans, et elle avait le tort de laisser l'amour intervenir dans la politique. Ses favoris, ou leur famille, tenaient les affaires de l'état entre leurs mains, et comme ces affaires n'allaient pas, sous la régence, au gré de la nation, les Piémontais se vengeaient par des médisances et même par des avanies publiques, que le petit duc n'ignorait point, qu'il comprenait à merveille et dont il était irrité et humilié au-delà de toute expression.

L'intimité entre Madame Royale et Mme de Lafayette s'était formée en France, où Mlle de Nemours avait vécu dans une faveur éclatante à la cour d'Anne-d'Autriche. La grande Mademoiselle l'y avait connue et parle d'elle dans ses *Mémoires* d'une façon peu obligeante. Elle s'étonne que l'on fît tant de bruit des charmes de la duchesse et de sa sœur, la reine de Portugal. « Pour moi, dit-elle, je ne leur en ai jamais trouvé; elles avaient toutes deux des têtes d'une épouvantable grosseur; l'aînée (Madame Royale) était rousse, et l'autre blonde, un beau teint, mais des yeux et une bouche en bas; l'autre de petits yeux. Enfin elles n'étaient pas belles, mais elles étaient fort ajustées, dansaient bien, avec de ces airs que je ne saurais trop bien expliquer, mais qui ne me plaisent point. » Mademoiselle avait des raisons, qui seront exposées en leur lieu, de haïr Madame Royale, que les autres témoignages s'accordent à représenter charmante dans sa fleur de jeunesse, avant que les mauvais procédés de son époux l'eussent gâtée en lui donnant des envies de représailles. Quoi qu'il en soit, très peu de temps après l'arrivée de la nouvelle duchesse à Turin (mai 1665), Mme de Lafayette était installée dans ses fonctions d'ambassadeur intime. Un M. Foucher, de cette race de confidens subalternes qu'on trouve mêlés, à cette époque, aux affaires de toutes les grandes maisons, écrivait le 28 octobre 1665 à Madame Royale : « Ayant aussi vu Mme de Lafayette, extrêmement entêtée de plaire à V. A. R. par des relations très exactes qu'elle se dispose de lui faire de tout ce qu'elle saura de la cour et d'ailleurs. » Ces « relations très exactes, » qui n'ont malheureusement pas été retrouvées jusqu'ici, prirent une importance beaucoup plus grande après que Madame Royale, devenue sous le nom de son fils maîtresse de la Savoie, put se livrer en liberté à son penchant pour la France et à ses inclinations galantes. Louvois cherchait à réduire le Piémont dans sa dépendance, et la régente lui résistait faiblement. D'autre part, Madame Royale, jalouse de sa réputation et dissimulant avec soin ses faiblesses, redoutait par-dessus toutes choses les mauvaises langues de Paris et de Versailles. Mme de Lafayette était chargée de l'informer de ce qu'on disait d'elle, de remonter à la naissance des bruits fâcheux afin de les étouffer, de répandre adroitement dans le public les opinions qu'il était désirable que l'on eût, et de faire parvenir à Louvois et au roi les explications, ou les demandes, que l'on ne jugeait pas à propos de confier aux agens réguliers. Cette tâche rendait indispensable qu'elle fût au courant des choses de la Savoie. Aussi Madame Royale l'instruisait-elle de tout et par plusieurs voies; un correspondant complétait l'autre, et celui qui avait omis une particularité était tancé vertement. Le 9 sep-

tembre 1680, la comtesse écrivait à l'un de ses pourvoyeurs de nouvelles, Lescheraine, secrétaire de Madame Royale :

« Je vous grondai de la main d'un autre le dernier ordinaire, il faut celui-ci que je vous gronde de la mienne. Vous m'avez trop témoigné vouloir être de mes amis pour laisser passer les choses sans vous en rien dire comme on fait aux gens dont on ne se soucie point. N'ai-je pas sujet de me plaindre que m'écrivant avec le soin que vous m'écrivez, j'apprenne d'un autre que de vous les nouvelles publiques? Vous savez bien que je vous fis déjà des reproches à l'affaire de la maison de Saint-Maurice (1), et je vous les fis non-seulement par rapport à moi, mais par rapport à Madame Royale; il est de son service que l'on sache ici ce qui doit être public afin de *donner des couleurs* et des raisons; et au lieu d'avertir des choses et d'en instruire par avance, il semble que, pourvu que vous n'en écriviez point, vous croyez que personne n'en écrira, et que, pourvu que vous ne raisonniez point sur les causes, personne ne raisonnera. Tout est su ici dès qu'il est pensé à Turin; pouvez-vous croire qu'un ambassadeur et tant de gens qui ont des relations en France n'écrivent pas ce qui se passe? Je vous étonnerais si je vous disais jusqu'où l'on sait des choses qui se projettent présentement dans votre cour, et de la fin à quoi aboutissent les projets. Quand tout sera déclaré et que la Gazette nous l'aura appris, après vous l'écrirez; il sera temps, l'on vous en sera bien obligé et l'on pourra bien aussi vous avertir des effets que cela pourra faire dans le monde. »

Le sujet de cette grosse colère est le silence gardé par Lescheraine sur le rappel de l'abbé Verrue, ambassadeur de Savoie à Paris, qui avait mécontenté la régente par sa mollesse dans l'affaire de l'ambassadeur d'Espagne. On sait que Louis XIV demandait à Madame Royale la promesse de ne plus recevoir à Turin aucun envoyé de Madrid et que ce fut une des exigences qui irritèrent le plus les Piémontais contre la France. Mme de Lafayette trouvait mauvais qu'on ne l'eût pas consultée avant de rappeler l'abbé Verrue, et elle n'avait pas tort, étant donnée sa situation quasi-officielle; un plénipotentiaire à qui son gouvernement ne dit pas tout est dans une situation fausse. Elle n'ignorait pas que ses lettres à Lescheraine étaient mises sous les yeux de Madame Royale; ceci explique certaines phrases qui visent plus haut qu'un secrétaire.

« Le bruit de l'affaire de M. l'ambassadeur, continue-t-elle, est très grand, et une chose comme celle-là qui se passe dans notre cour valait bien la peine d'être consultée. Vous avez beaucoup de

(1) Le comte de Saint-Maurice fut un des favoris de Madame Royale.

part aux affaires, et l'on vous regarde comme un homme qui pourra y en avoir encore davantage à l'avenir; il est de votre intérêt comme de la gloire de Madame Royale de contribuer que ce qui doit paraître ici ne se fasse qu'après avoir été pesé et considéré longtemps et plusieurs fois... Vous pouvez croire que je suis bien éloignée de me croire une tête à donner des conseils, et sur les choses qui ne viennent point ici je ne me mêle pas même d'en parler; mais j'avoue que sur celles qui s'y passent j'ai de la peine à m'empêcher d'en parler parce que l'on a sans cesse la tête échauffée par le discours de ceux qui, sachant comme je suis pour Madame Royale, s'adressent à moi dès qu'il y a quelque chose de nouveau : par la bonne maxime que vous avez de ne rien écrire, on n'a aussi rien à leur répondre. »

Vers la fin de cette même lettre, Mme de Lafayette recommande à Lescheraine de ne pas la laisser oublier au moment où l'on ouvrira une caisse de présens envoyée de Portugal à la régente. « J'y prends un grand intérêt, lui dit-elle, sur l'espérance que vous volerez pour mon service. » Elle n'eut rien de cette caisse. Lescheraine fut encore négligent et encore grondé. « J'ai bien sur le cœur contre vous, lui écrit-elle peu après, de ne rien m'avoir su dérober quand les présens vinrent de Portugal : si vous faites la même chose au retour de M. de Droné, je rabattrai les deux tiers de la bonne opinion que j'ai de vous. J'ai déjà mandé à Madame Royale que nous aimions ici tout ce qui vient des Indes jusques au papier qui fait les enveloppes. » Il ne s'agissait que de bagatelles. Mme de Lafayette servait Madame Royale par amitié et ne recevait d'elle que quelques menus présens de loin en loin : du damas de soie pour sa chambre, des copies de tableaux dont les mémoires sont dans les archives de Turin. Son désintéressement est hors de cause, mais l'on s'étonne de lui voir un intérêt aussi vif pour des bagatelles et une présence d'esprit toujours éveillée sur les moindres détails, l'année et presque au lendemain de la mort de M. de La Rochefoucauld (1); le cœur brisé, la tête est restée nette et vive. Une autre lettre à Lescheraine, encore à propos de l'abbé Verrue, achève de la poser dans son rôle de chef qui tient les fils et ne saurait tolérer que ses inférieurs lui en content.

« Ce 23e septembre 1680.

« Je vous ai grondé par une de mes lettres, par d'autres je vous ai dit que vous aviez la langue bien longue, je m'en vais vous dire encore pis : vous me mentez, vous me contez des contes borgnes,

(1) M. de La Rochefoucauld était mort dans la nuit du 16 au 17 mai 1680.

et je ne veux pas vous laisser croire que je vous croie; ce qui vous raccommode avec moi, c'est que je crois que vous pensez fort bien que je ne vous crois pas. Pourquoi me contez-vous qu'on ne parle à Turin du retour de l'abbé de Verrue que depuis qu'il s'en est plaint? On en parlait devant, car on en écrivait et on écrivait en détail parfait. Ne croyez pas aussi que je sois bien persuadée que vous ne parlez de cette affaire que fort superficiellement parce que vous n'êtes point instruit des affaires d'état. Ne venez point me tenter ni me faire parler sur les choses dont vous êtes instruit; vous êtes fort bien instruit, monsieur, et, encore une fois, fort bien instruit, et je suis mieux instruite que vous ne croyez: ne venez point me conter de telles choses, et je ne vous dirai rien, mais quand vous voudrez m'en faire accroire, oh! je ne le souffrirai pas; entendez-vous bien cela? »

Lescheraine s'était souvenu mal à propos qu'il faut savoir *donner des couleurs* aux choses que l'on raconte et les présenter au public « *par le côté qui convient qu'on les voie* (1). »

IV.

Les affaires de cœur de Madame Royale tiennent une grande place dans la correspondance entre son secrétaire et Mme de Lafayette. Celle-ci voyait avec peine la faveur dont jouissait le comte de Saint-Maurice, bellâtre présomptueux, qui compromettait la régente par ses imprudences et son bavardage. « J'ai peur que notre ami ne fasse bien des folies, » écrivait Mme de Lafayette, qui le connaissait et qui l'avait jugé. Lescheraine était si fort de son avis qu'il la pria d'user de son influence pour persuader à M. de Saint-Maurice de tenir une conduite plus convenable. Elle lui répondit :

« Ce 14e juin 1678.

« Je n'ai pas le loisir de vous écrire à mon aise : ce sera pour lundi. L'on donne des conseils, mon cher monsieur, mais l'on n'imprime point de conduite. C'est une maxime que j'ai prié M. de La Rochefoucauld de mettre dans les siennes. J'écris néanmoins, vous le verrez. »

Le favori était trop pétillant de vanité et de sotte gloriole pour consentir à ne pas afficher ses succès. Sa maîtresse justement indignée songeait à lui donner un successeur, le comte Masin, aussi sage et discret que l'autre l'était peu. Elle commença par écarter

(1) Lettre de Mme de Lafayette du 12 mai 1679.

Saint-Maurice, qui poussa des cris d'aigle. « Mandez-moi, je vous prie, écrivait Mme de Lafayette, où est ce pauvre chien de comte de Saint-Maurice; il est fou, mais il fait pitié; on l'aime plus qu'il ne vaut, car il n'aime rien. » Enfin il partit et reçut l'ordre de ne reparaître à la cour de Turin que marié, ce qui faisait encore dire à la comtesse: « Qui serait la malheureuse qui voudrait de lui? J'aimerais mieux être aux galères que d'être sa femme. » La place vidée, Lescheraine se porta fort qu'elle ne serait plus remplie, soit qu'il le crût effectivement, soit qu'il cherchât, peut-être par ordre, à *donner des couleurs*. Mme de Lafayette, dans sa réponse, ne se montra point convaincue.

« Je vous ai trouvé si rassuré d'un ordinaire à l'autre sur un chapitre où il faut des années entières pour se rassurer, que je ne sais si vous m'avez parlé sincèrement: encore quand je dis des années entières, c'est des siècles qu'il faut dire, car à quel âge et dans quel temps est-on à couvert de l'amour, surtout quand on a senti le charme d'en être occupé? on oublie les maux qui le suivent, on ne se souvient que des plaisirs, et les résolutions s'évanouissent; je ne vous saurais croire si rassuré sur le *Nisard* (1) et sur *d'autres* dont vous ne m'avez point encore parlé; je souhaite que vous n'ayez rien à me dire. »

D'autres, au pluriel. Elle ne s'en laissait décidément pas accroire. Lescheraine eut en effet beaucoup à lui dire, dans la suite, sur le *Nisard* et sur un « petit homme » qu'elle ne nomme pas et à qui « le bruit général » promettait le même bonheur. Elle avait là une partie de rôle bien ingrate, occupée à faire accepter des *contes borgnes*, et qu'elle savait tels, par la cour de France, le lieu du monde où l'on était le plus expert et le moins crédule en matière d'intrigues galantes. Ses efforts n'empêchaient point qu'on ne jasât, et Madame Royale tombait dans des inquiétudes et des émotions terribles (2).

Les gazetiers et les libellistes parisiens donnaient aussi beaucoup d'occupation à Mme de Lafayette, mais elle y avait plus de satisfaction, les gens auxquels elle avait affaire ne résistant point, pour la plupart, à de certains argumens. Dans ces occasions, elle agissait de concert avec l'ambassadeur de Savoie et ses agens, qui venaient chez elle, comme chez leur supérieur hiérarchique, apporter les nouvelles et recevoir des directions. Elle se trouva une fois en désaccord avec l'ambassadeur au sujet d'une satire contre la cour de Savoie. Le détail de ce conflit d'autorité nous a été conservé par

(1) Le comte de Masin.
(2) C. Rousset, *Histoire de Louvois*.

une lettre du comte de Crécy, ancien secrétaire de la reine de Portugal, à Madame Royale (1).

« Je crois, madame, que V. A. R. aura appris, il y a quelques mois, de Mme de Lafayette, des nouvelles d'un certain libelle aussi fol que malin, qui commençait de paraître et que nous eûmes le bonheur de supprimer, le père Verjus et moi, en le faisant brûler en notre présence et en retirant de la personne qui l'avait un engagement par écrit d'en nommer les auteurs et de vouloir bien passer pour infâme si jamais il en paraissait aucune copie. Mme de Lafayette n'a pas laissé d'avoir des raisons d'appréhender depuis environ quinze jours ou trois semaines que ce même écrit revînt dans le monde et fût imprimé en Hollande, ou qu'il y parût quelque autre qui ne valût pas mieux. M. l'ambassadeur, à qui Mme de Lafayette a témoigné cette crainte, n'en a point de plus grande que de paraître se mettre en peine de ces sortes de choses et d'exciter par là quelques esprits inquiets à faire ce qui autrement ne leur serait peut-être pas tombé dans la pensée. J'ai été en cela de son sentiment. »

Madame Royale n'approuva pas apparemment la manière de voir de son ambassadeur, car celui-ci se montre tôt après converti aux mesures de vigueur et se hâte d'assurer la régente qu'il a maintenant la pleine approbation de Mme de Lafayette. Sa docilité, dûment confirmée par la comtesse, lui valut de sa souveraine le certificat de bonne conduite qu'on va lire :

« 17 octobre 1682.

« Nous convenons avec autant de plaisir que de justice de ce que Mme de Lafayette vous a dit, qu'il ne se peut rien ajouter aux soins que vous prenez pour notre satisfaction dans l'affaire de Lescau, ni veiller avec plus de prudence aux moyens de découvrir au fond quel est cet homme et qui le fait agir, et vous pouvez croire que nous vous en savons le meilleur gré du monde. »

La grande affaire de la *Généalogie* est à peu près de la même époque. Un sieur Du Bouchet, dont les malveillantes intentions ne sont rien moins que prouvées, avait dressé une *Nouvelle Généalogie de la Mayson royale et très ancienne de Savoye,* où il établissait qu'on avait à tort fait descendre cette maison de Bérold de Saxe. L'abbé de Sainte-Croix, postulant à la place d'historiographe de Madame Royale, avait eu vent de ce travail et s'était aussitôt offert à Turin

(1) M. Perrero, à qui nous empruntons cette lettre, n'en donne pas la date, mais il nous paraît, d'après diverses circonstances, qu'elle fut écrite en 1682.

pour soutenir l'origine saxonne « contre M. Du Bouchet, qui prétend la tirer d'un petit roy d'Arles. Ce serait une horrible plaie à la grandeur de la maison de Savoie de souffrir cette nouveauté là qui lui ôte la qualité de prince de l'empire. » A cette nouvelle, tous les agens de Savoie en France, du plus grand au plus petit, furent lancés contre ce « malhonnête homme, » ce « fripon » de Du Bouchet, que l'on menaça des étrivières, malgré ses quatre-vingt-trois ans, s'il ne supprimait sa *Généalogie*. L'ambassadeur communiquait au fur et à mesure les pièces à Mme de Lafayette, « dame de beaucoup d'intelligence et de jugement, » est-il dit dans un des rapports, qui mena la campagne et finalement arracha à Du Bouchet la promesse de ne pas imprimer son ouvrage.

Sa diligence et sa bonne tête ne se montrent pas moins dans la surveillance des journaux. Le gouvernement de Turin envoyait à Paris des articles que les gazetiers inséraient moyennant « quelque reconnaissance; » reconnaissance était le mot discret et agréable usité dans ces sortes d'arrangemens. M. Perrero nous donne des prix : une bague à M. l'abbé Renaudot, qui fait la *Gazette de Paris*, pour se dédire de ce qu'il avait imprimé sur les affaires de Savoie ; une dizaine de pistoles au sieur Robinet, aide dudit sieur l'abbé. C'était pour rien, car outre le démenti que se donnait galamment M. l'abbé Renaudot, il acceptait que Madame Royale lui fît « envoyer réglément tous les ordinaires, toutes nouvelles que l'on jugera devoir être mises dans la *Gazette*. » De temps à autre il élevait un scrupule qui était aussitôt compris. « Il m'a voulu faire quelque difficulté, disait dans une dépêche Planque, l'un des agens de Savoie, touchant la qualité d'*altesse royale*. Je lui ai fait connaître que j'entendais son langage et l'ai assuré que je lui avais rendu justice auprès de V. A. R. et que j'espérais de lui donner bientôt des marques de reconnaissance (1). »

Mme de Lafayette lisait les nouvelles et mémoires sortis de toutes les plumes indépendantes et tâchait à leur faire donner le ton juste. Lescheraine reçut d'elle, à ce propos, une excellente leçon de rhétorique. Il était un des principaux fabricateurs des articles expédiés de Savoie, et il croyait s'être surpassé dans le compte rendu d'une séance de l'académie de Turin où l'abbé de Saint-Réal avait prononcé un discours sur un sujet choisi par Madame Royale. Ce sujet n'était autre que l'éloge de Madame Royale, et il avait été réglé d'avance qu'il serait débité en séance solennelle devant Madame Royale. Dans ces circonstances, l'abbé de Saint-Réal n'avait pas ménagé l'encens. Lescheraine, piqué d'émulation, prodigua les fleurs et s'attira la lettre suivante :

(1) Dépêche du 22 juillet 1680.

« Ce 27e mai 1680.

« Vous attendez de moi une critique sur la harangue de M. l'abbé de Saint-Réal : vous n'en aurez point; vous aurez à la place des corrections sur votre relation. Elle est trop belle, il ne faut point de fleurs ni d'air égayé dans ces natures de choses, il faut que tout soit noble et simple : au moins c'est le goût présent de ce pays ici; mais je doute que ce soit celui du lieu où vous êtes : ainsi je ne vous condamne pas. Les périodes longues ne sont pas aussi du style que l'on aime; j'ai vu une lettre dans le *Mercure galant*, qui doit être de vous; je songeai bien en la lisant que je ne vous la laisserais pas porter en l'autre monde et que je vous ferais la guerre de la longueur des périodes. Voilà tout ce qu'une fluxion sur le visage me permet de vous dire; j'ai bien envie d'y ajouter que de faire rapporter un mot à un autre n'est point encore à notre mode parce que cela ne fait point de clarté; je vais vous donner un exemple, car vous ne m'entendriez pas : « Sa modestie la fit rougir de ses propres louanges et sa justice l'obligea à en donner. » Il faut aller chercher pour trouver ce que veut dire *donner*; nous ne voulons point de cela, la vivacité française craint cette peine. Je n'ai point eu des nouvelles de la marquise de Saint-Maurice, envoyez-lui ma lettre; je crois que celle-ci vous empêchera de vous donner au diable pour savoir ce que je pense de la harangue. »

Cette horreur du style gonflé et enrubanné, cet amour de la clarté, de la sobriété, du naturel, sont tout à fait de l'écrivain qui ramena le roman des grandes phrases et des grandes catastrophes de l'*Astrée* et du *Cyrus* à la simplicité d'action, de sentimens et d'expressions de *la Princesse de Clèves*. A la cour d'Henriette d'Angleterre, Mme de Lafayette travaillait déjà à réformer les manières de parler ridicules. Elle se moquait de l'amphigouri et du prétentieux dans des lettres supposées qui couraient le monde et faisaient autorité.

Mme de Lafayette subit son premier et, à ce qu'il semble, son seul échec diplomatique dans une occasion qui attira à Madame Royale l'inimitié de la grande Mademoiselle. Les troupes françaises avaient occupé Casal le 30 septembre 1681. Le choix du commandant de l'armée du roi en Italie importait beaucoup à la régente de Savoie. Elle jeta les yeux sur Lauzun, son ami d'enfance, sans réfléchir qu'attirer Lauzun loin de Paris, c'était se brouiller avec Mademoiselle. Or Mademoiselle venait justement de faire sa donation au duc du Maine, ce qui obligeait Louis XIV à lui témoigner quelques

(1) Archives de Turin, *Francia*, *lettere ministri*.

égards. Elle a conté dans ses *Mémoires*, avec sa naïveté accoutumée, dans quelle colère la jeta l'audace de Madame Royale.

La fille de Gaston avait cinquante-cinq ans et elle n'avait pas su quitter les allures d'héroïne. Telle elle était à vingt-cinq ans, lorsqu'elle prenait des villes pour le compte de la Fronde, telle elle fut jusqu'à sa fin. On a dit qu'elle avait « gardé du panache de son aïeul Henri IV toutes les plumes ; » le mot rend bien ses airs d'amazone, mais d'amazone de grande mine et de haut parage. En 1682, elle était dans les déboires que lui valut la liberté, si chèrement achetée, de Lauzun. Tyrannisée, exploitée, maltraitée en paroles et même autrement, elle avait encore la bonté d'être jalouse et de s'épuiser en efforts pour retenir l'ingrat auprès d'elle. Sur ces entrefaites, elle apprit de Mme de Montespan que M. de Lauzun souhaitait d'aller commander l'armée du roi en Italie et que Madame Royale « en écrivait fort pressamment à Mme de Lafayette. » Voilà Mademoiselle en émoi. Elle s'était doutée que Mme de Lafayette tramait quelque chose où elle était intéressée, car ses gens avaient surpris Lauzun entrant chez la comtesse un jour qu'il avait feint d'être malade pour se dispenser de faire sa cour à Mademoiselle. L'agitation de la pauvre princesse se peint au naturel dans le récit de la scène qu'elle eut avec le perfide. Lauzun essaya d'abord de faire « le fin » et de soutenir qu'il était entré par hasard chez Mme de Lafayette. La voyant mieux instruite qu'il ne l'avait cru, il changea ses batteries, prit l'offensive et lui reprocha de ne savoir rien faire pour lui et de n'être pas seulement obligée aux personnes plus habiles et de meilleure volonté. Mademoiselle eut le cœur gros d'une injustice aussi criante. Le dépit qu'elle éprouvait en y pensant la fait ressouvenir tout à point, dans ce même chapitre, de deux anecdotes des moins glorieuses pour Lauzun ; il en était à se faire donner par elle, bon gré mal gré, des pierreries qu'il vendait publiquement. Elle ne put cependant se résoudre à le laisser partir pour la Savoie, — qui sait quelles vues Madame Royale pouvait avoir sur lui ? — et Mme de Lafayette, qui avait essayé d'emporter la nomination par Mme de Montespan, fut battue.

Elle se releva à l'occasion du mariage du fils de Madame Royale, Victor-Amédée II, avec Mademoiselle d'Orléans, fille du premier lit de Monsieur, frère de Louis XIV. Le mariage devait avoir lieu à Versailles, par procuration, au mois d'avril 1684. L'époque fixée approchait, et la dispense attendue de Rome n'arrivait point ; on craignait d'être obligé de surseoir à la cérémonie. L'ambassadeur de Savoie s'adressa à la comtesse comme à son recours naturel dans les pas difficiles, et elle obtint du cardinal de Bouillon, qui devait

célébrer le mariage, de passer outre au défaut de dispense. Il le lui annonça par le billet suivant :

« 17 mars 1684.

« Vous devez compter, madame, que dans la vue de faire une chose que vous m'avez témoigné devoir être agréable, je ferai le mariage de Mademoiselle d'Orléans avec M. le duc de Savoie, quoique un ambassadeur ne m'en vienne pas prier en me portant la dispense accordée par le pape, sans laquelle je ne pourrais pas faire ce mariage. Faites-moi la justice de croire que personne du monde n'est plus absolument à vous que

« Le cardinal DE BOUILLON. »

Le plus beau moment de Mme de Lafayette diplomate doit être placé après ce mariage dont elle avait facilité l'achèvement. Elle se surpassa pendant les longs démêlés de Victor-Amédée, sorti à grand'peine de tutelle, avec Madame Royale.

V.

Le jeune duc de Savoie ne s'était pas délivré sans efforts et sans de pénibles froissemens des lisières qu'on prétendait lui laisser indéfiniment. C'était l'âme pleine de ressentimens qu'il commençait de gouverner. Il en voulait à sa mère d'avoir essayé de l'enfermer dans une minorité perpétuelle. Il n'avait pas oublié ses griefs d'enfant, son chagrin le jour où Madame Royale, par malice pure, avait fait détruire une forteresse en miniature construite par les ordres de son fils, qui se préparait à en faire le siège. Il frémissait et pâlissait au seul nom des favoris dont la honte avait pesé sur sa jeunesse. Son cœur était ulcéré de l'abaissement où était tombé le Piémont et dont il rendait responsable la politique française suivie par la régente. Tant de rancunes amassées dans un esprit dissimulé, inquiet, porté à la rigueur, ne faisaient rien présager de bon pour le jour où il serait en état de satisfaire ses haines. Madame Royale avait peur et implorait aide et protection à Versailles. Le péril était réel. Mme de Lafayette se multiplia.

Elle fut incomparable de souplesse, d'activité et de courage. Elle travaillait sans relâche à gagner à Madame Royale des protecteurs et des amis, contrecarrait les envoyés du duc, détruisait l'effet des dépêches officielles en opposant rapport à rapport. Les agens de Victor-Amédée la trouvaient partout sur leur chemin, les devançant auprès de Louvois, des princes, du roi; quelque diligence qu'ils fis-

sent, quand ils arrivaient quelque part, elle avait déjà parlé, et ils trouvaient des esprits prévenus, des gens qui savaient justement la chose qu'on désirait leur cacher. Le duc ne pouvait plus se fier à ses propres ambassadeurs; elle les travaillait et les mettait dans les intérêts de madame Royale. L'un d'eux, resté fidèle, écrivait à Victor-Amédée : « Mme de Lafayette est un petit *furet*, qui va guettant et parlant à toute la France pour soutenir Madame Royale en tout ce qu'elle a fait. » Le mot était joli, et il était juste.

Victor-Amédée voyait bien qu'elle était la tête des meneurs et que les remontrances impérieuses qui lui arrivaient de Versailles avaient été machinées dans l'hôtel de la rue de Vaugirard. Il lui était insupportable d'être continuellement chapitré par Louis XIV jusque sur ses affaires domestiques. Dans son impatience, il fit plusieurs fois à la comtesse l'honneur d'envoyer à Paris des diplomates dont la mission spéciale était de la pénétrer et de la combattre. Ces messieurs avaient toutes facilités pour la fréquenter sans éveiller sa défiance, car l'habitude avait été prise sous la régence que tout ce qui venait en France d'important et de considéré tenant par quelque bout à la cour de Savoie fût assidu chez la confidente de Madame Royale. Dans les premiers mois de l'année 1685, le comte Costa della Trinita, se rendant en Angleterre pour complimenter Jacques II sur son avènement, eut ordre de s'arrêter à Paris à l'aller et au retour et de s'y occuper particulièrement de Mme de Lafayette. Il rendit compte sur-le-champ au duc de sa première visite.

« Paris, 28 mai 1685.

« J'ai été voir Mme de Lafayette, qui autrefois était de mes amies (1) et qui assurément est celle qui conduit toutes ces menées, au cas qu'il y en ait, mais je l'ai trouvée si réservée que je n'ai pu rien découvrir, et je n'ai pas jugé à propos d'être moins réservé qu'elle. »

Il y avait à ce moment deux disputes pendantes entre la mère et le fils, l'une à propos de gardes que l'on ôtait à Madame Royale, l'autre au sujet d'un voyage auquel elle n'avait pas été priée. Il importait de savoir ce que Mme de Lafayette pensait là-dessus, parce qu'on avait du même coup l'opinion de Louis XIV et celle de Louvois. Victor-Amédée répondit à son envoyé : « Nous ne sommes point surpris de la réserve qu'a eue Mme de Lafayette dans la visite que vous lui avez rendue; vous avez bien fait d'en user de même, et peut-être que dans la suite elle s'ouvrira avec vous; vous lui en

(1) Le comte Costa était venu en mission à Paris du temps de la régence et il avait alors eu grand soin, comme tous les autres, de faire sa cour à Mme de Lafayette.

donnerez quelque lieu adroitement, car en la faisant parler, vous pourrez tirer des lumières qui nous seront utiles. »

Le comte Costa avait affaire à forte partie. Mme de Lafayette ne disait que ce qu'elle voulait bien qu'on sût. « Je fus jeudi, dit-il dans une autre dépêche, chez Mme de Lafayette, que j'ai trouvée d'abord occupée par plusieurs visites, parmi lesquelles je restai jusques à ce que je la vis seule un petit moment, dans lequel je m'introduisis avec elle, lui disant que je me réjouissais que V. A. R. et Madame Royale se fussent entendus entre eux sur la forme des gardes dans le temps qu'ici on en voulait faire une grosse affaire. Elle ne dissimula d'abord qu'elle était autrement instruite que nous et me dit qu'il était aisé de s'accommoder de cette manière, puisque tout restait d'un côté et rien de l'autre. » L'entretien prit peu à peu un ton aigre. Enfin la comtesse se laissa jeter entièrement hors des gonds. Elle s'écria, poursuit Costa, « qu'elle voyait bien par la manière dont je prenais les choses que nous ne pourrions plus traiter ensemble, puisque j'étais aveuglément du parti de V. A. R. et qu'elle était de celui de Madame Royale. Je vis d'abord qu'elle s'échauffait et crus pour alors qu'il fallait rompre la conversation pour ne perdre sa confiance. Je me congédiai en lui témoignant la peur que j'avais de perdre ses bonnes grâces, et fus deux jours sans y retourner pour cacher mon empressement, qui aurait pu nuire à mes intentions. Après quoi je fus la retrouver, et l'ayant rencontrée toute seule dans son jardin, je commençai à lui parler des nouvelles de Turin... Ensuite de quoi je lui dis que les lettres de cet ordinaire portent encore que l'affaire des gardes était entièrement terminée à la satisfaction de V. A. R. Sur quoi elle commença à me dire que Madame Royale en avait usé assez généreusement en cette rencontre pour mériter que V. A. R. lui eût accordé tout ce qu'elle avait souhaité; mais que loin de là, V. A. R. l'avait prise au mot et lui avait tout ôté; qu'ici on n'était pas persuadé que Madame Royale fût contente, et que V. A. R. faisait peu de cas des recommandations de Sa Majesté, louant ensuite la modération de Madame Royale, qui ne poussait pas le roi à la soutenir, ce qui aurait pu causer à V. A. R. des déplaisirs plus grands que l'éloignement de M. le prince de Carignan. »

La tactique de Mme de Lafayette est visible. En même temps qu'elle rebattait les oreilles de la cour de France du récit des persécutions auxquelles l'ancienne régente de Savoie était en butte, elle faisait valoir à Turin la discrétion avec laquelle elle usait de son crédit à Versailles : il n'aurait tenu qu'à elle d'envenimer les choses; Victor-Amédée se montrait si indocile, si indépendant! elle avait évité jusqu'ici d'exciter le roi, mais il ne fallait pas la pousser à bout, ou elle lui découvrirait à quel point on méprisait ses avis,

et le Piémont saurait ce qu'il en coûte de blesser un Louis XIV! Le comte Costa s'inquiéta de menaces aussi peu déguisées. Il se rendit d'urgence à Versailles pour démêler jusqu'à quel point Mme de Lafayette était réellement en posture de parler un semblable langage au représentant d'une puissance étrangère. Il ne demeura pas longtemps dans l'incertitude; aux premières paroles échangées avec Louvois, il reconnut que le ministre avait son opinion faite et n'en changerait pas : « J'ai bien compris qu'il est prévenu différemment et qu'il croit ce que m'a dit Mme de Lafayette. »

Victor-Amédée fut outré de dépit en recevant cette dépêche. Il ne faut pas oublier que, sous les mesquines questions d'étiquette et d'argent qui servaient de prétextes aux querelles du duc avec sa mère, les intérêts politiques les plus graves s'agitaient. Madame Royale était restée, après avoir perdu le pouvoir, le chef du parti français à Turin. Les bons offices que lui rendait Louvois étaient à charge de revanche. Elle les payait en employant les restes de son crédit à prévenir une rupture entre la France et le Piémont. Elle poussait même le zèle jusqu'à adresser à Louvois une espèce de *journal* où elle lui rendait compte de ses démarches et de ce qu'elle avait pu apprendre sur les résolutions du gouvernement de Turin. Madame Royale ne semble pas avoir eu conscience qu'elle accomplissait un acte de trahison en livrant les secrets de sa patrie d'adoption aux étrangers. On conçoit la déférence de Louvois pour Mme de Lafayette, par laquelle passaient les précieux paquets de la duchesse ; on conçoit aussi l'exaspération de Victor-Amédée et ses efforts pour acquérir la preuve des relations de sa mère avec Louvois. Sa réponse à la lettre du comte Costa laisse percer la colère. « Nous avons vu, écrivait le duc, les détails des deux entretiens que vous avez eus avec Mme de Lafayette, qui a très bien retenu tout ce qui a été mandé d'ici ; ce sont les mêmes répliques et les mêmes raisonnemens qu'on y a faits. La manière conforme dont vous a parlé ensuite M. le marquis de Louvois fait assez connaître quelle est la source des mêmes sentimens qu'elle prend soin de lui insinuer. »

Cependant Costa persévérait dans ses assiduités intéressées. « Voyant, dit-il dans une dépêche du 2 juillet 1685, que la confiance de Mme de Lafayette m'est utile pour découvrir les plaintes que Madame Royale porte en cette cour, à quoi V. A. R. me commande de veiller, je continue à lui rendre quelque visite. Dans celle que je lui ai faite la semaine passée, me voyant porter les raisons de V. A. R. avec assez de chaleur, elle me dit qu'elle avait menti lorsqu'elle avait écrit à Madame Royale que j'entendais raison, puisque je ne voulais pas convenir du tort que V. A. R. avait. » Le tort du duc auquel il est fait allusion dans ce passage consistait à avoir

changé la couleur d'un régiment de dragons sans consulter sa mère. Madame de Lafayette « s'échauffa » encore sur ce chapitre, après quoi, continua Costa, elle passa « à de nouvelles déclamations sur le voyage que V. A. R. avait fait à la vénerie sans Madame Royale, » et revint aux dragons.

Nous en sommes fâché pour Mme de Lafayette, mais les griefs dont elle se faisait le porte-voix ont un caractère bien mesquin,.. nous allions dire bien féminin. On s'étonnerait de voir un ministre aussi occupé que Louvois trouver du temps et de la patience pour écouter ces commérages sur la couleur d'une veste ou sur une partie de campagne manquée, si l'on ne savait qu'il se servait de Madame Royale à des fins assez importantes pour mériter beaucoup de complaisance de sa part. Le duc craignit peut-être que les empressemens de Costa ne rehaussassent l'importance de Mme de Lafayette à ses propres yeux, car il enjoignit à son ambassadeur d'observer une plus grande réserve : « Nous avons vu le long entretien que vous avez eu avec Mme de Lafayette, la répétition qu'elle vous a faite des mêmes plaintes mal fondées, dont elle rebat les oreilles de ceux qui se donnent la peine de les entendre. Il est bien que nous en soyons informé, mais vous n'affecterez point d'empressement de savoir d'elle ce qu'elle a sans doute beaucoup d'envie de vous dire. »

Le résultat le plus clair des visites du comte avait été d'éveiller encore davantage la défiance de Victor-Amédée. Avant la fin de l'année, il dépêcha à Paris un nouvel envoyé extraordinaire, le marquis de La Pierre, chargé d'annoncer la naissance de la princesse Adélaïde, la future duchesse de Bourgogne. Le marquis devait mettre à profit son séjour pour miner l'influence de Mme de Lafayette et détruire les mauvaises impressions qu'elle avait jetées dans les esprits sur le caractère et la conduite du duc de Savoie. A peine arrivé à Paris, il avertit son gouvernement qu'il en apprend de belles (1)! Mme de Lafayette a débauché l'ambassadeur de Savoie, qui travaille à présent contre son maître. Elle tient les fils d'une vaste intrigue dans laquelle sont entrés plusieurs personnages de Piémont. D'autres personnages piémontais lui servent d'agens à Paris et passent des journées entières chez elle. Le marquis de La Pierre a essayé de sonder Louvois, et il est resté confondu de le trouver au courant des moindres particularités de l'intérieur de Victor-Amédée. Il a entendu de sa bouche que, peu de jours auparavant, le duc avait renvoyé Madame Royale de sa chambre à coucher en alléguant que la jeune duchesse Anne avait envie de dormir ; mais ce n'était qu'un prétexte pour faire partir sa mère ; la

(1) Dépêche du 17 décembre 1685.

duchesse Anne s'était au contraire mise au lit très tard ce soir-là. « M. de Louvois, concluait La Pierre, me paraît dans les intérêts de Madame Royale ; il faut le détromper de cent sottises que Lafayette lui a mises en tête. »

Les six ou huit mois que le marquis passa en France furent consacrés à ce travail de contre-mine. Au moment de retourner en Italie, il avouait franchement qu'il n'était pas plus avancé qu'au premier jour en ce qui touchait le roi et ses ministres ; chaque fois qu'il entamait une affaire avec eux, il reconnaissait promptement que l'infatigable comtesse avait pris les devans. Il fut un peu plus heureux avec les courtisans et put se vanter d'avoir « désabusé Monsieur le duc de bien des choses dont Mme de Lafayette l'avait prévenu. » En somme, sa mission avait échoué tout comme celle du comte Costa. Ni l'un ni l'autre n'obtinrent que Louis XIV s'ingérât un peu moins dans le domestique de la famille souveraine de Savoie. Il continua d'intervenir en faveur de Madame Royale, et Victor-Amédée, à qui il ne convenait pas encore de jeter le masque, continua de recevoir les admonitions du roi avec d'hypocrites protestations d'amitié et de déférence. La publication de M. Perrero s'arrête au départ de Paris du marquis de La Pierre, mais il est constant que le commerce entre Madame Royale et Mme de Lafayette se prolongea jusqu'à la mort de cette dernière, en 1693. Celui de Madame Royale avec Louvois ne se ralentit pas non plus ; M. Rousset cite des fragmens de mémoires dressés par la princesse pour le gouvernement français en 1690. Ces manœuvres eurent pour épilogue le petit discours que Victor-Amédée adressa au comte de Tessé, en ratifiant (29 juin 1696) le traité par lequel nous lui rendions Pignerol démantelé : « Au moins, monsieur le comte, suppliez le roi de me donner un ambassadeur qui nous laisse en repos avec nos moutons, nos femmes, nos mères, nos maîtresses et nos domestiques ; le charbonnier doit être le patron dans sa cassine ; et depuis le jour que j'ai eu l'usage de raison, jusqu'au jour que j'ai eu le malheur d'entrer dans cette malheureuse guerre, il ne s'est quasi pas passé une semaine que l'on n'ait exigé de moi, soit par rapport à ma conduite ou à ma famille, dix choses où, lorsque je n'en ai accordé que neuf, l'on m'a menacé. Vous entendez bien, sans vous en dire davantage, ce que cela signifie. » Le marquis de Saint-Thomas disait de son côté au comte de Tessé, au sujet d'un seigneur français que Victor-Amédée refusait de recevoir : « Il suffit qu'il soit parent de Madame Royale pour que sa personne et son nom soient insupportables à Son Altesse Royale (1). » On conçoit la rancune du duc contre sa mère en songeant à la longue

(1) Tessé au roi, dépêches du 1er juillet et du 11 août 1696.

trahison de cette princesse; elle avait été jusqu'à livrer à la France le tableau des finances de son fils.

On n'aurait pas une idée complète de ce que fut Mme de Lafayette au service de Madame Royale, si l'on ne mentionnait les fonctions de maîtresse de la garde-robe qu'elle remplissait régulièrement, parmi tant d'autres, et où elle ne déployait pas moins de talent que dans le maniement des affaires d'état. Robes, gants, parfums, éventails, il n'était rien qui ne fût choisi, commandé, expédié par elle. Dans sa correspondance remplie des matières les plus hautes, elle donnait encore place à des consultations de mode. C'était un agent universel.

VI.

Il nous reste à citer la plus curieuse des lettres de Mme de Lafayette à Lescheraine. Nous l'avons réservée, bien qu'elle soit la première en date de la collection Perrero, parce qu'elle touche à une question littéraire beaucoup plus sérieuse, à notre sens, que les tripotages politiques et les intrigues de cour. Cette lettre est du 13 avril 1678 :

« Vous m'offenserez de soupçonner seulement que vos lettres par elles-mêmes et séparées de Mme R. ne me soient pas très agréables. Je vous supplie de ne vous laisser jamais attaquer d'une si méchante pensée et d'être persuadé que votre commerce me fait un extrême plaisir. Un petit livre qui a couru il y a quinze ans et où il plut au public de me donner part, a fait qu'on m'en donne encore à *la P. de Clèves.* Mais je vous assure que je n'y en ai aucune et que M. de la Rochefoucauld, à qui on l'a voulu donner aussi, y en a aussi peu que moi; il en fait tant de sermens qu'il est impossible de ne le pas croire, surtout pour une chose qui peut être avouée sans honte. Pour moi, je suis flattée que l'on me soupçonne et je crois que j'avouerais le livre si j'étais assurée que l'auteur ne vînt jamais me le redemander. Je le trouve très agréable, bien écrit sans être extrêmement châtié, plein de choses d'une délicatesse admirable et qu'il faut même relire plus d'une fois, et surtout ce que j'y trouve, c'est une parfaite imitation du monde de la cour et de la manière dont on y vit; il n'y a rien de romanesque et de grimpé, aussi n'est-ce pas un roman; c'est proprement des mémoires, et c'était à ce que l'on m'a dit le titre du livre, mais on l'a changé. Voilà, monsieur, mon jugement sur *Mme de Clèves:* je vous demande aussi le vôtre, car on est partagé sur ce livre-là à se manger; les uns en condamnent ce que les autres en admirent; ainsi, quoi que vous disiez, ne craignez point d'être seul de votre parti. »

M. Perrero s'appuie sur cette lettre pour soutenir que *la Princesse de Clèves* n'est pas de Mme de Lafayette. Nous devons dire que sa thèse a trouvé peu de partisans. Cependant, comme il s'agit d'un chef-d'œuvre, la question vaut la peine d'être examinée de près.

Tout d'abord, il convient de remarquer qu'il y a possession acquise, tradition constante, ce qui, en matière d'attribution littéraire, est bien de quelque poids. On a élevé des doutes à propos de *Zayde;* on en a fait honneur à Segrais, dont le nom a été associé aux publications de Mme de Lafayette d'une manière qui laissait subsister des doutes sur le degré de sa collaboration. Il n'en a pas été de même pour *la Princesse de Clèves,* qu'il était trop criant de donner au même auteur que les *Divertissemens de la princesse Aurélie.* L'entourage de Mme de Lafayette, tous ses amis de Paris, mieux placés que ceux de Savoie pour être bien informés, ne montrent là-dessus aucune hésitation ; la chose ne fait pas question pour eux. C'est Bussy-Rabutin écrivant à Mme de Sévigné, en apprenant d'elle l'apparition du livre : « Cet hiver, un de mes amis m'écrivit que M. de La Rochefoucauld et Mme de Lafayette nous allaient donner quelque chose de fort joli, et je vois bien que c'est *la Princesse de Clèves* dont il voulait parler. Je mande qu'on me l'envoye, et je vous en dirai mon avis, quand je l'aurai lue, avec autant de désintéressement que si je n'en connaissais pas les pères. » Mme de Sévigné, dans sa réponse et dans les lettres suivantes, passe outre à ces *pères* comme à une chose au su de tous, et en effet il était public que M. de La Rochefoucauld avait aidé Mme de Lafayette de son goût.

C'est Huet, le savant évêque d'Avranches, qu'on n'accusera certes point de parler à l'étourdie. « Ses nouvelles, dit-il de Segrais, furent bien reçues du public, moins toutefois que *Zayde* et *quelques autres ouvrages de ce genre* qui parurent sous son nom et qui étaient en effet de la comtesse de Lafayette, comme lui et la comtesse l'ont déclaré souvent à plusieurs de leurs amis, qui en peuvent rendre un assuré témoignage. Pour *Zayde,* je le sais d'original, car j'ai souvent vu Mme de Lafayette occupée à ce travail, et elle me le communiqua tout entier, pièce par pièce, avant que de le rendre public... Je rapporte ce détail pour désabuser quelques personnes qui, bien que peu instruites de ce fait, ont voulu le contester. » Il renouvelle la même affirmation, en des termes assez semblables, dans un autre passage des *Origines de Caen,* et il y revient une troisième fois dans son *Commentaire* latin sur lui-même. « Des gens mal informés ont pris pour une injure que j'aurais voulu causer à la renommée de Segrais ce que j'ai écrit dans *les Origines de Caen;* mais je puis attester le fait sur la foi de mes propres yeux et d'après nombre de lettres de Mme de Lafayette elle-même. »

C'est Segrais lui-même disant, dans les conversations et propos recueillis de lui sous le nom de *Segraisiana :* « *La Princesse de Clèves* est de Mme de Lafayette, qui a méprisé de répondre à la critique que le père Bouhours en a faite. *Zayde*, qui a paru sous mon nom, est aussi d'elle. Il est vrai que j'y ai eu quelque part, mais seulement pour la disposition du roman. »

Ajoutons que la critique s'exerce depuis deux siècles sur l'œuvre de Mme de Lafayette : style, idées, sentimens, procédés de composition, choix des titres, ont été l'objet d'études attentives, poursuivies par des hommes appartenant à toutes les écoles littéraires. Tous sont arrivés à cette conclusion, que *la Princesse de Clèves* contient à l'état de parfait épanouissement les mêmes qualités que l'on rencontre, moins développées, dans les ouvrages de la comtesse dont l'authenticité n'est pas contestée. On n'y découvre point un esprit et des sentimens différens, les traces d'une autre éducation ou d'un autre milieu. C'est un livre qui, loin de rompre l'unité de l'œuvre de l'auteur, contribue à l'établir par son harmonie parfaite avec ceux qui l'ont précédé et ceux qui l'ont suivi : on y retrouve toute Mme de Lafayette prise dans son meilleur moment, et rien que Mme de Lafayette. Sainte-Beuve et tout récemment, pour n'en nommer que deux, M. Félix Hémon, dans un travail excellent (1), se sont exprimés dans ce sens. On remarquera encore que les critiques ont écarté le nom de Segrais par des raisons du même ordre, tirées de la lecture de ses ouvrages authentiques. Sainte-Beuve n'admettait pas qu'il y eût discussion ; il suffisait, selon lui, d'avoir comparé pour être édifié, *la Princesse de Clèves* étant trop supérieure à tout ce que Segrais a jamais écrit pour permettre d'hésiter.

A des témoignages si précis, si concordans, à des considérations littéraires si probantes, qu'oppose M. Perrero? Le témoignage de Mme de Lafayette elle-même. Cela semble beaucoup ; au fond, c'est peu de chose.

L'authenticité de la lettre à Lescheraine ne paraît pas contestable ; on peut donc accorder à M. Perrero que, le 13 avril 1678, moins d'un mois après l'apparition de *la Princesse de Clèves*, publiée chez Barbin le 16 mars de la même année, Mme de Lafayette écrivait à Turin qu'elle n'y était pour rien. Nous ne croyons pas qu'il y ait grand argument à tirer de cette affirmation. Il a toujours été permis de désavouer un ouvrage où personne n'est blessé et qui n'intéresse que le goût, particulièrement lorsque cet ouvrage a du succès et que l'auteur est une femme. Ce sont là de ces petits mensonges condamnés peut-être par la stricte morale, mais pour

(1) *Une Enquête littéraire. La Princesse de Clèves et M. Perrero.*

lesquels la morale mondaine a des trésors d'indulgence. Le caprice qui poussait M[me] de Lafayette à nier à Turin ce dont elle convenait à Paris devait avoir des motifs que nous ignorons et sur lesquels toutes les conjectures sont permises (1). Ne perdons pas de vue qu'il ne faut plus envisager ses actes avec les mêmes yeux que lorsque nous ne connaissions point ses savans manèges. Ce qui eût semblé incroyable avant la publication de M. Perrero ne choque plus aujourd'hui les vraisemblances.

On a tiré une objection des louanges que la lettre à Lescheraine donne si librement à *la Princesse de Clèves*. Cette façon de porter aux nues son propre ouvrage blesse quelque peu notre délicatesse moderne; nous aimerions mieux plus de modestie. M[me] de Lafayette, en se payant ce juste tribut d'admiration, pouvait s'autoriser de l'exemple de Corneille. Le grand poète auquel elle avait gardé, après la venue de Racine, une admiration un peu exclusive, avait commencé son *Examen de Cinna* par ces mots : « Ce poème a tant d'illustres suffrages qui lui donnent le premier rang parmi les miens, que je me ferais trop d'importans ennemis si j'en disais du mal. Je ne le suis pas assez de moi-même pour chercher des défauts où ils n'en ont point voulu voir, et accuser le jugement qu'ils en ont fait pour obscurcir la gloire qu'ils m'en ont donnée. » Corneille passait ensuite en revue les diverses raisons qui font de *Cinna* un chef-d'œuvre. De moins glorieux avaient imité le maître; à tous les degrés de l'échelle il s'était trouvé des gens pour répudier la fausse modestie. Il serait téméraire d'affirmer que la tradition du grand siècle s'est entièrement perdue et que de nos jours il n'existe plus des personnes pour qui c'est plus qu'un droit, c'est un devoir de se rendre justice à soi-même.

En résumé, il n'y a aucune difficulté à admettre qu'une femme douée au plus haut degré du sens et de la science de l'intrigue et accoutumée à « donner des couleurs » aux affaires des autres ait dissimulé dans une occasion qui la concernait. Il y a, au contraire, de grandes difficultés à lui enlever un ouvrage où elle se retrouve au naturel avec toutes les nuances de ses idées, de ses sentimens et de son style; il y en a d'insurmontables à attribuer ce livre à Segrais, trop inférieur et trop différent. Sous quelque face que l'on examine la question, on ne voit donc pas que la lettre à Lescheraine puisse constituer une preuve contre l'authenticité de *la Princesse de Clèves*.

(1) Nous en citerons une au hasard. Le héros de *la Princesse de Clèves* est un duc de Nemours. Madame Royale était une princesse de Nemours. M[me] de Lafayette pouvait trouver qu'il y avait convenance de sa part à ne pas avouer officiellement un roman où un prince de la maison qu'elle servait était représenté, à la vérité, comme un « chef d'œuvre de la nature, » mais aussi comme le plus grand coureur du monde.

« M. de La Rochefoucauld, disait Mme de Lafayette, m'a donné de l'esprit, mais j'ai réformé son cœur. » On a souvent cité ce mot sans se douter jusqu'à quel point elle avait profité des enseignemens de son maître. On savait bien que les leçons de l'auteur des *Maximes* l'avaient perfectionnée dans l'art de pénétrer et d'analyser les mouvemens les plus subtils de l'âme humaine; on ignorait qu'elles eussent aussi porté sur la politique. M. de La Rochefoucauld trouva chez elle un esprit beaucoup plus positif, moins perdu dans les chimères que chez sa première élève, Mme de Longueville; il la mena aussi beaucoup plus loin. Le caractère était de même infiniment plus solide chez Mme de Lafayette, rempli de consistance et de vigueur. Jamais elle ne se laissera abattre ou prendre au dépourvu. Dans les premiers mois de deuil et de désespoir qui suivront la perte de l'unique ami, tandis que Mme de Sévigné écrira : « La pauvre Mme de Lafayette ne sait plus que faire d'elle-même, » la pauvre Mme de Lafayette ne cessera pas un instant d'être le « petit furet; » non-seulement elle aura, n'en déplaise à Du Guet, des pensées, des pensées très suivies, mais elle s'ingéniera à les faire entrer de gré ou de force dans la tête des autres.

On ne s'accoutume pas du premier coup à lui voir une physionomie aussi différente de l'ancienne. Mme de Lafayette agent accrédité du gouvernement de Savoie nous a un visage étranger, moins agréable, il faut bien le dire, que celui que nous connaissions. Nous ne la rendons certes pas responsable des écarts de conduite en tous genres de Madame Royale. Nous ne lui faisons pas le procès pour être entrée avec chaleur dans les intérêts d'une princesse à laquelle elle était attachée dès l'enfance, puisqu'en la servant elle travaillait pour la France. Mais on ne saurait nier que les affaires auxquelles elle aidait étaient parfois d'une nature telle qu'on aurait préféré n'y pas rencontrer sa main. Il y a des mots déplaisans à prononcer à propos d'une femme; quoi qu'il en coûte de le dire, Mme de Lafayette fut un peu intrigante, pour le bon motif tant que l'on voudra et avec désintéressement, mais enfin : intrigante. Si M. de La Rochefoucauld avait assez vécu pour la voir à l'œuvre dans les années qui suivirent la chute de la régence et l'arrivée de Victor-Amédée au pouvoir, il aurait été fier de son écolière. Pour nous, nous avouons que l'histoire nous gâte la légende; nous regrettons la physionomie poétique que l'on avait prêtée à Mme de Lafayette, cette âme rêveuse, perdue dans les espaces, transparente comme le cristal. Pour tout dire, nous aimerions mieux ne pas rencontrer dans l'auteur de *la Princesse de Clèves* un politique aussi habile.

ARVÈDE BARINE.

LE

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

DU

BRAHMA SOMAJ

UNE TENTATIVE DE RELIGION NATURELLE DANS L'INDE CONTEMPORAINE.

Le dernier dimanche de l'an 1876, ayant pris la rue de Machoa-Bazar, dans le quartier indigène de Calcutta, je m'arrêtai devant une sorte d'église néo-gothique, où des cloches sonnaient à toute volée. L'intérieur était occupé par trois cents ou trois cent cinquante indigènes, drapés dans ces châles blancs et flottans qui contrastent d'une façon si piquante avec le teint bronzé des Bengalais et font songer aux beaux jours de la toge antique. Il n'y avait guère qu'une dizaine de femmes disséminées dans la foule, mais certains frémissemens derrière le voile de gaze qui cachait le jubé me firent soupçonner avec raison que l'assistance n'était pas aussi exclusivement réduite au sexe fort. En face de l'entrée se voyait un *védi,* — petite plate-forme de marbre, exhaussée de plusieurs degrés et entourée d'une balustrade, — où l'officiant, en simple surplis de mousseline, attendait, accroupi à l'orientale, l'heure de commencer la cérémonie. J'aurais pu me croire dans quelque congrégation de protestans indigènes, n'eût été l'absence de tout ornement emprunté à la symbolique du christianisme. D'autre part, il n'y avait là ni

le feu perpétuel des sanctuaires guèbres, ni les idoles grimaçantes des pagodes hindoues, et, si l'édifice montrait dans son ensemble l'austère simplicité des mosquées, son architecture n'offrait aucun des détails qui caractérisent les lieux voués au culte d'Allah. C'est qu'en effet le dieu adoré dans ce temple n'était ni celui des chrétiens, ni celui des guèbres, des Hindous ou des musulmans, c'était le Dieu d'une religion nouvelle qui prétend fondre tous les cultes de l'Inde, sinon du monde entier, dans une synthèse religieuse appuyée des révélations universelles de la conscience et de la raison, — le dieu du brahmaïsme.

La secte ou plutôt l'école religieuse du brahmaïsme est d'origine relativement récente, puisqu'elle vient seulement de célébrer le cinquantième aniversaire de sa fondation par le rajah Ram-Mohun-Roy. Cependant elle compte déjà plus de cent trente congrégations ou *somajes*, une vingtaine d'organes dans la presse périodique, une cinquantaine de temples disséminés dans toutes les parties de l'Inde, enfin des milliers d'adhérens, parmi lesquels figurent les hommes peut-être les plus distingués de la société indigène. — Les documens ne font pas plus défaut sur ses origines que sur son organisation et sur ses tendances. Comme ses principaux apôtres se sont servis de la plume aussi bien que de la parole pour propager leur doctrine, elle possède déjà toute une littérature philosophique et religieuse, non-seulement dans les différens dialectes indigènes, mais encore en anglais. Il se publie, en outre, plusieurs annuaires spécialement destinés à fournir des renseignemens périodiques sur sa situation tant matérielle que morale. Enfin, en Angleterre même, où l'opinion suit toujours de près les moindres courans de la société hindoue, la presse s'est intéressée depuis longtemps aux progrès d'un mouvement religieux qui rappelle par tant de côtés l'évolution moderne des églises protestantes. Parmi les écrivains britanniques qui ont le plus contribué à mettre ce mouvement en lumière, il faut citer en première ligne miss Sophia Dobson Collet, qui, — outre un des trois annuaires mentionnés plus haut, le *Brahma Year-Book*, — a publié sur le brahmaïsme plusieurs traités fort estimés : *Theism in India* (1870), *Brahmo Marriages* (1871), *Historical Sketch of the Brahmo Somaj* (1872), etc. Miss Collet, qui fait preuve d'une rare tolérance en matière de convictions religieuses, appartient, de son propre aveu, au christianisme « trinitaire, » mais cette circonstance ne fait qu'ajouter plus de poids à son témoignage en faveur d'un culte qu'elle déclare « combiner une piété évangélique avec une théologie unitaire. »

On a dit que le déisme pouvait convenir à des tempéramens exceptionnels, assez froids pour se contenter d'une vague religiosité et trop idéalistes pour s'en passer, mais qu'il ne pourrait jamais

suffire aux aspirations religieuses de la masse, encore moins servir de base à un culte régulièrement organisé. Voici cependant un système religieux qui, fondé sur les seuls principes de la religion naturelle, possède les caractères essentiels de tout culte positif, — des temples, des prêtres, une liturgie, et même des fidèles. Il ne faut pas trop s'étonner si l'Inde semble avoir ainsi tranché un problème encore réputé insoluble en Europe, sauf par quelques esprits avancés du protestantisme libéral (1). La religion des brahmanes a toujours eu deux faces : l'une, ouverte à toutes les superstitions, — pour le vulgaire, — l'autre, visant au rationalisme, — pour les esprits éclairés. On sait que, dès les temps les plus anciens, la spéculation philosophique prit un remarquable essor parmi les Aryens du Gange : les uns développèrent le panthéisme spiritualiste implicitement renfermé dans les plus anciens chants des Védas; d'autres cherchèrent l'explication de l'univers dans une théorie atomiste qui rappelle les doctrines d'Épicure; quelques-uns enseignèrent un athéisme plus ou moins déguisé. Au lieu de combattre ce mouvement, la caste sacerdotale lui donna droit de cité dans l'enseignement védique, sous cette seule réserve que la critique, parfaitement libre en matière de dogmes, respecterait l'infaillibilité nominale des Védas, la séparation des castes et les privilèges des brahmanes. Si plus tard ceux-ci entrèrent en lutte avec la doctrine de Bouddha, ce n'est point parce qu'elle aboutissait à l'athéisme, mais simplement parce qu'elle proclamait l'égalité des hommes et niait la nécessité du sacerdoce. M. Émile Burnouf a d'ailleurs fait ressortir, ici même, dans ses belles études sur la science des religions, comment dans une église, formée de petits collèges sacerdotaux indépendans les uns des autres, sans autres liens qu'un ensemble de traditions réputées infaillibles, — l'égalité hiérarchique des brahmanes devait conduire à la liberté la plus absolue dans les croyances.

Le bouddhisme, qui faillit conquérir l'Inde entière par la seule force morale de sa prédication, avait à peine succombé sous le poids de ses propres abus, que les brahmanes se trouvèrent aux prises avec un adversaire dont le prosélytisme ne reculait cette fois ni devant la torche, ni devant le glaive. Les sectateurs de l'Islam massacrèrent les prêtres, asservirent les fidèles, dépouillèrent et saccagèrent les temples, mais ils ne purent entamer l'édifice religieux et social de la civilisation hindoue, qui s'est retrouvé intact avec ses castes, ses dieux et ses rituels, après dix siècles de domination musulmane. Toutefois, de ce contact entre le rigide monothéisme

(1) Voir notre étude sur *les Églises rationalistes de Londres*, dans la *Revue* du 1er septembre 1875.

des vainqueurs et le panthéisme élastique des vaincus ne tarda pas à surgir, chez quelques adeptes des deux cultes, l'idée d'un rapprochement, sinon d'une fusion, sur le terrain de leur principe commun, — la notion d'un Dieu unique. Parmi ceux qui s'efforcèrent de mettre cette idée en pratique, on trouve, dès le xv[e] siècle, un disciple du philosophe brahmane Ramananda, le tisserand Kabir, qui attaqua à la fois le Coran et les Védas, pour y substituer une doctrine fondée sur l'unité de Dieu et sur la suppression de l'idolâtrie. Sa prédication lui attira de nombreux adeptes indifféremment recrutés dans les deux religions dont il prétendait enseigner l'essence, et sa légende, consignée dans le chant populaire du Bhakta-mâl, rapporte ce détail caractéristique, qu'à sa mort musulmans et Hindous se disputèrent son cadavre, ceux-ci pour le brûler, ceux-là pour l'enterrer selon leur rite respectif; seulement, lorsqu'on souleva le linceul, on n'y trouva plus que des fleurs. La moitié en fut brûlée à Bénarès et déposée dans la chapelle de Kabir-Chaura, qui attire encore aujourd'hui les dévots de l'Hindoustan; le reste, enterré sur place à Mogar, sous un monument que de nombreux pèlerins visitent chaque année à l'époque de la foire locale. — On a vu plus d'une fois des religions contemporaines damner le même hérétique; voici peut-être le seul exemple où l'on ait vu deux cultes ennemis canoniser le même saint.

Un disciple de Kabir, Nanak Shah, prétendit également fusionner les deux grandes religions de son pays dans un culte sans autres dogmes que la croyance à l'unité de Dieu et la tolérance envers tous les cultes, — sans autres pratiques que les ablutions et les prières; telle fut l'origine des Sikhs, qui au début formaient une association purement religieuse. Enfin le célèbre Akbar, tout Grand-Mogol qu'il était, imagina d'organiser sous le nom emphatique de « divin monothéisme, » un culte nouveau, où, en conservant certaines formes de l'islamisme, il introduisait des pratiques empruntées aux Hindous, aux guèbres, aux chrétiens et même aux juifs. — Mais les temps n'étaient pas mûrs pour d'aussi grandioses synthèses. La secte des Kabir-panthis, qui du reste n'a jamais pris grande extension, se concentra dans le culte de Rama, l'incarnation de Vishnou. Les Sikhs, transformés en confédération militaire par les persécutions musulmanes, rouvrirent peu à peu les portes de leurs temples aux idoles et aux superstitions de l'hindouisme. Enfin le syncrétisme d'Akbar ne franchit guère l'enceinte de son palais, et le seul vestige qui en soit resté se trouve peut-être dans l'architecture éclectique du temple cruciforme élevé à Christna, dans la ville de Bindrabun, par le rajah Man-Sing, — le lieutenant et l'ami d'Akbar, — avec des piliers hindous, que surmontent des arches mauresques et une nef gothique.

L'entrée en scène de la civilisation européenne donna une nouvelle secousse à l'esprit spéculatif des Hindous. Il ne faut pas oublier que, avec le christianisme, les Anglais ont importé dans l'Inde les arts, les sciences, les méthodes, tout l'héritage littéraire et philosophique de l'Europe. Aussi, quoique le brahmaïsme semble sorti des traditions hindoues par une évolution graduelle et originale, il est facile de retrouver la trace d'influences européennes dans les trois hommes qui personnifient en quelque sorte les phases successives de ce mouvement, — Ram-Mohun-Roy, Debendra-Nath-Tagore et Keshub-Chunder-Sen.

I.

Ram-Mohun-Roy naquit en 1774, à Radhnagar, d'une famille brahmane spécialement vouée au culte de Vishnou. Dès son enfance, il se signala par sa dévotion à l'idole de la maison paternelle. Mais envoyé de bonne heure à l'école musulmane de Patna pour apprendre l'arabe et le persan, il ne se trouva pas impunément en contact avec les influences du monothéisme sémite, et, à peine était-il rentré dans sa famille, qu'il rédigea un mémoire contre les pratiques de l'idolâtrie hindoue. Son père, qui occupait un rang distingué dans le district de Burdwan, jugea prudent de l'éloigner, — peut-être avec l'espoir que les frottemens du monde calmeraient le beau zèle du jeune réformateur. Mais celui-ci ne profita de ses voyages que pour se livrer à des études de théologie comparée, d'abord dans les principaux sanctuaires de l'Inde, puis dans les lamaseries du Thibet, où l'indépendance de ses critiques lui attira même des difficultés avec les sectateurs de Bouddha. Lorsque, après quatre années d'absence, il reparut dans sa ville natale, non-seulement il était définitivement gagné au principe de l'unité divine, mais encore il était décidé à ne reculer devant aucun obstacle pour combattre les superstitions de ses compatriotes.

« Après la mort de mon père en 1803, — écrit-il lui-même dans une lettre ultérieurement publiée par un journal anglais, — j'attaquai plus ouvertement que jamais les partisans de l'idolâtrie. Utilisant l'art de l'impression qui venait de s'introduire dans l'Inde, je dénonçai leurs erreurs dans des ouvrages et des brochures en plusieurs langues. Le terrain sur lequel je me plaçais dans toutes ces controverses était l'opposition, — non pas au brahmanisme, — mais à ses déviations, et je tâchais d'établir que l'idolâtrie des brahmanes était contraire aux pratiques de leurs ancêtres, comme aux antiques préceptes des ouvrages et des autorités qu'ils professaient de révérer et de suivre. » — Il s'était mis courageusement

à apprendre, — outre le persan, l'arabe, le sanscrit et l'anglais, — l'hébreu et le grec, afin de puiser aux sources originales la connaissance des principales religions qui ont joué un rôle dans l'histoire. Ces recherches, en élargissant encore son horizon religieux, lui avaient inspiré le projet de fonder un culte sur la simple croyance à l'unité de Dieu et à la vie future. Mais, déshérité par son père, il se trouva réduit à accepter les modestes fonctions de *divan* chez le receveur anglais de Rangpour, et c'est seulement en 1814 qu'il put se fixer à Calcutta pour s'y vouer à la propagation de sa doctrine. Cette doctrine procédait directement des védantistes, — l'école brahmane qui poussa à ses dernières conséquences la conception panthéiste des Védas. — Suivant le Védanta et ses commentateurs, non-seulement il n'existe qu'un seul Dieu, mais encore Dieu existe seul; c'est l'être absolu, l'unique, de qui tout procède, en qui tout existe et à qui tout retourne; — le monde créé ne représente qu'une forme passagère, sinon illusoire, de l'essence éternelle et infinie. — De ces propositions, Ram-Mohun-Roy s'attacha presque exclusivement à la première, compilant les Védas pour y trouver des armes contre le polythéisme de ses contemporains. On ne peut donc l'appeler un monothéiste, en tant que cette dénomination s'applique aux partisans d'un Dieu distinct et personnel, comme le Jéhovah de Moïse ou l'Allah de Mahomet. Mais tout en restant fidèle sous ce rapport à l'esprit de la tradition védique, il semble avoir fait exclusivement consister l'essence de la religion dans la reconnaissance de l'unité divine, — que ce principe se formulât par le panthéisme des Védas ou par le monothéisme de la Bible et du Coran. Cette tendance éclectique s'affirme notamment dans son ouvrage sur *les Préceptes de Jésus, guides de la paix et du bonheur,* où il rend hommage à la valeur morale du christianisme, tout en contestant la divinité de son fondateur.

L'élévation de cet enseignement lui valut bientôt un certain nombre de prosélytes, surtout parmi la jeunesse de Calcutta, qui se trouvait plus directement en contact avec les influences de la civilisation européenne. Cependant ce fut seulement en 1829 que Mohun-Roy parvint à grouper ses adhérens dans une sorte de congrégation, placée sous l'invocation de Brahma. — On sait que, dans la théologie sanscrite, ce nom ne s'applique pas uniquement au premier personnage de la trinité hindoue, mais que, dans son acception neutre, il sert encore à désigner l'Être primordial, absolu, existant par lui-même, dont Brahma (masculin), Siva et Vishnou personnifient les forces tour à tour créatrices, destructrices et conservatrices. — A partir de janvier 1830, le *Brahma Subha,* ou *Brahma Somaj,* « la Société de Dieu, » se réunit périodiquement dans une maison que son fondateur lui avait achetée à Calcutta,

pour y célébrer un culte dégagé de toute pratique idolâtre. L'acte de donation porte que « ce local restera exclusivement consacré aux sermons, prêches, conférences, prières et hymnes qui seraient de nature à favoriser la contemplation de l'Auteur et Conservateur de l'univers, le progrès de la charité, de la moralité, de la sympathie, de la vertu, enfin le raffermissement des liens entre les hommes de tous les cultes et de toutes les croyances. »

Malheureusement, peu après, Ram-Mohun-Roy s'embarquait à destination de l'Angleterre, où il était envoyé, avec le titre de rajah, pour soutenir certaines réclamations du Grand-Mogol près du cabinet de Saint-James. Il y avait longtemps, du reste, qu'il caressait le projet de visiter l'Europe. Sa réputation l'y avait précédé. L'aristocratie anglaise lui ménageait l'accueil qu'elle sait si bien offrir, en dehors même des considérations politiques, aux supériorités sociales de tout pays et de toute race. A peine débarqué, il devint à Londres le lion de la saison, sans que cette vogue portât atteinte un seul instant à l'aisance et à la modestie naturelle de son caractère. Miss Dobson Collet, qui se souvient de l'avoir rencontré à cette époque, rapporte qu'il conquit la sympathie de tous les partis par l'affabilité de ses manières non moins que par la culture de son esprit, et M. Garcin de Tassy, qui le vit l'année suivante à Paris, retrace son portrait en ces termes : « Son physique répondait à ses belles qualités morales ; il avait une physionomie noble et expressive ; son teint était extrêmement brun, presque noir ; mais son nez régulier, ses yeux brillans et animés, son front large, la beauté de ses traits, rendaient son visage remarquable. Il était bien proportionné ; sa taille était de six pieds. Son costume était habituellement bleu. Il portait un châle blanc, roulé sur ses épaules, qui descendait par devant jusqu'à la ceinture. Il ceignait sa tête d'un turban à la manière des musulmans de l'Inde. »

Sa mission terminée, il se préparait à regagner l'Inde pour mettre au service de la réforme qu'il poursuivait le fruit de ses expériences en Angleterre, lorsqu'épuisé par ses travaux et peut-être miné par le climat, il tomba malade et mourut à Bristol, le 27 septembre 1833. Ses restes reposent dans le cimetière de cette ville, sous un monument de style oriental élevé par son disciple et ami Dwarka Nath-Tagore, qui vint lui-même mourir en Angleterre quelques années plus tard.

II.

Privée de son chef, la petite église du Brahma Somaj languit une douzaine d'années et paraissait même prête à s'éteindre, lorsqu'elle mit à sa tête le jeune Debendra-Nath-Tagore. Celui-ci, né

en 1818 de Dwarka-Nath-Tagore, l'ami de Ram-Mohun-Roy, appartenait au clan brahmane des Piralis. A peine âgé de vingt ans, il avait fondé une « association pour la recherche de la vérité, » *Tattva-Bodhiny-Sabha*, qui se proposait « l'introduction graduelle, parmi les populations indigènes, du culte monothéiste originairement inculqué dans les Écritures hindoues. » L'association se réunissait chaque semaine dans la maison des Nath-Tagore, pour y discuter des questions religieuses; une fois par mois, elle y célébrait un service divin où l'on chantait des hymnes et où l'on lisait des textes des Oupanishads. Elle avait même commencé à former des missionnaires pour prêcher dans toute l'Inde la réforme du culte national, lorsqu'en 1843 elle entra en corps dans le Brahma Somaj, à la suite de Debendra. Elle y apportait, avec ses ressources pécuniaires, ses habitudes d'activité intellectuelle, et bientôt, grâce à cet élément nouveau, l'œuvre de Mohun-Roy reprit sa marche ascendante. Cependant, en 1847, les brahmaïstes pratiquans n'étaient pas même un millier. Alors éclata une crise qui semblait présager leur dispersion, mais qui devint au contraire le principal fondement de leur rapide fortune parmi les classes éclairées du pays.

Ram-Mohun-Roy avait compris dans son organisation religieuse tous ceux qui admettaient l'unité de Dieu, sous cette seule restriction de ne conserver aucune affinité avec des doctrines et des pratiques polythéistes. Toutefois, en fait, le Brahma Somaj était une simple secte de l'hindouisme, puisqu'il s'en tenait à la philosophie orthodoxe du Védanta et que, par suite, il admettait l'infaillibilité des Védas. Les prières et les hymnes qui composaient toute sa liturgie étaient profondément empreints de l'esprit védantique, qui s'y traduisait en continuelles allusions aux dogmes de la métempsycose et de l'identification avec l'essence divine. Or rien n'était plus contraire aux tendances de Debendra-Nath-Tagore et de ses amis, qui, — peut-être sous l'influence d'une éducation plus européenne, — en étaient arrivés à la conception d'un Dieu distinct et personnel. Les nouveaux venus, qui avaient rapidement conquis la prééminence dans le Brahma Somaj, cherchèrent d'abord dans les Védas mêmes la confirmation de leurs vues. On a dit que tout pouvait se trouver dans la Bible; cette assertion s'appliquerait bien mieux encore aux Védas. Les Védas, — ou plutôt *le Véda*, c'est-à-dire *la Science*, — sont réputés, dans la théologie brahmane, le souffle même de Dieu, communiqué aux *richis*, — les bardes de la migration aryenne, — et transmis par eux, de bouche en bouche, jusqu'au jour où les brahmanes, leurs légitimes héritiers, jugèrent opportun de fixer par écrit les formules de la révélation divine. En réalité, les Védas forment une innombrable collection de liturgies et de traités théologiques, composés par des auteurs généralement

inconnus, dont les plus récens vivaient aux environs de notre ère et les plus anciens à l'époque des premières invasions aryennes. On conçoit que, parmi des fragmens littéraires aussi variés d'origine et de date, on puisse trouver des traces de tous les courans qui ont successivement ou simultanément concouru à la formation des croyances hindoues, — depuis le culte des élémens divinisés par le génie naïf des Aryens jusqu'aux conceptions les plus abstraites du panthéisme spiritualiste ou du pessimisme athée, mûries à l'ombre des sanctuaires par plusieurs siècles d'élaboration philosophique, — depuis les grossières superstitions inoculées par le contact des fétichismes autochtones et des idolâtries étrangères jusqu'aux pratiques minutieuses introduites par le ritualisme des brahmanes pour consacrer l'exploitation religieuse et sociale des castes asservies, — le tout relevé par des accens d'une piété sincère et profonde, se traduisant en élans mystiques vers un être idéal qui rappelle parfois, comme le fait observer Edgar Quinet, le dieu personnel et vivant des religions monothéistes. Cette tendance à personnifier l'Être suprême est même si prononcée dans certaines hymnes du Rig-Véda, que la plupart des indianistes s'imaginèrent d'abord y surprendre, non l'évolution naturelle de l'esprit hindou vers l'unité et la simplicité de la cause première, mais une dernière trace, un écho affaibli de quelque antique religion monothéiste, antérieure à la phase du naturalisme. Il est vrai qu'après s'être simplifiée dans le sens panthéiste, la théogonie brahmane retomba dans le polythéisme par la théorie des avatars, le dogme de la Trimurti et le maintien des anciennes divinités comme intermédiaires entre Dieu et l'homme. Mais, même dans les portions les plus récentes de la littérature védique, on remarque, à côté des théories les plus absurdes et les plus dégradantes, des passages d'une portée morale et philosophique que ne répudierait pas la métaphysique la plus élevée de notre époque. Il n'y a pas jusqu'au recueil des Pouranas, — ce Véda supplémentaire, surnommé la Bible populaire des Hindous, — qui ne montre sans cesse, derrière la physionomie mobile et transparente de ses dieux, l'Être qu'un texte nomme « le puissant Seigneur, immuable, saint, éternel, d'une nature toujours identique à elle-même, qu'il se révèle comme Brahma, Vishnou ou Siva, créateur, conservateur ou destructeur du monde. »

Lors donc que Debendra-Nath-Tagore s'entendit opposer les conclusions panthéistes des Oupanishads, il commença par mettre en suspicion, non l'infaillibilité des Védas, mais la fidélité des versions qu'il en possédait. Il faut songer que les Védas comprenaient des milliers de textes isolés, que la connaissance de leurs parties les plus importantes était le monopole exclusif de la caste brahmane, qu'à cette époque la science européenne n'avait pas encore vulga-

risé, dans l'Inde même, le vrai sens des Écritures hindoues, enfin qu'elles étaient rédigées dans une langue morte, le sanscrit, peu connu même des théologiens indigènes, en dehors de quelques centres d'études sacerdotales. Aussi le Brahma Somaj se décida-t-il, pour terminer des controverses grandissantes, à charger quatre jeunes *pandits* de copier, à Bénarès même, la collection des quatre Védas, dont la ville sainte du brahmanisme possédait seule un exemplaire complet et soi-disant authentique. Cette mission dura deux ans, et, lorsque le résultat de ses travaux fut communiqué au Brahma Somaj, nul ne put plus s'y refuser à la désolante conviction que, à côté d'enseignemens sublimes, les Védas renfermaient, en même temps que la justification des superstitions les plus grossières, un ensemble de dogmes inconciliable avec les principes du monothéisme.

Cette fois l'infaillibilité des Écritures fut courageusement jetée par-dessus bord, et le Brahma Somaj, rompant avec la tradition de l'hindouisme, comme avec le caractère distinctif de toute religion révélée, devint une église purement déiste, — la première peut-être, après l'unitarisme, qui ait jamais acquis une sérieuse importance dans le monde. Debendra-Nath-Tagore lui fit adopter, sous le nom de *Brahma Dharma*, « le *Credo* du théisme, » une profession de foi en quatre articles qui, sans tomber dans un dogmatisme exagéré, résumait les principes élémentaires de tout culte monothéiste maintenu dans les bornes de la religion naturelle : — l'unité et la personnalité de Dieu, — l'immortalité de l'âme, — l'efficacité morale de la prière, — et la nécessité du repentir pour le rachat des fautes. Jusqu'à cette réforme, la partie la plus importante du culte, c'est-à-dire la récitation des textes sacrés, s'y passait entre brahmanes, à portes fermées, et les adeptes d'autre caste n'étaient admis qu'à l'audition du sermon ainsi que des hymnes. Désormais le Brahma Somaj n'admit plus de distinction entre les fidèles, et il en fut récompensé par les nombreuses adhésions qui lui arrivèrent non-seulement de Calcutta, mais encore de la province. En peu de temps il put constituer des branches affiliées sur plusieurs points du Bengale. Toutefois, telle est la persistance des préjugés sociaux que la plupart des brahmaïstes restaient toujours soumis aux prescriptions de caste sanctionnées par l'ancien culte, notamment dans l'importante question du mariage. Bien plus, d'excellens esprits, — qui, du reste, se retrouvent ailleurs que dans l'Inde et chez les brahmaïstes, — continuaient à pratiquer dans leur famille, par pur respect humain, des cérémonies, que, dans le Brahma Somaj, ils dénonçaient comme contraires à la raison et à la dignité humaines. C'est que les convictions des brahmaïstes manquaient encore de cette ferveur, prête à tous les sacrifices, qui,

mal réglée, aboutit trop souvent à l'intolérance, mais qui n'en est pas moins indispensable au succès de toute grande réforme, religieuse ou sociale. Le Brahma Dharma était surtout la formule d'une philosophie : il était réservé à Keshub-Chunder-Sen d'en faire l'évangile d'une religion.

III.

Keshub-Chunder-Sen naquit dans une famille brahmane du clan Vaidya. Son père, qui avait rempli des fonctions importantes dans le gouvernement du Bengale, était un sectateur de Vishnou, célèbre par l'éclat des fêtes qu'il donnait dans sa maison en l'honneur du dieu. C'est dans ce milieu, peu favorable aux tendances monothéistes, qu'avait grandi le jeune Keshub, comme autrefois Ram-Mohun-Roy; mais la fréquentation du collège anglo-indien de Calcutta exerça sur ses convictions la même influence que l'enseignement du collège mahométan de Patna sur les idées religieuses de son devancier. A peine âgé de vingt ans, Keshub avait déjà groupé un certain nombre de jeunes gens, avides, comme lui, de s'instruire dans la littérature et la philosophie occidentales. C'est alors qu'une brochure du Brahma Somaj, tombée par hasard entre ses mains, lui révéla l'existence, dans son propre pays, de l'église idéale qu'il rêvait. Son adhésion ne se fit pas attendre, et, à l'instar de Debendra-Nath-Tagore, il se fit suivre par le petit groupe qui était déjà habitué à le considérer comme un guide spirituel.

« Il y a deux sortes de déisme, — a écrit un des disciples les plus éminens de Keshub, le babou Protab-Chunder-Mozoumdar, aujourd'hui secrétaire adjoint du Brahma Somaj de l'Inde, — le déisme philosophique, engendré par l'action des phénomènes naturels sur les facultés de l'homme, et le déisme *révélé*, produit par l'action de l'esprit divin sur l'âme humaine. Le premier reste exposé aux attaques de la philosophie et varie avec notre conception des lois naturelles; le second échappe aux atteintes de la science et de la philosophie ordinaires. Le premier, c'est l'homme qui cherche Dieu; le second, c'est Dieu qui cherche l'homme. » — C'est cette seconde forme de déisme que Keshub inculqua au Brahma Somaj, en s'attachant à ce que miss Dobson Collet nomme le côté *augustinien* de la religion, c'est-à-dire « la soif de Dieu, un profond sentiment de la fragilité humaine, une faible estime pour le mérite des œuvres et de la moralité extérieure, un ardent désir de s'abîmer dans l'océan sans bornes de l'amour divin. »

Keshub avait, du reste, un vrai tempérament de réformateur. Énergique et convaincu, doué d'une éloquence limpide et persuasive en même temps que colorée et entraînante, il joignait au pres-

tige du talent et du savoir cet ascendant inné qui donne la clé des cœurs et des consciences. Également versé dans la connaissance de l'hindoustani et de l'anglais, il combinait la gravité et la douceur des manières orientales avec une simplicité de formes et une activité d'esprit tout européennes. — Si je m'en rapporte à l'impression qu'il m'a produite quelques années plus tard, c'est certes de tous les personnages que j'ai eu l'occasion d'entrevoir dans l'Inde, celui qui m'a paru le mieux personnifier la génération indigène formée par l'action des idées européennes sur les tendances de la société hindoue. Du reste, ses adversaires mêmes n'ont jamais contesté qu'il ne fût un homme exceptionnellement doué. Son grand tort, comme on le verra plus loin, a été de le croire et de le dire lui-même. — Sous son impulsion apparut bientôt dans cette église rationaliste une intensité de vie religieuse qui partout ailleurs semble être restée le monopole des sectes stimulées par une théologie miraculeuse. Les assemblées du Brahma Somaj devinrent plus fréquentes et mieux suivies; nombre de visages nouveaux s'y montrèrent, attirés par la réputation du jeune prédicateur et retenus par le charme pénétrant de sa parole. Ce fut un véritable *réveil*, dont la première conséquence fut de donner aux membres de l'église brahmaïste l'énergie nécessaire pour rompre définitivement avec les pratiques de l'hindouisme.

Debendra-Nath-Tagore prêcha d'exemple au mois de juillet 1861, en célébrant le mariage de sa propre fille sans aucun des rites idolâtres sanctionnés par la tradition brahmane. L'année suivante, il faisait disparaître l'idole domestique qu'il avait tolérée jusque-là sous son toit, et, sur l'initiative de Keshub, il se dépouillait du cordon symbolique de la caste dans la célébration de l'office divin. Mais Keshub voulait aller plus loin encore dans cette voie, et, le jour où il fut élevé à la dignité de *acharjya*, comme ministre adjoint du Brahma Somaj de Calcutta, il oublia qu'il était un vaidya de naissance et il vint dîner avec sa femme à la table de Debendra-Nath-Tagore, qui, dans la hiérarchie brahmane, n'était qu'un pirali. Or un brahmane peut s'associer à des individus de clans ou même de castes inférieures pour les entreprises et les objets les plus divers, mais on sait qu'il ne peut participer à leurs repas sans encourir une excommunication qui le met au ban de sa famille, le dépouille de ses biens et le chasse de sa maison. Vainement voudrait-il se rattacher au groupe dont le contact lui a fait perdre son rang : la naissance seule peut donner la caste. Il tombera donc, au-dessous même des *soudras*, dans cette tourbe de gens sans castes, *outcasts*, qui ne comptent plus dans la hiérarchie minutieuse de la société hindoue. Autrefois, c'est à peine si la moindre infraction, même involontaire, à l'étiquette des castes, pouvait se racheter au prix de

longues pénitences et d'énormes amendes payées aux prêtres. Mais la domination anglaise n'a pas inutilement passé sur l'Hindoustan, et les sympathies que le ministre adjoint du Brahma Somaj rencontra dans sa disgrâce chez ses concitoyens les plus éclairés ne tardèrent pas à montrer que, pour la première fois peut-être depuis l'insurrection sociale de Bouddha, la révolte contre les prescriptions de caste redevenait possible dans la société hindoue. Quelque temps après, comme Keshub était tombé dangereusement malade, sa famille vint même à résipiscence et consentit à le réintégrer dans ses droits patrimoniaux.

A peine rétabli, Keshub proposa de rendre obligatoire pour les ministres du Brahma Somaj l'abandon du cordon brahmanique; mais Debendra-Nath-Tagore, bien qu'il eût lui-même donné l'exemple de cette mesure, se refusa à en faire une condition indispensable de l'exercice du sacerdoce. De là résultèrent de vives discussions où l'on vit les brahmaïstes se partager en deux camps sous la direction respective des deux ministres. Tous semblaient plus ou moins d'accord sur les questions de principes. Mais les conservateurs , inspirés par Debendra-Nath-Tagore, que tant d'innovations commençaient à effrayer, soutenaient que le Brahma Somaj devait se confiner, autant que possible, dans sa mission de réforme religieuse, qu'il fallait compter avec l'état des mœurs et que la répudiation complète des distinctions sociales était contraire à la tradition comme à l'esprit national des Hindous. A quoi les progressistes répliquaient avec Keshub qu'il était impossible de séparer les réformes sociales des réformes religieuses, que devant Dieu toutes les distinctions de caste devaient disparaître, et qu'une église consciente d'être en possession de la vérité devait la proclamer intégralement, sans hésitations comme sans scrupules. Cette controverse atteignit son point culminant lorsque Keshub s'avisa un beau jour de célébrer le mariage d'un vaidya avec une jeune veuve de caste différente; après quoi toute la noce, y compris le ministre, participa au même repas. Le scandale prit alors de telles proportions au sein même du Brahma Somaj que Keshub, désespérant de gagner la majorité à ses idées, quitta volontairement l'association avec plusieurs centaines de partisans, et, l'année suivante, il consommait le schisme en constituant une église distincte, sous le titre de *Bharatbharsia Somaj,* ou Brahma Somaj de l'Inde, par opposition au Brahma Somaj de Calcutta, qui fut désormais connu sous le nom d'*Adi* (ancien) Somaj. La nouvelle association n'avait pas seulement pour but de faire concurrence, dans Calcutta même, à l'église de Debendra-Nath-Tagore; mais elle se proposait en outre d'organiser tous les Brahma somajes du pays en une fédération dont elle serait le centre. A l'instar des presby-

tériens, les néo-brahmaïstes ne voulurent d'autre président que Dieu ; mais Keshub resta leur chef réel sous le titre de secrétaire du Bharatbharsia Somaj et de ministre attaché au *mandir* de Calcutta.

IV.

Livrés à eux-mêmes, les néo-brahmaïstes s'abandonnèrent à une exubérance de vie religieuse que Keshub s'efforça, non pas de modérer, mais de régulariser par l'institution de rituels conformes à l'esprit de la nouvelle association. Désormais, le service hebdomadaire du Bharatbharsia Somaj consista en une simple succession d'hymnes, de prières, de méditations, de prêches et de lectures indifféremment empruntées aux Védas, à l'ancien et au Nouveau-Testament, au Coran et au Zend-Avesta. Le service hebdomadaire, qui resta fixé au dimanche pour correspondre au chômage réglementaire introduit par les Anglais dans les habitudes de l'Inde, fut complété par un « service de famille » que chaque brahmaïste pouvait quotidiennement célébrer dans sa maison. Quant aux rituels précédemment en usage pour les cérémonies de l'initiation, du mariage, de la crémation, du *jatkarna* (actions de grâces après la naissance d'un enfant) et du *namkaram* (collation du nom), ils furent simplement modifiés par l'élimination des formules en désaccord avec le programme de la réforme, et la cérémonie du *shradh*, en mémoire des défunts, qui était intimement liée à la théorie de la métempsycose, fut complètement remaniée dans le sens des doctrines professées par le brahmaïsme sur les destinées futures de l'âme. Enfin Keshub fonda une série de *brahmostabs* (fêtes du Seigneur) qui reviennent à des époques périodiques et se prolongent une journée entière.

Voici, d'après l'*Indian Mirror* du 22 août 1871, la description d'une de ces fêtes, qui prouve tout au moins pour la ferveur des assistans. A six heures précises, un hymne fut entonné en chœur dans la galerie supérieure du mandir pour annoncer la solennité du jour. D'autres suivirent, avec accompagnement d'harmonium, et ainsi, d'hymne en hymne, l'on atteignit le moment de l'office, qui, en y comprenant le sermon, dura de sept jusqu'à dix heures. Une partie de la congrégation se retira alors pour prendre quelque repos, mais le reste entoura le *védi* pour demander au ministre des éclaircissemens sur divers points de son sermon. A midi, comme l'assemblée se retrouvait au complet, quatre pandits vinrent successivement réciter des textes sanscrits. A une heure, le ministre donna une conférence sur les quatre points suivans : 1° le Véda est inférieur à la véritable Écriture où se révèle le Dieu éternel ; 2° le sage

doit partout rejeter l'erreur et retenir la vérité; 3° de toutes les Écritures, grandes et petites, extrais l'essence, car c'est la vérité. 4° pour trouver Dieu, adresse-toi à la fois aux Écritures, aux sages et à ta conscience. — Vinrent alors plusieurs thèses philosophiques et religieuses exposées par leurs auteurs. — Des hymnes, des méditations et des prières en commun conduisirent l'assistance jusqu'aux approches de sept heures, où devait se célébrer l'initiation de sept nouveaux brahmaïstes. Cette cérémonie, entrecoupée d'un sermon, ne se prolongea pas moins de deux heures, et l'assemblée qui, à en croire le chroniqueur, ne donnait aucun signe de fatigue après ces quinze heures de dévotion continue, se sépara en chantant qu'elle n'en avait pas encore assez : *The heart wishes not to return home!*

Ces fêtes paraissent avoir exercé une influence qui peut seulement s'expliquer par le caractère contagieux du mysticisme même le plus spiritualiste. « Le changement produit chez certaines personnes par nos brahmostabs, écrivait en 1868 Protab-Chunder-Mozoumdar, reste vraiment merveilleux. Hommes et femmes y sont comme saisis d'une pieuse contagion; chaque fois, de nouveaux adeptes y sont acquis, d'anciens membres réconfortés et régénérés. Les brahmaïstes qui veulent savoir ce que c'est de voir et de sentir Dieu n'ont qu'à suivre un brahmostab. » Parfois, à l'issue de la cérémonie, les assistans se formaient en cortège et, leur ministre en tête, parcouraient les rues du quartier indigène en chantant des hymnes à la gloire du Dieu unique. — Pour juger ces démonstrations, on doit se reporter au milieu dans lequel elles s'accomplissaient. Rien n'était plus propre à populariser rapidement l'église déiste parmi les indigènes et à lui donner sur les esprits hindous l'ascendant mystique qui lui avait manqué jusque-là.

Le Bharatbharsia Somaj rallia à son organisation la grande majorité des somajes qui existaient déjà en province, et bientôt le chiffre de ses adhérens dépassa la force numérique de l'association primitive. Il y avait toutefois un obstacle légal qui écartait du brahmaïsme militant nombre d'esprits déjà gagnés à ses doctrines. La législation de l'Inde n'admettait que le mariage religieux, c'est-à-dire le mariage régulièrement célébré suivant les rites d'une religion reconnue. Quelle était dès lors la valeur d'unions célébrées entre Hindous, sans les formalités requises par le rituel de leur religion traditionnelle? On vit bientôt l'importance de cette question par une consultation de l'avocat-général de l'Inde, portant que les mariages brahmaïstes n'étaient pas valides et que les enfans issus de ces unions restaient illégitimes. Aussitôt les brahmaïstes s'empressèrent de pétitionner pour que le gouvernement mît leur nouveau rite sur

le pied des rites hindous. Rien de plus fondé en équité, rien de plus simple en apparence. Dès 1808, malgré la réserve avec laquelle le législateur anglais se hasarde, surtout chez les sujets d'Asie, à intervenir dans le développement des traditions et des coutumes nationales, sir H. Sumner Maine, qui dirigeait le département de la justice dans le cabinet du vice-roi, avait proposé un bill qui, dépassant même le but des pétitionnaires, introduisait le mariage civil à titre facultatif parmi les indigènes de l'Inde. Mais le projet souleva chez les orthodoxes de tous les cultes reconnus des protestations qu'en Europe nous connaissons de longue date. Parsis et brahmanes oublièrent leurs controverses pour dénoncer à l'unisson le péril qu'allaient courir la religion, la famille et la société, si l'on autorisait leurs coreligionnaires à se passer du prêtre dans l'acte le plus solennel de la vie. En présence de cette agitation, le gouvernement retira le bill, et ce fut seulement après deux années d'intervalle, au commencement de 1871, que le successeur de sir H. Sumner Maine, H. Fitzjames Stephen, déposa un nouveau projet, le *Brahmo Marriage Act,* rédigé cette fois dans les termes réclamés par les brahmaïstes. En y donnant la consécration légale au rituel de Keshub-Chunder Sen, le gouvernement sanctionnait du coup certaines réformes d'une haute importance pour l'Inde. Ainsi l'on exigeait la constatation du consentement de la femme, condition inconnue jusque-là dans les mariages hindous. Une autre innovation non moins importante, également adoptée sur l'initiative de Keshub-Chunder-Sen, qui prêchait depuis longtemps contre le fléau des mariages prématurés, établissait un minimum d'âge fixé à dix-huit ans pour les garçons et à quatorze pour les filles. — Enfin le bill introduisait la monogamie dans les codes hindous, en la rendant obligatoire pour tous ceux qui contracteraient mariage sous le bénéfice des présentes dispositions.

Bien que confiné à une secte spéciale, le nouveau bill rencontra la même opposition que le précédent, et, détail caractéristique, parmi ses adversaires les plus acharnés se trouvaient les membres de l'Adi-Somaj. Deux mille soi-disant brahmaïstes pétitionnèrent même au conseil législatif de l'Inde pour qu'il rejetât le projet comme inutile, exorbitant et dangereux. On adopta alors un moyen terme entre le système de M. Stephen et celui de sir H. Sumner Maine. Le conseil législatif effaça du bill le nom des brahmaïstes et le rendit applicable sous le nom de *Native Marriage Act,* « à toute personne ne professant ni le christianisme, ni le judaïsme, ni le mahométisme, ni le parsisme, ni le bouddhisme, ni la religion des Sikhs ou des Jènes, » énumération négative qui avait pour but de rassurer les sectateurs de ces différens cultes contre l'abandon de leurs autels par des fiancés sceptiques ou impatiens.

V.

La véhémence même de l'opposition que les néo-brahmaïstes avaient eue à vaincre pour faire admettre la validité de leurs mariages ne pouvait que servir leur propagande en signalant leur groupe à tous ceux qui, comme autrefois Keshub-Chunder-Sen, cherchaient un centre de rénovation religieuse et sociale. Dès son retour du voyage qu'il fit en Angleterre avec quatre disciples, à la fin de 1870, Keshub avait fondé à Calcutta l'*Indian Reform Association*, « en vue de poursuivre la réforme morale et sociale des natifs de l'Inde. » Ouverte à tous les indigènes sans distinction de races ni de cultes, mais composée en majeure partie de brahmaïstes, elle fut subdivisée en cinq sections sous les dénominations suivantes : 1° amélioration du sort des femmes; 2° éducation; 3° littérature à bon marché; 4° tempérance; 5° bienfaisance. — A partir de 1871, nous retrouvons cette association à la tête de toutes les entreprises qui poursuivent la régénération matérielle et morale de l'Inde, depuis l'éducation de la femme, le grand désidératum de la société indigène, jusqu'à la répression de l'ivrognerie, cette récente importation des vices anglais sur les bords du Gange. La propagande sociale et le prosélytisme religieux du brahmaïsme se prêtaient du reste un mutuel appui. De toutes parts, on accourait écouter la parole ardente et inspirée de Keshub, qui dans certaines circonstances réunit des auditoires de deux à trois mille personnes. En même temps, d'innombrables *tracts*, renfermant des prières, des sermons, des conférences, des dissertations morales ou philosophiques, étaient distribués dans le pays avec cette infatigable prodigalité dont nos réformateurs avaient pris le secret aux sociétés bibliques de l'Angleterre.

Mais c'est surtout par les missionnaires que le brahmaïsme a étendu ses conquêtes dans l'intérieur de la péninsule. Ces missionnaires, formés dans l'institut théologique du Brahma Somaj, ont pour double but d'entretenir la foi chez les fidèles et de la répandre chez les incroyans. Chaque année, vers l'époque du principal brahmostab, ils se réunissent en conférence à Calcutta, d'où ils se répandent ensuite jusqu'aux extrémités de l'Inde, suivant un itinéraire tracé d'avance, inspectant les congrégations déjà établies et s'efforçant partout d'en fonder de nouvelles. Leurs familles restent à la charge de la communauté, afin qu'ils puissent se vouer tout entiers aux intérêts de l'église. S'arrêtant là où ils peuvent espérer une audition sympathique on seulement attentive, ils prêchent la bonne parole sur les places publiques, dans les foires, sous un arbre, au bord d'un étang, ou bien ils chargent un de leurs core-

ligionnaires de rassembler quelques amis dans sa demeure, à portes fermées. Dès qu'ils ont ainsi réuni un premier noyau d'adeptes, ils l'organisent en une congrégation régulière qui s'occupe aussitôt de réunir des fonds pour s'édifier un *mandir*.

Ce n'est pas que les brahmanes et en général les Hindous orthodoxes n'essaient de leur susciter des obstacles de toute nature. Plus d'une fois, surtout au Bengale, on a vu la populace insulter et disperser les réunions brahmaïstes, envahir même et incendier le local, après avoir maltraité les assistans, comme il est arrivé à Cagmari en 1871. Mais ces violences, qui répugnent aux mœurs hindoues, sont assez rares. L'opposition se manifeste plus fréquemment par une de ces excommunications sociales que la loi est impuissante à prévoir et à réprimer. Il y a quelques années, il se forma dans le Bengale une association dont les membres s'engageaient à rompre toute relation avec les adeptes du brahmaïsme, ceux-ci fussent-ils leurs plus proches parens. Dans certaines localités, on a vu les barbiers, les blanchisseurs, les boutiquiers se mettre en grève contre les brahmaïstes de leur clientèle; de pareils faits n'ont d'ailleurs rien de particulier à l'Inde, car ils se produisent tous les jours aux dépens des libres penseurs égarés dans les villages catholiques des Flandres belges.

Ces persécutions, directes ou indirectes, ne firent toutefois que favoriser la propagande du brahmaïsme. L'année 1876, il se constitua vingt nouveaux somajes, ce qui porta leur nombre pour toute l'Inde à cent vingt-huit; sur ce chiffre, soixante et un se trouvaient dans le Bengale. Certaines villes, comme Bengalore, Allahabad, Cuttack et la colonie française de Chandernagor en possédaient même deux. A Bengalore, des officiers du cantonnement indigène établirent, en outre, un somaj militaire avec une école pour les filles de soldats. A Lahore, la femme du ministre ouvrit un somaj exclusivement féminin, où elle célébrait elle-même le culte. Dans d'autres localités, les femmes ont renoncé, depuis cette époque, à une place séparée pendant les offices, pour se mêler à l'assistance masculine, comme dans les églises chrétiennes.

En général, l'influence exercée par chaque somaj dépend moins du chiffre de ses membres que de leur activité et de leur énergie. Souvent les congrégations, surtout parmi les localités éloignées de la capitale, deviennent des centres de rayonnement qui envoient des missionnaires dans leur voisinage et organisent des écoles de divers degrés, des bibliothèques publiques, des sociétés de secours, etc. Les plus importantes ont généralement un organe dans la presse locale. En 1877, on tenta de réunir à Calcutta, en assemblée générale, les délégués de toutes les congrégations affiliées au Brahma Somaj de l'Inde. Cette réunion se tint le 23 septembre sous la pré-

sidence de Keshub. On y jeta les bases d'une organisation représentative destinée à régir les intérêts communs de l'église. L'assemblée devait se retrouver l'année suivante pour achever ce travail de constitution. Mais c'était compter sans les incidens qui allaient mettre en péril, sinon la cause du brahmaïsme, du moins l'unité de l'église et le prestige de son fondateur. C'est souvent à l'heure de leur plus grande prospérité que les sectes, comme les partis, se trouvent compromis par l'exagération des principes mêmes qui ont fait leur grandeur et leur force.

VI.

A première vue, la théologie du brahmaïsme, en dépit de sa filiation historique, se rattache moins à l'école éminemment panthéiste du Védanta qu'à la philosophie du sens commun, popularisée en Angleterre par les travaux de l'école écossaise. D'après le Brahma Dharma, l'homme a deux sources de connaissance : le témoignage des sens et les révélations de la conscience; — deux méthodes pour arriver à la certitude, l'observation externe qui démontre, par le tableau de l'univers, la nécessité d'une cause première ou loi suprême, communément désignée par l'expression de Dieu, et l'observation interne, qui établit l'existence de vérités absolues, universelles, primordiales, inscrites dans la raison humaine indépendamment de toute démonstration, mais susceptibles de développement et de culture suivant les règles de la logique. C'est parmi ces vérités que la religion naturelle trouve sa notion première de Dieu, de l'âme et de la morale. « L'intuition, dit le Brahma Dharma, est la racine du brahmaïsme. » Le Dieu du brahmaïsme, c'est donc « l'être par excellence, infini dans le temps et dans l'espace, créateur et régulateur de tout ce qui est à la fois juste et miséricordieux. » Quant à l'âme, — et c'est ici surtout que le brahmaïsme se sépare radicalement des doctrines panthéistes, — Dieu l'a créée, comme toute chose matérielle ou immatérielle, mais, si elle a eu un commencement, elle n'aura pas de fin. Dieu seul est éternel; l'âme n'est qu'immortelle. A la dissolution de l'organisme qu'elle anime, elle quittera les régions terrestres avec ses vertus et ses vices, pour poursuivre indéfiniment dans d'autres sphères la lutte pour la vérité et la perfection. C'est ainsi qu'il faut entendre ce précepte du Brahma Dharma, que « le paradis du brahmaïste consiste en la compagnie de Dieu. » — Dans une conception aussi élevée de nos rapports avec Dieu, la « voie du salut » est forcément la poursuite de l'idéal par la recherche du vrai et par la pratique du bien. Toutefois le brahmaïsme ne serait pas une religion s'il n'y ajoutait la nécessité d'un culte pour permettre à ses adeptes d'entrer en

communion avec l'absolu, — culte que, à vrai dire, il fait consister tout entier, non dans la forme des rites, mais dans la valeur des sentimens condensés sous forme d'adoration et de prière. C'est surtout à la prière individuelle et spontanée qu'il assigne un rôle important dans sa liturgie, non en vue de demander une modification miraculeuse des lois naturelles ou même de détourner l'expiation des fautes commises, mais afin de procurer au pécheur purifié par le repentir la force de ne plus retomber dans ses anciens égaremens. « Le brahmaïsme, dit le Brahma Dharma, est distinct des autres religions et cependant il est l'essence de toutes... Les hommes de toute contrée et de toute race qui professent cette religion naturelle sont des brahmaïstes. »

Sur cette théologie aussi simple que rationnelle, Keshub vint malheureusement greffer des théories qui sont une réaction peut-être inconsciente du mysticisme hindou contre la rigidité des tendances rationalistes développées dans le brahmaïsme au contact de la philosophie européenne. Dans un sermon sur les « grands hommes » qui fit beaucoup de bruit à Calcutta, en 1866, il cherche à établir qu'outre la conscience et la nature il existe un troisième canal par où Dieu se révèle à l'esprit humain. C'est l'action des hommes providentiels qui représentent particulièrement « Dieu dans l'histoire. » Les bienfaiteurs et les réformateurs de l'humanité, ajoutait-il, peuvent donc être regardés comme des incarnations divines, non dans l'acception vulgaire qui prête à l'être infini une enveloppe humaine, mais en ce sens que Dieu, présent dans chaque homme, se manifeste davantage chez certaines natures d'élite. « Que les églises aujourd'hui hostiles interprètent de la sorte le dogme de leurs hommes-Dieu, et rien n'empêchera plus qu'elles ne s'unissent par les liens de la foi en un père commun, ainsi que de l'estime et de la gratitude pour leurs prophètes respectifs. » — C'était là une conclusion fort élevée; mais, par les développemens qu'il donnait à sa définition des hommes providentiels, Keshub en faisait une classe d'esprits à part, intermédiaires entre la masse et Dieu, supérieurs aux lois apparentes de la morale universelle, et infaillibles dans leur conduite, lorsqu'ils agissaient sous le coup d'une inspiration divine.

A quels signes reconnaîtra-t-on les élus de la Providence? — Keshub n'en dit rien; il se borne à expliquer que ce rôle de prophète peut devenir l'apanage de quiconque, par l'application et l'intensité de sa prière, sait en quelque sorte prendre possession de la divinité. « L'inspiration et la prière, dit-il dans un sermon *sur l'inspiration*, sont deux faces du même phénomène de la vie spirituelle. Dans la mystérieuse unité de cette action réciproque entre l'esprit de l'homme et l'esprit de Dieu, c'est à peine si la cause

et l'effet peuvent se distinguer. A peine le cœur s'est-il entr'ouvert par la prière qu'il éprouve les atteintes de l'inspiration, comme le doigt ressent une brûlure quand il se met en contact avec le feu. La conséquence est immédiate, inévitable, nécessaire... Par l'inspiration, Dieu agit sur l'âme ; mais l'*âme à son tour réagit sur Dieu :* de là une suite d'actions et de réactions qui remuent l'âme dans ses profondeurs ; elle projette jusqu'à Dieu son amour, sa gratitude, son énergie, qui lui sont renvoyés avec un redoublement de grâce et de puissance. Ainsi, d'une union à peine sensible avec Dieu nous nous élevons graduellement à cet état d'inspiration où notre volonté s'absorbe complètement dans la Divinité. Heureux celui qui a réalisé cet état, ne fût-ce qu'une fois dans sa vie!.. Par l'inspiration, l'homme de Dieu sent sa propre personnalité, qui fait place à la vie divine. Le vieil homme meurt et disparaît; c'est un homme régénéré qui lui succède. Mais l'inspiration va même plus loin : l'esprit inspiré ne se contente pas de dépouiller le vieil homme et de revêtir un homme nouveau : *il aspire à revêtir la Divinité.* Oui, c'est avec la plus profonde humilité que je le déclare : il est possible à l'homme de revêtir la Divinité, lorsque notre *moi* est complètement absorbé dans la conscience divine, que nous ne sommes plus maîtres de nous-mêmes, que toutes nos pensées, nos paroles, nos actions sont le souffle même de l'Esprit-Saint. C'est le spectacle que nous offrent les grands prophètes des anciens jours : ils se sentaient forts de la force de Dieu, purs de sa pureté, et c'est à lui qu'ils faisaient remonter tout honneur et toute gloire. »

On retrouve bien dans ce langage entremêlé de tableaux extatiques et d'évocations ardentes qui rappellent les visions de Dieu chez nos mystiques du moyen âge, un descendant de la race contemplative et exaltée qui déifia la prière sous le nom de Brahma et soumit la volonté des dieux aux incantations des hommes. Sans doute, Keshub se défend de verser dans le panthéisme, qu'il accuse d'avoir « déshonoré Dieu et dégradé l'homme, » en sapant dans la société hindoue les fondemens de la morale et de la vraie religion : « Dans le panthéisme, dit-il, l'homme, avec toute son impureté, se figure qu'il est Dieu. Dans notre déisme, la volonté humaine purifiée se conforme tellement à la volonté divine qu'elle devient une avec elle. Le paradis du déiste n'est pas l'absorption dans l'essence divine, mais l'annihilation de l'égoïsme (*ahankar*). Au plus haut degré de l'inspiration, notre unique dogme se traduit par la parole : « Seigneur, que ta volonté soit faite ! » Il n'en est pas moins vrai qu'en assignant ainsi à l'homme, comme but suprême, l'union avec Dieu par le renoncement et l'extase, Keshub fournissait un dangereux aliment à l'esprit d'ascétisme et de contemplation si puissant chez

ses compatriotes, en même temps que, par sa théorie de l'*adesh*, c'est-à-dire de l'inspiration directe et spéciale, il plaçait les écarts de la conscience individuelle au-dessus des lois générales de la logique et de la morale.

Vers la fin de 1875, il se forma dans la congrégation de Calcutta un mouvement dit *bairagya* (renoncement), « en vue de faciliter la disparition des obstacles que les passions charnelles opposent au progrès moral et religieux. » Ses adeptes furent répartis en quatre ordres ou sections : *yoga* (communion avec Dieu); — *bhakti* (amour de Dieu) ; — *gyan* (recherches sur Dieu); — *shaba* (service de l'humanité). Ces quatre ordres comprenaient chacun deux degrés : l'initié ou novice et le « parvenu » (*sibha*); ce dernier grade donnait à celui qui en était revêtu une autorité spéciale sur ses coreligionnaires : « Il y aura désormais une différence entre vous et ceux qui vous entourent, disait l'officiant au néophyte. Le message de lumière viendra par votre entremise, et ils auront à le recevoir de vous. » — On voit là, pris sur le fait, comment naît, même dans les cultes originairement les moins dogmatiques et les moins ritualistes, cette distinction entre clercs et laïques qui finit par engendrer les théocraties sacerdotales, si rien n'en vient entraver le complet développement.

Une preuve du péril qui menaçait le Brahma Somaj de l'Inde, c'est que les deux premières sections, où dominait l'esprit contemplatif, absorbèrent immédiatement toute l'activité de la congrégation au détriment des études philosophiques et littéraires, ainsi que des institutions de réforme sociale. Dès 1876, Keshub interrompt ses conférences publiques et passe la majeure partie de son temps dans un jardin des environs de Calcutta pour s'y livrer à la contemplation et à la prière avec ses principaux disciples, assis, pendant des heures entières, sous les arbres, sur des nattes ou sur des peaux de tigre. Dans l'annuaire de 1877, Protab-Chunder-Mozoumdar, — qui néanmoins partageait les tendances de Keshub, — se plaint de l'abandon où ses compagnons commencent à laisser « les utiles élémens de vie, de pensée et de sentiment introduits par l'influence occidentale. » Dans son rapport de l'année suivante, il constate à regret que les écoles du Bharatbharsia Somaj sont en décadence. En 1877, s'était fermé le *Brahmo Niketan*, sorte de pension-modèle où l'on recevait les étudians brahmaïstes, et, quelques mois plus tard, l'école normale des filles, fondée par Keshub, se vit retirer, pour cause d'insuffisance, le subside du gouvernement. — Il y avait bien, dans la congrégation de Calcutta, quelques esprits sobres, qui réagissaient contre cette fâcheuse tendance; mais ils n'y gagnaient que d'être accusés de tiédeur ou de jalousie. Déjà plusieurs années auparavant, des adversaires de

Keshub, prenant texte de sa doctrine sur les prophètes, non moins que des témoignages de vénération qu'une partie de ses disciples lui prodiguaient à la mode orientale, l'avaient accusé de vouloir ressusciter à son profit la théorie des incarnations divines. Mais l'exagération même de ce reproche avait contribué à affermir son influence, tant à Calcutta qu'en province, et, plus que jamais, il semblait personnifier toute son église, lorsque l'événement dont il nous reste à parler ouvrit les yeux à quiconque n'était pas complètement envahi par la contagion de ces extravagances mystiques.

VII.

Vers la fin de l'année 1877, le bruit se répandit à Calcutta que le maharajah de Couch-Behar allait épouser la fille de Keshub-Chunder-Sen, bien que ce prince appartînt à une autre subdivision de la caste brahmane. Il y a dans l'histoire de ce mariage nombre d'incidens qui jettent un jour curieux sur la vie domestique de l'Inde. Le Couch-Behar est un état tributaire de l'empire anglo-indien, situé dans le nord du Bengale, au pied de l'Himalaya, avec une superficie de 1,292 milles carrés et une population de 532,565 âmes. Son souverain, encore mineur, avait reçu par les soins du gouvernement anglais une éducation libérale, qui l'avait plus ou moins affranchi des préjugés de caste et de religion. C'est à Calcutta, dans une famille de brahmaïstes, qu'il avait rencontré pour la première fois la fille de Keshub, et on pouvait espérer que cette union, tout en accroissant l'influence sociale du réformateur, achèverait de gagner le jeune prince aux principes du brahmaïsme, si même elle ne devait l'amener un jour à jouer dans ses états le rôle d'un Asoka ou d'un Constantin. Cependant la nouvelle de ce mariage ne fut pas accueillie parmi les brahmaïstes avec l'enthousiasme qui était à supposer. Le rajah ne comptait que quinze ans et la jeune fille treize, c'est-à-dire que ni l'un ni l'autre n'avaient atteint l'âge exigé par le *Native Marriage Act*, et l'on se rappelle que Keshub avait été un des premiers à réclamer cette disposition, en vue de couper court aux mariages prématurés. A la vérité, la loi n'était applicable ni au territoire de Couch-Behar, ni à la personne de son souverain. Mais était-ce un motif pour ne pas respecter une disposition dont l'introduction dans l'acte de 1872 avait été regardée comme une des conquêtes sociales les plus importantes du brahmaïsme? Bien plus, si le mariage ne devait pas se célébrer suivant les clauses du *Native Marriage Act*, il ne restait qu'à employer le rituel hindou, plus ou moins expurgé de ses formules polythéistes, ainsi que cela se pratiquait dans l'Adi Somaj, et il ne fallait pas oublier

que ce rituel, outre qu'il comportait plusieurs cérémonies en contradiction avec l'esprit du néo-brahmaïsme, laissait la porte ouverte à la polygamie et à d'autres abus encore. Si le jeune rajah était un véritable brahmaïste, que ne rendait-il le *Native Marriage Act* exécutoire dans ses états, et que n'attendait-il une année de plus pour se marier conformément aux principes de ses coreligionnaires, après avoir atteint la majorité matrimoniale prescrite par la loi?

Keshub-Chunder-Sen, qui était entré en rapports avec le député-commissaire de Couch-Behar, fonctionnaire anglais investi de la tutelle du jeune rajah, avait d'abord subordonné son consentement aux conditions suivantes : 1° le maharajah adhérerait explicitement au brahmaïsme; 2° le mariage serait célébré suivant le rite du Bharatbharsia Somaj, sauf à y intercaler telles formalités locales ou traditionnelles qu'on jugerait nécessaires, pourvu qu'elles n'impliquassent aucune pratique idolâtre; 3° la noce serait retardée jusqu'à la majorité matrimoniale des deux époux. — Sur les deux premiers points il obtint toutes les promesses qu'il voulut; mais à l'égard du troisième, il reçut du gouvernement anglo-indien la réponse que le rajah, ayant formé le projet d'un prochain voyage en Angleterre, devait absolument être marié avant son départ, sauf à différer jusqu'à son retour la consommation du mariage. Keshub céda, et, le 9 février 1878, l'*Indian Daily News* de Calcutta annonça officiellement que la noce aurait lieu à Couch-Behar, dans les premiers jours de mars. Aussitôt les protestations de pleuvoir chez Keshub. En huit jours, il n'en reçut pas moins de quarante-quatre, l'une signée par vingt-trois de ses principaux disciples de la capitale, une autre par les étudians de Calcutta, une troisième par les dames brahmaïstes; — trente au moins venaient de différentes congrégations provinciales. En même temps se constituait, dans la congrégation de Calcutta, un comité « pour veiller aux intérêts du Brahma Somaj pendant la crise actuelle. » Ce comité convoqua immédiatement à l'hôtel de ville plusieurs meetings, dont l'un, composé, suivant l'*Indian Daily News,* d'au moins trois mille personnes, condamna formellement le mariage projeté, en ajoutant, dans une résolution votée à une forte majorité, que, « par son rôle dans cette affaire, comme par son dédain de l'opinion, le secrétaire du Bharatbharsia Somaj a perdu ses droits à la confiance de l'association. » La veille de cette réunion, Keshub était parti pour Couch-Behar avec sa fille et une nombreuse suite.

Sa situation était plus délicate encore qu'on ne le pensait à Calcutta. Il existait à la cour de Couch-Behar, comme dans la plupart des principautés indigènes, deux partis : le parti réformateur, plus ou moins directement encouragé par le gouvernement anglais, qui

dirigeait l'administration pendant la minorité du souverain, et le parti orthodoxe, ouvertement soutenu par les princesses de la maison royale, les *ranies*. Alors que les fêtes préliminaires avaient déjà duré cinq jours, la mère et la grand'mère du jeune prince firent savoir, à l'instigation de leurs pandits, que Keshub, ayant perdu sa caste, ne pouvait assister à la cérémonie nuptiale dans l'enceinte consacrée, — que les brahmanes revêtus du cordon symbolique seraient seuls admis à officier, — qu'on retrancherait du rituel toutes les expressions introduites par les brahmaïstes, y compris le passage relatif au consentement de la fiancée, — enfin que les époux auraient à célébrer le *hom* (adoration du feu). — Ces prétentions furent communiquées à Keshub dans la soirée du 4 février. Toute la journée suivante se passa vainement à chercher une transaction; cependant Keshub, pour ne pas interrompre le cours régulier de la noce, avait déjà livré sa fille au cortège qui devait la remettre entre les mains des *ranies*, lorsque, poussé à bout par les exigences des pandits, il déclara préférer la rupture du mariage, quelque scandale qu'il dût en résulter. Mais on lui répondit qu'il était trop tard et qu'on ne lui rendrait pas sa fille, s'il ne consentait à supporter les premiers frais de la noce, — un lac et demi de roupies, — soit *trois cent soixante-quinze mille francs!* Un instant, il voulut passer outre, mais ses amis le calmèrent, et grâce à l'intervention du député-commissaire, un arrangement fut conclu sur les bases suivantes : la fiancée serait conduite à l'autel par son oncle, Khrisna-Bihari-Sen, brahmaïste qui n'avait point perdu sa caste; on suivrait le rituel primitivement arrêté entre les négociateurs; la jeune épouse pourrait se retirer après cette partie de la cérémonie, et le *hom* serait célébré en présence du rajah seul.

Il était deux heures du matin quand se terminèrent ces pourparlers qui duraient, sans interruption, depuis la veille à l'aube. On se rendit immédiatement dans la cour d'honneur qui avait été aménagée pour la cérémonie. Les brahmaïstes, auxquels on avait solennellement promis de n'introduire aucun symbole d'idolâtrie furent désagréablement surpris d'y rencontrer certains objets de forme équivoque, tels que des jarres d'eau à demi recouvertes par des feuilles de bananier et surtout deux espèces de piliers, hauts d'un mètre et demi, enveloppés dans des couvertures de drap rouge. C'étaient probablement les images de Har et de Gouri, divinités tutélaires des mariages hindous, qu'on avait ainsi trouvé moyen d'inviter *incognito* à la noce. Cependant le député commissaire apaisa tant bien que mal les défiances des brahmaïstes, et la cérémonie se poursuivit sans encombre, jusqu'au moment où les amis de Keshub voulurent réciter les prières de leur liturgie. Leurs voix furent couvertes par les clameurs de l'assistance, et ce fut dans les

appartemens privés du prince que dut se passer l'échange des vœux, formalité particulièrement désagréable aux Hindous de la vieille roche.

Une semaine plus tard, le jeune maharajah prenait la route de Calcutta pour s'embarquer à destination de l'Europe. Ce voyage, qui devait compromettre ses privilèges de caste, causait aux orthodoxes de Couch-Behar une impression peut-être plus pénible encore que son mariage avec la fille d'un brahmaïste. Une dépêche, publiée par l'*Indian Mirror* du 13 mars, rapporte qu'à l'annonce de son départ les *ranies*, affolées de douleur, s'étaient frappé la tête contre les murs, « au point de saigner abondamment, » et que le prince avait dû chercher un refuge contre leur désespoir dans la résidence du député-commissaire, sans même se hasarder à leur faire ses adieux. Voici du reste un passage de la pétition que ces princesses adressèrent aussitôt au commissaire de Couch-Behar: « Nous sommes de pauvres femmes sans appui. Vous êtes sage et puissant. L'honneur et le prestige de notre maison se trouvent entre vos mains. Nous réitérons nos supplications pour que vous n'envoyiez pas en Angleterre, contrairement au vœu de tous, un prince qui est encore mineur. Ses serviteurs ont tous pris la fuite; son cuisinier refuse de le suivre, et nous ne pouvons pas lui en trouver d'autre parmi les hommes de sa caste. Si vous n'êtes pas insensible à cette dernière considération, si importante au point de vue de notre caste et de notre religion, nous vous prions de transmettre immédiatement cette pétition au gouverneur du Bengale. Quand notre caste et notre religion, la vie présente et la vie future, sont également en danger, toutes impuissantes et isolées que nous soyons, nous en appellerons, s'il le faut, jusqu'au trône brillant de l'impératrice de l'Inde. » — Il convient d'ajouter que les autres parens du rajah s'étaient même abstenus de paraître à son mariage.

Tous ces incidens, si ridicules et futiles qu'ils puissent paraître à distance, n'ont rien d'extraordinaire pour quiconque réfléchit au caractère profondément formaliste de l'antique société hindoue subitement mise en contact avec les influences dissolvantes de la civilisation européenne. Quand on voit les difficultés, sinon la défaveur, que les unions mixtes rencontrent, même dans un grand nombre de pays où existe le mariage civil, on ne peut être surpris de l'importance attachée aux moindres formalités qui devaient faire de cette union princière un mariage hindou ou un mariage brahmaïste. On ne s'étonnera pas davantage d'apprendre qu'orthodoxes et réformateurs se trouvèrent également désappointés du résultat. Les Hindous se plaignaient qu'on eût omis, au profit d'un culte hérétique, certaines formalités essentielles de leur liturgie; les

brahmaïstes déploraient, de leur côté, qu'on eût sanctionné un mariage prématuré, transigé avec l'esprit de caste, et subi des rites de l'idolâtrie. — A notre avis, il ne faut pas juger avec trop de sévérité la conduite de Keshub en cette circonstance, car il lutta de son mieux, comme nous l'avons vu, pour maintenir l'intégrité des principes brahmaïstes. Mais là où un simple particulier serait excusable de transiger, pour les questions de formes, avec les exigences du milieu et du moment, un chef d'école est tenu, même dans sa vie privée, à une logique plus rigoureuse. Le premier soin de quiconque veut exercer un ascendant religieux ou politique sur ses concitoyens doit être de conformer sa vie privée à sa vie publique, ses actes à ses enseignemens. En violant, dans sa propre famille, les principes qu'il avait soutenus à l'usage des autres, le réformateur, — qui s'était séparé de l'Adi Somaj avec tant d'éclat parce qu'on ne s'y montrait pas assez dégagé des traditions et des préjugés hindous, — avait commis une de ces inconséquences que la nécessité même ne suffisait pas à justifier, et ce fut bien pis encore, lorsque pour se défendre des attaques qui l'assaillirent à son retour, il se retrancha derrière sa fameuse doctrine de l'*adesh*, affirmant avoir agi suivant l'inspiration directe de Dieu. Devant cet étrange plaidoyer, nul, même parmi ses adversaires, n'a révoqué en doute sa bonne foi, — et c'est à coup sûr un des plus beaux hommages qu'on ait rendus à son caractère, — mais sa sincérité même ne faisait que mieux ressortir les périls d'un pareil système, ainsi que l'urgence de le répudier hautement, si l'on voulait sauver le brahmaïsme d'une ruine prochaine et inévitable (1).

A Calcutta, les meetings succédaient aux meetings. En province, sur cinquante-sept somajes qui firent connaître leur opinion au comité provisoire, cinquante avaient blâmé le mariage, et vingt-six avaient même demandé la déposition immédiate de Keshub. Un instant, celui-ci parut prêt à se retirer volontairement, mais, encouragé par un petit groupe de fidèles qui entendaient le sou-

(1) Au Brahmostab du 23 janvier 1879, Keshub a prononcé, sous ce titre étrange : *Suis-je un prophète inspiré?* un sermon, plus étrange encore, où, tout en repoussant le titre de prophète, il se proclame lui-même, « un homme à part, » investi d'une mission divine, favorisé, depuis son adolescence, de visions extatiques et de communications mystérieuses avec les anciens prophètes, voire avec Dieu : « Le Seigneur, ajoutait-il, m'a dit qu'il n'y aurait pour moi ni doctrine, ni *credo*, mais seulement une inspiration permanente et perpétuelle... En vérité, je ne suis à blâmer pour rien de ce que j'ai fait par l'ordre du Ciel. Si quelqu'un est à blamer, c'est le Seigneur, pour ce qu'il m'a enjoint et forcé de faire. C'est sur son commandement que j'ai agi, et je recommencerais dix mille fois aussi longtemps que je vivrai. » — Dans un autre sermon du 14 avril, *Qu'est le Christ?* il semble chercher à se rapprocher de l'unitarisme chrétien, en se déclarant le disciple du Christ, mais d'un Christ idéal qui, par l'annihilation de sa volonté, serait réellement devenu un avec son Père.

tenir envers et contre tous, il résolut finalement de tenir tête à l'orage. Il se refusa donc à réunir l'assemblée générale du Brahma Somaj, que réclamaient les opposans, et, lorsque la congrégation de Calcutta, dans un meeting qu'il avait convoqué lui-même pour le 21 mars, l'eut déclaré « impropre à remplir les fonctions de ministre dans le mandir de Calcutta, » il prétexta de certaines irrégularités dans l'inscription des votans pour contester la validité de cette décision, sans toutefois consentir à se représenter devant une nouvelle réunion. Le dimanche suivant, les deux partis se disputèrent le mandir, mais Keshub, ayant obtenu l'assistance de la police, resta maître du terrain. Les dissidens, renonçant alors à prendre possession du temple, se décidèrent à sortir du Bharatbharsia Somaj pour former une organisation nouvelle, le *Sadharan Somaj*, ou « Somaj universel. » Dès le 15 mai, les bases en furent arrêtées dans une réunion de plus de quatre cents brahmaïstes, présidés par un jeune indigène dont on vante fort le talent et l'éloquence, Ananda-Mohan-Bose. Voici en quels termes sobres et élevés le manifeste qui y fut adopté définit les principes de la nouvelle association et justifie indirectement sa rupture avec le Brahma Somaj de Keshub : « Nous tenons pour naturelle à l'homme la croyance en Dieu et en la vie future; nous considérons les rapports entre Dieu et l'homme comme directs et immédiats, c'est-à-dire que nous ne croyons à l'infaillibilité d'aucun livre, ni d'aucune écriture; tout livre qui renferme des vérités calculées pour ennoblir l'esprit ou élever le caractère est une écriture sainte pour le brahmaïste; quiconque enseigne ces vérités est pour lui un guide et un maître. Nous attachons une égale importance à la culture de la raison, de la conscience, du sentiment et de la foi. Nous considérons comme une calamité toute autorité absolue d'un homme dans une association religieuse, et, loin de réprouver la liberté de penser, nous la regardons comme une sauvegarde contre la corruption et la décadence. Toute doctrine qui fait d'un homme l'instrument du salut ou le lien nécessaire entre Dieu et nos semblables nous paraît indigne d'un déiste, et nous repoussons de nos rangs quiconque la professe. Enfin nous considérons comme un blasphème envers Dieu de revendiquer le privilège de l'inspiration divine pour tout acte contraire aux injonctions de la raison, de la vérité et de la morale. »

A la fin de septembre, le travail du comité provisoire était terminé, et le Sadharan Somaj se constituait définitivement avec le double caractère de congrégation brahmaïste pour Calcutta et de centre pour les congrégations affiliées de province. Toute son organisation est du reste calquée sur celle du Bharatbharsia Somaj, sauf qu'il a sérieusement appliqué le principe du gouvernement représen-

tatif, en remettant la direction suprême de ses affaires à un comité de quarante membres annuellement élus dans l'assemblée générale, plus un membre délégué par somaj affilié. Dès le début, vingt et un somajes de province adhérèrent à cette constitution, et nos derniers renseignemens portent que ce chiffre s'est considérablement accru, surtout si l'on y comprend les congrégations nouvelles formées sous les auspices du Sadharan Somaj. L'association possède désormais une imprimerie, ainsi que deux organes périodiques, et ses missionnaires parcourent les provinces avec une remarquable activité pour recruter de nombreux adhérens. Aussi semble-t-elle désormais appelée sans conteste à prendre la direction du mouvement que l'église de Keshub semble avoir perdue sans retour. Celui-ci, par les exagérations de son mysticisme, n'aura ruiné en définitive que son propre ascendant et sa propre position. Il faut toutefois reconnaître que c'est là un fait profondément déplorable, car nul n'a plus contribué aux progrès du brahmaïsme et nul n'était mieux en état d'y contribuer encore. Amis et ennemis, Anglais et indigènes, tous ceux qui ont eu des rapports avec Keshub s'accordent à le proclamer non-seulement l'un des esprits les plus distingués de l'Inde contemporaine, mais encore un caractère de trempe supérieure, un de ces hommes qui, selon les temps et les circonstances, peuvent devenir Bouddha, Mahomet ou Luther. Que ne s'est-il contenté du rôle modeste de ce dernier, au lieu d'oublier que le temps des avatars et des prophètes est passé sans retour, même dans l'Inde! Il n'est pas plus possible de faire, en religion, du rationalisme avec de la révélation, qu'en politique de la liberté avec du despotisme.

VIII.

Le brahmaïsme représente la tentative la plus complète qui ait été faite jusqu'ici pour donner une forme pratique au rationalisme religieux. On peut en tirer ce double enseignement que non-seulement les principes de la religion naturelle suffisent à fournir les élémens d'un culte positif, mais encore qu'ils peuvent conduire jusqu'au mysticisme, du jour où ils laissent l'imagination prendre le pas sur la raison.

L'homme a des instincts religieux qui, comme toutes les aspirations de sa nature, réclament impérieusement satisfaction. Mais pour qu'ils puissent exercer une influence bienfaisante sur notre culture morale et intellectuelle, il est indispensable qu'ils se développent en harmonie avec nos autres facultés. En prenant des garanties, dans le manifeste cité plus haut, contre cette prépondérance du sentiment sur la raison, le Sadharan Somaj a en quelque sorte complété la doctrine du brahmaïsme, qui entre ses mains repré-

sente désormais un culte rationaliste et universel, sans les restrictions sociales de l'Adi Somaj ni les fantaisies théosophiques du Bharatbharsia. Il faut toutefois noter que seule une question de méthode le sépare de l'Adi Somaj, tandis qu'entre le Bharatbharsia et ses deux émules il y a une profonde divergence de principe. On peut même douter que le Brahma Somaj de l'Inde reste encore longtemps une église brahmaïste, car si Keshub-Chunder-Sen, abandonné sans contre-poids sur la pente de son mysticisme, continue à développer sa théorie de la médiation, — soit qu'il finisse par rentrer dans le giron du panthéisme védantique, soit qu'il en arrive à accepter une forme quelconque de christianisme révélé ou même à fonder un culte nouveau, — il n'aura bientôt plus rien de commun avec les principes de théologie naturelle qui constituent le fondement du brahmaïsme.

Déjà un certain rapprochement s'est opéré entre le Sadharan Somaj et l'Adi Somaj, qu'inspire toujours le vénérable Debendra-Nath-Tagore. Celui-ci a souscrit l'an dernier pour 7,000 roupies au mandir que s'élève le Sadharan Somaj, et lors d'un meeting tenu dans sa maison de Calcutta, au mois de janvier 1879, en l'honneur de Ram-Mohun-Roy, on a vu plus de mille brahmaïstes, appartenant aux deux somajes, fêter en commun la mémoire de leur illustre fondateur. Le babou Raj-Narain-Bose, à qui Debendra-Nath-Tagore a abandonné la présidence effective de sa congrégation, a même émis l'idée d'une entente entre les trois fractions actuelles du brahmaïsme sur les principes établis par Ram-Mohun-Roy. — Il y a eu, au mois de janvier dernier, un demi-siècle que ce dernier institua la société du Brahma Subha, et les brahmaïstes qui s'étaient préparés, sans distinction de nuances, à célébrer dignement cet anniversaire, n'auraient pu certes rendre à la mémoire de leur fondateur un hommage plus mérité et plus heureux. Mais les questions de principes qui les séparent, surtout en ce qui concerne l'église de Keshub, rendent une pareille union presque impossible, à moins de la faire reposer, comme remarquait le principal organe du Sadharan Somaj dans son numéro du 6 mars 1879, sur la simple communauté du sentiment religieux, abstraction faite de toute divergence en fait de dogmes, de rituels et de réformes sociales. Tel était au fond le programme adopté par Ram-Mohun-Roy avec une largeur de vues un peu méconnue par ses disciples immédiats, qui firent de l'infaillibilité des Védas une pierre angulaire de leur église.

Du reste, quelque organisation que revête le brahmaïsme, il représente incontestablement l'esprit actuel de la société indigène, et, à ce titre, il porte peut-être dans ses flancs l'avenir religieux de l'Inde. De l'Himalaya au cap Comorin, les vieux cultes se lézar-

dent et se désagrègent au contact de la civilisation européenne. Tout d'abord c'est la moralité privée qui semble en souffrir. De même qu'en Europe, l'émancipation religieuse des esprits y aboutit trop souvent à un scepticisme négatif qui se traduit par le dédain de l'idéal et la recherche exclusive des jouissances matérielles. Un certain nombre, sauvé de l'indifférentisme moral par la passion de la science, se rallie aux systèmes philosophiques les plus en vogue dans la société européenne, depuis le positivisme de Comte jusqu'au pessimisme de Schopenhauer, qui du reste a tant de points de contact avec la philosophie hindoue. Mais l'immense majorité demeure profondément religieuse de cœur et d'esprit. Ainsi que l'Allemand, l'Hindou, même quand il devient libre penseur, reste métaphysicien, idéaliste, voire quelque peu mystique. Dès lors, vers quelle religion se tournera-t-il, après avoir rompu avec les traditions vieillies de l'hindouisme? Vers la religion chrétienne? Mais les missionnaires du christianisme révélé, s'ils n'avaient l'habitude d'espérer contre toute espérance, se seraient depuis longtemps découragés devant l'inanité d'une propagande qui, après un demi-siècle d'efforts, a converti à peine quelque cent mille indigènes sur une population de deux cent millions. Il n'y a même dans leur impuissance rien qui doive nous surprendre. Lorsqu'ils prétendent enseigner aux Hindous l'infaillibilité des Écritures, la divinité du Christ, le mystère de la Trinité, ou bien ils tombent sur des orthodoxes qui, possédant des dogmes analogues dans leur propre théologie, n'ont aucune raison de les échanger pour des croyances plus étrangères à leur race, sans être plus accessibles à leur raison, ou bien ils se heurtent à des rationalistes qui, ayant rejeté par l'usage du libre examen les traditions de l'hindouisme, n'éprouvent aucun besoin de se remettre sous le joug d'une révélation nouvelle. Le seul point par où le christianisme parvient à impressionner l'esprit hindou, c'est son côté moral et humanitaire. Or le christianisme ainsi entendu représente l'unitarisme moderne, c'est-à-dire le brahmaïsme sous une dénomination européenne; dès lors n'a-t-il pas toutes chances d'être plutôt adopté dans sa forme autochtone et sous son étiquette nationale?

On a dû être frappé, en lisant cette étude, de l'analogie qu'offre le brahmaïsme avec le christianisme libéral, dans sa doctrine comme dans son histoire. Certaines professions de foi, qui se formulent tous les jours dans les chaires de l'unitarisme et dans les ouvrages des protestans libéraux, pourraient se rencontrer tout aussi naturellement dans la bouche des prédicateurs brahmaïstes, — de même que, parmi les publications du Brahma Somaj, on trouve des pas-

sages qui feraient honneur à la plume d'un Channing ou d'un Parker. Lorsque Keshub-Chunder-Sen, et à sa suite Protab-Chunder-Mozoumdar, se firent entendre dans certaines églises unitaires de la Grande-Bretagne, les assistans, à ce que m'a personnellement raconté l'un d'eux, se seraient crus devant un de leurs ministres habituels, légèrement orientalisé dans ses formes et dans ses expressions par un long séjour sur les bords du Gange.

N'y a-t-il pas quelque chose d'étrange et de touchant à la fois dans cette rencontre des deux grands courans religieux qui, partis de l'Asie centrale vers des directions opposées avec les migrations aryennes d'il y a quatre ou cinq mille ans, se retrouvent ainsi, au bout d'une évolution similaire, sur le terrain commun d'une religion synthétique et rationnelle? — Ce serait une erreur de chercher exclusivement l'explication de ce phénomène dans l'action de la société européenne sur la société hindoue. L'action de ces deux civilisations a été réciproque, et si l'on retrouve dans le brahmaïsme l'équivalent des vues religieuses en faveur parmi les esprits les plus avancés des églises chrétiennes, il serait injuste de méconnaître l'influence qu'a exercée sur ces esprits eux-mêmes la vulgarisation des systèmes philosophiques et religieux dus au génie des peuples orientaux.

Nos pères ne connaissaient, dans toute la littérature religieuse de l'Orient, que les écritures rigoureusement monothéistes des Sémites, — la Bible et le Coran. Tout à coup, là où ils ne soupçonnaient que superstitions incohérentes ou ruines indéchiffrables, la science s'est mise à dégager les conceptions approfondies, méthodiques et parfois sublimes des divers systèmes consignés dans les livres sacrés des brahmanes, des bouddhistes et des guèbres, ainsi que parmi les stèles de l'Égypte et de la Babylonie. Ceux d'entre nous qui, sans préparation aucune, se sont trouvés un beau jour devant les trésors du Zend-Avesta, du Tri-pitaka et surtout des Védas, sont seuls en état de comprendre, par leur propre impression d'étonnement et d'admiration, l'importance des modifications peut-être inconscientes que les travaux des orientalistes ont provoquées dans la constitution intellectuelle et religieuse de notre société. Si nous avons peut-être communiqué aux réformateurs de l'hindouisme le dogme de la transcendance divine qui restitue au Dieu des Védas la conscience et la personnalité supprimées par le panthéisme, l'Inde, à son tour, n'a-t-elle contribué à répandre chez les monothéistes de l'Occident la notion de l'immanence, qui replace Dieu dans la nature ou plutôt la nature en Dieu? Où se professe encore de nos jours le déisme froid et abstrait du dernier siècle, qui, après avoir supprimé le miracle, ne savait plus que faire de sa divinité,

inerte et superflue, sans rapports avec la nature, sans liens avec l'humanité? Et si, dans la plupart des écoles modernes, ce déisme est remplacé par des conceptions plus objectives et plus vivantes, qui rouvrent les sources de l'émotion religieuse, en même temps qu'elles facilitent la réconciliation, non de la science avec la religion, mais de la religion avec la science, n'en sommes-nous pas en partie redevables à cette littérature philosophique de l'Orient que pénètre un si vif sentiment d'une communion intime entre les trois grands facteurs de l'idée religieuse, Dieu, la nature et l'humanité?

Au moment de quitter l'Europe, Protab-Chunder-Mozoumdar eut un long entretien avec le professeur John Tyndall, qui venait de scandaliser l'Angleterre orthodoxe, au congrès scientifique de Belfast, par une franche profession de scepticisme religieux : « Travaillant dans la froide lumière de la raison, lui dit l'éminent naturaliste, nous manquons ici de la chaleur et de l'énergie que donne la vie religieuse. Cette vie se trouve presque éteinte en Angleterre, et c'est pour l'avoir dit hautement que je suis devenu impopulaire. Ceux qui la conservent peuvent seuls nous la rendre. Aussi est-ce avec un véritable espoir que nous nous tournons vers vous. Une fois déjà la lumière nous est venue de l'Orient. Puisse-t-elle nous en venir encore ! » Nous ne savons s'il faut accepter comme une prophétie ce compliment du savant anglais au réformateur brahmaïste; mais si l'esprit hindou, dégagé de ses entraves traditionnelles, continue à progresser dans les voies où l'a devancé le génie des peuples occidentaux, il est certain que le monde assistera encore à plus d'un curieux échange sur le terrain des idées religieuses, aussi bien que morales et scientifiques, entre les deux grands rameaux de l'antique race aryenne. C'est de rapprochemens analogues, opérés dans le creuset de la philosophie néo-platonicienne, entre le panthéisme antique et le monothéisme sémite, que le christianisme lui-même est définitivement sorti au IIe siècle de notre ère. On aurait tort de croire que l'étude comparée des religions conduise nécessairement au scepticisme; car, si elle fait ressortir le caractère local et transitoire des superfétations dogmatiques qui les différencient, elle fortifie notre foi dans les principes qui constituent leur essence permanente et générale, ce fonds commun que le Brahma Dharma proclame « appuyé sur la constitution humaine, ancien, immuable et universel. »

Cte GOBLET D'ALVIELLA.

CONTE PARISIEN

L'ENFANT DE LA BALLE.

I.

Parfois dans un coin triste et noir pousse une fleur.

Sa mère était concierge et son père souffleur
D'un théâtre qui fit des faillites célèbres.
Semblables aux hibous qui voient dans les ténèbres,
Ces époux vivaient là, venus on ne sait d'où,
La femme dans sa loge et l'homme dans son trou.
Une enfant leur naquit; elle vit la lumière
— Du gaz, bien entendu, — le soir d'une « première, »
A l'heure où justement la toile se levait.
L'homme était à son poste, éloigné du chevet
De sa femme; mais tous songeaient à l'accouchée.
Les actrices, leur scène une fois dépêchée,
De bruyans falbalas emplissant l'escalier,
Auprès de la malade allaient se relayer;
Et, lorsque fut passé l'instant le plus critique,
L'ingénue, — elle avait un fils en rhétorique
Et venait de donner les soins les plus adroits, —
Profita de son grand monologue du « trois, »
Alors que, d'une infâme action accusée,
Elle devait tomber, sur le sol, écrasée
Sous un fardeau trop lourd d'angoisse et de douleur,
Pour accomplir sa chute en face du souffleur

Et calmer le souci du père de famille,
En lui jetant tout bas ces mots : « C'est une fille ! »
— D'ailleurs, ce fut un jour de chance et de succès.
Le drame, — il était plein de fautes de français, —
Fit louer deux cents fois la salle, dès la veille ;
Et la mère et l'enfant se portaient à merveille.

Le nouveau-né gênant fort ses humbles auteurs,
Une souscription entre tous les acteurs
Fournit aux pauvres gens des secours provisoires.
Le berceau fut prêté par le chef d'accessoires,
Et le comique, — un fort buveur, de son aveu, —
Donna le biberon, pour faire rire un peu.
Tous aimaient la petite et tous s'occupaient d'elle,
Et l'on tomba d'accord pour l'appeler Adèle,
A cause d'*Antony*, qu'en son meilleur destin,
Son père avait joué, — très obscur cabotin,
Mais beau garçon, ayant l'œil noir, la taille mince, —
Avec Dorval faisant sa tournée en province.
Puis le baptême eut lieu. La troupe, avec ferveur,
Vit donner à l'enfant ce billet de faveur
Que, pour entrer au ciel, on présente au contrôle ;
Et le parrain, — c'était Saint-Phar, le premier rôle, —
Ayant lu *Polyeucte* et « pioché » son *Credo*,
Par son recueillement étonna le bedeau.
La fête fut très bien de toutes les manières.
On alla gentîment déjeuner près d'Asnières ;
A l'heure du spectacle, on revint à Paris,
Au milieu de gamins saluant à grands cris
Ces voitures de gais comédiens chargées,
Et le soir, le pompier lui-même eut des dragées.

II.

Les artistes ont très bon cœur, le plus souvent.
C'était à qui prendrait le mieux soin de l'enfant,
— La concierge en sa loge étant très occupée, —
A qui ferait sauter la gentille poupée,
A qui l'entourerait de mille attentions.
Les femmes l'apportaient aux répétitions,
Et la petite Adèle y faisait les délices
Des longs momens d'ennui perdus dans les coulisses.
La duègne, en attendant l'appel du régisseur,
Berçait sur ses deux bras l'enfant avec douceur,

Puis, quand venait son tour, à sa réplique prête,
Repassait le bébé bien vite à la soubrette.
Quand elle eut quinze mois, quand son corps se tint droit,
Ce fut madame Armand, l'étoile de l'endroit,
Qui la fit marcher seule et qui, de ses mains blanches,
Guida les premiers pas d'Adèle sur les planches.
Mais quel triomphe aussi, quand, un beau jour, soudain,
Elle alla du « côté cour » au « côté jardin! »
Puis, dès qu'elle se mit à babiller, ces dames
Lui firent répéter des mots de mélodrames,
Et l'enfant, — influence étrange du milieu! —
Avant : « Papa, maman, » vagit : « Merci, mon Dieu! »
Pourtant madame Armand, pieuse à sa manière,
Lui fit aussi par cœur apprendre sa prière;
Et lorsque les acteurs se taisaient un instant,
Un fragment de *Pater* de derrière un portant
S'envolait, murmuré par une voix plaintive,
Et quelquefois ces mots : *Que votre règne arrive!..*
Ou quelque *Ainsi soit-il!* ponctuaient tour à tour
La tirade du traître ou la scène d'amour.

C'est ainsi que vivait, depuis sept ans, Adèle,
Heureuse de sentir tant d'amis autour d'elle
Et faite à ce milieu tout artificiel,
N'ayant presque jamais vu la couleur du ciel,
Elle jouait dans l'ombre et, la nuit, était brave
Comme un frais papillon captif dans une cave.

III.

Vers ce temps, le théâtre où grandissait l'enfant
Allait très mal. L'été fut par trop étouffant
Et, trois mois, l'on joua devant la salle vide,
Tandis que le public, de bocks mousseux avide,
Dans les cafés-concerts allait prendre le frais;
Puis un drame à décors ne couvrit pas ses frais,
Puis vint une féerie, autre chute complète.
Le directeur avait si bien perdu la tête
Que, devant son bureau toujours plus encombré
De manuscrits poudreux et de papier timbré,
— Pauvre homme à moitié fou, fable de ses confrères, —
Il songeait à monter des pièces littéraires.
Le malheureux parlait même d'un drame en vers!
Lorsque, le rappelant à des goûts moins pervers,

Son régisseur, avec sa voix la plus câline,
Lui dit :

— Monsieur, si nous remontions *l'Orpheline?*

L'homme fut tellement ému qu'il suffoqua;
Il se frappa le front en criant : Euréka!
L'Orpheline pouvait le tirer de l'abîme.

C'était un vieux *mélo* du boulevard du Crime
Qui toujours avait fait, pendant de nombreux soirs,
Ruisseler tous les yeux, tirer tous les mouchoirs,
Un titre qui d'avance assurait la recette.
Le seul obstacle était le rôle de Suzette,
De l'enfant de six ans prise par des voleurs,
Dont la grâce touchante et les affreux malheurs
Faisaient couler les pleurs comme une cataracte,
Et qu'enfin retrouvait sa mère au cinquième acte.

Le directeur disait :
— Qui me jouera cela?
La créatrice était la petite Stella...
Mais elle est mariée et mère de famille,
A présent... Où trouver une petite fille,
Sachant « dire, » sachant « marcher »?..

Le régisseur
Eut un sourire fin de profond connaisseur
Et conseilla :

— Prenez donc la petite Adèle...
Une enfant de la balle, allez... Je réponds d'elle.
Elle réussira, j'en ferais le pari.
La petite est émue en voyant d'Ennery.
Son premier alphabet fut *Lazare le Pâtre...*
Artiste dans le sang!... C'est né pour le théâtre
Et ça vous portera joliment les haillons...

Et l'impresario, rêveur, dit :

— Essayons!

IV.

On mit donc *l'Orpheline* à l'étude au plus vite,
Et l'on distribua le rôle à la petite,
Après avoir, avec un cachet de dix francs,
Apaisé les légers scrupules des parens,
Qui d'abord alléguaient sa faiblesse et son âge;
Et l'aisance régna dans le pauvre ménage,
Et la loge lança dès lors aux environs
Des parfums de civet et de dinde aux marrons.
Pour Adèle, elle était par la joie étourdie.
Un rôle! elle allait donc jouer la comédie!
Un rôle! elle pourrait enfin se maquiller!

Quand le vieux régisseur l'eut fait bien travailler,
On répéta. Chacun pressentit la victoire.
La petite « vibrait » comme au Conservatoire,
Disait juste, « écoutait » à merveille, et savait
Avec le moindre mot obtenir un « effet. »
Alors le directeur fit agir la réclame,
Assiégea les journaux, car, bien que son vieux drame
Fût écrit en patois et fût bête à pleurer,
Il était maintenant sûr de tout réparer
Et de combler le gouffre immense de sa dette.
Adèle sur l'affiche eut son nom en vedette
Au-dessus de Saint-Phar et de Madame Armand,
Ce qui fut un scandale; et, depuis ce moment,
L'actrice, qui naguère en faisait son idole,
A l'enfant n'adressa même plus la parole,
Et Saint-Phar, furieux, menaça d'un procès.

Cependant on donna la pièce. Quel succès!
Dès qu'Adèle parut, la salle fut conquise;
Et vraiment la mignonne actrice était exquise
Et ne ressemblait pas à ces pauvres enfans,
Bâtards de perroquets et de singes savans,
Dont parfois le théâtre exhibe la torture.
En argot de métier, c'était une « nature. »
Elle vivait son rôle et ne le jouait point;
L'artiste en elle était habile au dernier point,
Et l'enfant conservait cependant tous ses charmes.
Adèle fit répandre une averse de larmes,
Quand, sans pain elle-même, aux pauvres du chemin
Elle donnait les fleurs qu'elle avait à la main.

Elle eut quatre rappels, vingt bouquets; et la toile
S'abaissa lentement sur la petite étoile,
Au milieu des sanglots, des bravos et des cris.
Une altesse royale, en passage à Paris,
Vint embrasser l'enfant et lui fit grand éloge
Devant dix reporters accourus dans sa loge.
Ce fut une folie, un gros succès d'argent!
Le directeur, traité de « très intelligent, »
Paya son personnel en retard d'un trimestre,
Congédia la claque et supprima l'orchestre.
Plein d'audace, il risqua des tarifs inouïs.
Son théâtre, autrefois le dernier des *bouis-bouis*,
Vit devant ses bureaux piaffer les équipages;
Les journaux l'exaltaient à leurs troisièmes pages,
Épuisant leurs clichés, jusqu'aux « mots » de gamins,
Et parlant du caissier qui se frottait les mains.

V.

Hélas! ne rions pas; car l'enfant-phénomène
Est au dernier degré de la misère humaine;
Regardez seulement ses grands yeux moribonds.

Au milieu des bouquets et des sacs de bonbons,
Affolée et vivant comme dans une fête,
Adèle se plaignait pourtant de maux de tête;
Un frisson secouait parfois son corps nerveux,
Elle portait, d'instinct, la main à ses cheveux
Et disait : « C'est passé! » Mais l'enfant de la balle,
Un soir, ayant joué sa scène principale,
Effraya les acteurs par son teint enflammé;
Et l'un d'eux, le fameux comique Bienaimé,
Qu'adorent les titis pour son grand nez qui bouge,
Lui dit :

— Mais pourquoi donc as-tu mis tant de rouge?

Alors, touchant son front d'un geste machinal :

— Non, je n'ai pas de fard, fit Adèle. J'ai mal!

Elle joua pourtant, mais la pauvre petite
Fut prise, dans la nuit, par une méningite.

Quel désastre! On doubla le rôle sans pitié;
Mais la location en baissa de moitié.

Le médecin craignait une crise mortelle,
Et l'on n'entendait plus qu'un mot : « Comment va-t-elle? »
Le directeur montra beaucoup de dévoûment.
Il l'avait fait porter dans son appartement
Et de ses père et mère il avait pris la place,
Veillant la chère enfant, lui mettant de la glace
Sur le front, l'entourant de ses soins amoureux.
Une nuit, la malade eut un délire affreux.
Elle croyait jouer avec ses camarades,
Récitait des fragmens de rôle, des tirades,
Demandait si Nadar vendait sa carte-album
Et si l'on avait fait, le soir, le « maximum... »
On crut qu'elle serait, à l'aurore, enlevée;
Mais, quand le docteur vint, il dit:

— Elle est sauvée!

Et, vraiment, quatre jours après, elle allait mieux.

Alors tout le théâtre eut un air radieux;
On allait donc enfin revoir la chère absente,
Reprendre *l'Orpheline!* Et la convalescente,
Devant tous les acteurs penchés sur ses rideaux,
Soulevait doucement le verre de bordeaux
Que le bon directeur avait versé lui-même,
Et disait, avec un gentil sourire :

— A la centième!

VI.

On était très pressé de jouer. Cependant,
Avant qu'elle reprît son rôle, on crut prudent
De l'envoyer passer huit jours à la campagne.
Un riche fabricant de faux vins de Champagne,
Sénateur influent, très fort sur le budget,
Précisément, depuis quelques mois, protégeait
Clorinde, la coquette, et près de Courbevoie
Avait construit un nid de verdure et de soie,
Où ce législateur abritait ses amours.
Clorinde y mènerait l'enfant pour quelques jours,
Afin qu'elle revînt forte et prête à combattre;
Et l'on encaisserait encor cinq mille quatre,
Le « maximum! »

Ce fut arrangé ; l'on partit.

Le cottage où logeait Clorinde était petit ;
Mais un charmant jardin, plein de roses trémières,
Que le soleil de juin criblait de ses lumières,
S'étendait, enchanteur, devant la vérandah.

On mit là le fauteuil d'Adèle, on l'accouda
Dans les coussins, devant cette fraîche nature.
Elle n'avait jamais vu de fleurs qu'en peinture,
De clartés que le gaz reflété par du zinc,
Et s'écria d'abord :

— Tiens ! Le décor du « cinq ! »

Mais l'enfant tressaillit bientôt, toute surprise.
Un enivrant parfum passait avec la brise,
Et le soleil chauffait ses pieds sous son jupon.
Elle ferma les yeux et dit :

— Ah ! que c'est bon !

Et, dans ce doux état de langueur étonnée,
Elle voulut rester là, toute la journée.
Mon Dieu ! que c'était beau, que c'était bon, cela !
Mais Clorinde, observant ses regards, se troubla
D'y voir on ne sait quoi d'inquiétant éclore.

— Rentrons, mignonne...

— Oh ! non, dit l'enfant, pas encore !

Elle rentra pourtant, quand le couchant pâlit ;
Mais elle frissonnait en se mettant au lit.
L'air pur d'un ciel d'été, la chaleur naturelle
D'un jour de juin avaient été trop forts pour elle ;
Et sans qu'une lueur de raison reparût,
La nuit, elle eut encor le délire et mourut.

Car c'était une fleur à l'ombre habituée ;
Elle a vu le soleil un jour ; il l'a tuée.

François Coppée.

REVUE LITTÉRAIRE

LE MAL DU SIÈCLE.

Une Maladie morale. — Le Mal du siècle, par M. Paul Charpentier; Paris, 1880.

S'il suffisait, non pas même pour écrire un bon livre, mais seulement pour ne gâter point un beau sujet, d'être animé des meilleures intentions, nous n'aurions pas assez d'éloges pour les quatre cent dix-neuf pages que M. Paul Charpentier vient de consacrer à l'étude de cette maladie subtile, mystérieuse et profonde que l'on a désignée, voilà longtemps déjà, faute d'un autre nom plus significatif, sous le nom de mal du siècle. On n'est pas en effet plus vertueux, plus austère, plus moral, — on ne donne pas de meilleurs conseils, — on n'est pas plus digne enfin d'un prix Monthyon que M. Paul Charpentier. C'est dommage, en vérité, que la morale ne soit pas partout à sa place, que la pureté des intentions n'ait rien de commun avec l'analyse psychologique, et que sir Charles Grandisson soit le dernier homme du monde qu'on puisse appeler à connaître de Werther, de René, de Childe-Harold et de tant d'autres illustres désespérés ou dégoûtés à leur suite, qui, comme on l'a si bien dit, loin « d'avoir adouci dans les plaisirs qui les environnaient l'amertume de leur âme, ont répandu cette amertume sur tous les plaisirs qui pouvaient l'adoucir. » Si ce n'était pas ici jouer d'un trop vilain tour à un homme si bien intentionné, nous citerions volontiers quelques jugemens échappés à la plume intrépide de M. Paul Charpentier. Ainsi quel courage, quelle force de conviction et quelle fureur de moraliser ne lui a-t-il pas fallu pour écrire cette phrase : « Chateaubriand a déclaré

que s'il le pouvait il anéantirait *René*. Si ce vœu était sincère, il doit lui en être tenu compte. » Mais quelle insensibilité de puritanisme pour ne découvrir dans Musset tout entier que « des aspirations insuffisantes vers le bon et vers le vrai? » ou quelle froideur et quelle barbarie d'impitoyable justicier pour ne voir dans *Lélia* qu'une « triste spéculation de l'auteur sur la crédulité et la sympathie de trop faciles lecteurs? » Évidemment il en a dû trop coûter à M. Charpentier d'écrire ces choses, et d'autres semblables, pour que nous insistions. Aux dieux ne plaise que nous ajoutions par d'inutiles reproches aux remords de sa conscience littéraire! et contentons-nous de dire que son livre est un livre manqué. Non pas, si vous voulez, qu'il n'ait fait preuve d'une certaine connaissance de son sujet, — connaissance générale et pour ainsi dire extérieure; — je ne crois pas cependant que personne s'étonne si je dis qu'il en a méconnu la vraie nature, — toute particulière et tout intérieure. Son grand tort est d'avoir cru qu'à force de morale on pouvait se tirer d'un sujet avant tout et peut-être uniquement psychologique.

Qu'est-ce que le mal du siècle? Il serait difficile, mais heureusement fort inutile, de le définir. On ne débute pas en physiologie par une définition de la vie, non plus qu'en psychologie par une définition de l'âme. Savoir, c'est connaître par les causes. Ce sont les causes du mal du siècle qu'il s'agit d'analyser d'abord : la définition viendra plus tard, ou elle ne viendra pas; ce n'est pas une affaire.

Laissons de côté les causes générales. Elles ne prouvent ni n'expliquent rien, parce qu'elles expliquent et prouvent trop. Assurément la révolution profonde qui s'est accomplie dans les idées vers la fin du dernier siècle, et dont notre révolution française n'est rien que le plus dramatique épisode, n'a pu manquer d'avoir son retentissement et d'exercer son influence même sur ceux qui l'ont combattue, qui la combattent encore et qui la combattront. Connaissez-vous une curieuse parole d'Esquirol? « L'influence de nos troubles politiques, dit-il quelque part, a été si profonde que je pourrais donner l'histoire de notre révolution, depuis la prise de la Bastille jusqu'à la dernière apparition de Bonaparte, par celle de quelques aliénés dont la folie se rattache aux événemens qui ont signalé cette période de notre histoire. » Lorsque la tempête trouble et bouleverse ainsi des intelligences qu'on peut considérer comme moyennes, quels effets n'admettrez-vous pas qu'elle puisse, qu'elle doive produire sur les imaginations fortes? Seulement ce qu'Esquirol disait là de la révolution française, il était bien convaincu, et nous le sommes avec lui, qu'il eût pu le dire de la Réforme et des guerres de religion. A tout prendre, parmi ces causes générales et profondes je n'en vois vraiment qu'une qui fût de nature à précipiter les esprits dans ce doute incurable et dans ce désespoir sans issue qui sont un des caractères de la maladie du siècle : c'est à savoir

le démenti sanglant donné par la brutalité des faits aux rêves d'or de la philosophie du XVIIIe siècle. Mais justement je doute que vous trouviez que Rousseau, ni Goethe, — cela va sans dire, puisque *la Nouvelle Héloïse* est de 1760 et *Werther* de 1775, — ni Chateaubriand, ni Byron, en aient été particulièrement affectés.

Il faut donc descendre à des causes plus spéciales et chercher un commencement d'explication dans l'analyse même de l'organisation et du tempérament de l'artiste ou du poète. Car, il faut bien en convenir, l'artiste ou le poète ne sont pas créatures tout à fait semblables au commun des mortels. Rousseau, Goethe, ou Byron ne sont pas précisément des garçons horlogers, des conseillers de cour ou des pairs d'Angleterre qui prendraient la plume, à leurs momens perdus, pour se délasser, comme on prend sa canne, après avoir fermé boutique ou comme on demande sa voiture pour « aller faire un tour de promenade. » Mais ils ont leur organisation de poètes, c'est-à-dire la fibre plus délicate, plus nerveuse, plus irritable; les sens plus fins; l'imagination plus forte. Telles impressions qui glissent sur notre épiderme plus grossier pénètrent, retentissent et se prolongent plus profondément en eux pour s'y multiplier d'elles-mêmes. Ils sentent ce que nous ne sentons pas. Ajoutez que « la manière, et non la réalité des choses, suffit pour remplir toute la capacité de leur âme : parce que, les moindres objets produisant de grands mouvemens dans les fibres délicates de leur cerveau, elles excitent par une suite nécessaire dans leur âme des sentimens assez vifs et assez grands pour l'occuper tout entière. » C'est pourquoi de très vulgaires contrariétés les atteignent aux sources mêmes de la vie. C'est pourquoi des accidens insignifians aux autres hommes leur sont d'irréparables malheurs. C'est pourquoi vous êtes envers eux souverainement injuste si vous comparez leurs souffrances aux souffrances du vulgaire.

Eh oui! si vous ne regardez qu'à la superficie des choses, il pourra bien vous sembler que ni Jean-Jacques, ni Byron, ni tant d'autres n'ont été si malheureux, ni si maltraités par le monde, ni si cruellement persécutés par le sort. Si Rousseau, dans ses *Confessions*, note presque involontairement qu'à partir de tel jour il a cessé de connaître la faim, vous pouvez répondre en effet, avec l'autorité du bon sens et l'inhumanité du pharisien, qu'il y a de par le monde quantité de misérables qui passent leur vie tout entière uniquement à combiner des moyens de se défendre de la faim, et qui ne remplissent pas pour cela l'univers de leurs lamentations. Maintenant c'est Byron qui, par la bouche de Conrad, de Lara, de Manfred, répand, avec cette abondance de sarcasmes que nul n'a surpassée, son mépris et ses malédictions sur le monde. Quoi? Que lui est-il arrivé? Quelles épreuves extraordinaires a-t-il bien traversées? Quelles tortures nouvelles a-t-il subies? Il est fatigué de vivre et il meurt du dégoût d'exister. Voire! ce n'est

que cela, repart le chœur des pharisiens. Eh bien! s'il n'avait pas abusé de la vie, il n'en serait pas dégoûté! Est-ce que nous en sommes dégoûtés? S'il n'avait pas abusé des plaisirs, il n'en serait pas rassasié! Est-ce que nous en sommes rassasiés? Non, sans doute, vous n'êtes ni rassasiés ni dégoûtés. C'est que vous n'aviez pas reçu d'en haut ce don fatal, cette rare et redoutable faculté de vivre en un quart d'heure une vie tout entière et d'épuiser dans une seule expérience toute la douleur ou toute la volupté. Mais eux, c'est en quoi précisément ils sont poètes. Ils vivent comme tout le monde et sentent comme personne. C'est leur misère, mais c'est leur grandeur. Étonnez-vous après cela qu'ils aient familièrement le désespoir dans le cœur et le blasphème à la bouche.

Dirai-je qu'ils sont malades? Ce sera comme vous le voudrez, ou plutôt comme vous l'entendrez. « L'extrême esprit est accusé de folie, comme l'extrême défaut. Rien que la médiocrité n'est bon. C'est la pluralité qui a établi cela et qui mord quiconque s'en échappe par quelque bout que ce soit. » Lorsque le poète, — Rousseau, Byron ou Chateaubriand, — découvrant quelque côté jusqu'alors mal connu de l'humaine nature, exprime quelque sentiment dont la nouveauté nous étonne, nous nous écrions d'abord que ce sentiment n'est pas dans la nature humaine. En effet, il n'est pas dans la nôtre, ou du moins il n'y est qu'à l'état vague et confus de malaise intérieur, et nous ne l'y avions pas aperçu. Si donc toutes les fois qu'on dépassera les têtes vulgaires, on est malade; si toutes les fois qu'on découvrira dans les profondeurs de soi-même quelque chose qui n'est pas en tout le monde, on est malade; si toutes les fois qu'on souffrira de sa douleur au-delà de ce qu'il est convenu qu'on en doit souffrir, on est malade; oui, les Jean-Jacques, les Byron et les Chateaubriand sont malades. « Des êtres singulièrement constitués doivent nécessairement s'exprimer autrement que les hommes ordinaires. Il est impossible qu'avec des âmes si différemment modifiées ils ne portent pas dans l'expression de leurs sentimens et de leurs idées l'empreinte de cette modification. »

Et telle est bien, pour le dire en passant, l'erreur où quelques médecins ont donné quand ils ont émis ce surprenant aphorisme « que le génie n'est qu'une névrose. » Car, comme ils se disaient qu'en la place de Jean-Jacques ou de Byron, ils n'eussent assurément pas ressenti pour des maux si vulgaires de si sensibles atteintes, — ils accumulaient bien au courant de leur thèse force observations médicales, — mais au fond ils les déclaraient fous d'avoir fait tant de bruit pour rien. Ils ne réfléchissaient pas que, n'y ayant rien d'un homme à un autre homme, ou dans le même homme selon les circonstances, qui soit plus divers que les sensations, plus variable que les sentimens, plus mobile et changeant que l'imagination, on n'est pas nécessaire-

ment fou, ni seulement malade, ni même exposé à le devenir jamais, parce qu'on a des sensations plus fortes, ou des sentimens plus poignans, ou une imagination, j'oserai dire plus visionnaire, que le commun des hommes, et voire des bons esprits. Que d'ailleurs cette exaltation de la sensibilité puisse dégénérer parfois en une affection dont les inégalités, les bizarreries et les manifestations extérieures aient véritablement je ne sais quoi de morbide, on peut l'admettre. Encore ici cependant, si l'on veut bien prendre la peine d'y regarder d'un peu près, on trouvera que dans l'espèce, quelque cause, plus particulière et toute personnelle, est intervenue.

S'il faut repousser, comme une injure à la dignité de l'homme, toute parenté qu'on essaierait, sur de fausses analogies, d'établir entre l'aliénation mentale et le génie, cependant on ne peut pas oublier que le moral dépend du physique et qu'il éprouve quelquefois de terribles effets de cette tyrannie. Le spiritualisme ne saurait consister, comme on l'a cru trop souvent, à dissocier ce que la nature a inséparablement uni. L'hypocondrie bien caractérisée de Rousseau ne peut pas ne pas avoir affecté sa pensée. Si Byron jusqu'à son dernier jour n'avait pas ressenti, de traîner son pied bot, une humiliation plus douloureuse que de tous les anathèmes de la pruderie britannique, il n'aurait pas sans doute été tout à fait le même Byron. L'une des origines de la mélancolie de l'auteur d'*Obermann* est certainement dans l'espèce de honte et de désespoir qu'il éprouvait, d'avoir, dans la force de l'âge, par l'effet d'une singulière atrophie, « les bras plus faibles que ceux d'un enfant. » Leopardi n'a-t-il pas trop vivement protesté contre la « lâcheté » de ceux qui s'attachaient moins « à détruire ses observations et ses raisonnemens qu'à accuser ses maladies » pour que nous puissions douter de l'influence de ses maladies sur ses raisonnemens? Et croyez-vous qu'Henri Heine ait tort, ou qu'il ne parle que par métaphore, quand il dit ingénieusement : « La nuance rose qui domine dans les écrits de Novalis n'est pas la couleur de la santé, *mais bien l'éclat menteur de la phtisie*, et la teinte de pourpre qui anime les contes d'Hoffmann n'est pas la flamme du génie, *mais bien le feu de la fièvre?* » Est-il possible de vouloir étudier la maladie du siècle, et d'éliminer d'entre la foule infinie des causes qui l'ont pu provoquer, une cause aussi puissante, aussi constamment agissante, aussi sûre et certaine de ses effets que la souffrance ou la faiblesse physique?

Croirez-vous encore que les conditions matérielles de la vie ne soient de rien à la mélancolie de la plupart de ces illustres malades? Que l'on éprouve quelque répugnance à mêler, dans la biographie de l'artiste ou du poète, les questions d'argent à l'appréciation de ses œuvres, cela se conçoit, et il n'y a rien de plus naturel. Si c'est quelquefois le moyen d'*animer* une biographie, nous convenons volontiers qu'à l'ordinaire il nous importe aussi peu de savoir l'état de la bourse d'un grand homme

que de connaître la couleur de ses bas. Mais, comme le dit Senancour, dans une sorte de confession, « celui qui ne verrait dans la pauvreté que l'effet direct de la privation d'argent... n'aurait aucune idée du malheur; car la non-dépense est le moindre mal de la pauvreté. » Presque tous ces grands mélancoliques ont connu les embarras d'argent, qui la dette et qui la pénurie, l'un l'étroitesse du domestique, et l'autre l'incertitude même du lendemain, lisez : toutes les mille humiliations que ces maux, bien vulgaires, traînent pourtant à leur suite. Tel a « senti durement l'inconvénient de vivre avec des gens d'un autre état que le sien. » Et tel autre, vers quarante ans, repassant son existence et n'y trouvant pas deux semaines heureuses, comptait au nombre de ses griefs contre la destinée celui « de n'avoir jamais eu le cabinet commode et solitaire qui lui aurait été indispensable. » Cette humiliation ou cette angoisse de la pauvreté, qui niera que ce soit un élément auquel on doive faire sa part, puisque nous parlons médecine, dans l'étiologie de la maladie du siècle? Autrement, puisque dans aucun siècle peut-être l'or n'a plus brutalement exercé sa grossière domination que de nos jours, ce serait faire abstraction du siècle dans l'étude de la maladie du siècle. Il est vrai que cela ne coûte pas beaucoup quand on a commencé par faire abstraction du malade. Mais maintenant, si, faisant abstraction du malade et abstraction du siècle, vous voulez cependant étudier la maladie du siècle, que reste-t-il ? Il reste de quoi faire un livre comme le livre de M. Charpentier.

On dira : Pourquoi donc alors toutes ces causes n'ont-elles pas agi de tout temps ? et par quel privilège d'infortune avons-nous été choisis pour en être les victimes ?

Nous nous vantons, si nous le croyons. Sainte-Beuve, qui devait s'y connaître, prétendait que Job et Salomon avaient souffert de ce même mal intérieur. Ce qui est certain, c'est que les Grecs n'avaient pas attendu, pour inventer le mot de *mélancolie*, que nous eussions éprouvé la chose. Tous les mystiques du moyen âge, ou presque tous, en ont été touchés, et quelques-uns à fond. Je n'affirmerais pas enfin qu'en plein XVIIe siècle, un Pascal, un Racine même, un La Bruyère peut-être, pour ce qui regarde l'histoire de notre littérature, n'en eussent ressenti les atteintes.

Cependant il n'est pas douteux qu'au commencement de ce siècle, il y ait eu comme un redoublement de l'épidémie. En voici, je crois, l'une des raisons que l'on peut donner.

J'ai cité plus haut un mot célèbre de Pascal, mais je n'ai pas achevé la citation. Vous n'avez peut-être pas remarqué que, quand on cite Pascal, on le tronque toujours. Or Pascal dit bien, il est vrai, que « l'extrême esprit est accusé de folie, comme l'extrême défaut... » et le reste; mais il s'empresse d'ajouter : « Je ne m'y obstinerai pas. C'est

sortir de l'humanité que de vouloir sortir de la médiocrité. La vraie grandeur ne consiste pas à en sortir, mais au contraire à y rester. » Là est toute la morale, toute la psychologie, toute la rhétorique du XVIIe siècle. Le plus grand déréglement de l'esprit, pour un homme du XVIIe siècle, c'est de donner dans le « sens individuel, » à plus forte raison d'y abonder. L'idéal qui règle la méditation et l'action, c'est un développement harmonieux de toutes les facultés. Ni l'imagination ne doit avoir le pas sur la raison, ni la raison ne doit étouffer l'imagination. Il est également réputé mauvais de suivre toujours l'impulsion naturelle de la sensibilité et de ne s'y abandonner jamais. Toutes nos facultés nous ont été données pour nous en servir. Il faut trouver entre elles un « tempérament, » une « juste médiocrité. » On n'est pas un habile homme parce que l'on est tout sensibilité, tout imagination ou tout raison, mais on est un habile homme parce que l'on sait faire appel à la raison où il faut, à l'imagination quand il faut, et à la sensibilité comme il faut. C'est l'accord parfait de la sensibilité, de l'imagination et de la raison qui fait la suprême beauté, la beauté *classique* d'une *Provinciale* de Pascal, d'une comédie de Molière, d'une fable de La Fontaine, d'une tragédie de Racine, de l'*Oraison funèbre du prince de Condé*. Et si, par hasard, vous vous fussiez plaint que cette discipline étroite bornât votre liberté, on vous eût nettement répondu : « Ce n'est pas s'opposer à un fleuve, ni bâtir une digue en son cours pour rompre le lit de son eau que d'élever des quais sur ses rives pour empêcher qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus sûrement en son lit et de suivre plus certainement son cours naturel. »

Il a continué de survivre quelque chose de cet idéal jusque dans le milieu du XVIIIe siècle. Voyez Voltaire! Fut-il jamais créature plus irritable, plus excitable, moins maîtresse d'elle-même en apparence et plus à la merci de son premier mouvement, « d'une structure mentale plus fine, » ou « composée d'atomes plus éthérés et plus vibrans (1)? » Connaissez-vous pourtant une fortune littéraire administrée plus habilement? mais surtout, à la prendre dans son ensemble, connaissez-vous une œuvre mieux équilibrée? Voltaire, — en ce sens et quelles que soient d'ailleurs les différences profondes, — reste, au milieu de son siècle, le dernier grand homme du siècle précédent. Au contraire, pourquoi son rival de génie, de gloire et d'influence, pourquoi le citoyen de Genève est-il le représentant de l'esprit nouveau? Précisément en ce que, si jamais homme au monde abonda dans son « sens individuel, » c'est Rousseau. « On s'imaginait, dit-il quelque part, que je pouvais

(1) Expressions de M. Taine, dans le premier volume des *Origines de la France contemporaine*.

écrire par métier, comme tous les autres gens de lettres, au lieu que je ne sus jamais écrire que par passion. » Voilà le grand mot. Il écrit par passion, c'est-à-dire passivement, dans le sens où son génie le pousse. Il ne lui importe pas que ses idées soient justes, il suffit qu'elles soient siennes. Aussi est-il le premier qui se soit avisé que l'analyse et la peinture de soi-même étaient une matière suffisante pour le poète.

Au XVII[e] siècle, le moi est haïssable. C'est à peine si l'on supporte le peu de révélations, non pas même sur sa vie privée, mais sur ses goûts, et sur l'histoire de son esprit, q'il y a dans les *Essais* de Montaigne. « C'est une vanité, et une vanité ridicule et indiscrète à Montaigne de parler avantageusement de lui-même à tous momens. Mais c'est une vanité encore plus extravagante à cet auteur de décrire ses défauts. » Voilà l'opinion de Malebranche. A dater de Rousseau, ce sont les secrets les plus intimes que l'on ne craindra pas de livrer à la curiosité publique. La littérature désormais devient autobiographique. Dans l'œuvre de Corneille, il y a des Rodrigue, des Camille, des Auguste, des Polyeucte, des Pauline; dans l'œuvre de Molière, il y a des Arnolphe, des Tartuffe, des Alceste, des Harpagon; dans l'œuvre de Racine il y a des Hermione, des Andromaque, des Agrippine, des Phèdre, des Athalie. Dans l'œuvre de Rousseau il n'y a que Rousseau, comme il n'y a que Chateaubriand dans l'œuvre de Chateaubriand, comme il n'y a que Byron dans l'œuvre de Byron. — « Le moi, — disait une personne qui connaissait bien Byron, quoiqu'elle n'ait pas laissé de le calomnier, lady Byron elle-même, — est le principal mobile de son imagination : aussi lui est-il difficile de s'enflammer pour un sujet avec lequel son caractère et ses intérêts ne s'identifient point; mais en introduisant des incidens fictifs, en changeant de scène ou d'époque, il a enveloppé ses révélations poétiques dans un système impénétrable. » La pénétrante analyse d'une femme blessée au cœur complète ici les aveux de Rousseau. Incidens fictifs, — ce sont ces inventions mélodramatiques dont la littérature du milieu de ce siècle a débordé. Changement de scène, — c'est ce sentiment profond de la nature dont la poésie de notre temps s'est imprégnée jusqu'au panthéisme. Changement d'époque, — c'est cette passion de la *couleur locale* dont nous commençons à revenir. Mais vous voyez que rien de tout cela n'empêche cette littérature d'être dans son fonds autobiographique, personnelle, subjective. Il faut l'avouer, quelque part où le poète plante le décor de son œuvre, il est et reste centre.

Ce n'est pas à dire que l'œuvre en elle-même soit moins intéressante. Ce n'est pas à dire surtout qu'elle soit d'une psychologie moins neuve. Au contraire! Descendre ainsi jusque dans les plus obscures profondeurs du moi, c'était en fait sonder toute une partie de la nature humaine jusqu'alors presque inexplorée. Mais comme le pêcheur de perles, lorsqu'il

plonge, à peine depuis quelques secondes a-t-il touché le fond, les oreilles lui tintent, et s'il ne remonte promptement à la surface, il va rendre le sang, alors saisissant et ramassant dans son filet ce qu'il peut, il ne rapporte souvent qu'une confusion de coquilles et pas une perle : ainsi ces mélancoliques explorateurs d'eux-mêmes, pour une perle qu'ils ont entrevue, quels fonds de vase n'ont-ils pas dû remuer; et de leur découverte, quel dégoût et quelle souffrance en même temps que quel orgueil n'ont-ils pas ramené? Trois sortes de gens ont une triste idée de la nature humaine : les vieux magistrats, les confesseurs et les moralistes : j'entends les La Rochefoucauld, les La Bruyère et les Swift. Les poètes en ont une plus triste encore; c'est qu'ils expérimentent résolument sur eux-mêmes, ils sont le sujet et l'objet à la fois, le sacrificateur et la victime en même temps.

> . . . C'est ainsi que font les grands poètes,
> Ils laissent s'égayer ceux qui vivent un temps;
> Mais les festins humains qu'ils servent à leurs fêtes
> Ressemblent la plupart à ceux des pélicans (1).

Ajoutez ici, si vous le voulez, les conditions nouvelles, non plus de la vie matérielle, mais de la vie intellectuelle, et joignez à ces vers célèbres d'Alfred de Musset cet aveu de George Sand : « Les ambitions ont pris un caractère d'intensité fébrile; les âmes surexcitées par d'immenses travaux ont été éprouvées tout à coup par de grandes fatigues et de cuisantes angoisses. Tous les ressorts de l'intérêt personnel, toutes les puissances de l'égoïsme, tendues et développées outre mesure, ont donné naissance à des maux inconnus auxquels la psychologie n'avait point encore assigné de place dans ses annales. » C'était au plus fort de la crise du siècle qu'elle écrivait ces mots, et c'était ici même (2), et c'était justement à propos d'*Obermann*. Nous ne commenterons pas ces paroles, ce serait revenir par un détour à l'analyse de ces causes générales que nous avons d'abord éliminées de cette rapide esquisse. Il en est une toutefois dont nous ne saurions omettre d'indiquer l'influence et le contre-coup psychologique sur la littérature du siècle; c'est l'action du génie étranger sur le génie français.

Nous ne voulons rechercher ni par quelles œuvres l'Angleterre et l'Allemagne ont agi plus particulièrement sur le génie français; quoi que ce fût un sujet d'autant plus propre à tenter la critique qu'il est presque entièrement neuf. Il s'est constitué, depuis tantôt un siècle, une littérature européenne, dans les chefs-d'œuvre de laquelle il serait

(1) Goethe a bien osé dire : « Chacun de nous a quelque chose dans sa nature qui, s'il le disait ouvertement, ne manquerait pas d'exciter la répugnance. »
(2) En 1833.

d'ailleurs aussi difficile qu'intéressant de démêler la part de chacune des grandes littératures nationales, anglaise, allemande, italienne et française. Ce serait comme une carte à dresser des courans et contre-courans qui se sont heurtés d'abord et contrariés, pour finir, les uns, par se tarir, et les autres par confondre leurs eaux et couler enfin librement entre deux ou trois directions principales. On pourrait encore, et ce serait déjà limiter le sujet, se demander par quelles qualités, plus particulièrement, le génie de l'Allemagne et celui de l'Angleterre ont agi sur le génie français, — ce qu'il y avait dans les littératures du Nord, comme les a nommées très ingénieusement Mme de Staël, qui fût de nature à tant séduire les héritiers directs de notre XVIIIe siècle. On trouverait sans doute amplement de quoi répondre. Et il apparaîtrait peut-être assez clairement que, depuis Burns jusqu'à Shelley, depuis Lessing jusqu'à Henri Heine, elles nous ont inoculé je ne sais quoi de morbifique, je veux dire tout simplement par là quelque chose d'antipathique au génie français. *Non omnis fert omnia tellus.* Chaque peuple a ses habitudes, et chaque race son tempérament. « Pauvres écrivains français, disait Henri Heine à nos romantiques, vous êtes un peuple élégant, sociable, raisonnable et vivant, et *ce qui est beau, noble et humain est seulement de votre domaine.* C'est ce que vos anciens écrivains avaient parfaitement compris, et vous finirez par le comprendre aussi. » Être soi, voilà le grand point; rester soi, voilà le difficile, et, qu'on soit Allemand ou Français, n'emprunter à l'étranger que ce que l'on est bien sûr de pouvoir s'assimiler et tourner au profit de sa propre originalité.

Pour nous, il nous suffit ici que les littératures étrangères aient exercé leur action, et par ce seul fait troublé l'équilibre du génie français. Pour un artiste amoureux de son art, quelles plus vives inquiétudes, quelle plus poignante angoisse, quel plus cruel désespoir voulez-vous qu'il y ait que de s'apercevoir un jour, brusquement, qu'il avait ignoré toute une partie de son art même? C'est un peu ce qui se produisit à la fin du XVIIIe siècle quand apparurent les chefs-d'œuvre de l'Angleterre et de l'Allemagne. Et ainsi fut complétée la révolution, quelques années auparavant inaugurée par Rousseau. Le XVIIIe siècle avait connu la littérature anglaise, mais, comme on peut le voir par Voltaire et même par Diderot, il n'en avait accepté que ce qui lui convenait, que ce qu'il en pouvait faire entrer dans les cadres classiques sans les briser, que ce qu'il en pouvait s'approprier sans dérangement pour ses habitudes et sans dommage pour sa tranquillité. Mais avec le siècle nouveau la question se pose d'une manière toute nouvelle. On comprend désormais qu'entre l'art de Shakespeare et celui de Racine, il n'y a rien de commun que quelques lois très générales et très abstraites. Il ne s'agit plus de les comparer, mais de sentir ce qu'il y a dans l'un et dans l'autre d'unique et d'original, c'est-à-dire précisément d'incomparable.

Lequel des deux faut-il suivre? et lequel imiter? Le désordre se met dans les idées. On se jette sur les traces de Shakespeare avec un enthousiasme irréfléchi. Cependant toutes les habitudes consacrées par une discipline héréditaire protestent intérieurement et résistent. Tant et si bien que dans ce conflit de l'intelligence et de la volonté, les forces s'épuisent, et l'on ne se convainc au total que d'une chose, qui est l'impuissance de concilier les contradictoires et d'unir ce que la nature, les mœurs, la civilisation, l'histoire même, avaient disjoint.

Les traces du désordre qui suivit sont partout dans l'histoire de notre littérature contemporaine. On les retrouverait aisément. Parmi tant de formes qu'a revêtues la maladie du siècle, il y en a quelques-unes certainement qu'il faut rattacher à cette cause. Lamennais, un jour, se plaignait à Béranger de souffrir du mal du siècle : « Il y en a, lui écrivait-il, qui naissent avec une plaie au cœur. » Et le chansonnier de lui répondre : « En êtes-vous bien sûr? Je crois plutôt que nous autres qui sommes nés pour écrire, grands et petits, philosophes et chansonniers, nous naissons avec une écritoire dans la cervelle. » Écrivez donc, concluait-il, voilà le remède à vos maux. Mais Lamennais, — et combien d'autres avec lui! — pouvait-il pas lui dire à son tour : Excellent conseil, mon cher Béranger, si j'étais vous, c'est-à-dire chansonnier, français et gaulois. L'une de mes plaies précisément, c'est d'avoir ouvert en moi l'accès aux idées de toute couleur et de toute forme qui nous viennent des quatre coins de l'horizon. Je ne sais à quelle voix entendre, je ne sais à quelle voix répondre. Et sollicité, tiraillé, déchiré comme en tous sens, ce qui me torture, c'est l'impuissance où je suis de me rattacher à quoi que ce soit de fixe et d'inébranlable. Quoi que j'écrive, ce ne sera jamais qu'une expression nouvelle du mal qui me travaille, et voilà justement la plaie.

Il n'est pas impossible que toutes les causes jointes ensemble jettent quelque lumière sur les origines, sur les crises, sur la terminaison de la maladie du siècle. Il s'en faut d'ailleurs qu'elles suffisent à l'expliquer, ou plutôt elles ne nous permettent pas seulement de la définir. Au fond, c'est que l'on enveloppe ici, comme trop souvent, sous une même appellation, large et lâche, des maladies ou des affections très diverses et qui n'ont guère de commun entre elles que d'être un dérangement de l'équilibre des facultés bien plus encore que de la santé de l'esprit. Saint-Preux, Werther, Faust, René, Manfred, Obermann, Adolphe, Lélia, pouvez-vous bien imaginer quelque définition de leur mal qui leur convienne à tous, quelque description de leur souffrance où ils puissent tous se reconnaître? C'est assurément le cas de répéter un aphorisme dont les médecins aiment à se servir. « Il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades. » Il est bon de méditer parfois sur la part de vérité profonde que renferment de telles maximes volontairement exagératives. Nous aussi, pour peu que nous y regardions de près, nous trouverons

autant de variétés de la maladie du siècle que nous aurons successivement étudié de malades. Tantôt elle nous apparaîtra sous la forme d'une espèce d'angoisse métaphysique et ce sera, comme dans *Faust*, le désespoir infini de ne pouvoir comprendre l'énigme du monde et de l'homme, le pourquoi de la naissance et le pourquoi de la mort, mais surtout le pourquoi de l'existence. Tantôt, comme dans *Obermann*, elle sera toute psychologique et, bien loin de procéder de l'ambition de l'intelligence, elle ne procédera que de la prédominance excessive de la sensibilité sur l'intelligence et de la concentration voulue de cette sensibilité sur elle-même. Tantôt encore, et c'est le cas des imitateurs, — imprudens mais sincères, — dont l'histoire n'a pas gardé le nom, ce sera la torture indicible de ceux dont les forces défaillent à réaliser le rêve et qui ont succombé sans gloire sous le sentiment de quelque disproportion exorbitante entre l'intensité de leur désir et la faiblesse de leur volonté. Entre toutes ces formes s'il y a quelque chose de commun, ce n'est rien que de vague, de confus, de flottant, — sauf toutefois un trait, à savoir la réalité de la souffrance.

Aussi n'est-il pas anti-littéraire seulement, mais il est inhumain de n'avoir pour ces souffrances que des paroles dures. On aura beau, comme M. Charpentier, inventer des définitions singulières et parler de prétendues maladies, qui seraient des maladies et qui d'ailleurs « laisseraient subsister le libre arbitre, » il sera toujours cruel de disputer ses immunités à la souffrance. Mais lui disputer le droit de faire entendre sa plainte, et regretter, au nom d'une morale trop étroite, que les Rousseau, les Goethe même, les Chateaubriand, les Byron, les Musset et les George Sand aient poussé les cris immortels que leur a jadis arrachés la douleur, c'est plus que de la cruauté, c'est de la barbarie. Je sais bien que les intentions de M. Charpentier étaient bonnes. J'ai dit et je répète qu'il a donné d'ailleurs à ces illustres malades les meilleurs conseils, comme d'opposer « au célibat corrupteur le mariage et la vie de famille, » ou encore « le bon sens pratique aux subtilités d'un scepticisme énervant. » Je ne vois pourtant pas très clairement les bons effets du mariage sur un Byron et je ne sais jusqu'à quel point on apprend aux sceptiques quelque chose de bien neuf en les invitant à croire.

Facile omnes, quum valemus, recta consilia ægrotis damus.

Mais si j'en juge par de certains exemples, et quand on veut toucher à de certains sujets, ne serait-ce pas un malheur quelquefois que de se porter trop bien ?

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre 1880.

Décidément, à ce déclin d'été, on semble entrer pour quelque temps, au moins pour quelques semaines, dans le repos des vacances. Les représentations et les voyages à fracas sont finis. La session bruyante des banquets et même des réunions de commis-voyageurs est passée. Les conseils-généraux ont expédié en quelques jours leurs paisibles travaux; ils se sont séparés comme ils s'étaient réunis, et c'est à peine si quelques-uns d'entre eux, particulièrement envahis par le radicalisme, se sont donné le plaisir de quelques excentricités peu nouvelles. M. le président de la république est en congé dans le Jura, où il vit simplement de la vie des champs, sans faire parler de lui. M. le président du conseil est allé se reposer de ses succès qui ne sont égalés que par ses mécomptes et ses tribulations. Les autres ministres, où sont-ils et que font-ils? Ils étaient attendus l'autre jour à l'inauguration d'une statue de Pascal à Clermont, ils se sont dit qu'ils n'avaient rien à voir à cette cérémonie. M. le garde des sceaux rêve sans doute à ce qu'il fera de la magistrature, qu'il a si bien traitée à Nîmes, et M. le ministre de l'intérieur songe peut-être à quelque épuration nouvelle de préfets ou à quelque circulaire pour empêcher les évêques de s'absenter de leur diocèse. Tout serait donc au repos, aux diversions de la saison, s'il n'y avait de temps à autre quelques maussades incidens avec lesquels les polémiques jouent dans le vide, qui sont tout au plus un symptôme, si ce n'était encore et surtout cette éternelle affaire des décrets sur les congrégations religieuses qui n'est peut-être pas, en vérité, près de finir. Il y avait deux échéances dans l'exécution de ces décrets. La première, celle du 30 juin, est passée depuis plus de deux mois. La seconde, celle qui avait trait à la clôture des maisons d'enseignement des jésuites, et au besoin à la dispersion des autres

communautés non autorisées, est arrivée il n'y a que quelques jours, le 31 août. L'exécution a continué comme elle a commencé : elle n'a certes rien de brillant, rien qui ressemble à une éclatante victoire, et ce qu'il y avait de dangereux, ou de médiocre, ou de vain dans cette campagne, on le voit déjà aux incidens qui se succèdent, à la confusion qui se met dans toute cette affaire.

Que s'est-il passé en effet? C'était presque prévu, et ce n'est pas moins assez bizarre. Au jour de l'échéance, on n'a pas manqué d'arriver, décret en main, à la porte des maisons d'éducation dirigées par les jésuites, et on n'a plus trouvé ce qu'on cherchait; les jésuites avaient disparu! Il ne restait plus que des sociétés civiles légalement constituées, armées de leur droit de propriété, prêtes à reprendre l'administration et la direction des établissemens qu'on croyait fermer. Qu'on nous passe le terme, on a enfoncé une porte ouverte, on a frappé un coup dans le vide, on a mis préfets et commissaires de police en mouvement pour dresser un procès verbal de carence contre tout jésuite. Bref, on n'est arrivé à rien de sérieux même pour les jésuites, qui ne se sont évidemment éclipsés que pour être remplacés par des continuateurs de leur œuvre. Ce n'est pas tout : au moment où l'on se demandait, non sans une certaine curiosité, ce que le gouvernement allait faire à l'égard des autres communautés menacées par les décrets, une déclaration a paru tout à coup, ne demandant nullement une autorisation, mais plaçant les ordres religieux dans une situation nouvelle, suffisamment correcte, attestant « leur respect et leur soumission à l'égard des institutions actuelles du pays. » D'où sortait cette déclaration? était-elle le résultat d'une négociation avec le Vatican, de pourparlers discrets, ou d'une résolution spontanée des congrégations? y avait-il quelque connexité entre l'acte des ordres religieux et le langage récemment tenu par M. le président du conseil? Le mystère n'est pas éclairci. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'à peine la déclaration a-t-elle été mise au jour, on s'est hâté de répéter sous toutes les formes que le gouvernement n'y était pour rien, qu'il n'avait ouvert aucune négociation, qu'il n'était pas engagé, qu'il n'avait abandonné aucun de ses droits. Eh! non sans doute, personne n'est engagé, pas plus les congrégations que le gouvernement, qui garde sa liberté d'action, qui reste avec ses décrets et avec son droit ou son prétendu droit. Il n'est pas moins vrai que la situation est changée, que le gouvernement hésitera avant de proscrire administrativement des ordres religieux attestant leur respect pour les institutions du pays et qu'on attendra vraisemblablement, si on le peut, la loi future sur les associations. Voilà où l'on est arrivé! Et c'est pour ce résultat qu'on n'a pas craint de soulever les questions les plus irritantes qu'on s'est exposé à susciter une agitation toujours dangereuse, à mettre en mouvement des passions qui rendront peut-être aujourd'hui la modération plus difficile! On a cru

tout simplifier, on a tout compliqué, et pour avoir fermé en apparence quelques maisons des jésuites, on n'est pas beaucoup plus avancé aujourd'hui qu'on ne l'était il y a quelques mois.

Entre l'exécution des décrets sur les congrégations et les épurations toujours renouvelées de la magistrature, on parle souvent de réformes, de réformes de l'ordre pratique, on en parle comme si on en avait les mains pleines, et si l'on s'adonnait sincèrement, sérieusement à cette œuvre, il y aurait de quoi satisfaire le pays et même racheter bien des fautes, de quoi reposer ou détourner les esprits des vaines, des stériles querelles de partis. Malheureusement le mot retentissant de réformes n'est assez communément qu'une banalité de programme électoral, ou il s'applique à des combinaisons qui ne sont que des tentatives chimériques, des expériences hasardeuses et peut-être ruineuses.

S'il est une question soulevée légèrement par une sorte de parti-pris de toucher à tout, c'est, à coup sûr, cette question du rachat des chemins de fer qui ne cesse de s'agiter, sur laquelle quelques conseils-généraux, à la suite des plus importantes chambres de commerce, viennent d'émettre des vœux qui sembleraient de nature à décourager les témérités aventureuses. Depuis quelques années déjà, la campagne est ouverte et tourne autour de cette idée. La constitution d'un réseau d'état était un essai, et cet essai partiel, circonscrit dans une région déterminée, accompli peut-être dans des conditions peu favorables, n'a visiblement pas réussi. Pour donner plus de chances à son entreprise, sans trop s'engager néanmoins sur le principe, le gouvernement a voulu ajouter à son réseau quelques autres parties du réseau d'Orléans; mais cela n'a pas suffi aux esprits systématiques de la commission parlementaire des chemins de fer, et au rachat partiel, proposé par le gouvernement, on a substitué la proposition du rachat complet et définitif de tout ce qui appartient à la compagnie d'Orléans; un rapport a même été déposé à la chambre des députés avant la fin de la session. Or, cela est bien clair, l'absorption du réseau d'Orléans serait un non-sens si elle n'était le prélude du rachat universel, de la prise de possession de tous les chemins de fer français par l'état. C'est là qu'on marche tantôt d'une manière détournée ou intermittente, tantôt avec la hardiesse et le ton tranchant d'un des premiers rapporteurs de la commission des chemins de fer, M. le sous-secrétaire d'état Wilson. C'est la grande réforme qu'on poursuit, par laquelle on se flatte sans doute d'illustrer ou de populariser la république. Il s'agit justement de savoir si c'est réellement une réforme profitable à un point de vue quelconque, quelles seraient les conséquences de cette prétendue réforme, où l'on irait avec une mesure qui serait une vraie révolution, qui touche à l'ordre économique tout entier, aux relations de commerce, aux ressorts du crédit, aux finances, aux plus profonds intérêts sociaux et politiques.

Sans doute, dans cette grande industrie des chemins de fer, telle qu'elle est constituée, telle qu'elle s'est développée avec le temps, avec le concours des compagnies et de l'état, il peut y avoir, il y a sûrement bien des améliorations à réaliser, des extensions nouvelles de communications, des réductions de tarifs à poursuivre. Qu'on s'efforce d'obtenir ces progrès, d'assurer le bienfait des communications rapides aux contrées qui en sont encore privées, de hâter la diminution du prix des transports, ce sera pour le mieux; c'est la seule chose qu'ait à désirer le pays, et l'état est certes suffisamment armé pour rester le gardien efficace de l'intérêt général; mais vraiment, où est la nécessité, sous prétexte de réforme, de commencer par tout bouleverser, par briser des associations qui ont été l'énergique et heureux instrument de la création des chemins de fer en France, pour substituer à un régime accrédité par ses succès, — quoi donc? un grand inconnu, une expérience pleine de hasards. Où est le motif sérieusement plausible de soulever cette question du rachat immédiatement suivie d'une autre question qui n'est pas moins épineuse, celle du choix du système d'exploitation? Si l'état, après avoir racheté plus de 20,000 kilomètres de chemins de fer, en confie l'exploitation à des compagnies fermières, la situation ne sera guère changée, à moins que, par un phénomène qui n'a rien d'impossible, le régime nouveau ne réunisse tout à la fois les inconvéniens qu'on reproche aux anciennes compagnies et les inconvéniens de la prépotence officielle. Si l'état reste seul chargé de diriger, d'administrer, d'exploiter les chemins de fer, c'est alors que la question se complique, se hérisse d'impossibilités et de dangers; c'est alors surtout qu'éclate sous mille formes, dans les détails infinis d'une administration directe, la redoutable portée de cette révolution préparée, méditée par l'esprit de système. Rien n'est plus facile sans doute que de représenter un tel changement comme une simplification, de promettre toute sorte de bienfaits, de déclarer avec assurance que tout le monde y gagnera, le commerce, le public, les actionnaires et même le trésor. En réalité, quels sont les avantages de la réforme qu'on propose?

Est-ce qu'il y aura plus d'économie dans les travaux, plus de promptitude dans l'achèvement des lignes complémentaires de notre réseau? Personne n'ignore que, si l'état a des ingénieurs habiles dont on ne conteste pas les talens, il est aussi le plus coûteux et le plus lent des constructeurs. Ce que l'industrie privée fait vite parce qu'elle y est intéressée, l'état met souvent des années à le préparer, il dépense, sans compter, l'argent et encore plus le temps. Est-ce l'exploitation qui sera moins onéreuse? Sans parler de l'expérience qui se poursuit en France et qui n'a certes rien d'encourageant, c'est un fait bien connu que dans les pays où la gestion officielle existe, en Belgique, en Suède, en Allemagne, les frais de l'exploitation par l'état dépassent sensiblement les frais de l'exploitation par les compagnies particulières. Et cette diffé-

rence, qui devient considérable lorsqu'il s'agit de centaines de millions, sur qui retombe-t-elle en définitive, si ce n'est sur la masse du public? Comment concilier avec des procédés de travail plus coûteux, avec une exploitation plus onéreuse, les promesses de réductions de tarifs à l'aide desquelles on se flatte de populariser le plus dangereux, le plus décevant des systèmes? Les chiffres sont inexorables. De deux choses l'une: ou l'on devra maintenir les tarifs qui existent, ou il faudra compenser les déficits inévitables d'une autre manière, par des augmentations de taxes. On peut tant qu'on voudra pallier la réalité en essayant d'émouvoir l'opinion contre ce qu'on appelle le pouvoir exorbitant des compagnies, contre un monopole qui exclut toute concurrence. Parce que l'état sera substitué aux compagnies, la concurrence en deviendra-t-elle plus facile? Le monopole aura-t-il cessé d'exister? Il sera au contraire plus lourd parce qu'il sera plus concentré, plus inévitable, et c'est justement ici que la question prend une signification des plus graves.

Ainsi voilà l'état descendant de sa sphère, étendant la main sur cette immense industrie et se faisant lui-même constructeur, administrateur, gérant direct de chemins de fer. Ce n'est donc pas assez que, déjà armé de tant de moyens d'action et de répression, l'état enlace le pays tout entier dans le vaste réseau d'une administration publique envahissante et dominatrice. Il deviendrait par le rachat l'entrepreneur universel des transports, le régulateur de la répartition de la richesse, des mouvemens du travail; il serait l'arbitre des relations du commerce par ses tarifs, des salaires par ses chantiers, des révolutions d'intérêts par ses volontés. Il serait le maître unique sous toutes les formes et à toutes les heures. Jusqu'ici on est en face de compagnies puissantes, il est vrai, mais toujours responsables, et les tribunaux ont prouvé plus d'une fois, ils prouvent chaque jour que cette responsabilité n'a rien d'illusoire. On resterait désormais en face d'une omnipotence anonyme, sans concurrence et sans recours, en face d'un monopole échappant par sa puissance même à toute responsabilité sérieuse, contradictoirement discutée. Imagine-t-on l'état obligé de paraître sans cesse devant les tribunaux, ayant à répondre d'un accident, d'un retard d'expédition, lui qui à l'heure qu'il est ne répond pas même d'une lettre perdue ou qui fixe de sa propre autorité la limite de ses garanties? Ce n'est pas assez enfin qu'avec ses habitudes d'irresponsabilité et de prépotence, l'état ait déjà sous son commandement une innombrable légion de fonctionnaires; à cette armée il ajouterait une armée supplémentaire de plus de deux cent mille nouveaux fonctionnaires. Il aurait une nouvelle feuille des bénéfices, et comme la politique se mêle à tout aujourd'hui, elle présiderait bientôt à la distribution de deux cent mille emplois, au déplacement des agens, elle déciderait de la nomination d'un simple chef de gare. Ces compagnies qu'on traite comme l'ennemi n'ont eu à consulter jusqu'ici, elles ne consultent réellement que le bien du service; elles y

sont intéressées, elles n'ont à s'occuper ni des opinions ni des votes de leurs agens. Le rachat une fois prononcé, la politique, avec ses mobilités, ses suspicions, ses caprices, ses partialités, s'introduirait dans une administration où il s'agit après tout moins de l'orthodoxie républicaine que d'une aptitude spéciale. Et qu'on ne dise pas que c'est là une hypothèse gratuitement injurieuse pour les maîtres du jour : est-ce que l'exclusion pour cause d'opinion, les choix de parti, les épurations n'ont pas été érigés en système dans des services d'une nature aussi délicate que les chemins de fer? Au fond même, si on voulait l'avouer, est-ce qu'on n'aurait pas eu cette idée du rachat pour avoir deux cent mille emplois de plus à donner et pour pouvoir disposer de cette armée nouvelle?

Assurément, si sous d'autres régimes que nous avons connus un projet de ce genre se fût produit, les républicains sensés et éclairés n'auraient pas eu assez de foudres contre cette tentative usurpatrice de l'état, contre cette absorption menaçante de toutes les initiatives et de toutes les libertés privées. Ce qui eût été dangereux sous les autres régimes n'est pas devenu apparemment plus inoffensif sous la république : c'est toujours l'absolutisme, une sorte de communisme organisé. Politiquement, c'est donc la plus désastreuse des conceptions par toutes les conséquences qui peuvent en découler; mais cette raison politique n'est peut-être pas encore à l'heure qu'il est la plus décisive contre une opération sur laquelle les chambres auront à se prononcer à la session prochaine.

Quelle est la condition première de ce rachat qu'on propose si légèrement, comme si c'était la mesure la plus simple du monde? Il s'agit d'une opération qui touche non-seulement à tout le développement industriel, mais à la situation financière, à une des manifestations les plus vivaces du crédit de la France. Il s'agit de contrats à résilier, d'une propriété colossale à revendiquer, d'un nombre infini d'actionnaires et d'obligataires à désintéresser, d'un matériel immense à acquérir, et tout cela se solde nécessairement non plus par des centaines de millions, mais par des milliards. Il y a dix ans à peine, la France a jeté dans le gouffre ouvert par la guerre quelque chose comme 12 ou 15 milliards. Elle n'en a pas été épuisée sans doute; elle a tout payé, elle a accepté tous les sacrifices, et elle porte encore, non sans peine parfois, mais avec une patriotique résignation, le poids de plus de 600 millions d'impôts nouveaux qu'elle a dû subir. Elle a suffi à tout par une merveilleuse vigueur réparatrice, et depuis on a même trouvé le moyen d'engager ses finances pour quelques milliards de plus dans les immenses travaux dont M. le président du conseil a pris l'initiative. Au total, la dette de la France a été portée depuis dix ans à un chiffre qui dépasse 20 milliards, qui court vers 25 milliards. Le budget annuel est de près de 3 milliards. Ce qu'on proposerait tout simplement

aujourd'hui par le rachat, ce serait d'assumer la charge nouvelle d'un capital de 10 milliards, d'inscrire au budget une annuité qui irait de 400 à 500 millions. Sans doute en assumant une charge, l'état aurait en compensation des recettes qui pourraient suffire à couvrir l'annuité, qui varieraient d'ailleurs selon la manière dont les chemins de fer seraient administrés. Dans tous les cas, le capital ne resterait pas moins incorporé à la dette publique, qu'il porterait au-delà de 30 milliards. Qu'on y réfléchisse bien : est-ce une politique financière sensée? Dans la situation du monde, dans les conditions qui ont été faites à la France, avec les chances qui ne sont pas impossibles, et les prévisions qui ne sont pas interdites, est-ce qu'il y aurait de la prudence à surcharger à ce point la dette, à engager à fond toutes les ressources du pays, à ne rien réserver pour les circonstances extraordinaires qui pourraient se produire? Y aurait-il de la prévoyance à briser comme à plaisir des instrumens de crédit qui ont été plus d'une fois, qui peuvent être encore un appui pour l'état lui-même? Supposez que, dans le feu de cette funeste guerre d'il y a dix ans, l'état eût été ce qu'on veut le faire, qu'il eût eu déjà tous les monopoles qu'on rêve aujourd'hui, que la Banque n'eût pas existé avec l'indépendance qui fait sa force : la débâcle financière eût été infaillible et universelle. Que des crises nouvelles se produisent, est-ce que l'état n'a pas tout à gagner à trouver autour de lui, dans ces associations puissantes des chemins de fer comme dans la Banque, des auxiliaires énergiques et efficaces du crédit national?

Le malheur est qu'en tout cela on agit avec confusion et impatience, souvent par des calculs de parti ou de circonstance, sans paraître avoir une idée distincte, précise, du vrai rôle de l'état et du rôle que peuvent prendre utilement des institutions indépendantes, filles de l'esprit d'association. On veut faire des chemins de fer républicains comme on veut faire une magistrature républicaine, et pour cela on ne trouve rien de mieux que de commencer par tout bouleverser, en engageant l'état dans tous les hasards. Au lieu de briser des forces qui existent, que ne songe-t-on à en créer de nouvelles, sauf à rectifier s'il le faut toutes ces manifestations d'une activité indépendante? Au lieu de se livrer à des agitations stériles et de se jeter à la poursuite de cette chimère ruineuse du rachat des chemins de fer, que ne s'attache-t-on à des réformes plus pratiques, plus simples, quoique grandes encore, à des œuvres plus réalisables? Il reste certainement assez à faire pour occuper à la fois l'état et l'industrie privée. Il y a des œuvres en préparation, faites pour exciter une attention sympathique, comme ce projet d'un canal maritime entre l'Océan et la Méditerranée sur lequel des conseils-généraux du Midi ont aussi récemment émis des vœux. C'est un des vice-présidens du sénat, un homme ayant l'expérience des affaires, M. Duclerc, qui a pris l'initiative de ce projet, et il n'a pas eu

seulement en vue les intérêts commerciaux, il s'est inspiré d'une pensée de patriotisme, de « préservation nationale, » selon son expression. Il est parti de ce point qu'il est nécessaire pour nous de reconstituer un équivalent de nos forces perdues, que dans un moment donné une des faiblesses de la France est d'avoir son armée navale coupée en deux parties dont la jonction peut être rendue impossible. Ouvrir à travers nos régions méridionales une voie par où nos forces maritimes puissent se rejoindre, c'est l'objet national, patriotique. L'objet commercial, c'est de créer un transit de plus, d'empêcher que la France ne finisse par être isolée au milieu des grands courans qui tendent à s'établir dans d'autres directions. Les études sont déjà faites, elles ont démontré que les difficultés d'exécution n'avaient rien d'insurmontable. L'honorable vice-président du sénat a soumis son projet à M. le ministre des travaux publics, qui, à son tour, selon la coutume, a nommé une commission pour en délibérer, après quoi le travail de la commission passera au conseil des ponts et chaussées, après quoi l'opinion du conseil des ponts et chaussées reviendra au gouvernement, tout cela sans doute pour prouver une fois de plus que l'état est le plus expéditif des entrepreneurs. Le gouvernement est saisi, et s'il est occupé ailleurs ou s'il ne veut pas se charger pour son compte de l'exécution du projet, M. Duclerc ne cache pas qu'il est résolu à prendre lui-même la direction d'une œuvre d'une évidente importance pour les contrées du Midi, pour les intérêts du commerce, pour notre marine militaire. Ce serait Gibraltar annulé par le percement de l'isthme méridional français, comme dans des proportions plus vastes le cap de Bonne-Espérance a été annulé par le canal de Suez. C'est dans tous les cas un objet digne d'étude, et plutôt que de s'épuiser en médiocres querelles, plutôt que de faire de la politique avec des passions vulgaires, des préjugés, des convoitises, des représailles de parti, des déclamations banales, mieux vaudrait sûrement tourner vers ces œuvres d'utilité l'attention des pouvoirs publics, de tous ceux qui veulent travailler à l'avenir du pays.

Après cela, quelque importance qu'aient de nos jours les questions économiques, elles ne sont pas tout, et soit dit sans injustice, c'est peut-être la faiblesse du temps de se fier un peu trop, un peu exclusivement à la vertu des améliorations matérielles, de trop croire qu'un pays éprouvé se relève avec des chemins de fer et de l'argent. On a beau être riche, décréter pour 4 milliards de travaux, la richesse seule ne rend pas à un peuple sa grandeur, sa place dans le monde. On a beau construire des écoles primaires, multiplier et rétribuer généreusement les instituteurs plus ou moins laïques, cela ne suffit pas pour rouvrir les sources de la vie intellectuelle. On a beau inscrire au budget de la guerre près de 600 millions, accumuler les réformes ou les prétendues réformes, faire des lois pour l'amélioration des traitemens et

des retraites, pour la reconstitution d'un matériel perdu, il faut autre chose pour refaire une armée : il faut le génie de l'organisation et de l'ordre, l'esprit de suite, la puissance de la volonté, la sève militaire, le culte des fortes traditions et des exemples parlans. Il est bon de raviver de temps à autre, pour la jeunesse groupée sous le drapeau, même pour les chefs de l'armée nouvelle, l'image de ceux qui ont été de grands, d'intègres et héroïques soldats. Rien de plus intéressant sous ce rapport que le livre récent dû à une piété filiale, *le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, raconté par lui-même et par les siens ;* rien de plus instructif et de plus émouvant que cette série de récits dont le plus récemment paru a pour titre : *le Dernier Commandement, l'Exil et la Mort.* C'est le quatrième volume d'un ouvrage où tout est un peu confondu, où les souvenirs de famille se mêlent à l'histoire et où l'homme apparaît à travers l'héroïsme stoïque du soldat. Davout, comme chef de corps ou chef d'armée, a sa place dans l'histoire militaire de l'empire, une des premières places, si ce n'est la première, après Napoléon, qui disait de lui en le voyant un jour à l'action : « Voyez comme il manœuvre, il va me gagner encore cette bataille ! » L'homme était moins connu ; il était resté avec cette légende de dureté et de rigueur qui a trompé plus d'un historien. C'est précisément l'intérêt de ce livre de montrer que la légende n'était qu'une légende, que l'homme était bon, sensible, délicatement tendre dans ses attachemens et très humain. Sévère dans le service sans être impitoyable, il livrait lui-même le secret de son apparente inflexibilité : « faire plus de peur que de mal pour atteindre le but désiré. »

Le Dernier Commandement, qui est comme le glorieux couronnement d'une grande carrière, c'est le siège de Hambourg, raconté ici, heure par heure, avec une dramatique simplicité dans un « journal » du général César de La Ville, chef d'état-major du maréchal. C'est cet épisode, qui a presque disparu dans les catastrophes de 1813-1814, qui garde néanmoins un double intérêt et par sa signification historique, morale, et par le rôle de celui qui en a été le héros. Le siège de Hambourg, à vrai dire, c'est la saisissante révélation des excès, des fatalités d'un système qui, au moment même où l'invasion débordait de toutes parts dans nos provinces, fixait dans une contrée lointaine, au nord de l'Europe, sous le chef le plus intrépide, une armée de près de quarante mille hommes qui eût été bien plus utile en Champagne. Vainement Napoléon renouvelait sur la Marne ses miracles de génie guerrier, il expiait les fautes d'une politique qui avait l'ambition de dominer partout à la fois, de la Baltique au Tage, qui se voyait maintenant assaillie et refoulée de tous côtés, par le Rhin, par la Belgique, comme par les Pyrénées. La vraie France se trouvait compromise pour cette chimère de l'empire d'Occident qui s'obstinait jusqu'au bout, qui refusait d'aban-

donner la trente-deuxième division, les départemens de l'Elbe, sous prétexte que la trente-deuxième division avait été incorporée à l'empire par un sénatus-consulte. Rien ne montre mieux le point où se séparaient l'intérêt français et le système napoléonien. Mais, toute politique mise à part, ce qu'il y a de frappant, c'est l'attitude de Davout, laissé à lui-même, réduit à ne plus écouter que le devoir du soldat; c'est là qu'était la force du caractère. A dater d'octobre 1813, et surtout à partir de novembre, Davout est enfermé à Hambourg, bloqué par soixante mille alliés, Russes de Benningsen, Allemands de Walmoden, et pendant près de six mois, ne recevant plus d'ordres, ayant à peine des nouvelles, il ne faiblit pas un instant. Il suffit à tout, multipliant les défenses de la place, ayant l'œil sur les approvisionnemens qui vont manquer, sur les glaces de l'Elbe qui le mettent en péril, sur l'ennemi qui renouvelle sans cesse ses assauts, épiant le point vulnérable. Il partage les épreuves de ses soldats, il vit au milieu d'eux et souvent il se met à leur tête, il conduit la charge. Il en impose tellement qu'il n'a même pas besoin d'une garde au milieu d'une population hostile, dans une ville exaspérée. Ce qui se passe au loin, il ne le sait que vaguement, et tandis que l'empire s'écroule à Paris, il le défend toujours. Lorsque les chefs alliés lui annoncent la restauration, il refuse les nouvelles venant de l'ennemi, il demeure inébranlable comme une sentinelle qui n'a pas été relevée de son poste. On lui oppose le drapeau blanc de la nouvelle royauté française, il tire sur le drapeau blanc, non par colère ou par haine, mais par devoir militaire. Il se tient en garde contre toute surprise, se battant jusqu'au bout. Il ne cède que devant l'évidence, lorsqu'il reçoit de Paris des ordres officiels, et alors l'armée de Hambourg, forte encore de trente mille hommes, peut sortir, tambour battant, avec ses canons et ce qui lui reste de ses chevaux. Dernière victoire dans les désastres de la France d'autrefois !

C'est à cette école que peut se retremper et se relever l'esprit militaire. Si M. le ministre de la guerre veut offrir des modèles à notre armée nouvelle, il n'a qu'à conseiller à nos chefs l'étude de la vie et du caractère de ce soldat sévère pour lui-même avant de l'être pour les autres, ponctuel jusqu'à la rigidité dans le service, habile à former par la rigueur de la discipline un corps demeuré fameux, sûr des hommes qu'il commande parce qu'il est tout à eux et ne manquant jamais à l'heure décisive. Il n'y a pas tous les jours sans doute des Davout ou des Masséna pas plus qu'il n'y a des Turenne, et à la vérité les uns ou les autres ne se forment et ne se dégagent que par la guerre; mais on peut du moins apprendre par eux ce que c'est que l'esprit militaire, comment se compose une armée digne de la France, faite pour mériter le succès, si des circonstances heureusement peu vraisemblables aujourd'hui devaient dans l'avenir interrompre encore une fois la paix que tout le monde semble désirer.

Cette paix bienfaisante peut-elle être menacée à l'heure qu'il est par les affaires d'Orient, par ces éternelles affaires qui sont l'objet d'incessantes négociations entre les cabinets, de perpétuelles délibérations de la diplomatie? Certainement cette question orientale peut ménager encore bien des surprises et tromper bien des prévoyances. Elle est tellement compliquée et confuse qu'on ne sait jamais bien ce qui en sortira. S'il y a pour le moment un danger, il est dans une politique qui semble être un mélange d'illusions et de calculs plus ou moins déguisés; il est dans cette disposition assez curieuse et assez générale de l'Europe à croire qu'elle est absolument obligée de faire quelque chose en Orient et qu'elle peut le faire aujourd'hui sans trop de péril parce qu'elle agit d'un accord commun.

Il existe sans doute, cet accord, il s'est établi dans un congrès, et il a son programme dans un traité. Il s'est précisé davantage encore dans la conférence tenue il y a quelques mois à peine à Berlin, il s'est manifesté à Constantinople par des actes officiels de diplomatie, par des notes collectives au sujet du Monténégro et de la délimitation de la Grèce ou des réformes intérieures de l'empire ottoman; maintenant l'accord paraîtrait aller plus loin. Les ministres anglais le disent, les chancelleries n'en font pas mystère, on se serait entendu pour faire paraître quelques forces combinées devant les côtes ottomanes, pour ce qu'on appelle une démonstration navale, dans l'espoir d'exercer une pression salutaire sur la Porte. Et après? Évidemment il y a quelque chose de désagréable, de peu flatteur pour l'Europe à multiplier les notes, les protocoles et à se retrouver sans cesse en face de cette attitude passive, évasive que la Porte a opposée jusqu'ici à toutes les démarches; où veut-on aller et que peut-on faire sérieusement? Lord Hartington disait, il y a quelques jours à peine, dans le parlement, qu'il y avait en Orient de grands dangers pour la paix de l'Europe et que ces dangers tenaient à ce que la Porte ne remplissait pas les engagemens qu'elle avait pris. Il y a véritablement des mirages et un langage de convention particuliers à ces affaires d'Orient. En quoi la Porte est-elle coupable contre la paix de l'Europe et manque-t-elle à ses obligations parce qu'elle ne veut pas se laisser absolument dépouiller, parce qu'elle s'efforce de mesurer ses concessions, parce qu'elle refuse de livrer ses vastes territoires à la Grèce? Comment l'Europe seule serait-elle innocente de tout, parce qu'elle est d'accord pour disposer, en vertu de sa prépotence, de la souveraineté et des territoires de la Turquie? La vérité est qu'on s'est engagé dans une voie sans issue, que sous l'apparence d'une sorte d'accord européen il y a des divergences croissantes, des antagonismes profonds bien autrement menaçans pour la paix que toutes les résistances et les misères de la Turquie; la vérité est encore qu'on peut aller devant Dulcigno, mais qu'on ne voit pas bien ce qu'on y fera et qu'on ne sait pas surtout si l'apparition des

forces européennes n'aura pas pour résultat de susciter quelques-unes de ces complications qu'on croit prévenir. Ce qu'il y aurait de curieux, ce serait que le cabinet libéral de l'Angleterre, arrivé au pouvoir pour réaliser le programme le plus pacifique, pour réagir contre la politique de lord Beaconsfield, eût singulièrement contribué par une inconsistance agitée à aggraver ou à raviver les crises de l'Orient.

L'opinion anglaise n'est peut-être pas sans quelque souci au sujet de la conduite de son gouvernement dans les affaires orientales, et la question est plus d'une fois revenue au parlement depuis quelques semaines, surtout aux derniers momens de la longue session qui finit à peine, qui a été close il y a peu de jours par un discours de la reine. Le ministère anglais, dont le chef, M. Gladstone, a été quelque temps retenu par la maladie loin du parlement, le ministère libéral, à vrai dire, a eu depuis son avènement une existence assez laborieuse, semée d'un assez grand nombre de difficultés en dehors même des embarras de la question d'Orient. Il a eu les affaires de l'Afghanistan, qui ont été un moment compromises par le terrible échec du général Burrows, mais qui viennent d'être relevées avec éclat par une victoire décisive du général Roberts, par la dispersion de l'armée du prétendant afghan et la délivrance de Candahar. Le cabinet anglais, sans aller si loin, a eu aussi à se débattre avec une série de troubles qui ont éclaté en Irlande à la suite du vote par lequel la chambre des lords a rejeté un bill tendant à améliorer la condition des fermiers irlandais. L'agitation, sans être aussi violente qu'elle l'a été un instant, est loin d'être apaisée, et comme si ce n'était pas assez, dans les derniers jours de la session, le secrétaire d'état d'Irlande, par ses vivacités de parole, a donné quelques embarras au cabinet dont il fait partie. M. Forster n'a peut-être pas dit tout ce qu'on lui a prêté. Il n'a pas du moins craint de dire que, si les lords émettaient beaucoup de votes comme celui qui a rejeté le bill sur les fermiers irlandais, on serait conduit à examiner si la constitution de la chambre haute ne devrait pas être réformée. Un autre ministre, sir W. Harcourt, ne s'est pas défendu non plus d'assez compromettantes excentricités de langage. Lord Granville s'est employé à pallier ces dissonances; mais c'est peut-être la preuve que M. Gladstone aura quelque peine à maintenir indéfiniment l'accord entre libéraux et radicaux dans le cabinet qui dirige aujourd'hui les affaires de l'Angleterre.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pour l'an 1880. Météorologie, Agriculture, Hygiène. — Paris, 1880; Gauthier-Villars.

Il y a maintenant cinq ans qu'une nouvelle branche de la météorologie pratique a été inaugurée à l'Observatoire de Montsouris : nous voulons parler de l'analyse microscopique quotidienne de l'air et des eaux. Il s'agit de mettre à l'épreuve la théorie des miasmes organisés et de voir s'il y a réellement corrélation entre les endémies ou les épidémies et la fréquence, locale ou générale, des germes charriés par l'atmosphère. Depuis l'époque où nous avons pour la première fois entretenu les lecteurs de la *Revue* (1) des recherches entreprises dans cette direction, les matériaux d'observation se sont accumulés et de curieux résultats ont été obtenus. M. P. Miquel les a exposés en détail dans l'*Annuaire de l'Observatoire de Montsouris pour l'an 1880*, et nous nous contenterons de les résumer ici en quelques lignes.

En premier lieu, il faut mentionner les résultats des recherches statistiques sur les spores de cryptogames que tient en suspension l'air du parc de Montsouris. Les nombres moyens obtenus, depuis le mois d'octobre 1878 jusqu'au mois d'octobre 1879, peuvent donner une idée de la richesse en spores d'un air relativement pur, puisé loin de toute habitation, dans un lieu dont le bon état hygiénique ne saurait être suspecté. Au mois de décembre, le nombre moyen des microbes atteint à peine 4 par litre, tandis que la moyenne du mois de juillet est de 43; ce mois, exceptionnellement pluvieux dans ses dix-huit premiers jours, offre dans cette période deux maxima remarquables (82 microbes par litre le 13, et 113 le 17). Ces maxima se présentent habituellement une ou deux fois chaque année, durant les époques chaudes et humides de l'été. Voici maintenant les moyennes des quatre saisons :

1878.	Automne,	11,3	par litre.
1879.	Hiver,	5,5	—
—	Printemps,	15,7	—
—	Été,	28,9	—

La moyenne générale est de 15,4 microbes par litre d'air. Mais ces nombres sont encore bien au-dessous de la réalité, car l'air, en traversant l'aéroscope, ne dépose jamais qu'une portion des poussières dont il est chargé, et des expériences spéciales conduisent à admettre qu'on approchera de la vérité en doublant les chiffres directement observés; il faut donc porter à 30 le nombre moyen des spores recueillies par litre d'air pendant l'année en question.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1877.

Parmi les causes qui favorisent le développement de ces cryptogames, on trouve en première ligne la chaleur et l'humidité. La pluie, agent fécondateur par excellence, aide toujours puissamment l'action de la température, et le nombre des spores peut être plus faible dans un mois chaud et sec que dans un mois plus froid et plus humide. La transparence de l'atmosphère après les pluies n'implique nullement une diminution du nombre des germes, comme on l'avait cru jusqu'à présent : les pluies peuvent la débarrasser des poussières inorganiques, mais, loin d'entraver la multiplication des spores de cryptogames, elles la favorisent au contraire. La neige seule peut nettoyer l'atmosphère à fond.

En dehors de l'air du parc de Montsouris, on a examiné celui de la presqu'île de Gennevilliers et du cimetière de Montparnasse. A Gennevilliers, les fructifications cryptogamiques ont été trouvées identiques à celles qui se récoltent au sud de Paris ; « quelques algues vertes circulaires, à peine colorées, s'y sont, il est vrai, montrées plus fréquentes ; mais ce simple fait ne saurait permettre de se prononcer sur l'état hygiénique d'un district réputé malsain par quelques-uns de ses habitans. » Il reste à étudier de la même manière les bactériens de Gennevilliers. Les cryptogames microscopiques récoltées au cimetière de Montparnasse ont été de même trouvées identiques à celles de Montsouris ; les courbes indiquant la fréquence des microbes ont présenté, aux mêmes époques, les mêmes maxima et minima, d'où l'on peut conclure qu'il n'existe pas, au cimetière du Sud, de foyer producteur de germes de cryptogames différens de ceux que l'on rencontre partout. Des recherches analogues, effectuées dans les égouts de Paris, ont montré que les poussières des égouts, intermédiaires entre celles de l'air extérieur et celles des salles des hôpitaux, sont plus riches en particules minérales que celles de l'air libre (sans doute à cause de la trépidation des voûtes), qu'elles présentent des fructifications de formes moins variées, et jamais de pollens. Les poussières des habitations et des salles d'hôpitaux, qui sont les plus chargées de particules minérales, renferment beaucoup moins de spores ; mais, si les spores sont relativement rares dans ces lieux habités, les germes de bactériens y sont en revanche beaucoup plus nombreux, et c'est là ce qui en fait l'insalubrité, car les spores de cryptogames paraissent être, en général, inoffensives.

Au point de vue de l'hygiène, il importe donc surtout d'étudier la nature et la fréquence relative des bactéries, bacilles et vibrions, agens par excellence de la putréfaction. Il s'est trouvé, en premier lieu, que, contrairement à ce qui s'observe pour les cryptogames à fructifications aériennes, leur nombre était toujours considérable pendant la sécheresse. Mais l'air extérieur en renferme incomparablement moins que l'air des hôpitaux. Les expériences faites dans la salle Saint-Christophe, à l'Hôtel-Dieu, semblent prouver qu'en moyenne l'air d'une salle d'hôpital est au moins cinquante fois plus chargé de saprophytes que l'air

du parc de Montsouris. Un calcul fondé sur ces données établit qu'un malade, placé dans une salle d'hôpital, introduit, par jour, dans ses poumons environ 80,000 spores de cryptogames et 125,000 organismes de la putréfaction, alors qu'un homme vivant à l'air libre introduira, par vingt-quatre heures, dans les voies respiratoires, 300,000 spores de cryptogames et seulement 2,500 microbes de la putréfaction. Quant à l'origine de ces germes, il est probable qu'ils émanent, non pas de la peau des malades, mais des déjections, ou de cette poussière desséchée qui se détache de tout ce qui a été en contact avec le patient, et s'accumule sous les lits, sur les rideaux, etc. On peut encore admettre que l'air est le véhicule principal de ces myriades d'œufs invisibles et que c'est à tort qu'on a voulu en rendre surtout responsables les eaux destinées à l'alimentation : « On oublie trop facilement, dit M. Miquel, que la quantité d'air aspirée par le poumon est dix mille fois supérieure à l'élément liquide absorbé par l'intestin, qu'enfin, dans une salle d'hôpital, le nombre des schizophytes introduits, en vingt-quatre heures, dans les voies respiratoires dépasse parfois d'une centaine de mille le chiffre des microbes apportés dans l'estomac par les eaux potables. »

Les expériences qui ont été faites sur les eaux météoriques (rosée artificielle et eau de pluie), sur les eaux de la Vanne et celles de la Seine, enfin sur les eaux d'égout, ont donné les chiffres suivans pour la teneur moyenne de ces eaux en bactériens :

PROVENANCE.	MICROBES PAR CENTIM. CUBE.
Eau de condensation	0.2
Eau de pluie.	35
Eau de la Vanne.	62
Eau de la Seine	1.200
Eau d'égout	20.000

L'eau de la Vanne, à son arrivée à Paris, est d'une pureté voisine de celle de l'eau de pluie; l'eau de la Seine, puisée avant son entrée à Paris, à 1 kilomètre du pont du chemin de fer de Bercy-la-Râpée, est vingt fois moins pure. Mais ces chiffres ont été trouvés avec des eaux analysées aussitôt après leur arrivée au laboratoire; si l'on attend seulement vingt-quatre heures, les bactéries pullulent, et les résultats sont tout différens : l'eau d'égout renferme alors jusqu'à 40 millions de bactéries par centimètre cube. Au point de vue de l'hygiène, il importe donc que les eaux potables soient employées sur l'heure et renouvelées à tous les repas.

Le directeur-gérant, C. BULOZ.

'un
ses
mes
ira,
res
ant
la
sé-
et
tre
et
ux
el,
re
ô-
es,
le

ée
la
ur

de
à
est
ux
u-
ts
de
te
e-